
Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'INSTITUT NATIONAL GENEVOIS

GENÈVE — IMPRIMERIE ALBERT KÜNDIG

MÉMOIRES

DE

L'INSTITUT NATIONAL GENEVOIS

TOME DIX-NEUVIÈME

1901-1909

GENÈVE
LIBRAIRIE KÜNDIG
LIBRAIRE DE L'INSTITUT

1909

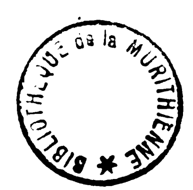




TABLE DES MÉMOIRES

CONTENUS DANS CE VOLUME

EXTRAIT
DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'INSTITUT NATIONAL GENEVOIS

« ART. 32. — L'Institut publie un *Bulletin* et des *Mémoires*. Ces publications sont confiées au Secrétaire général, sous la surveillance du Comité de Gestion.

« ART. 33. — Le *Bulletin* paraît en volumes in-octavo à des époques indéterminées qui, dans la règle, n'excèdent pas deux ans. Il renferme : *a)* des travaux agréés par les sections et publiés in-extenso; *b)* les sommaires des communications faites aux cinq sections: *c)* les rapport financiers pour le ou les derniers exercices.

« ART. 34. — Les *Mémoires* renferment des travaux agréés par les sections qui, par leur nature particulière, sortent du cadre du *Bulletin* et se prêtent à une publication in-quarto. Il pourra être adjoint à ce recueil des gravures, lithographies, morceaux de musique, etc., dont la publication aura été approuvée par la section des Beaux-Arts. Les *Mémoires* sont publiés, soit en volumes complets, soit par fascicules qui peuvent être acquis séparément.

Le Secrétaire général de l'Institut National Genevois,
Dr JOHN BRIQUET.

BUREAU DE L'INSTITUT NATIONAL GENEVOIS

Président de l'Institut : M. Henri FAZY. — Vice-Président : M. Emile YUNG. — Secrétaire général : M. John BRIQUET. — Bibliothécaire : M. J. DUVILLARD.

Comité de Gestion. Outre le Président et le Secrétaire général de l'Institut. MM. Emile YUNG. Joseph DUVILLARD, Jean NICODET, Eugène RITTER, Henri LE GRAND ROY.

Section des Sciences naturelles et mathématiques. Président : M. Emile YUNG. — Secrétaire : M. B.-P.-G. HOCHREUTINER. — Secrétaire adjoint : M. Hugues OLTRAMARE.

Section des Sciences morales et politiques, d'Histoire et d'Archéologie. Président : M. Henri FAZY. — Vice-Président : M. Louis WUARIN. — Secrétaire : M. Paul DUPROIX.

Section de Littérature. Président : M. Bernard BOUVIER. — Secrétaire : M. J. BLANCHARD. — Trésorier : M. J. COUGNARD.

Section des Beaux-Arts. — Président : M. C. VON ZIEGLER. — Vice-Président : M. L. DÉRIAZ. — Secrétaire : M. J. DOMPMARTIN. — Trésorier : M. H. HÉBERT.

Section d'Industrie et d'Agriculture. Président : M. Jean NICODET. — Vice-Président : M. C. VULLIÉTY. — Secrétaire : M. E. CHATELAN. — Trésorier : M. J. GALÉ.

FAUNE INFUSORIENNE

DES EAUX STAGNANTES

DES ENVIRONS DE GENÈVE



JEAN ROUX

Docteur ès Sciences.
Assistant au Laboratoire de Zoologie de l'Université de Genève.

FAUNE INFUSORIENNE

DES EAUX STAGNANTES

DES ENVIRONS DE GENÈVE

MÉMOIRE COURONNÉ DU PRIX DAVY
PAR LA FACULTÉ DES SCIENCES DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE.

ACCOMPAGNÉ DE 8 PLANCHES COLORIÉES.

GENÈVE
HENRY KÜNDIG, LIBRAIRE DE L'INSTITUT
11, Corraterie, 11

1901

GENÈVE

IMPRIMERIE W. KÜNDIG & FILS, RUE DU VIEUX-COLLÈGE, 4.

INTRODUCTION

Ce travail est le résultat de recherches que nous avons entreprises, en automne 1896, et poursuivies plus ou moins régulièrement pendant trois ans. Nous avons trouvé, dans les eaux stagnantes de notre territoire, la plus grande partie des formes d'eau douce déjà connues en Europe ou dans les autres contrées du globe; en outre, plusieurs formes nouvelles ont été mentionnées et décrites dans un premier travail (91)[1].

Nous donnerons ici les diagnoses des familles, genres et espèces représentés dans notre faune locale, et dirons quelques mots sur leur distribution aux différentes époques de l'année.

Je tiens ici à remercier bien particulièrement M. le professeur YUNG, pour toutes les facilités qu'il m'a accordées dans son laboratoire, soit en me prêtant le magnifique microscope récemment offert au Laboratoire de Zoologie par la Société Académique, soit en me procurant un grand nombre d'ouvrages et en me donnant de précieux conseils. Je remercie également M. le professeur BEDOT, qui a mis à ma disposition la bibliothèque du Musée d'Histoire naturelle, M. le Dr-Prof. ZSCHOKKE, de Bâle, MM. les Drs FUHRMANN, ANDRÉ et D'ADELUNG, qui m'ont prêté différents livres et mémoires importants.

Notre vœu est que ce travail, malgré ses lacunes et ses imperfections, contribue cependant à faire avancer, pour l'embranchement des Protozoaires, la connaissance de la faune des Invertébrés de la Suisse, à laquelle travaillent actuellement de nombreux naturalistes de notre pays.

[1] Les chiffres indiquent, par ordre, les différents ouvrages utilisés et réunis dans l'Index bibliographique.



FAUNE INFUSORIENNE

DES EAUX STAGNANTES

DES ENVIRONS DE GENÈVE

I. APERÇU HISTORIQUE

Avant d'aborder l'étude de la faune des Infusoires Ciliés qui peuplent les eaux stagnantes des environs de Genève, il nous paraît intéressant de jeter un rapide coup d'œil rétrospectif sur les recherches faunistiques faites jusqu'à nos jours sur ces Protozoaires. Bien que celles-ci soient encore inachevées, on en a déjà tiré des conclusions générales que nous allons brièvement indiquer.

Depuis leur découverte par LEEUWENHŒCK, en 1676, les Infusoires ont fait et font encore aujourd'hui le sujet de nombreuses recherches qu'on a multipliées dans tous les sens.

Il n'est pas question, naturellement, de résumer dans une courte introduction comme celle-ci, les idées saillantes qui ressortent de ces innombrables travaux ; disons seulement que l'observation pure et simple, d'abord, puis aidée de l'expérimentation, permit aux



savants de résoudre différentes questions de l'anatomie et de la physiologie de ces êtres.

C'est alors que se sont succédé les nombreuses théories sur la constitution intime de leur corps, et que l'on a élevé les classifications les plus diverses, basées sur des caractères plus ou moins importants.

Les recherches faunistiques, à proprement parler, n'ont guère commencé qu'avec EHRENBERG, dans la première moitié de notre siècle. OTTO-FRIEDR. MÜLLER et les savants de son époque n'étudiaient pas encore la question de la répartition des faunes de Protozoaires.

L'idée d'une prétendue localisation des faunes, qu'EHRENBERG disait devoir exister pour ces êtres monocellulaires tout comme pour les animaux supérieurs, excita le zèle de nombreux savants. Ceux-ci se mirent activement à la description des faunes d'Infusoires dans divers pays d'Europe, puis d'autres contrées; mais nous ne pouvons donner ici les noms de tous ceux qui se sont occupés de cette question. On connut ainsi relativement rapidement une grande partie des formes qui peuplent les eaux douces.

Nous nous bornerons seulement à reconnaître que si c'est EHRENBERG qui a le premier donné une réelle valeur aux travaux faunistiques, en y associant l'idée de répartition géographique, c'est BÜTSCHLI qui, en parlant du cosmopolitisme des Protozoaires, a interprété cette idée d'une façon confirmée de plus en plus par les recherches, en faisant ressortir tout à nouveau l'importance de ces travaux.

EHRENBERG avait exploré, dans le cours de ses voyages scientifiques, divers pays dont il a décrit les faunes, ou se faisait envoyer des boues, de la poussière, du limon provenant de différentes contrées, et qu'il examinait après les avoir humectés. Depuis lors, ce genre de travail s'est poursuivi sur tous les continents, et des naturalistes de tous les pays ont décrit dans de nombreux mémoires les Infusoires trouvés dans les régions les plus diverses du globe. Récemment, en 1893, un savant russe, SCHEWIAKOFF, condensait dans un travail important (93) toutes les données existant sur ce sujet et y ajoutait le résultat des recherches remarquables qu'il venait de faire pendant son voyage autour du monde (1889-1890).

L'idée du cosmopolitisme des Protozoaires, émise par BÜTSCHLI, ressort clairement de ce travail très documenté; on voit, en effet, que les espèces décrites en Europe ont été



retrouvées pour la plus grande partie dans les autres contrées. L'auteur étudie successivement les questions multiples connexes à celle de la répartition, les conditions d'existence, l'influence du milieu, du genre de nourriture sur la marche de la reproduction, puis les différents agents de transport des Protozoaires dans le monde entier.

Des formes nouvelles, décrites hors d'Europe, sont signalées maintenant dans les faunes de nos pays; dans le cours de nos observations, nous avons trouvé quelques espèces décrites et mentionnées en Amérique, qui viennent encore confirmer l'idée d'une répartition générale de la plupart des Infusoires à la surface de la terre.

Les travaux faunistiques ont donc eu le mérite d'avoir servi à démontrer ce fait important, mais on est en droit d'attendre d'eux d'autres données tout aussi précieuses. On ne peut plus se contenter, comme le faisaient les anciens observateurs, de dresser de simples notes des espèces trouvées dans un endroit déterminé; on a remarqué que ces faunes, loin d'être toujours constantes, étaient, au contraire, soumises à certaines variations en rapport plus ou moins direct avec divers facteurs tels que la température, la saison, les lieux, etc., etc. Il faut donc recueillir des données, noter ces différences et les comparer. Ces questions ont commencé, depuis quelques années, à préoccuper les savants, cependant bien des points d'interrogation se posent encore, et il est à désirer que de nombreux travaux entrepris dans ce sens viennent les faire disparaître.

On ne pourra pas, évidemment, tirer dès l'abord des conclusions générales; il faudra, pendant de longues années peut-être, de patientes recherches, faites avec soin, des expériences répétées avec méthode, pour fournir des matériaux suffisants sur lesquels on pourra ensuite baser sûrement une idée d'intérêt général.

Si, maintenant, nous examinons ce qui s'est fait en Suisse, nous voyons que les naturalistes qui se sont occupés des Infusoires sont en nombre restreint.

En 1852, PERTY publiait dans ses ouvrages (84, 85) le résultat de ses recherches sur la faune infusorienne des environs de Berne et de quelques autres parties de la Suisse.

En 1858, paraissait à Genève le travail important et qui fit époque, de CLAPARÈDE et LACHMANN, dans lequel les auteurs décrivent aussi les formes trouvées dans la région avoisinant Berlin (15).

Plus récemment, M. le Dr du Plessis (43, 44) étudiait quelques formes trouvées dans la faune littorale et profonde du Léman.

Pendant ces dernières années, des naturalistes suisses s'occupant de faunistique générale ont mentionné dans leurs mémoires les espèces d'Infusoires rencontrées au cours de leurs recherches dans les divers lacs et bassins de notre pays. Il est regrettable que, le plus souvent, la détermination ne soit pas poussée plus loin que le genre ; ceci provient du fait que les recherches sont faites sur du matériel fixé préalablement. La détermination exacte devient alors très difficile, quelquefois même impossible, les Infusoires se déformant beaucoup dans les agents fixateurs employés.

Il faudrait pouvoir étudier sur place les animaux vivants ou examiner rapidement les pêches effectuées, mais ce n'est pas toujours possible.

Dans une séance de la Section de Zoologie de la Société helvétique des Sciences naturelles, en août 1899, M. le professeur Paul Godet a bien voulu communiquer les résultats de recherches qu'il poursuit depuis de longues années sur les Protozoaires du canton de Neuchâtel.

Il existe, en somme, peu de travaux sur la répartition des Protozoaires dans notre pays. Les différences de situation, d'altitude des divers bassins et lacs doivent exercer certainement une influence sur la distribution de la faune, et des recherches dirigées dans ce sens présenteraient sûrement des points intéressants.

Dans ce travail, on a avant tout cherché un but pratique : celui de décrire par des diagnoses suffisantes et des dessins aussi fidèles que possible, toutes ou à peu près toutes les espèces d'Infusoires constituant notre faune locale, très riche, comme nous le verrons. Nous espérons que, de cette façon, chacun pourra être à même de déterminer, sans trop de difficulté, les Ciliés les plus communs, sans avoir recours aux nombreux travaux de consultation parfois fort longue, pour ceux surtout qui ne s'occupent que de faunistique générale.

A la suite des diagnoses, ont été placées des remarques particulières que nous avons pu faire sur l'époque de l'apparition des différentes formes. Les nouvelles espèces déjà décrites dans un premier travail (91) sont placées dans l'ordre de la systématique.

La plupart des dessins ont été faits d'après nature; pour quelques Infusoires, dont nous n'avions qu'un croquis incomplet, nous avons emprunté des dessins à des mémoires



spéciaux. Toutes les espèces connues n'ont pu être trouvées et des notes ultérieures viendront probablement compléter cette première contribution.

Nous avons laissé de côté également quelques espèces nouvelles sur lesquelles nous n'avions pas de données suffisantes, à cause du nombre restreint d'individus rencontrés. Les Infusoires du lac et des eaux courantes ne sont pas compris dans ce mémoire, ils feront l'objet d'un travail spécial que nous poursuivons actuellement.

II. MÉTHODE DE RECHERCHES

Nos recherches ont porté sur la plaine de Genève, c'est-à-dire le territoire compris entre les Voirons, le Salève et le Jura. Les pêches effectuées sont au nombre de cent-douze, dont plusieurs ont été faites dans les étangs les plus riches, à différentes époques de l'année.

Une faune infusorienne ne peut pas être établie d'une façon quelconque pour une contrée déterminée; on se heurte à de nombreuses difficultés, et l'on obtient parfois des résultats contradictoires qui ne s'expliquent souvent qu'après plusieurs années de recherches.

SCHEWIAKOFF, connaissant à fond la question qui nous occupe, s'exprime en ces termes dans l'ouvrage que nous avons déjà cité (93) : « Il n'est souvent pas facile de dresser la faune des Protozoaires d'une contrée. On ne doit pas se contenter de quelques pêches faites en un ou plusieurs points, mais il faut se livrer à des recherches méthodiques et assidues.

La difficulté d'établir une faune consiste, d'une part, à ce qu'elle dépend le plus souvent du hasard — on n'atteint jamais quelques espèces, parfois nombreuses, mais parfois aussi restreintes — et, d'autre part, en ce qu'elle est soumise à un continuel changement. Les formes qui existaient en grand nombre peuvent disparaître tout d'un coup et être remplacées par d'autres n'ayant pas été observées auparavant. Cette variation est occasionnée par les différences survenant dans les conditions d'existence. » (*Loc. cit.*, p. 110.)

Nous avons pu, à maintes reprises, nous convaincre de cette succession des faunes dans l'eau d'un même étang, et cela dans un temps très limité, ce qui fait que pour certaines formes qui ne se trouvaient pas communément, nous ne possédons que des descriptions incomplètes.



Les environs de Genève sont très riches en étangs, marais, bassins, etc. Nous n'avons malheureusement pas pu les visiter tous. On trouvera plus loin la liste de ceux que nous avons étudiés.

Les pêches ont été faites au filet fin et le produit était examiné pendant huit à quinze jours, parfois même davantage. De cette façon, nous avons pu noter assez complètement pour quelques-unes des pêches l'apparition successive des espèces les plus représentées.

Le réactif que nous avons employé de préférence pour la coloration des noyaux est le vert de méthyle osmo-acétique qui nous a toujours donné d'excellents résultats. Pour la fixation, nous nous sommes servi concurremment des vapeurs d'acide osmique, de l'acide osmique en solution à 1 %, du sublimé corrosif concentré, bouillant ou à froid.

Les résultats obtenus ont été bons, sauf pour quelques espèces extrêmement contractiles. La solution d'iode dans l'eau, les vapeurs d'iode, la solution diluée de formol ont parfois été appliquées avec succès pour certaines espèces. *(Spirostomum, Stentor.)*

L'allure souvent trop vive de certains Infusoires, pour l'étude sur le vivant, était ralentie soit par le papier buvard placé au bord de la lamelle et retiré au moment convenable, soit par l'adjonction à la gouttelette d'eau d'une solution aqueuse de gélatine. La solution de tanin a donné de bons résultats pour déceler la présence des trichocystes.



III. DÉFINITIONS DIVERSES, GÉNÉRALITÉS

Il est nécessaire, avant de décrire des Infusoires, de préciser la signification des termes principaux employés dans les diagnoses, afin d'éviter toute fausse interprétation. Il est arrivé parfois que des auteurs ont désigné par un même nom des choses fort différentes.

L'*orientation* de l'animal est de première importance pour la compréhension de la diagnose. Nous adopterons, comme dans notre précédent travail (91), la manière la plus usitée et la plus rationnelle. Nous appellerons *face ventrale,* celle qui porte la bouche et *face dorsale,* celle qui lui est opposée. Si la bouche est située sur un des bords latéraux, l'un sera le *bord ventral,* l'autre le *bord dorsal.* Nous supposerons l'Infusoire ayant la face ventrale en bas; la *partie antérieure* sera celle qui est dirigée en avant dans la progression ordinaire, et la *partie postérieure,* celle qui est en arrière. Les côtés du corps seront désignés par *bord latéral droit* et *bord latéral gauche* ou, lorsqu'il y aura lieu, par *face latérale gauche* et *face latérale droite.*

Chez quelques espèces, la bouche conserve sa position polaire à l'extrémité antérieure du corps, mais chez un grand nombre elle émigre, soit en s'allongeant en fente le long d'un bord latéral, soit le plus souvent en se déplaçant sur une face qu'on appelle alors ventrale. Il peut se former sur cette face un enfoncement ou dépression plus ou moins accentué au fond duquel se trouve la bouche. Cette dépression peut être striée et ciliée comme le reste de la surface du corps et porte alors le nom de *pseudostome* (ex. *Paramecium*). Par contre, si cette dépression est dépourvue de stries et porte des appendices différenciés ou isolés, c'est un *péristome,* qu'on trouve bien développé par exemple chez les *Hypotriches.* Les *cils* qui recouvrent uniformément la surface du corps ou qui sont parfois localisés en certaines régions déterminées sont souvent accompagnés d'autres



appendices tels que les cirres, les membranelles, les membranes ondulantes, les soies tactiles.

Les *cirres* sont des appendices épais, pointus et parfois pennés à leur extrémité libre. On les rencontre particulièrement chez les *Hypotriches*. Quand l'Infusoire est comprimé entre le porte-objet et le couvre-objet, on peut voir ces cirres se diviser en plusieurs parties, formant ainsi des cirres plus fins.

Les *membranelles* sont de petites lames plasmatiques aplaties, triangulaires ou quadrangulaires, qui forment la zone adorale des *Hétérotriches, Oligotriches* et *Hypotriches*.

Les *membranes ondulantes* qui existent par exemple chez beaucoup d'*Holotriches* sont souvent plus grandes et plus flexibles que les membranelles. Comme ces dernières, elles se trouvent près de la bouche et ont pour fonction d'activer le mouvement de l'eau et d'amener à l'orifice buccal les particules alimentaires. Leur origine est due très probablement à la coalescence de cils très rapprochés, primitivement isolés. On la reconnaît à leur fine striation transversale, souvent bien visible. Leur extrémité libre est parfois divisée en une quantité de petites languettes.

Les *soies tactiles* sont des appendices qu'on retrouve à peu près dans tous les groupes. Ce sont des cils modifiés, de longueur variable, adaptés à une fonction spéciale. Elles peuvent être flexibles et entrer en action dans les changements de direction du corps, ou être plus raides et alors employées comme organe tactile ou appareil de saut.

Autour de la bouche, ou entourant le pseudostome ou le péristome, se trouvent parfois des cils plus forts ou des membranelles disposés en une zone spiralée plus ou moins évidente. Cette zone se nomme *zone adorale* ou *spire buccale,* bien développée chez les *Hétérotriches, Hypotriches* et *Péritriches*. L'orientation de cette spire a été faite de diverses manières. La plus simple façon de la comprendre est de partir, comme le dit DELAGE (16), de la bouche comme point de départ (avec l'orientation telle que nous l'avons donnée plus haut); la spire se dirige à gauche ou à droite en s'éloignant de ce point. Dans le premier cas, elle est dite *sénestre* et se rencontre chez les *Hypotriches, Hétérotriches* et *Oligotriches;* dans le second cas, elle est dite *dextre* et se trouve ainsi chez la plupart des *Péritriches*. Les Infusoires possédant une zone adorale ont été groupés sous le titre commun de *Spirotriches* par opposition aux *Aspirotriches* qui ne présentent pas ce caractère. Schewiakoff a substitué, dans son dernier travail, à l'ancienne classification basée sur la



forme des cils et leur disposition sur le corps, une nouvelle subdivision utilisant ce caractère de la zone adorale. Les *Holotriches* seraient conservés comme ordre sous le nom d'*Aspirotriches,* tandis que les *Hypotriches, Hétérotriches, Oligotriches* et *Péritriches* deviendraient les sous-ordres de l'ordre des *Spirotriches.* Cette classification présente l'inconvénient de faire descendre au rang de sous-ordres, des groupes importants de Ciliés, et du reste, pas plus que l'ancien système, elle ne s'applique rigoureusement à toutes les formes. On trouve en effet parmi les *Aspirotriches* des genres qui possèdent une sorte de zone adorale. Il est vrai qu'elle n'est pas composée de membranelles et qu'elle n'a pas, avec la striation du corps, les rapports qu'on lui trouve chez les *Spirotriches,* mais, malgré cela, la direction nette est bien indiquée par des cils plus forts que les autres.

La bouche conduit directement dans l'endoplasme chez quelques espèces, mais, chez beaucoup d'autres, elle donne entrée dans un *pharynx,* plus ou moins long et distinct, qui peut porter des cils, des membranelles ou des membranes ondulantes.

Chez un grand nombre d'Infusoires, dont le pharynx ne porte ni cils ni membranes, on trouve souvent un appareil de soutien appelé *nasse pharyngienne (Reusenapparat),* formé de baguettes ou bâtonnets particuliers placés dans la paroi du pharynx et qui peuvent être réunis en un appareil plus ou moins fixe. Ces bâtonnets sont en général assez épais, prismatiques, de longueur variable et très réfringents. L'appareil peut s'élargir ou se rétrécir à volonté quand la proie passe dans le pharynx.

Il existe chez d'autres Infusoires un appareil différent de celui-ci, qui a été décrit de bien des manières diverses, je veux parler des *trichites,* appelés aussi, mais improprement *Stäbchenapparat,* comme l'appareil précédent. Ces trichites sont de minces fils plasmatiques plus ou moins longs, très étroits, qui sont placés, immédiatement derrière la bouche, implantés dans le plasma, irrégulièrement ou dans un certain ordre. Suivant quelques auteurs, ces trichites seraient des armes offensives, analogues aux trichocystes, que l'Infusoire décocherait sur ses proies; selon d'autres, ces trichites ne sont pas projetées hors du corps. Nous ne les avons jamais vu sortir. Selon les uns, elles entraînent l'absence complète d'un pharynx ; selon d'autres, les deux choses peuvent parfaitement coexister. Il est des formes pour lesquelles la distinction se fait facilement, mais il n'en est pas de même partout, d'autant plus que, regardant les trichites comme appareil le plus ancien et qui a donné naissance aux bâtonnets, des auteurs ont trouvé entre ces deux facies des formes

de passage. La question n'est donc pas élucidée et il faut se servir de ce caractère avec prudence et seulement lorsqu'on ne peut pas faire autrement. Quelques auteurs, se basant sur la présence de l'un ou de l'autre de ces appareils, ont voulu disloquer des genres et donner de nouvelles diagnoses, mais il n'est pas bon de prendre en considération des points non encore complètement élucidés.

Nous n'avons pu, malheureusement, faire une étude spéciale et approfondie de ce sujet, qui nécessiterait des recherches répétées et minutieuses auxquelles nous n'avions pas le temps de nous livrer.

La classification générale des Ciliés en cinq ordres : *Holotriches, Hétérotriches, Oligotriches, Hypotriches, Péritriches,* étant la plus commode, c'est celle que nous adopterons. Nous suivrons la division en familles indiquée par SCHEWIAKOFF (95) pour les *Holotriches* (*Aspirotricha* Schew.) et celle de BÜTSCHLI pour les autres ordres. Nous ne donnerons pas de tableaux systématiques pour les différentes familles, les unes n'étant pas représentées dans les eaux douces, les autres ne l'étant qu'imparfaitement.

Pour les diagnoses des genres, nous avons dû prendre en considération les caractères partagés aussi par les espèces marines de ces genres.

Nous appellerons avec Schewiakoff

très petits	les	Infusoires	dont la longueur	du corps	n'excède	pas	0,04	mm.
petits	»	»	»	»	»	»	0,07	»
moyens	»	»	»	»	»	»	0,12	»
grands	»	»	»	»	»	»	0,25	»
très grands	»	»	»	»	excède		0,25	»

IV. SYSTÉMATIQUE

A. GROUPE DES MASTIGOTRICHES Schew.

Ce groupe renferme des animaux qui possèdent à la fois des caractères de Flagellés et d'Infusoires Ciliés et chevauchent entre ces deux grandes classes.

Genre Monomastix Roux.

Car. gen. — Corps de forme très allongée, cylindrique, un peu aplati, plus étroit antérieurement. Pôle antérieur terminé en pointe émoussée. Partie postérieure légèrement arrondie. Bouche très petite, au pôle antérieur, munie d'un flagellum dont la longueur égale la moitié de celle du corps. Pharynx (?) indistinct, court et étroit. Trichites peu nombreuses, assez longues. Cils longs, soyeux, assez éloignés les uns des autres et disposés en rangées longitudinales rares. Mouvements plutôt lents.

Monomastix ciliatus Roux.
(Pl. I, fig. 1.)

Car. sp. — Taille moyenne. Dimensions : longueur 75 μ, largeur 14 μ.

Corps transparent, incolore, flexible, légèrement contractile antérieurement. Endoplasma granuleux. Vésicule contractile unique, postérieure, grande, réunie par un court canal au pore excréteur. Ce dernier et l'anus placés au pôle postérieur. Macronucleus formé de deux masses ovales, placées dans la partie moyenne du corps. Chaque masse possède un micronucleus très petit.

Habitat. — Marais d'Etrembières (février 1897). Eau stagnante claire, entre les débris végétaux.



B. INFUSOIRES CILIÉS

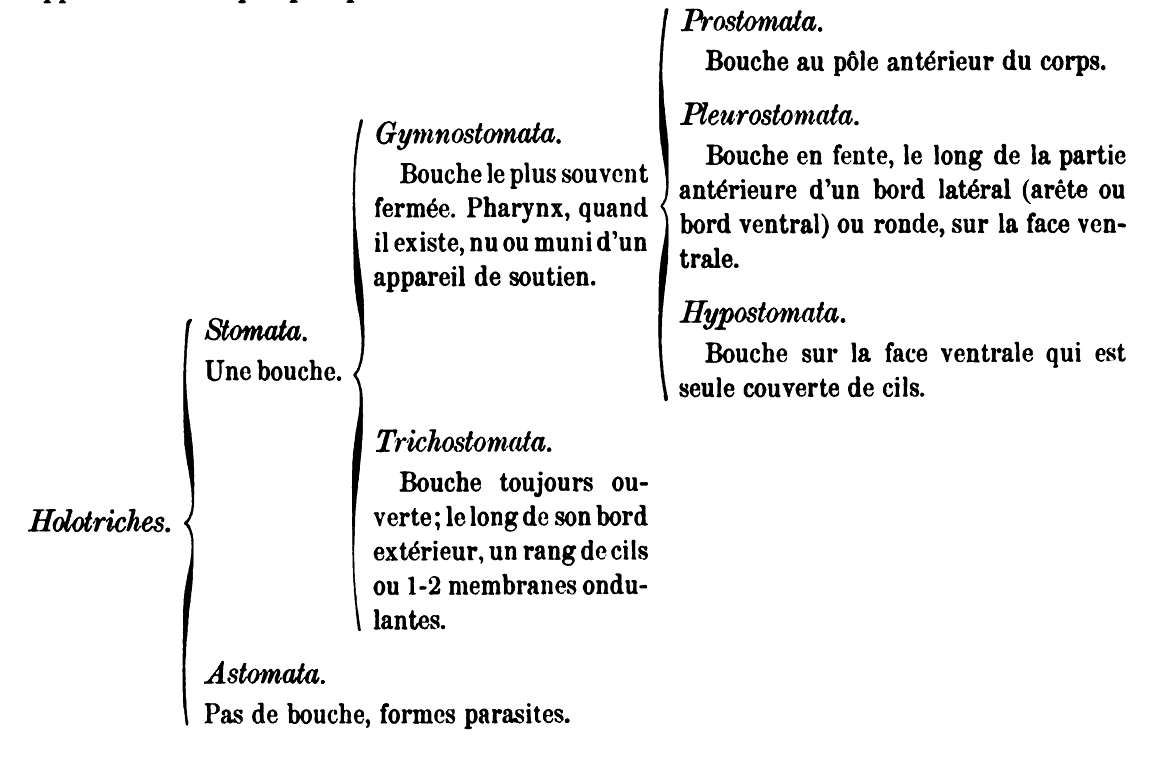
Comme nous l'avons dit plus haut, nous conserverons pour ce groupe la classification généralement adoptée en cinq ordres : *Holotriches, Hétérotriches, Oligotriches, Hypotriches, Péritriches.*

Nous ne parlerons dans chaque ordre que des familles représentées par les Infusoires trouvés.

1er ORDRE : HOLOTRICHES (ASPIROTRICHA Schew.).

Dans son dernier travail, SCHEWIAKOFF divise l'ordre qui nous occupe en sous-ordres et groupes très importants qui aident beaucoup à la détermination, car dans ces groupes sont rassemblées les familles qui ont des caractères communs.

Nous donnerons les caractères de ces sous-ordres et de ces groupes, certain que nous sommes qu'ils seront utiles à ceux qui s'occuperont de systématique; nous avons apporté ici et là quelques petites modifications.



Nous laisserons de côté le groupe des *Astomata (Opalinina)* parasites.

STOMATA

I. GYMNOSTOMATA

a) Prostomata.

Ce groupe comprend cinq familles dont trois sont représentées dans notre faune : *Holophryna, Colepina, Cyclodinina.*

1re Famille. *HOLOPHRYNA* Perty.

Car. — Corps couvert uniformément de cils, sans appendices spéciaux autour de la bouche.

Cette famille comprend 12 genres dont 9 ont des représentants dans notre faune locale.

Genre Holophrya Ehrbg.

Car. gen. — Forme du corps variable. Cils disposés en rangées, sont fins et souples. Bouche donnant directement accès dans l'endoplasma ou suivie d'un pharynx armé d'un appareil en baguettes ou de trichites. Autour de la bouche (champ buccal), les cils sont plus fins et plus serrés, donnant une apparence de lèvres. Anus au pôle postérieur. Vacuole contractile le plus souvent unique, placée près de l'anus. Macronucleus formé d'une seule masse, forme variable. Micronucleus adjacent, très petit. Reproduction par division transversale. Mouvements réguliers, assez rapides, accompagnés de rotations. Corps pouvant se déformer suivant la quantité de nourriture absorbée. Nourriture : algues.

Habitat. — Surface de l'eau stagnante claire.

Holophrya simplex Schew.

(Pl. I, fig. 2.)

Car. sp. — Taille très petite. Dimensions : longueur 34 μ, largeur 18 μ.

Corps de forme constante, ellipsoïde. Bouche peu visible, pas de pharynx, ni d'appareil pharyngien. Une seule vacuole contractile postérieure. Macronucleus sphérique placé au centre du corps. Micronucleus ellipsoïde.



Habitat. — Etangs de : Pinchat, Lignon, Tour Balessert, Veyrier, étang, Lalubin, Etrembières, marais (mai et juin 1897).

Holophrya ovum Ehrbg.
(Pl. I, fig. 3.)

Car. sp. — Taille moyenne. Dimensions : longueur 120 μ, largeur 90 μ.

Corps de forme ovoïde, arrondi aux deux extrémités. Bouche donnant entrée dans un pharynx court dont les parois sont munies de baguettes. Une seule vésicule contractile postérieure. Macronucleus sphérique, central. Corps souvent coloré en vert par des Zoochlorelles.

Habitat. — Etangs de : Lignon (mai 1897), Reculet (juin 1897), Pregny (mars 1898), Pinchat (mars 1898), Ariana (25 août 1898), Veyrier, route (novembre 1898).

Holophrya discolor Ehrbg.
(Pl. I, fig. 4.)

Car. sp. — Taille grande. Dimensions : longueur 125 μ-130 μ, largeur 68 μ.

Corps de forme allongée, cylindrique, l'extrémité postérieure moins large souvent que la partie antérieure. Pharynx court, entouré de bâtonnets. Une seule vésicule contractile postérieure. Macronucleus réniforme, central. Micronucleus placé dans la concavité. Corps grisâtre avec particules colorées.

Habitat. — Etangs de : Petit-Lancy, Pinchat, mare bleue (février 1897), Sionnet (22 avril 1897), Plan-les-Ouates (octobre 1897), Crevin (7 décembre 1897), Campagne Held, Chêne (janvier 1898).

GENRE UROTRICHA Cl. et L.

Car. gen. — Forme du corps variable. Cils disposés en rangées régulières ou plus ou moins interrompues postérieurement. Au pôle postérieur une ou plusieurs soies plus longues que les cils. Bouche suivie d'un pharynx qui peut être armé de baguettes. Autour de la bouche, les cils sont plus fins et plus serrés. Anus au pôle postérieur. Macronucleus formé d'une seule masse sphérique, centrale et accompagnée d'un petit micronucleus. Mouvements irréguliers, assez lents, interrompus par de petits sauts. Bouche et pharynx pouvant s'élargir beaucoup et engloutir de grosses particules nutritives. Nourriture : globules graisseux et algues. Division transversale.



Urotricha farcta Cl. et L.
(Pl. I, fig. 5.)

Car. sp. — Taille très petite. Dimensions : longueur 24 μ, largeur 18 μ.

Corps de forme ellipsoïde, rétréci en avant, élargi et quelque peu tronqué à la partie postérieure. Cils du corps longs et fins, disposés en rangées longitudinales qui cessent au champ postérieur. Celui-ci ne possède qu'une soie implantée près de son milieu et placée obliquement par rapport à l'axe longitudinal. C'est une soie tactile et saltatrice. Bouche entourée de cils très fins et courts donnant une apparence de lèvres, suivie d'un pharynx court, conique, sans armature bien dense — quelques bâtonnets seulement. Vésicule contractile postérieure, placée un peu de côté. Macronucleus normal.

Habitat. — Dans la vase, entre les débris. Espèce très commune trouvée dans 35 étangs et aux époques les plus diverses (années 1897-1898-1899).

Urotricha lagenula Kent.
(Pl. I, fig. 6.)

Car. sp. — Taille assez grande. Dimensions : longueur 80 μ-100 μ, largeur 45 μ-60 μ.

Corps de forme ovoïde ou ellipsoïde, assez allongé ; rétréci en avant, élargi et arrondi uniformément en arrière. Cils longs et fins, disposés en rangées longitudinales couvrant tout le corps. Au pôle postérieur, quatre soies tactiles, flexibles, très longues, placées dans l'axe longitudinal. Bouche suivie d'un pharynx tubulaire, conique, court, muni de baguettes. Vésicule contractile placée à l'extrémité postérieure. Macronucleus normal. Les soies sont employées dans les changements de direction.

Habitat. — Etangs de : Vieusseux (mars 1897 et février 1898), Lancy (22 avril 1897), Morillon (juillet 1897 et février 1898), Etrembières (mars 1898), Rouelbeau (septembre 1898), Bel-Air (mars 1897). Espèce moins commune que la précédente.

Urotricha globosa Schew.
(Pl. I, fig. 7.)

Car. sp. — Taille très petite. Dimensions : longueur 15 μ-17 μ, largeur 13 μ-15 μ.

Corps de forme sphérique ou légèrement ovoïde. Cils du corps très fins et très longs disposés en rangées longitudinales s'arrêtant à quelque distance du pôle postérieur. Cils dirigés le plus souvent en avant. Au pôle postérieur, une seule soie tactile, flexible, placée dans l'axe longitudinal. Bouche entourée de cils extrêmement fins et courts. Pharynx très



court, sans armature. Vésicule contractile unique, postérieure, placée un peu de côté. Macronucleus normal.

Habitat. — Etang de Morillon (août 1898), Jardin botanique (octobre 1898). Espèce rare.

GENRE ENCHELYS Hill.

Car. gen. — Corps pyriforme, rétréci et allongé à la partie antérieure, élargi et arrondi uniformément à la partie postérieure. Pôle antérieur tronqué horizontalement ou obliquement. Corps élastique. Cils du corps courts, fins, serrés, disposés en rangées longitudinales. Bouche en fente, pouvant s'élargir, pas de pharynx. Anus postérieur. Vésicule contractile de nombre et position variables. Macronucleus formé d'une seule masse sphérique ou ellipsoïde. Mouvements rapides, accompagnés de rotations. Nourriture : algues, débris, etc.

Habitat. — Dans la vase, entre les débris.

Enchelys pupa O.-F. Müll.
(Pl. I, fig. 8.)

Car. sp. — Taille petite. Dimensions : longueur 50 μ-65 μ, largeur 25 μ-35 μ.

Corps pyriforme tronqué horizontalement à la partie antérieure. Vésicule contractile unique, postérieure. Macronucleus sphérique. Parfois des Zoochlorelles.

Habitat. — Marais de Rouelbeau (avril 1897 et mars 1898), étang de Veyrier (20 mai 1898). Trouvé en nombre relativement restreint.

GENRE SPATHIDIUM Duj.

Car. gen. — Corps en forme de poire ou de bourse plus ou moins allongée, cylindrique. Extrémité postérieure la plus large et uniformément arrondie. Partie antérieure étirée en un cou, aplati et tronqué plus ou moins obliquement. Bouche en fente, pas de pharynx, mais des trichites longues et minces, en groupes plus ou moins serrés qu'on peut voir parfois aussi ailleurs dans le corps. Cils fins, plutôt courts, disposés en rangées longitudinales, uniformes sur tout le corps. Autour de la bouche une sorte de bourrelet garni de cils plus longs. Anus postérieur. Vacuoles contractiles variables, quant au nombre



et à la position. Macronucleus de forme variable. Mouvements assez rapides. Corps élastique. Nourriture : petits Infusoires, globules de graisse, etc.

Habitat. — Eau stagnante claire, dans la vase et débris.

Spathidium spathula O.-F. Müll.
(Pl. I, fig. 9.)

Car. sp. — Taille grande. Dimensions : longueur 180 μ-200 μ, largeur 45 μ-60 μ.

Corps de forme allongée. Bouche en fente, placée presque horizontalement en avant. Une vacuole contractile postérieure. Macronucleus en ruban.

Habitat. — Rouelbeau (25 mars 1898), Saconnex (2 juin 1898), Chambésy (20 juin 1898).

Je n'ai trouvé que quelques individus de cette espèce; j'ai observé la partie antérieure et n'ai jamais aperçu de trichocystes comme quelques auteurs l'indiquent. J'ai vu par contre nettement les faisceaux de trichites.

GENRE LAGYNUS Quenn.

Car. gen. — Corps allongé, cylindrique, arrondi à la partie postérieure et se rétrécissant plus ou moins brusquement en avant en formant un cou de longueur variable, tronqué horizontalement à l'extrémité antérieure. Ce dernier est plus contractile. Pendant la contraction se forment des plis annulaires. Cils du corps longs, fins, serrés, disposés en rangées longitudinales sur tout le corps. Bouche ronde suivie d'un pharynx dépourvu ou non de bâtonnets. Cils plus longs et plus serrés dans le voisinage de la bouche. Anus postérieur. Vacuole contractile unique à l'extrémité postérieure. Macronucleus formé d'une seule masse ovale ou réniforme. Mouvements réguliers, plutôt lents, accompagnés de rotations. Fréquents changements de direction. Nourriture : Infusoires, globules graisseux, etc.

Lagynus elegans Englm.
(Pl. I, fig. 10.)

Car. sp. — Taille grande. Dimensions : longueur 140 μ, largeur 25 μ.

Corps très allongé. Cou assez long, muni le plus souvent de ses plis annulaires. Bouche ronde, pharynx court, conique, entouré de bâtonnets. Vésicule contractile très grande



munie de canaux bien visibles, courant le long des bords longitudinaux. Macronucleus ellipsoïde, micronucleus adjacent, très petit.

Habitat. — Etangs de : Lignon (20 mai 1897), Tour Balessert (3 juin 1897), Rouelbeau (25 mars 1898). Espèce rare.

Genre Trachellophyllum Cl. et L.

Car. gen. — Corps très allongé, aplati. Partie antérieure étirée en forme de cou dont l'extrémité est pointue ou tronquée. La largeur maximum se trouve dans la partie moyenne du corps. La partie postérieure est rétrécie, terminée en pointe ou arrondie. Cils du corps différents de longueur et d'aspect selon les espèces, disposés en rangées longitudinales. Quelquefois des soies tactiles courtes et raides sur un des bords latéraux. Bouche à l'extrémité antérieure suivie d'un pharynx plus ou moins long, muni de trichites ou de petites baguettes. Cils plus longs dans le voisinage de la bouche. Anus postérieur. Vésicule contractile unique, postérieure également. Pore excréteur près de l'anus. Macronucleus formé de deux masses ovales, centrales, munies de micronucleus. Mouvements lents, se faisant par glissements; corps très flexible et contractile. Fréquents changements de côté. Nourriture : Infusoires, débris animaux.

Habitat. — Entre les débris végétaux, à la surface des feuilles; ne craint pas la putréfaction.

Trachellophyllum apiculatum Perty.

(Pl. I, fig. 11.)

Car. sp. — Taille grande. Dimensions : longueur 150 μ, largeur max. 16 μ-20 μ.

Corps lancéolé, très aplati. Partie postérieure le plus souvent pointue. Cou très long et mince. Partie antérieure pointue terminée en un cône (cône buccal). Cils du corps longs, rares, soyeux, disposés en rangées longitudinales. Sur l'un des bords, une rangée de soies tactiles courtes, immobiles, épaisses. Bouche petite. Pharynx court muni de trichites. Parfois des faisceaux de trichites disséminés dans le plasma.

Habitat. — Etangs de : Lalubin (février 1897), Pinchat (19 octobre 1897), Pregny (mars 1898). Espèce trouvée en nombre très restreint d'individus.

Trachellophyllum pusillum Cl. et L.
(Pl. I, fig. 12.)

Car. sp. — Taille petite. Dimensions : longueur 50 μ, largeur 15 μ.

Corps moins élancé, moins aplati que chez l'espèce précédente. Partie antérieure tronquée en avant, partie postérieure arrondie. Cou beaucoup plus court et plus large que chez *Tr. apiculatum*. Cils du corps longs, pas très serrés, distribués en lignes longitudinales sur tout le corps. Pas de soies tactiles. Bouche en fente, suivie d'un pharynx entouré de petites baguettes longues mais peu nombreuses.

Habitat. — Etangs de : Plan-les-Ouates (octobre 1897), Veyrier, route (novembre 1898). Espèce rare.

GENRE LACRYMARIA Ehrb.

Car. gen. — Corps de forme variable. A l'extrémité antérieure, une petite partie surélevée, conique, tronquée en avant, et séparée du corps par un sillon plus ou moins évident. Cils du corps fins, serrés, courts, disposés en rangées longitudinales ou spiralées. Près de la bouche, des cils plus longs et plus forts, disposés en couronnes. Bouche petite, ronde, suivie d'un pharynx tubulaire court, conique, non muni de baguettes. Anus postérieur ou tout près de l'extrémité. Vacuoles contractiles de nombre variable. Macronucleus de forme différente selon les espèces. Micronucleus adjacent au macronucleus. Mouvements extrêmement rapides, ininterrompus. Cou très contractile, rotations fréquentes. Nourriture : petits Infusoires.

Habitat. — Entre les débris, dans la vase ou à la surface parmi les végétaux décomposés. Ne craint pas la putréfaction.

Lacrymaria olor. (O.-F. Müll.).
(Pl. I, fig. 13.)

Car. sp. — Taille moyenne ou grande. Dimensions : longueur 100 μ-400 μ, selon l'état d'extension du cou, largeur variable. Corps divisé en deux parties, l'une élargie, cylindrique, terminé en pointe plus ou moins aiguë en arrière ou simplement arrondie ; l'autre très longue et étroite, un peu aplatie, constituant le cou extrêmement contractile. Cône buccal bien développé. Bouche petite, pharynx peu développé. Une couronne de grands cils autour du cône buccal. Pas de sillon séparant la tête du cou. Cils en rangées spiralées.



Deux vacuoles contractiles, l'une à la limite entre la partie large et le cou, l'autre près de la partie postérieure. Macronucleus en deux masses arrondies réunies entre elles. Micronucleus dans l'enfoncement du macronucleus.

Habitat. — Espèce très commune, trouvée dans les différents mois de l'année dans 23 étangs différents, notamment à Pinchat (janvier, février, mai, juin, octobre 1897, janvier et mai 1898).

Lacrymaria coronata Cl. et L., var. *aqua-dulcis* Roux.
(Pl. I, fig. 14.)

Car. var. — Taille moyenne. Dimensions : longueur 70 μ-90 μ, largeur 20 μ-25 μ. Les deux parties, corps et cou, sont bien distinctes. Corps cylindrique, allongé, rétréci quelque peu et arrondi en arrière, rétréci en avant, formant un cou très court. Pas de sillon. Cône buccal peu apparent. Bouche petite avec pharynx non armé de baguettes. Trois couronnes de cils plus forts autour de la bouche. Cils du corps fins, en rangées presque longitudinales. Une seule vésicule contractile placée à l'extrémité postérieure, de grandeur variable, possédant parfois deux canaux différents.

Macronucleus en forme de bande arquée, placée plus ou moins obliquement dans la partie moyenne du corps. Corps souvent rempli de corpuscules gris ou noirs. Mouvements rapides, cou peu contractile.

Habitat. — Espèce assez commune, trouvée à Bel-Air (Chêne), Petite-Grave (Cartigny), Morillon, Veyrier (route d'Etrembières), automne 1898.

GENRE PRORODON Ehrbg.

Car. gen. — Corps de forme variable, généralement ellipsoïde. Pôle antérieur parfois tronqué; le plus souvent les deux pôles uniformément arrondis. Cils du corps fins, serrés, courts, en rangées longitudinales, parfois un peu plus longs postérieurement. Bouche polaire, en forme de fente, souvent légèrement déplacée; ses bords sont garnis de cils extrêmement fins et serrés. Le plus souvent le pharynx existe; il peut posséder des trichites ou un appareil en baguettes, solide, mieux développé que chez *Holophrya*. Quelquefois des trichocystes. Macronucleus différent selon les espèces. Mouvements réguliers, assez rapides, avec rotations. Nourriture : algues monocellulaires et globules graisseux.



Prorodon niveus Ehrbg.
(Pl. I, fig. 15.)

Car. sp. — Taille très grande. Dimensions : longueur 300 μ-450 μ, largeur 120 μ-200 μ.

Corps ellipsoïde, arrondi en arrière, mais tronqué obliquement en avant, un peu aplati sur les bords. Bouche en forme de fente occupant toute la partie antérieure tronquée. Appareil de trichites bien développé, conique. Trichites longues, arquées, très fines. Pharynx absent (très aplati, Schew.). Vacuole contractile unique, située à la partie postérieure, entourée de vésicules secondaires. Macronucleus en ruban, central.

Habitat. — Surface de l'eau stagnante pure, entre les plantes et feuilles. Etangs de : Lalubin (22 février 1897, 13 février 1898), Pinchat (janvier 1897), Vieusseux (novembre 1897), Crevin (7 décembre 1897), Ile de Calvin (septembre 1898).

Prorodon teres Ehrbg.
(Pl. I, fig. 16.)

Car. sp. — Taille moyenne ou grande. Dimensions : longueur 80 μ-200 μ, largeur 50 μ-140 μ.

Corps de forme ellipsoïde, régulier. Bouche polaire ou subpolaire. Pharynx tubulaire, long, légèrement conique, possédant un appareil de baguettes solide, et bien développé. Une seule vacuole contractile postérieure avec vésicules secondaires. Macronucleus relativement petit, ellipsoïde, subcentral. Micronucleus adjacent. Gros bols alimentaires (algues, etc.).

Habitat. — Pinchat (janvier 1897), Lalubin (février 1897), Vieusseux (mars et novembre 1897), Saconnex (2 juin 1898), Ariana, Ile de Calvin (septembre 1898), Château de Vernier (30 septembre 1898).

Prorodon fartcus Cl. et L.
(Pl. I, fig. 17.)

Car. sp. — Taille grande. Dimensions : 150 μ longueur, 75 μ largeur.

Corps de forme ellipsoïde, régulièrement arrondi aux deux pôles. Bouche subpolaire. Pharynx tubulaire très long, cylindrique, entouré d'un appareil de fins bâton-



nets, bien développés. Une seule vacuole contractile postérieure avec vésicules secondaires. Macronucleus en ruban placé longitudinalement.

Habitat. — Lalubin (février 1897), Lignon (mai 1897), Tour Balessert (juin 1897), Salève (avril 1898), Pinchat (juin 1898). Espèce plutôt rare.

GENRE CHÆNIA Quenn.

Car. gen. — Corps très allongé, vermiforme, cylindrique, rétréci et arrondi parfois postérieurement, rétréci également quelque peu en avant. Cils du corps fins, disposés en rangées longitudinales spiralées. Bouche en fente, pharynx pouvant manquer. Parfois des cils plus longs près de la bouche. Vacuoles contractiles variables quant au nombre et à la position. Macronucleus différent de forme selon les espèces. Mouvements rapides accompagnés de rotations. Nourriture : Infusoires.

Habitat. — Eau contenant des végétaux décomposés.

Chænia crassa Mask.

(Pl. I, fig. 18.)

Car. sp. — Taille très grande. Dimensions : longueur 600 μ, largeur 75 μ.

Corps fusiforme, élargi au milieu. Un pharynx court et tubulaire, sans appareil de bâtonnets. Vésicules contractiles au nombre de dix à douze en une rangée longitudinale. Macronucleus en nombreux fragments arrondis, dans la partie moyenne.

Habitat. — Etang de Vieusseux (26 février 1898). Espèce très rare.

Je n'ai malheureusement trouvé qu'un seul exemplaire de *Chænia crassa.*

J'ai pu reconnaître les caractères spécifiques, mais j'ai dû compléter mes croquis d'après SCHEWIAKOFF.

2me FAMILLE. *COLEPINA* Ehrbg.

Car. — Corps couvert le plus souvent d'une cuirasse particulière, cils uniformément disposés en rangées longitudinales; autour de la bouche, des cils plus forts ou des membranelles.

Cette famille comprend trois genres dont un a des représentants dans la faune locale.



GENRE COLEPS Nitzsch.

Car. gen. — Corps recouvert d'une cuirasse constituée par des lames allongées. Corps en forme de tonneau, régulièrement cylindrique ou aplati quelque peu d'un côté. A l'extrémité antérieure, une couronne de cils plus forts et plus serrés. La cuirasse présente toujours des crochets à la partie postérieure, quelquefois en avant. Bouche en fente, assez grande, suivie d'un pharynx bien développé, conique, muni d'un appareil en baguettes. Anus terminal, postérieur. Vésicule contractile unique latéro-terminale. Macronucleus ovoïde, central. Micronucleus adjacent. Mouvements rapides, ininterrompus. Fréquentes rotations et changements de direction. Nourriture : Infusoires et globules graisseux. Très avides et carnassiers.

Habitat. — Au fond et à la surface, ne craint pas la putréfaction.

Coleps hirtus O.-F. Müll.
(Pl. I, fig. 19.)

Car. sp. — Taille petite. Dimensions : longueur 38 μ-46 μ, largeur 18 μ-30 μ.

Corps ovoïde, tronqué en avant, un peu arrondi en arrière. A la partie postérieure, trois crochets assez bien développés, aucun en avant. Division transversale.

Habitat. — Espèce très commune, se trouvant aux époques les plus différentes de l'année et se multipliant très rapidement ; trouvé dans 34 étangs et en nombre souvent considérable.

Coleps uncinatus Cl. et L.
(Pl. I, fig. 20.)

Car. sp. — Taille petite. Dimensions : longueur 60 μ-70 μ, largeur 28 μ-33 μ.

Corps ellipsoïde, aplati d'un côté. Partie postérieure présentant quatre crochets. Partie antérieure en possédant deux placés l'un près de l'autre.

Habitat. — Dans la vase ; plus rare que le précédent.

Trouvé à Lalubin (septembre 1898), Bel-Air (octobre 1898), Crevin (mai 1898).



3me FAMILLE. *CYCLODNNA* Stein.

Car. — Dans le voisinage de la partie antérieure du corps, une ou plusieurs couronnes de membranelles longues, soyeuses et fortes, se divisant fréquemment en cils séparés.

Cette famille comprend quatre genres qui sont tous représentés dans notre faune.

GENRE DYNOPHRYA Bütschli.

Car. gen. — Corps pyriforme, élargi dans la partie moyenne, rétréci et terminé en pointe en arrière; rétréci en cône en avant. Extrémité antérieure légèrement tronquée. Cils relativement longs, soyeux, rares, disposés en rangées longitudinales. Une seule couronne de grandes membranelles. La partie du corps comprise entre cette couronne et la bouche (cône buccal) est dépourvue de cils. Bouche ronde au sommet du cône. Pharynx court, tubulaire, conique, muni d'un appareil en baguettes. Macronucleus central, sphéroïdal. Micronucleus adjacent. Vésicule contractile unique et anus, à la base de la pointe postérieure. Division transversale. Mouvements rapides avec rotations.

Habitat. — Eau stagnante, ne craint pas la putréfaction.

Dynophrya Lieberkühni Bütschli.
(Pl. I, fig. 21.)

Car. sp. — Taille petite ou moyenne. Dimensions : longueur 60 μ-90 μ, largeur 30 μ-40 μ. Caractères du genre.

Habitat. — Petit-Saconnex (13 mai 1897), Jardin botanique (octobre 1898).

Dans l'eau de cette dernière pêche, les *Dinophrya* trouvées présentaient les mêmes traits d'organisation que la forme type; la forme du corps seule présentait quelques différences qui ne m'ont pas paru assez importantes pour séparer cette forme de l'espèce créée par BÜTSCHLI. L'habitat n'est pas celui que préfère *Dinophrya Lieberkühni,* qui se plaît dans les eaux pures; SCHEWIAKOFF dit qu'elle disparaît assez rapidement des eaux putréfiées.

Celle-ci, au contraire, s'est abondamment multipliée, précisément au moment où l'eau contenait le plus de matières décomposées. Les dimensions sont à peu près les mêmes. La



forme du corps est un peu différente. Le cône antérieur est remplacé par une partie arrondie. L'extrémité postérieure présente une pointe bien nette, toujours incolore, tandis que le corps entier est bourré de corpuscules noirs et gris qui rendent l'animal complètement opaque. Le macronucleus est sphérique. Les autres traits d'organisation sont semblables à ce qui existe normalement. L'animal se multiplie par division transversale qui a lieu très rapidement par étranglement de la partie moyenne. La conjugaison que j'ai également observée commence par l'accolement des deux parties antérieures.

Cette forme diffère de *Dynophrya cylindrica* décrite par RIMSKY-KORSAKOW (88), par la forme de son macronucleus.

GENRE DIDINIUM St.

Car. gen. — Corps en forme de dé à coudre, ou de cloche, dont la partie la plus large se trouve en avant; il est arrondi en arrière, tronqué en avant et étiré au milieu de la partie antérieure en un cône buccal étroit, plus ou moins proéminent. Corps dépourvu de cils. Une ou deux couronnes de cils forts et très longs, placés par groupes et formant des sortes de membranelles. Bouche au sommet du cône buccal, suivie d'un appareil de trichites plus ou moins irrégulièrement placées. Anus terminal. Vacuole contractile près de l'extrémité postérieure. Macronucleus en fer à cheval, central, avec un micronucleus. Nourriture : Infusoires. Mouvements rapides, ininterrompus. Division transversale.

Didinium Balbianii Bütschli.

(Pl. II, fig. 1.)

Car. sp. — Taille petite ou moyenne. Dimensions : longueur 60 μ-80 μ, largeur 35 μ-45 μ.

Cône buccal bien développé. Une seule couronne de grands cils, au bord de la partie antérieure tronquée. Espèce rare.

Habitat. — Surface de l'eau stagnante claire. Etangs de Bel-Air (octobre 1896); Petit-Lancy (février 1898), Jardin botanique (février 1898).

GENRE MESODINIUM St.

Car. gen. — Corps ovoïde ou pyriforme, partagé par un sillon circulaire en deux parties généralement inégales. La moitié postérieure, la plus grande est sphérique et la

partie antérieure conique est tronquée quelque peu en avant. Dans le sillon, une ou plusieurs couronnes de grands cils groupés en membranelles; le reste du corps dépourvu de cils. Bouche au sommet de la partie antérieure, entourée parfois de petits tentacules. Pharynx tubuleux, conique, plus ou moins long, entouré de bâtonnets. Anus postérieur. Près de lui la vésicule contractile, unique. Macronucleus de forme différente, selon les espèces. Mouvements irréguliers, rapides. Nourriture : débris végétaux et animaux. Division transversale.

Mesodinium acarus St.

(Pl. II, fig. 2.)

Car. sp. — Taille très petite. Dimension : longueur 30 μ-40 μ.

Pas de tentacules autour de la bouche. Sillon circulaire pourvu d'une seule couronne de membranelles. Macronucleus sphérique ou ovoïde.

Habitat. — A la surface, entre les plantes et débris. Espèce plutôt rare. Etang de : Etrembières (février et mai 1897).

GENRE ASKENASIA Blochm.

Car. gen. — Corps de forme globulaire, séparé par une légère inflexion antérieure, en une partie postérieure plus grande, presque sphérique, et une antérieure plus petite, rétrécie en avant en cône tronqué. A la base du cône buccal, une couronne de cils placés en groupes, simulant des membranelles par leurs points d'insertions rapprochés, en lignes longitudinales. Quand l'animal est vu d'en haut, ces membranelles, par leurs vibrations, forment une rosace à sept dents. Derrière cette couronne antérieure se trouve une seconde ceinture ciliée dans la partie large, suivant immédiatement l'inflexion. Cette ceinture est composée de membranelles bien développées, constituées de cils coalescents, elles sont plus ou moins déjetées en arrière. Entre elles, des soies fines, assez nombreuses, semblables à celles d'*Halteria*. Bouche au sommet du cône buccal, pharynx mal accusé, appareil de trichites placées plus ou moins régulièrement. Mouvements caractéristiques : bonds prodigieux et arrêts subits, souvent aussi rotations avec fréquents changements de direction. Division transversale ; on voit naître une seconde couronne de cils et de membranelles.

Askenasia elegans Blochm.

(Pl. I, fig. 22.)

Car. sp. — Taille petite. Dimension : 45 μ-50 μ.

Corps grisâtre, nombreux corpuscules réfringents. Macronucleus ovale dans la partie élargie, avec un petit micronucleus. Vacuole contractile unique dans la partie élargie du corps.

Habitat. — Eau limpide, à la surface de la vase, sur des feuilles submergées; craint la putréfaction. Etang de : Veyrier (route d'Etrembières), novembre 1898.

b. Pleurostomata.

Ce groupe contient quatre familles qui toutes ont des représentants dans notre faune : *Amphileptina, Loxodina, Trachelina, Nassulina.*

Nous avons indiqué dans notre premier travail (91), pour quelles raisons nous établissons pour le genre *Loxodes* une famille spéciale, distincte de celle des *Amphileptina.*

1re FAMILLE. *AMPHILEPTINA* Bütschli.

Car. — Corps plus ou moins aplati latéralement; présentant deux faces latérales larges et deux arêtes ou bords, dont l'un, bord ventral, porte dans sa partie antérieure la fente buccale. Cils répandus sur tout le corps ou sur une seule face latérale. Cette famille comprend trois genres qui sont tous représentés dans notre faune.

GENRE AMPHILEPTUS Ehrbg.

Car. gen. — Corps allongé, très peu aplati, seulement dans la partie antérieure. Partie postérieure rétrécie et terminée plus ou moins en pointe, partie moyenne la plus large. Partie antérieure rétrécie et aplatie, parfois tronquée obliquement. Tout le corps est recouvert de cils fins et serrés disposés en rangées longitudinales. Quelquefois des cils un peu plus forts le long de la fente buccale. Bouche en fente, occupant la partie antérieure du bord ventral. Pas de pharynx. Anus postérieur. Quelquefois des trichocystes. Vacuoles contractiles et macronucleus variables. Mouvements plutôt lents, accompagnés de rotations autour de l'axe longitudinal. Nourriture : Infusoires, débris animaux. Division transversale.



Amphileptus Claparedei St.

(Pl. I, fig. 23.)

Car. sp. — Taille grande. Dimensions : longueur 120 μ-150 μ; largeur 32 μ-37 μ.

Partie antérieure assez fortement rétrécie et tronquée obliquement. Vacuoles contractiles nombreuses, disséminées dans le plasma. Pas de trichocystes. Macronucleus en deux masses centrales sphériques, placées l'une au-dessus de l'autre.

Habitat. — Se multiplie abondamment dans les eaux putréfiées. Espèce commune. Etangs de : Jardin botanique (octobre 1895, février, mars, octobre 1897), Bel-Air (31 octobre 1896, 12 juin 1897), Crête (novembre 1896), Pinchat (décembre 1896), Salève (février et avril 1897), Etrembières (mai 1897), Crevin (décembre 1897), Saint-Georges (avril 1898), Morillon, Ile de Calvin (août et septembre 1898), Petite-Grave et Montchoisy (octobre et novembre 1898).

Amphileptus carchesi St.

(Pl. I, fig. 24.)

Car. sp. — Taille grande. Dimensions : longueur 160 μ; largeur maximum 33 μ.

Forme du corps plus élancée que chez l'espèce précédente. Partie antérieure moins brusquement rétrécie, recourbée à son extrémité. Vacuoles contractiles nombreuses, le plus souvent une vacuole plus grande près de l'extrémité postérieure. Trichocystes présents formant un groupe de dix à douze à l'extrémité antérieure, les autres disséminés dans le corps. Macronucleus en deux masses centrales, ellipsoïdes, avec micronucleus.

Habitat. — Eau stagnante limpide; plus rare que le précédent. Etangs de : Vieusseux et Crevin (novembre et décembre 1897), Florissant (juillet 1897), Plan-les-Ouates (octobre 1897), Saint-Julien (novembre 1897).

Genre Lionotus Wrzesn.

Car. gen. — Corps allongé, lancéolé, assez fortement aplati latéralement, surtout dans la partie antérieure. Le plus souvent, il est courbé en S. La partie antérieure étirée en un cou de longueur et de contractilité variables. L'un des côtés latéraux aplati, l'autre bombé plus ou moins, selon l'état de réplétion. Partie postérieure étalée en une partie



acuminée, plate, de longueur très variable. Cils couvrant la face latérale droite et aplatie du corps, disposés en rangées longitudinales; le reste du corps nu. Souvent des sillons longitudinaux sur la face non ciliée. Bouche en fente plus ou moins longue, sur la partie antérieure du bord ventral. Pas de pharynx. Le long du bord droit du sillon buccal, un rang de trichocystes, le plus souvent. Le long du bord gauche de ce sillon, une rangée de cils plus forts. Parfois des trichocystes disséminés dans le corps. Vacuoles contractiles et macronucleus variables. Anus postérieur, terminal ou à la base de la partie caudale. Corps flexible, contractile, souvent transparent. Mouvements plutôt lents, glissements sur la face ciliée, mouvements spéciaux du cou. Nourriture: globules graisseux, diatomées, etc. Division transversale. Conjugaison commençant par l'accolement des cous (sillon buccal).

Habitat. — Eau stagnante pure ou putréfiée.

Lionotus fasciola Ehrbg.

(Pl. II, fig. 3.)

Car. sp. — Taille assez grande. Dimensions: longueur 80 μ-100 μ, largeur 20 μ-25 μ. Partie antérieure formant un cou aplati en lame de sabre, peu distincte du reste du corps, recourbée vers l'arête dorsale. Cils particuliers du sillon buccal bien visibles. Trichocystes le long du sillon buccal et du bord ventral. Anus postérieur. Une seule vacuole contractile à la base de la partie postérieure arrondie. Macronucleus en deux masses ovales, reliées entre elles. Micronucleus sphérique. Mouvements accompagnés de fréquents changements de face.

Habitat. — Espèce très commune, ne craint pas l'eau putréfiée. Se tient au fond ou à la surface de l'eau, entre les algues, débris, vase, etc. Trouvé à toutes les époques de l'année dans 44 pêches différentes faites dans 26 étangs, notamment: Jardin botanique, Etrembières, Pinchat, Lancy, Rouelbeau.

En mars et octobre, ils se sont particulièrement abondamment multipliés.

Lionotus lamella Ehrbg.

(Pl. II, fig. 4.)

Car. sp. — Taille petite ou moyenne. Dimensions: longueur 60 μ-90 μ, largeur 12 μ-15 μ. Cou peu prononcé, un peu recourbé sur le côté dorsal, partie postérieure arrondie. Le cou est encore moins distinct que chez l'espèce précédente. Cils du sillon buccal peu évidents.



Pas de trichocystes. Une seule vésicule contractile postéro-terminale. Macronucleus formé de deux masses ovoïdes réunies entre elles. Corps hyalin.

Habitat. — Espèce très commune trouvée dans 30 pêches faites dans 18 étangs différents, notamment : Jardin botanique, Etrembières, Rouelbeau, Lalubin. Cette espèce s'est présentée dans les différents mois, surtout au printemps et en automne.

Lionotus anser Ehrbg.

(Pl. II, fig. 5.)

Car. sp. — Taille très grande. Dimensions : longueur 400μ-1000μ, selon l'extension du cou, largeur variable.

Corps très élancé, rétréci en avant en un cou très long, étroit, aplati, un peu élargi à l'extrémité antérieure. Cou très flexible et contractile. Partie postérieure acuminée. Cils du sillon buccal bien distincts. Trichocystes sur le bord ventral. Une vacuole contractile postéro-terminale, en avant de la queue. Macronucleus en deux masses sphériques accolées. Bords du corps hyalins, ainsi que la queue et le cou.

Habitat. — Eau stagnante limpide, sur les feuilles. Moins fréquent que les précédents. Etangs de : Pinchat (janvier 1897), Petit-Lancy (février 1897), Lalubin (février 1897), Campagne Held, Chêne (janvier 1898), Plan-les-Ouates (mars 1898), Jardin botanique (octobre 1898), Lignon (mai 1897).

Lionotus vesiculosus Stokes.

(Pl. II, fig. 6.)

Car. sp. — Taille très grande. Dimensions maxima à l'état d'extension : longueur 580μ, largeur 30μ.

Corps très allongé, linéaire, vingt fois plus long que large quand il est étalé. Cou mince, très long, non élargi à son extrémité, très contractile. Queue bien développée, très effilée. Cils du sillon buccal peu visibles. Cils du corps fins et serrés. Anus postérieur, à la base de la queue. Vésicules contractiles très nombreuses répandues dans tout le corps, l'une d'elles plus grande, près de la partie postérieure, les autres très petites. Trichocystes assez longs, dispersés dans tout le corps, surtout dans sa partie antérieure. Corps hyalin. Macronucleus formé de deux masses ovales, centrales. Micronucleus adjacents. Mouvements assez rapides.



Habitat. — Espèce rare; se tient au fond, glisse sur les feuilles. Etang de: Veyrier, route d'Etrembières (novembre 1898).

Lionotus diaphanus Wrzesn.

(Pl. II, fig. 7.)

Car. sp. — Taille très grande. Dimensions: longueur 300 μ, largeur 57 μ.

Cou assez large et aplati, pas très long, courbé du côté dorsal. Partie postérieure acuminée, arquée du côté ventral. Cils du sillon buccal distincts. Trichocystes disséminés dans tout le corps. Six vésicules contractiles en une rangée sur le bord ventral. Macronucleus formé de deux masses arrondies, placées l'une au-dessus de l'autre. Espèce rare.

Habitat. — Etang de : Florissant, Campagne Romieux (24 mars 1898).

GENRE LOXOPHYLLUM Duj.

Car. gen. — Corps fortement comprimé latéralement, foliacé, le plus souvent pointu en avant, élargi et acuminé en arrière. Partie antérieure recourbée du côté dorsal. Cils fins et serrés disposés en séries longitudinales sur la face latérale droite du corps. La face gauche nue, quelque peu bombée. Bouche en fente, à la partie antérieure du bord ventral. Parfois des cils plus forts, le long de la fente. Pas de pharynx ; des trichocystes. Corps flexible et contractile, le plus souvent à contours hyalins. Anus subterminal. Vacuoles contractiles de nombre et de position variables. Macronucleus de forme différente selon les espèces. Mouvements assez lents, glissements sur la face ciliée. Nourriture : débris animaux. Division transversale.

Loxophyllum meleagris O.-F. Müll.

(Pl. II, fig. 8.)

Car. sp. — Taille très grande. Dimensions: longueur 300 μ, largeur 100 μ.

Corps rétréci en avant. Bord dorsal souvent crénelé et pourvu dans les crénelures de groupes de trichocystes. Ces derniers régulièrement distribués sur tout le bord ventral. Cils partout égaux. Couche hyaline périphérique bien marquée. Vésicule contractile unique, postérieure, près du bord dorsal. Canal afférent suivant le bord dorsal et présentant sur son parcours des renflements. Macronucleus en chapelet ou en petites masses ovales séparées.



Habitat. — Eau stagnante limpide, sur les feuilles, dans les débris; craint la putréfaction. Etangs de: Etrembières (décembre 1896, mars 1897, mars 1898, mai 1898), Lalubin (février et mars 1897), Vieusseux (mars et novembre 1897), Campagne Held, Chêne (5 janvier 1898), Pregny (10 mars 1898), Rouelbeau (15 septembre 1898), Jardin botanique (mars, février, avril 1897, mars 1898), Bel-Air (11 mars 1898).

Cette espèce s'est présentée dans ces différents étangs, surtout dans les mois d'hiver, de printemps et d'automne. C'est en octobre et en décembre que j'en ai trouvé le plus grand nombre d'exemplaires.

2me FAMILLE. *LOXODINA* (Bütschli). Roux emend.

Car. — Corps allongé, plus ou moins fortement aplati dorso-ventralement. Partie antérieure terminée en une sorte de cou ou bec tourné à gauche. Partie postérieure rétrécie et arrondie. Cils du corps assez longs, distribués en rangées longitudinales espacées; ils existent seulement sur la face ventrale. Le bord gauche et le bord droit portent des soies tactiles courtes, immobiles, plus nombreuses en avant. Bouche sur la face ventrale, près du bord antérieur gauche, au fond d'une gouttière péristomienne de structure particulière.

Cette famille ne comprend que le genre *Loxodes,* très répandu dans les eaux douces.

GENRE LOXODES Ehrbg.

Car. gen. — Corps aplati dorso-ventralement, surtout dans la partie antérieure, faces ventrale et dorsale plus ou moins convexes, selon l'état de réplétion. Protoplasma de structure particulière, à mailles très larges. Gouttière péristomienne assez longue, dans la partie antérieure gauche de la face ventrale. Pharynx tubulaire. Pas de vésicule contractile (?). Macronucleus décrit de différentes formes. Le long du bord droit, des vésicules particulières (vésicules de Müller) contenant probablement des matières à excréter. Mouvements assez rapides. Nourriture: Diatomées, Flagellés. Division transversale. Corps incolore, jaunâtre ou brun.

Habitat. — Eau limpide, se tient dans les débris de la vase.



Loxodes rostrum O.-F. Müll.

(Pl. II, fig. 9.)

Car. sp. — Taille grande ou très grande. Longueur 250μ-580μ. Péristome élargi au milieu et rétréci aux deux extrémités. Son bord droit relevé en lamelle est plus haut que le bord gauche. Au-dessous du bord lamellaire droit, dans la partie la plus profonde de la rigole, un rang de cils très fins, courts, serrés, allant jusqu'à la bouche. Pas d'autres cils particuliers le long des bords, pas de membrane ondulante. Pharynx court. Bords latéraux portant des soies raides, nombreuses surtout sur le bord antérieur gauche, près du bec. Pas de vacuole contractile. Vésicules de Müller en nombre variable, renfermant de six à dix granules distincts. Macronucleus formé de nombreux corpuscules arrondis, accompagnés de petits micronucleus. Petits exemplaires incolores, les autres jaunâtres, les très gros pigmentés de brun. Quelquefois Zoochlorelles. Très commun.

Habitat. — Trouvé dans 33 pêches faites aux différentes époques de l'année, dans 20 étangs différents, notamment : Bel-Air (Chêne, octobre 1896, mars et juin 1897, mars et juin 1898, septembre 1899), Vieusseux (mars et novembre 1897), Petit-Lancy (février 1897, février 1898), Pinchat (janvier, février et octobre 1897, janvier 1898), Lalubin (février, mars, septembre 1897), Chambésy (juin 1897), Lignon (mai 1898).

Cette espèce s'est présentée en grand nombre d'exemplaires dans les étangs qui contenaient des végétaux vivants (*Myriophyllum*, etc.). Elle s'est abondamment multipliée surtout en février, août et octobre.

3me Famille. *TRACHELINA* Ehrbg. St.

Car. — Corps couvert uniformément de cils. Extrémité antérieure étirée en trompe à la base de laquelle se trouve la bouche, ronde et suivie d'un pharynx armé de bâtonnets. Cils spéciaux sur le bord ventral de la trompe.

Cette famille comprend deux genres qui sont représentés chez nous.



GENRE TRACHELIUS Schrank.

Car. gen. — Corps pyriforme, ellipsoïde ou sphérique, arrondi uniformément, jusqu'à la partie postérieure. En avant, étalé en une trompe étroite, plus ou moins longue, inclinée sur la face dorsale. Face ventrale aplatie, parfois une dépression dans la partie moyenne. Bouche sur cette face, à la base de la trompe. Une rangée de cils forts part de l'extrémité de la trompe, entoure la bouche et remonte à l'extrémité antérieure. Pharynx assez long, conique, muni de bâtonnets. Anus postérieur, ventral. Beaucoup de vacuoles contractiles. Macronucleus central ovoïde. Micronucleus adjacent. Quelquefois deux macronucleus ellipsoïdes réunis. Corps flexible, trompe mobile. Protoplasma figurant des mailles très larges. Mouvements assez rapides avec rotations autour de l'axe longitudinal. Nourriture : diatomées, algues, Infusoires. Division transversale.

Trachelius ovum Ehrbg.

(Pl. II, fig. 10.)

Car. sp. — Taille très grande. Dimensions : longueur 300 μ-600 μ.

Caractères du genre. Corps grisâtre. Espèce rare.

Habitat. — Eau limpide. Etangs de : Bel-Air (octobre 1896), Petit-Saconnex (février 1898), Bel-Air (11 mars 1897).

GENRE DILEPTUS Duj.

Car. gen. — Corps allongé, cylindrique, rétréci en avant en une trompe aplatie, arquée dorso-ventralement. Extrémité postérieure acuminée. Corps couvert de cils fins. Bouche ronde, pharynx muni de baguettes. Un rang de cils sur l'arête ventrale de la trompe, comme chez *Trachelius.* Le long de cette même arête, un rang de longs et forts trichocystes. Anus postéro-ventral. Vacuoles contractiles nombreuses. Macronucleus en chapelet, en ruban ou en granules séparés. Mouvements lents ; souvent l'animal reste immobile et fait mouvoir sa trompe qui est excessivement flexible. Nourriture : Flagellés, etc.

Habitat. — A la surface. Ne craint pas la putréfaction.

Dileptus anser O.-F. Müll.

(Pl. II, fig. 11.)

Car. sp. — Taille très grande. Dimensions : longueur 400 μ-600 μ, largeur 50 μ-65 μ. Caractères du genre. Assez fréquent.

Habitat. — Etangs de : Jardin botanique (4 septembre 1897, 14 février 1898), Lalubin (22 février 1897), Vieusseux (6 novembre 1897, février 1898), Reculet (juin 1897), Salève (19 avril 1897), Jussy (avril 1898), Saconnex (juin 1898), Rouelbeau (septembre 1898), Bel-Air (mars 1897).

3me Famille. *NASSULINA* Bütschli.

Car. — Corps ovoïde ou ellipsoïde, pas de trompe. Corps couvert uniformément de cils. Bouche ronde, sur la face ventrale, dans la moitié antérieure.

Pharynx plus ou moins long, entouré de bâtonnets. Un rang adoral de cils plus longs et plus forts.

Cette famille ne comprend que le genre *Nassula.*

Genre Nassula Ehrbg.

Car. gen. — Forme variable. Corps souvent un peu aplati dorso-ventralement. Cils uniformes, courts, serrés, disposés en rangées longitudinales dont les unes entourent en partie l'orifice buccal et dont les autres s'arrêtent au-dessous. Rang de cils adoraux, le plus souvent bien marqué. Ce rang commence au bord de la bouche, se dirige obliquement à gauche en avant et se termine sur la face dorsale plus ou moins loin.

Bouche précédée parfois d'un vestibule. Pharynx dirigé vers la face dorsale, de forme et longueur différentes. Bâtonnets bien développés, reliés en un appareil solide, pouvant s'élargir beaucoup. Anus postéro-ventral. Vacuoles contractiles de nombre et position variables. Macronucleus formé d'une seule masse centrale. Mouvements réguliers, uniformes, accompagnés de fréquentes rotations autour de l'axe longitudinal. Corps flexible et élastique, de couleur variable. Nourriture : algues, diatomées, corpuscules graisseux. Division transversale.

Habitat. — Eau stagnante limpide, le plus souvent à la surface.



Nassula elegans Ehrbg.

(Pl. II, fig. 12.)

Car. sp. — Taille assez grande. Dimensions : longueur 100 μ-140 μ, largeur 60 μ-90 μ.

Corps ovoïde, plus large en arrière; arrondi régulièrement aux deux extrémités, faiblement comprimé dorso-ventralement. Partie antérieure un peu arquée à gauche. Sur le côté gauche antérieur une légère dépression. Cils courts, fins, rang adoral bien développé. Bouche suivie d'un pharynx assez long, renflé dans sa partie antérieure. Une couche de trichocystes sur tout le corps. Dans la partie moyenne une vacuole contractile entourée de vésicules secondaires. Macronucleus ovale, assez grand. Un micronucleus arrondi. Quelquefois une coque gélatineuse (Schew.). Couleur grisâtre, avec bols alimentaires diversement colorés. Des taches de pigment jaunâtre, près de la dépression antérieure.

Habitat. — Etangs de : La Mousse, Chêne (12 novembre 1896), Veyrier (février 1897), Saint-Julien (novembre 1897). Forme rare, solitaire.

Nassula rubens Perty.

(Pl. II, fig. 13.)

Car. sp. — Taille petite. Dimensions : longueur 70 μ, largeur 35 μ.

Corps ellipsoïde, régulièrement arrondi aux deux extrémités. Bouche dans le tiers antérieur du corps. Rang adoral particulier; les cils qui le composent sont longs, soyeux, disposés par groupes sur la face ventrale seulement. Cils du corps assez longs, plutôt rares, en rangées longitudinales. Sur la face ventrale les rangées placées à droite de la bouche se continuent en avant, en s'arquant parallèlement au bord antérieur. Les autres s'arrêtent au rang adoral ou au-dessous de la bouche. Bouche et pharynx bien développés. Trichocystes très gros sur tout le corps. Une seule vésicule contractile dans la partie moyenne. Macronucleus central, sphérique, avec un micronucleus adjacent. Corps coloré en rose plus ou moins intense. Vacuoles alimentaires brunes.

Habitat. — Etang de Pinchat (24 juin 1898), Florissant (juillet 1898). Espèce rare.



Nassula ornata Ehrbg.

(Pl. II, fig. 14.)

Car. sp. — Taille grande ou très grande. Dimensions : longueur 220μ - 260μ, largeur 160μ - 210μ.

Corps ellipsoïde, régulier, un peu aplati dorso-ventralement. Extrémités uniformément arrondies. Pas d'inflexion sur le côté gauche antérieur. Cils du corps fins, serrés. Rang adoral bien développé jusque sur le côté dorsal. Bouche dans le quart antérieur du corps. Pharynx cylindrique, légèrement recourbé, entouré de bâtonnets solides. Trichocystes très grands disséminés dans le plasma. Une vacuole contractile dans la partie moyenne. Macronucleus sphérique central, un ou plusieurs micronucleus. Couleur du corps jaunâtre clair, souvent taches de pigment brun, dans la partie antérieure gauche. Corps presque toujours bourré de bols alimentaires des couleurs les plus variées, dues aux matières ingérées (oscillariées, diatomées, globules graisseux, etc.) ; bols colorés en vert, bleu, jaune, brun, violet, etc., etc.

Habitat. — Eau limpide. Lalubin (mai 1897). Espèce rare. Solitaire.

Nassula aurea Ehrbg.

(Pl. II, fig. 15.)

Car. sp. — Taille moyenne ou grande. Dimensions : longueur 120μ-170μ, largeur 100μ-140μ.

Corps allongé, ellipsoïde, un peu aplati dorso-ventralement. Extrémité antérieure uniformément arrondie. Partie postérieure un peu rétrécie et terminée en pointe. Sur le côté gauche antérieur, une petite dépression. Cils du corps fins, plutôt courts ; rang adoral de cils forts, bien développé jusque sur le côté dorsal. Bouche dans le quart antérieur du corps, munie d'un vestibule plasmatique et d'un pharynx conique, avec renflement antérieur, peu marqué, possédant deux cols ou anneaux plasmatiques (Schew.). Bâtonnets forts, faiblement spiraliformes, formant un appareil plus étroit que chez *N. elegans*. Pas de trichocystes. Une vacuole contractile et macronucleus normaux. Coloration du corps jaune, plus intense que chez *N. ornata*. Souvent, près de la dépression antérieure, un amas

de pigment brun ou de petites vésicules bleu foncé. Bols alimentaires colorés en jaune, violet, bleu, vert, etc.

Habitat. — Etrembières (décembre 1896), Lalubin (février 1897), Vieusseux (mars 1897), Pinchat (mai 1897), Anières et Jussy (avril 1897), Bel-Air (mars et juin 1897). Espèce rare.

c) *Hypostomata.*

Ce groupe contient trois familles dont deux ont des représentants dans notre faune : *Chlamydodonta* et *Dysterina.*

1re Famille. *CHLAMYDODONTA* St.

Car. — Corps plus ou moins aplati dorso-ventralement. Les cils du corps ne recouvrent le plus souvent que la face ventrale qui porte la bouche dans sa partie antérieure.

Genre Chilodontopsis Blochm.

Car. gen. — Corps fortement comprimé dorso-ventralement, de forme ovale et arrondi uniformément aux deux extrémités. Partie antérieure quelque peu dirigée sur la gauche. Cils longs, plutôt rares, disposés en rangées longitudinales, couvrant tout le corps. Les rangées qui sont à droite de la bouche s'infléchissent à la partie antérieure, les autres s'arrêtent au-dessous de l'orifice buccal. Un rang adoral de cils plus forts, allant obliquement de la bouche à la partie antérieure du bord gauche. Bouche suivie d'un pharynx armé de bâtonnets. Mouvements plutôt lents se faisant par glissement sur les faces larges, avec rotations autour de l'axe longitudinal.

Habitat. — Eau stagnante limpide, entre les algues.

Chilodontopsis depressa Perty.

(Pl. II, fig. 18.)

Car. sp. — Taille petite ou moyenne. Dimensions: longueur 68 μ - 72 μ, largeur 30 μ. Caractères du genre. Vacuole contractile très grande, terminale. Macronucleus ellipsoïde avec un micronucleus adjacent. Corps le plus souvent hyalin.



Habitat. — Petit-Saconnex (mai 1897), Bel-Air (mars 1897), Jardin botanique (septembre 1897). Espèce rare.

GENRE CHILODON Ehrbg.

Car. gen. — Corps asymétrique, de forme variable. Aplati dorso-ventralement, surtout sur les bords et dans la partie antérieure. Face ventrale plane, parfois même concave, portant la bouche près du milieu. Pharynx bien développé, de forme variable. Face ventrale seule ciliée, ou entièrement ou par places. Les rangées de cils, longitudinales, se rencontrent en formant une ligne oblique, partant de la bouche et aboutissant à la partie antérieure gauche du corps. Les rangées situées à droite de la bouche suivent l'inflexion antérieure du corps, les autres s'arrêtent au-dessous ou à gauche de la bouche. Anus postérieur. Vésicules contractiles de nombre et position variables chez une même espèce. Macronucleus également variable, de structure particulière. Micronucleus adjacent. Mouvements réguliers, rapides, fréquents changements de face. Nourriture : algues, diatomées, débris organiques. Reproduction par division transversale.

Chilodon cucullulus O.-F. Müll.

(Pl. II, fig. 16.)

Car. sp. — Taille très variable : petite, moyenne ou grande. Dimensions : longueur 50μ-300μ, largeur 30μ-200μ.

Corps de forme ovoïde ; partie antérieure pointue, terminée en un bec bien développé, tourné à gauche. Partie postérieure uniformément arrondie, un peu plus étroite que la partie moyenne. Bord droit convexe, bord gauche concave antérieurement. Face ventrale aplatie, garnie de cils fins, assez longs, paraissant plus serrés sur la ligne oblique antérieure. Face dorsale faiblement bombée au milieu du corps. Bouche dans le tiers antérieur. Pharynx long, garni de bâtonnets forts et droits ; il est dirigé à droite, en arrière. Généralement 2-3 vacuoles contractiles, quelquefois davantage. Macronucleus ellipsoïde.

Habitat. — Trouvé dans 64 pêches faites dans 32 étangs différents et dans tous les mois de l'année, notamment : Etrembières (février, mars, mai, septembre 1897 et mars 1898), Pinchat (janvier, mai 1897, mars, mai 1898), etc. Espèce très commune, ne craint pas la



putréfaction. C'est une de celles qui s'adaptent le mieux aux divers milieux et qui résistent ainsi à des conditions d'existence défavorables pour d'autres Infusoires. On la trouve également en abondance dans les infusions de foin.

Chilodon dentatus Fouquet.

(Pl. II, fig. 17.)

Car. sp. — Taille très petite ou petite. Dimensions : longueur 40 μ-45 μ, largeur 20μ-22μ.

Corps ovoïde, rétréci antérieurement. Partie antérieure tournée vers la gauche ; pas de bec, mais les deux extrémités uniformément arrondies. Cils courts, serrés, disposés en rangées longitudinales rares. Bouche suivie d'un pharynx long, muni d'un appareil de bâtonnets, conique et enroulé en spirale à son extrémité distale. Deux vacuoles contractiles, l'une en avant, à droite de la bouche, l'autre dans la partie postérieure, du côté gauche. Macronucleus sphérique, ayant l'apparence d'une framboise. Micronucleus sphérique. Mouvements lents, glissements.

Habitat. — Infusoire assez commun, mais craignant la putréfaction. On le trouve le plus souvent à l'état de cadavre. Trouvé dans 22 pêches faites dans 11 étangs différents : Bel-Air (octobre 1896, 11 mars 1897), Etrembières (décembre 1896, février et mai 1897, octobre 1898, septembre 1899). Abondant surtout en hiver et au printemps. Se développe également dans les infusions, mais en disparaît très rapidement.

Genre Gastronauta Bütschli.

Genre de caractère un peu spécial, mais se rapprochant tout de même, par quelques traits d'organisation, de cette famille.

Car. gen. — Corps de forme ovale fortement aplati dorso-ventralement. Partie antérieure légèrement courbée sur la gauche. Cils du corps assez longs et fins, couvrant en rangées longitudinales toute la partie centrale de la face ventrale, laissant nus les bords latéraux. Les rangées médianes s'arrêtent derrière la bouche, les autres s'incurvent en avant. Rangées rares et espacées.

Bouche en forme de fente transversale, près de la partie moyenne du corps, recouverte par deux membranes ou valves assez fermes, lamelleuses.



Mouvements lents, glissements sur la face ventrale. Nourriture : débris organiques.

Habitat. — Eau stagnante limpide, dans les débris, sur les feuilles.

Gastronauta membranaceus Bütschli.

(Pl. II, fig. 21.)

Car. sp. — Taille petite. Dimensions : longueur 60 μ-70 μ, largeur 26 μ-32 μ. Caractères du genre. Corps hyalin. Deux vacuoles contractiles, l'une à gauche, derrière la bouche, l'autre à droite, près de l'extrémité postérieure.

Macronucleus ellipsoïde avec un nucléole central. Micronucleus adjacent.

Habitat. — Rouelbeau (25 mars 1898). Espèce très rare. Trouvé un seul exemplaire.

2me FAMILLE. *DYSTERINA* Cl. et L.

Car. — Cils ne couvrant le plus souvent qu'une partie de la face ventrale. A l'extrémité postérieure, un appendice épineux.

Cette famille comprend quatre genres, dont deux se sont présentés dans nos pêches.

GENRE TROCHILIA Duj.

Car. gen. — Corps ovale ou ovoïde, aplati dorso-ventralement. Partie antérieure inclinée et coupée obliquement vers la gauche et faiblement concave. Partie postérieure quelque peu rétrécie et arrondie, munie d'un appendice mobile, pointu. Face dorsale bombée, lisse ou non. Face ventrale pourvue de cils seulement dans son champ médian, le reste du corps nu. Cils assez fins, plutôt longs, en rangées longitudinales allant d'une extrémité à l'autre. Cils parfois plus forts en avant. Orifice buccal rond dans la moitié antérieure de la face ventrale. Pharynx long, conique, sans bâtonnets, dirigé obliquement en arrière. Vacuoles contractiles de nombre et position variables. Macronucleus ellipsoïde, avec une fente médiane. Micronucleus adjacent.

Mouvements plutôt lents, accompagnés de rotations et glissements.



Trochilia palustris St.

(Pl. II, fig. 19.)

Car. sp. — Taille très petite. Dimensions: longueur 35 μ, largeur 20 μ.

Corps ovoïde, extrémité antérieure tronquée. Face dorsale lisse. En avant de la face ventrale, cils un peu plus longs, l'un d'eux développé en une épine antérieure. Une vésicule contractile dans la partie moyenne du corps, ou deux, dont l'une antérieure, à droite de la bouche et l'autre à gauche, dans la partie moyenne, derrière la bouche. Macronucleus près du bord gauche, dans la partie moyenne. Pharynx long, recourbé à droite ou à gauche, mais faiblement.

Habitat. — Eau stagnante limpide, dans la vase. Espèce rare.

Jardin botanique (février 1898), Rouelbeau (mars 1898).

GENRE DYSTEROPSIS ROUX.

Car. gen. — Corps ovale, aplati dorso-ventralement. Face ventrale plane en son milieu; bords convexes formant un bourrelet tout autour du corps, sauf en avant sur le côté gauche. Bouche ronde dans la partie antérieure. Pharynx entouré d'un appareil de bâtonnets, très long, conique; bâtonnets larges, peu nombreux. Cils situés seulement sur la partie droite et antérieure de la face ventrale, en dedans du bourrelet marginal et disposés en cinq lignes parallèles, arquées, partant du point d'insertion d'un crochet postérieur, bien développé, près du bord droit et arqué à droite. Les rangées de cils se continuent jusqu'au bord antérieur gauche. Lignes ciliées incomplètes près de la bouche. Cils longs et soyeux, vibrant sans ordre. Mouvements rapides se faisant par glissement sur la face ventrale. Nourriture: débris de végétaux. Reproduction par division transversale.

Dysteropsis minuta Roux.

(Pl. II, fig. 20.)

Car. sp. — Taille très petite. Dimensions: longueur 28 μ, largeur 16 μ.

Corps hyalin. Deux vésicules contractiles, l'une antérieure, près de la bouche, l'autre postérieure, près du crochet. Macronucleus postérieur, placé près du bord gauche et

composé de deux parties; l'une grande, postérieure, ovoïde et granuleuse, avec un micronucleus adjacent; l'autre plus petite, antérieure, arrondie, homogène et réfringente. Ces deux masses sont séparées par une fente transversale bien visible.

Habitat. — Etang de Rouelbeau (octobre 1898). Eau stagnante limpide. Nombreux exemplaires. Espèce rare.

II. TRICHOSTOMATA

Cet important groupe peut être divisé, selon SCHEWIAKOFF, en sept familles, dont six sont représentées dans notre faune: *Chilifera, Microthoracina, Paramecina, Urocentrina, Pleuronemina* et *Plagyopylina.*

1re FAMILLE. *CHILIFERA* Bütschli.

Car. — Bouche de position variable. Péristome absent ou faiblement indiqué. Cils distribués régulièrement sur tout le corps. Bords de la bouche nus ou munis de cils particuliers ou de membranes ondulantes. Pharynx pouvant manquer *(Apharyngeata)* ou exister *(Pharyngeata).*

Cette famille compte 21 genres, dont 11 sont représentés dans la faune de nos étangs.

GENRE TRICHOSPIRA ROUX.

Car. gen. — Corps ovale, cylindrique ou faiblement aplati latéralement. Extrémités arrondies. Partie antérieure tronquée obliquement sur la face ventrale. Bouche située au fond d'une dépression péristomienne ovale, peu profonde, occupant la troncature antérieure. Bords antérieur et droit de la fosse buccale munis d'une ligne garnie de cils particuliers courts et serrés, ligne qui se poursuit en spirale autour du corps et s'arrête près de l'extrémité postérieure, sur le côté latéral droit. Pas de pharynx. Cils du corps

longs, soyeux, rares, plus longs dans la partie postérieure, disposés en lignes arquées, obliques de droite à gauche. Mouvements peu rapides, accompagnés de rotations autour de l'axe longitudinal.

Nourriture: algues, débris organiques, etc.

Habitat. — Eau stagnante, ne craint pas la putréfaction.

Trichospira dextrorsa Roux.

(Pl. II, fig. 22.)

Car. sp. — Taille moyenne. Dimensions : longueur 90 μ-100 μ, largeur 35 μ. Trichocystes bien développés. Vésicule contractile unique placée dans la partie moyenne, près de la face ventrale. Macronucleus central, grand, réniforme, avec un micronucleus contigu. Plasma hyalin, bols alimentaires colorés.

Habitat. — Rouelbeau (avril 1898). Quelques exemplaires. Espèce rare.

Genre Plagiocampa Schew.

Car. gen. — Corps changeant de forme; ordinairement ovale, allongé. Extrémité antérieure plus étroite que la postérieure, toutes deux arrondies uniformément. Face ventrale aplatie, face dorsale légèrement convexe. Bouche dans la partie antérieure placée obliquement, et arquée latéralement. Cils fins, serrés, en rangées longitudinales. Sur le bord gauche de la bouche une membrane ondulante étroite; au bord droit une rangée de forts cils. Pas de pharynx. Mouvements assez rapides, avec changements de forme.

Plagiocampa mutabile Schew.

(Pl. III, fig. 1.)

Car. sp. — Taille petite. Dimensions: longueur 40 μ-48 μ, largeur 20 μ-24 μ.

Corps souvent rempli de granulations et corpuscules noirs et bruns, rendant l'Infusoire opaque. Vacuole contractile unique, à l'extrémité postérieure, macronucleus central, sphérique, micronucleus adjacent. — Les individus que j'ai trouvés présentaient une soie tactile à l'extrémité postérieure.

Habitat. — Mare de l'Ariana (octobre 1898). Nombreux exemplaires.



GENRE URONEMA Duj.

Car. gen. — Corps allongé, ellipsoïde, couvert uniformément de cils fins, serrés, distribués en rangées longitudinales. Bouche dans la partie antérieure de la face ventrale, en forme d'ouverture ovale, placée en long, dans le grand axe du corps. Son bord gauche possède une membrane ondulante; son bord droit un rang de cils particuliers, plus serrés que ceux du corps. Pas de pharynx. Anus postérieur. Mouvements assez rapides avec rotations autour de l'axe longitudinal. Corps élastique. Nourriture: bactéries, algues, débris organiques.

Uronema marina Duj.

(Pl. III, fig. 2.)

Car. sp. — Taille très petite ou petite. Dimensions: longueur 30μ-60μ, largeur 14μ-28μ.

Corps ellipsoïde, rétréci un peu en avant, légèrement aplati latéralement. A l'extrémité postérieure une longue soie tactile. Vacuole contractile unique près de l'anus. Macronucleus central, sphérique. Micronucleus adjacent.

Habitat. — Bel-Air (octobre 1896), Château Vernier (septembre 1898). Infusion de foin (26 mai 1898).

GENRE CRYPTOCHILUM Maup.

Car. gen. — Corps de forme variable, plus ou moins aplati latéralement. Face ventrale généralement aplatie, même concave, possédant un sillon peu profond, étroit, qui va de l'extrémité antérieure jusque près du milieu et au bout postérieur duquel se trouve l'orifice buccal, rond. Le sillon est bordé de cils. Cils du corps en rangées longitudinales, allant d'un pôle à l'autre, et plus ou moins espacées. Bouche petite, bordée de petites membranes vibratiles. Pas de pharynx. Anus postérieur. Vésicule contractile postérieure; une longue soie tactile au pôle postérieur. Macronucleus sphérique, central, avec micronucleus adjacent. Mouvements irréguliers, rapides, puis plus lents, interrompus par des pauses. Progression accompagnée de rotations autour de l'axe longitudinal. Nourriture: débris organiques, bactéries. Division transversale.

Habitat. — Ne craint pas les eaux putréfiées, les préfère même et s'y multiplie énormément.



Cryptochilum nigricans O.-F. Müll.

(Pl. III, fig. 3.)

Car. sp. — Taille très petite ou petite. Dimensions: longueur 12 μ-50 μ, largeur 4 μ-16 μ.

Corps allongé, ovale, aplati latéralement ; les faces latérales sont donc les plus grandes. Arrondi en arrière, arrondi ou légèrement tronqué en avant. Face dorsale bombée, face ventrale aplatie et concave. Cils du corps assez longs. La soie tactile postérieure insérée obliquement par rapport à l'axe longitudinal. Vésicule contractile et macronucleus normaux.

Habitat. — Dans différents étangs à diverses époques de l'année. Jardin botanique (février 1897), Lignon (mai 1897), Machilly (26 août 1898). Infusion de foin (octobre 1897), etc., etc. Espèce commune.

GENRE LEUCOPHRYDIUM ROUX.

Car. gen. — Corps de forme irrégulière, ovoïde, rétréci et tronqué obliquement sur la face ventrale, à la partie antérieure ; élargi et arrondi uniformément en arrière. Surface plus ou moins bosselée. Bouche en forme de fente, occupant la troncature antérieure et possédant deux membranes ondulantes, l'une plus large, insérée à gauche, l'autre plus étroite, placée à droite. Une troisième membrane fixée à la face dorsale du pharynx aplati. Cils du corps fins, courts, serrés, disposés en rangées longitudinales. Mouvements très rapides, rotations et fréquents changements de direction. Nourriture : Infusoires et Flagellés.

Leucophrydium putrinum Roux.

(Pl. III, fig. 4.)

Car. sp. — Taille grande. Dimensions : longueur 130 μ, largeur 75 μ.

Couleur gris jaunâtre. Vésicule contractile unique, grande, placée postérieurement du côté ventral et entourée de vésicules secondaires. Macronucleus très gros, réniforme, allongé et central. Micronucleus petit et sphérique. Vacuoles alimentaires énormes remplissant l'endoplasma.

Habitat. — Eau stagnante putréfiée. Infusion de foin, Promenade des Bastions (26 mai 1898). Espèce rare.



Genre Glaucoma Ehrbg.

Car. gen. — Corps de forme variable, un peu aplati dorso-ventralement. Orifice buccal dans la moitié antérieure de la face ventrale, en forme d'ouverture allongée dans le sens de l'axe longitudinal du corps. Bouche bordée d'une membrane ondulante sur le côté gauche qui se continue parfois du côté droit, formant ainsi une poche. Pharynx plus ou moins long, pourvu d'une membrane ondulante de forme variable. Anus postéro-ventral. Cils du corps fins, serrés, placés en séries longitudinales sur tout le corps. Sur la face ventrale, les rangées médianes s'arrêtent au-dessous de la bouche, les autres l'entourent et se rencontrent en avant, en formant une courbe ou un angle. Parfois une soie tactile à la partie postérieure. Vésicule contractile unique, généralement latéro-postérieure. Macronucleus central. Mouvements rapides, ininterrompus, avec rotations autour de l'axe longitudinal. Nourriture : bactéries, débris organiques. Corps élastique, transparent. Division transversale.

Glaucoma scintillans Ehrbg.

(Pl. III, fig. 5.)

Car. sp. — Taille petite ou moyenne. Dimensions : longueur 60 μ-86 μ, largeur 36 μ-56 μ.

Corps de forme ovale, ou légèrement ovoïde, la partie antérieure étant quelque peu rétrécie. Léger aplatissement dorso-ventral. Cils fins, uniformes, pas de soie tactile à l'extrémité postérieure. Bouche dans le tiers antérieur du corps, assez grande, quelque peu oblique. Membrane ondulante recouvrant le côté gauche, le bord antérieur et une partie du côté droit de l'ouverture ; elle est continuellement en mouvement. Pharynx court, peu profond, en forme de sac ; le long de sa paroi dorsale, une membrane ondulante assez large. Vacuole contractile normale. Macronucleus sphérique, avec un micronucleus adjacent.

Habitat. — Espèce très commune. Trouvé dans 28 pêches faites dans les différents mois de l'année, dans 21 étangs, notamment : Jardin botanique (octobre 1896, juillet 1897), Bel-Air (octobre 1896, mars 1897), Crevin (mai et décembre 1897), Sionnet et Rouelbeau (novembre 1896, mars 1898), Etrembières (décembre 1896), Conches, Campagne Tardy, (novembre 1898). C'est en novembre et décembre que cette espèce s'est le mieux développée. C'est en juin, juillet et août qu'elle paraît le plus rarement.



Glaucoma pyriformis Ehrbg.

(Pl. III, fig. 6.)

Car. sp. — Taille petite ou moyenne. Dimensions: longueur 38 μ-75 μ, largeur 24 μ-47 μ.

Corps de forme ovoïde, arrondi et élargi uniformément en arrière, rétréci et acuminé en avant; aplati légèrement dans le sens dorso-ventral. Bouche dans le quart antérieur du corps, sur la face ventrale, plus plate en avant qu'en arrière. Bouche ovale dans l'axe longitudinal. Membrane ondulante externe, placée comme chez la précédente, mais plus large du côté droit que du côté gauche de la bouche. Pharynx court en forme de sac, pourvu d'une membrane ondulante, qui se rétrécit en avant, à son extrémité libre. Vacuole contractile normale. Macronucleus sphérique, central, avec un micronucleus adjacent.

Habitat. — Espèce fréquente, ne craint pas la putréfaction. Trouvé dans plusieurs pêches. Etangs de: Jardin botanique, Ferney, Saint-Julien, Montchoisy (Cologny), Conches, Crevin, Veyrier (route), en octobre, novembre, décembre 1897 et janvier 1898. Plus rare en mai et en juin (Ferney, Pinchat).

Glaucoma colpidium Schew.

(Pl. III, fig. 7.)

Car. sp. — Taille petite. Dimensions : longueur 60 μ-67 μ, largeur 27 μ.

Corps analogue à celui du *Colpidium;* allongé, ovale, élargi en arrière, un peu tordu et rétréci en avant, arrondi aux deux extrémités. Face ventrale; concave en avant, dans la dépression se trouve la bouche. Bouche ovale, allongée, placée un peu obliquement. A son bord gauche est insérée une membrane ondulante étroite. Pharynx court, plat, muni d'une membrane ondulante assez large. Cils du corps fins. Pas de soie tactile. Macronucleus ovale, central, avec un micronucleus adjacent. Vésicule contractile normale. Bols alimentaires parfois assez gros.

Habitat. — Espèce plus rare que les précédentes. Vieusseux (6 novembre 1897), Infusion de foin (25 octobre 1897).

Glaucoma setosa Schew.

(Pl. III, fig. 8.)

Car. sp. — Taille très petite. Dimensions: longueur 37 μ, largeur 16 μ.

Corps allongé, ovale, rétréci et arrondi en arrière, rétréci et plus ou moins acuminé



en avant. Côté ventral aplati faiblement en avant. Bouche dans le tiers antérieur du corps. Cils fins, uniformes, en rangées longitudinales. Au pôle postérieur une soie tactile, courte, placée dans l'axe longitudinal. Bouche ovale, allongée, bordée à gauche, en avant et à droite par une membrane ondulante, continue, assez grande et large, surtout à gauche. Pharynx court et plat, muni d'une membrane ondulante en forme de languette triangulaire qui peut faire saillie hors de la bouche. Vacuole contractile latéro-postérieure. Macronucleus sphérique, central, avec un micronucleus. Mouvements assez rapides.

Habitat. — Espèce plutôt rare. Jardin botanique, Salève (février 1897), Vieusseux (6 novembre 1897 et février 1898), Etrembières (mars 1898), Morillon (août 1898).

GENRE UROZONA Schew.

Car. gen. — Corps presque cylindrique, mais rétréci en avant, de là une forme un peu conique. Extrémités arrondies uniformément. Les cils sont longs, fins, serrés, groupés en séries longitudinales qui ne s'étendent que sur un espace annulaire antérieur. Le reste du corps est nu. Près de l'extrémité postérieure, mais implantée obliquement, une longue soie tactile. Bouche dans la partie antérieure, ciliée. Une membrane ondulante borde les côtés gauche, antérieur et droit de l'ouverture ovale, allongée dans le sens longitudinal. Un pharynx très court. Anus postéro-ventral. Vacuole contractile près de l'extrémité postérieure, du côté de la soie tactile. Macronucleus sphérique, central, avec un micronucleus. Mouvements rapides, nombreuses rotations. Nourriture: bactéries. Corps flexible mais stable.

Urozona Bütschlii Schew.

(Pl. III, fig. 9.)

Car. sp. — Taille très petite. Dimensions: longueur 30μ-40μ, largeur 18μ-22μ. Caractères du genre.

Habitat. — Espèce rare. Campagne Vieusseux, Châtelaine (6 novembre 1897), Infusion de foin, Promenade des Bastions (octobre 1897).

GENRE COLPIDIUM Stein.

Car. gen. — Corps de forme ovale, plus large en arrière qu'en avant, un peu aplati dorso-ventralement. Extrémité postérieure uniformément arrondie. Partie antérieure du



corps tordue de droite à gauche et recourbée sur la face ventrale. Cette dernière est concave au-dessous de la partie antérieure. Dans cette concavité se trouve la bouche; celle-ci allongée et ovale, s'étend obliquement de droite à gauche, sa partie postérieure est rétrécie. Sur ses bords gauche, antérieur et droit, une membrane ondulante continue, assez étroite, toujours en vibration. Pharynx assez long et large, profond en avant puis se rétrécissant en arrière, pourvu d'une membrane ondulante assez grande et haute en avant, rétrécie en arrière. Cils du corps fins, disposés en rangées longitudinales qui suivent la torsion de la partie antérieure; rangées ventrales, médianes, interrompues sous la bouche. Anus postéro-ventral. Vacuole contractile dans la partie moyenne, ou en arrière du milieu du corps, entourée de vacuoles secondaires. Macronucleus grand, ellipsoïde, placé obliquement dans la partie moyenne du corps; un micronucleus adjacent. Corps élastique, incolore ou gris jaunâtre. Nourriture : détritus organiques, bactéries.

Colpidium colpoda Ehrbg.

(Pl. III, fig. 10.)

Car. sp. — Taille assez grande. Dimensions : longueur 90 μ-120 μ, largeur 50 μ-80 μ. Caractères du genre. Espèce fréquente dans les infusions.

Habitat. — Etrembières (décembre 1896), Veyrier, route (février 1897), Lalubin (février 1897), Chambésy (juin 1898), Rouelbeau (5 septembre 1898), Bessinges (17 septembre 1898), Infusion (octobre), Montchoisy (Cologny) et Veyrier (novembre 1898).

Cet Infusoire s'est surtout bien développé en automne (septembre et octobre).

J'ai également trouvé, à Rouelbeau, une variété plus petite que la forme ordinaire, dont le corps était plus allongé et les côtes moins convexes; elle était accompagnée de l'espèce type.

GENRE COLPODA O.-F. Müll.

Car. gen. — Corps réniforme, aplati latéralement; les faces latérales sont donc plus larges que les autres. Face dorsale fortement convexe, face ventrale plane ou convexe, munie dans sa partie antérieure ou moyenne d'une invagination profonde, oblique de gauche à droite. L'extrémité antérieure arrondie, tordue de gauche à droite et déjetée sur la face ventrale. Extrémité postérieure uniformément élargie et arrondie. Cils du corps longs, serrés, fins, disposés en rangées longitudinales qui suivent la torsion du corps; même

disposition que chez *Colpidium*. Bouche sur la face ventrale, dans l'invagination sus-mentionnée; de forme ovale, munie d'une membrane ondulante, étroite à son bord supérieur. Pharynx court, recourbé, muni d'une membrane ondulante étroite. Anus postérieur. Vacuole contractile unique, postérieure. Macronucleus de forme variable. Mouvements assez rapides, avec changements de face. Nourriture: bactéries. Division dans des kystes, en quatre organismes.

Habitat. — Eau stagnante putréfiée, infusions. Genre très commun.

Colpoda cucullus O.-F. Müll.

(Pl. III, fig. 11.)

Car. sp. — Taille petite ou moyenne. Longueur 40μ-100μ.

Corps en forme de rein élargi. Rangées de cils espacées les unes des autres. Bouche déplacée un peu du côté droit. Une membrane ondulante étroite à son bord inférieur et remontant légèrement sur les côtés. Pharynx court, recourbé, une membrane ondulante sur son côté dorsal, ayant apparence de cils fins et serrés. Macronucleus gros, central, ellipsoïde. Gros bols alimentaires, remplissant parfois le corps en lui donnant une couleur brune.

Habitat. — Pinchat (janvier 1897), Lalubin (février 1897), Salève (février 1897), Châtelaine, Campagne Vieusseux (6 novembre 1897), Infusions de foin (25 octobre 1897, mai 98, septembre 1899). Espèce commune.

Colpoda Steinii Maup.

(Pl. III, fig. 12.)

Car. sp. — Taille très petite ou petite. Dimensions: longueur 26μ-60μ, largeur 9-15μ.

Corps relativement plus allongé que chez l'espèce précédente, partie antérieure plus rétrécie. Face ventrale presque plane. Extrémité postérieure moins élargie, légèrement aplatie latéralement. Enfoncement ventral moins prononcé que chez *C. cucullus*. Bouche de même structure. Macronucleus central, sphérique, avec un micronucleus. Corps couleur gris foncé, contenant souvent des bols alimentaires de grandes dimensions.

Habitat. — Se trouve en compagnie de l'espèce précédente. Trouvé en outre à Crevin (7 décembre 1897), Reculet (juin 1897), Campagne Chaix, Chêne (février 1897), Infusions (octobre, mai, septembre).



GENRE FRONTONIA Ehrbg.

Car. gen. — Corps de forme variable. Aplati plus ou moins dorso-ventralement. Face ventrale plane, face dorsale bombée. Face latérale gauche généralement bombée, celle de droite plane ou légèrement concave. Cils du corps assez longs, fins, serrés, disposés en rangées longitudinales qui se rencontrent en avant de la bouche, ou s'arrêtent derrière elle. La bouche est placée dans la partie antérieure de la face ventrale, au fond d'une fosse ou péristome. Ce dernier, de forme ovale, est allongé dans le sens longitudinal; ses bords gauche et postérieur sont relevés. Le bord droit incliné, se continue en arrière en un sillon droit, peu profond, plus ou moins rétréci au bout postérieur, de longueur variable. La fosse se continue derrière la bouche en un pharynx élargi en sac, peu profond. Fosse buccale recouverte entièrement par une membrane ondulante insérée le long du bord gauche. Le sillon particulier est garni de quatre rangs de cils spéciaux, plus courts et plus serrés que ceux du corps. Le premier rang longe le sillon à droite et arrive au bout antérieur du péristome, le second s'étend au fond du sillon, parallèlement au premier; se continue jusqu'au bout antérieur du péristome, puis se dirige vers le bord gauche de la fosse. Le troisième rang, de même, pénètre jusque dans le pharynx. Le quatrième naît près du bord droit de la fosse, suit les précédents et se termine dans le pharynx. Anus postéro-ventral. Vacuoles contractiles de nombre variable. Macronucleus ellipsoïde allongé, central, placé obliquement. Nourriture: algues, diatomées. Mouvements rapides, fréquents changements de direction, rotations autour de l'axe longitudinal. Division transversale.

Habitat. — Eau stagnante limpide, au fond, dans la vase, entre les débris.

Frontonia leucas Ehrbg.

(Pl. III, fig. 13.)

Car. sp. — Taille grande ou très grande. Dimensions: longueur variant de 180μ-450μ.

Corps allongé, arrondi aux deux extrémités, élargi en avant, rétréci postérieurement. Côté latéral droit plan ou légèrement concave. Cils fins et serrés. Sillon particulier assez long, atteignant le milieu de la moitié postérieure du corps. Cils de la première rangée du sillon, portés sur des papilles très rapprochées les unes des autres, formant un rebord



plasmatique sinueux très visible chez les grands exemplaires. Des trichocystes. Une seule vacuole contractile dans la partie moyenne, munie de très longs canaux afférents. Quelquefois des Zoochlorelles.

Habitat. — Espèce très commune. Trouvé dans 37 pêches, faites dans 20 étangs différents aux divers mois de l'année. Janvier (Pinchat, Campagne Held, à Chêne), février (Jardin botanique, Petit-Lancy, Lalubin, Châtelaine), mars (Bel-Air, Lalubin, Etrembières), avril (Jardin botanique, Sionnet, Morillon, Anières), mai (Etrembières, Lignon), juin (Bel-Air, Saconnex), juillet (Morillon), août (Morillon, Bel-Air), septembre (Jardin botanique, Chambésy, Bessinges), octobre (Machilly, Pinchat, Petite-Grave), novembre (Châtelaine, Troinex), décembre (Pinchat).

Les individus colorés en vert par les Zoochlorelles se sont trouvés nombreux, surtout en février, en mars et en août. En mai et juin, les *Frontonia* paraissent plus rares.

Frontonia acuminata Ehrbg.

(Pl. III, fig. 14.)

Car. sp. — Taille moyenne ou grande. Dimensions : longueur 100μ-240μ, largeur variable.

Corps moins allongé, plus ovoïde, élargi et arrondi en avant, plus étroit et légèrement étiré en arrière. Le plus souvent aplati dorso-ventralement. Bouche grande, dans la moitié antérieure de la face ventrale, sillon spécial court, arrangement des cils analogue à ce qu'on trouve chez l'espèce précédente. Une seule vacuole contractile dans la moitié postérieure du corps, pas de canaux étoilés. Trichocystes longs et serrés; très souvent une tache pigmentaire, brune ou noire en avant, au-dessus de l'orifice buccal. Corps grisâtre, plus ou moins foncé.

Habitat. — Espèce plus rare que la précédente. Veyrier, route (12 novembre 1898).

Genre Ophryoglena Ehrbg.

Car. gen. — Corps de forme variable, aplati quelquefois dans le sens dorso-ventral. Cils du corps fins, serrés, uniformes, en rangées longitudinales, se rencontrant en avant de la bouche. Parfois une aire buccale avec cils spéciaux. Bouche dans la partie antérieure de la face ventrale. C'est généralement une fente allongée ovale, arquée vers la gauche,



semi-lunaire. Cils spéciaux sur le bord droit de la bouche, suivant la direction spiralée. Pharynx spacieux de forme variable, contenant une membrane ondulante étroite. Près de la bouche, à gauche, un organe de fonction inconnue, de forme semi-lunaire, dit « organe en verre de montre. » Parfois une tache pigmentaire en avant. Vésicules contractiles, de nombre et position variables. Trichocystes pouvant exister ou faire défaut. Macronucleus de forme variable. Mouvements rapides, ininterrompus autour de l'axe longitudinal. Corps flexible, non contractile, de couleur variée. Nourriture : débris organiques, globules graisseux.

Habitat. — Eau stagnante limpide, surface, entre les plantes.

Ophryoglena atra Lieberk.

(Pl. III, fig. 15.)

Car. sp. — Taille très grande. Dimensions: longeur 300μ-500μ, largeur 150μ-250μ.

Corps de forme ovale, assez allongé, parfois un peu plus large en avant, arrondi aux deux extrémités, mais souvent pointu à l'extrémité postérieure. Bouche et pharynx bien développés. Ce dernier en forme de sac, avec une membrane ondulante bien nette. Trichocystes bien développés. Une tache pigmentaire noire en avant. Vésicule contractile unique dans la partie moyenne, entourée de vacuoles secondaires. Macronucleus réniforme ou ellipsoïde, central, placé obliquement; un micronucleus adjacent. Corps gris foncé, souvent rendu opaque par une quantité de globules graisseux, bruns ou noirs.

Habitat. — Espèce commune. Lalubin (février, mars 1897), Bel-Air (mars 1897, août 1899), Rouelbeau (avril, septembre 1897), Vieusseux (novembre 1897), Saconnex (2 juin 1897), Machilly (26 août 1898), Ariana (août 1898), Morillon (août 1897), Chambésy, Ile de Calvin, (septembre 1897).

Ophryoglena flava Ehrbg.

(Pl. III, fig. 16.)

Car. sp. — Taille très grande. Dimensions : longueur 560μ, largeur 230μ.

Corps allongé, ovale, étroit vers la partie postérieure, qui est moins arrondie que l'extrémité antérieure. Bouche bien développée, avec une aire buccale s'étendant surtout à droite, et couverte de cils plus longs, plus serrés que ceux de la surface du corps. Pharynx avec membrane ondulante visible; il est recourbé et rétréci à son extrémité pos-



térieure. Pas de trichocystes. Deux vésicules contractiles, l'une dans la moitié antérieure, l'autre dans la partie postérieure du corps; longs canaux afférents, étoilés. Macronucleus en bande arquée, placé obliquement dans la partie moyenne du corps. Micronucleus adjacent. Corps grisâtre ou jaunâtre, très clair, corpuscules alimentaires clairs en général. Pas de tache pigmentaire.

Habitat. — Espèce commune. Trouvée dans 27 pêches faites dans 16 étangs différents à diverses époques. Janvier (Pinchat), février (Veyrier, Lalubin, Salève, Châtelaine, Jardin botanique), mars (Jardin botanique), avril (Rouelbeau, Lancy, Morillon, Salève), mai (Lignon, Etrembières), juin (Lignon, Pinchat, Plan-les-Ouates, Jardin botanique), juillet (Florissant, Jardin botanique), octobre (Jardin botanique), décembre (Crevin).

Ophryoglena flavicans Ehrbg.

(Pl. III, fig. 17.)

Car. sp. — Taille grande. Dimensions: longueur 160 μ, largeur 80 μ.

Corps de forme variable, pyriforme, tantôt pointu en avant, tantôt en arrière, l'autre extrémité arrondie. Bouche et pharynx normaux. Pas de trichocystes. Vésicule contractile unique, dans la moitié postérieure du corps. Macronucleus ovale, également dans la moitié postérieure; micronucleus adjacent. Corps souvent jaunâtre, plus ou moins intense: nombreux globules graisseux jaunes, dans l'endoplasme. Progression par rotations continues.

Habitat. — Espèce plus rare que les précédentes. St-Georges (mars 1897), Lalubin (avril 1897).

Ophryoglena citreum Cl. et L.

(Pl. III, fig. 18.)

Car. sp. — Taille moyenne. Dimensions : longueur 90μ-110μ, largeur 70μ.

Corps en forme de citron, large dans la partie moyenne, rétréci et acuminé aux deux extrémités. Bouche et pharynx normaux. Pas de trichocystes, ni de tache pigmentaire, une seule vacuole contractile dans la partie moyenne du corps, entourée de vacuoles secondaires. Macronucleus en grande bande arquée, placée dans le sens longitudinal du corps. Corps grisâtre.

Habitat. — Espèce rare. Eau stagnante, limpide, à la surface. Salève (26 février 1897), Rouelbeau (mars, septembre et octobre 1898).



2me Famille. *MICROTHORACINA* Wrzesn.

Car. — Corps comprimé dorso-ventralement, asymétrique. Cils distribués irrégulièrement. Péristome plus ou moins développé, dans la partie postérieure du corps, près d'un bord, et s'avançant plus ou moins en avant. Bouche à l'extrémité antérieure du péristome. Cette famille comprend six genres, dont trois sont représentés, dans notre faune.

Genre Epalxis Roux.

Car. gen. — Corps asymétrique, de forme triangulaire, aplati dorso-ventralement. Face ventrale convexe en son milieu, concave près du bord droit. Face dorsale convexe. Côté gauche bombé, côté droit concave antérieurement, puis convexe. Partie postérieure tronquée obliquement, d'où la face ventrale est plus courte que la face dorsale. Les bords de la face postérieure sont munis de crénelures caractéristiques. Bouche dans la moitié antérieure du corps, près du bord droit, à l'extrémité d'un sillon péristomien large qui, commençant postérieurement, est limité à droite par le bord du corps recourbé, et à gauche par une ligne découpée. Le sillon porte du côté gauche d'abord un rang de cils postérieurs, puis une série de membranelles dans sa partie moyenne. La bouche, située immédiatement en avant de ces dernières, possède une très petite membrane ondulante. Cils du corps longs, soyeux, placés en des points particuliers ; un groupe antérieur sur le côté droit du corps, un groupe à l'extrémité de chaque crénelure et dans la partie postérieure de chacun des côtés. Mouvements rapides, se succédant sans interruption avec fréquents changements de face.

Habitat. — Eau stagnante limpide, contenant des *Lemna.*

Epalxis mirabilis Roux.

(Pl. III, fig. 19.)

Car. sp. — Taille très petite ou petite. Dimensions: longueur 32μ-40μ, largeur 27μ-30μ.

Vésicule contractile unique, placée postérieurement à gauche du sillon péristomien. Macronucleus ovale situé près du bord gauche du corps. Nombreuses gouttelettes réfringentes le long du même bord.



Habitat. — Etangs de: Vessy (novembre 1897) et Vernier, étang du Château (novembre 1898).

GENRE CINETOCHILUM Perty.

Car. gen. — Corps en forme de disque ou lentille biconvexe, comprimé fortement dorso-ventralement. Arrondi uniformément à la partie antérieure, creusé en arrière vers la gauche, bords arrondis. Côté droit plus fortement bombé et plus grand que le gauche. Dos assez fortement bombé, face ventrale plus ou moins aplatie et creusée dans sa partie postérieure près du bord droit. Dans cet enfoncement péristomien, la bouche située en avant. Corps couvert de cils fins, longs, en stries obliques, arquées au-dessus de la bouche. A la partie postérieure gauche, trois ou quatre stries tactiles de longueurs différentes. La partie creusée en péristome non ciliée, ouverture buccale rétrécie en avant, élargie en arrière. Pharynx plat, sacciforme. Une membrane ondulante externe, fixée sur le bord postérieur de la bouche; une autre plus large fixée à la paroi dorsale du pharynx. Anus ventral postérieur gauche. Vacuole contractile unique à la partie postérieure, près du bord gauche. Macronucleus sphérique ou ellipsoïdal. Mouvements ininterrompus, pas très rapides, fréquents changements de face et de direction. Nourriture : algues, débris organiques. Corps incolore ou jaunâtre.

Cinetochilum margaritaceum Ehrbg.

(Pl. III, fig. 20.)

Car. sp. — Taille très petite ou petite. Dimensions : longueur 30 μ-45 μ, largeur 24 μ-30 μ. Caractères du genre. Macronucleus sphérique, près du bord gauche ou central.

Habitat. — Espèce très commune. Trouvé dans 55 pêches faites dans 32 étangs différents pendant les divers mois de l'année. Janvier 1897 et 1898 (Pinchat, Campagne Held, à Chêne), février (Veyrier, étang et Veyrier, route d'Etrembières, Petit-Lancy, Vessy, Lalubin, Petit-Saconnex, Jardin botanique, Etrembières), mars (Bel-Air, Etrembières, Feuillasse, Lalubin), avril (Rouelbeau, Lancy, Sionnet, St-Georges, Lignon, Salève), mai (Crevin, Lignon, Veyrier, étang, infusions de foin, Etrembières), juin (Lalubin, Lignon, Tour Balessert), juillet (Morillon, Jardin botanique), août (Machilly, Ariana, Bel-Air), septembre (Chambésy, Château de Vernier, Etrembières), octobre (Pinchat,



Rouelbeau, Jardin botanique, Petite-Grave, Jardin Brunswick), novembre (Vieusseux, Montchoisy, Troinex, Veyrier, route), décembre (Etrembières, Crevin). Fréquent, surtout en février, septembre et octobre.

GENRE MICROTHORAX Englm.

Car. gen. — Corps en forme de disque, arrondi aux deux extrémités, bord gauche plus ou moins plat, bord droit régulièrement convexe. Cils distribués irrégulièrement sur la face ventrale. Face dorsale souvent plane ou concave, face ventrale bombée; dans la partie postérieure gauche de cette dernière, une dépression péristomienne au fond de laquelle se trouve la bouche. Cette dépression péristomienne ne s'étend pas au delà de la partie moyenne du corps, ses bords sont parfois relevés. Vésicule contractile unique, de position variable. Macronucleus ovale, placé dans la partie moyenne. Mouvements plutôt lents, fréquents changements de face et de direction.

Habitat. — Eau stagnante, surface et fond.

Microthorax pusillus Englm.

(Pl. IV, fig. 1.)

Car. sp. — Taille très petite. Dimensions : longueur 26 μ-30 μ, largeur 12 μ-14 μ.

Corps ovoïde, plus étroit en avant qu'en arrière, arrondi aux deux extrémités; partie antérieure tournée légèrement vers la gauche. Cils longs, soyeux, placés sur des papilles bien visibles, en rangées longitudinales interrompues et de longueur différente. A la partie antérieure trois rangées, dont une très courte; dans la partie moyenne, à droite, deux ou trois cils; en arrière, deux rangées de cils, l'une près du bord droit postérieur du corps, l'autre près du bord droit du péristome. Péristome relativement étroit, placé sur la face ventrale, près du bord gauche du corps; ses bords antérieur et droit relevés en lamelle. Du côté droit, une rangée de cils jusqu'à la bouche. Macronucleus ovale, central, placé obliquement, micronucleus adjacent. Vacuole contractile unique dans la moitié postérieure du corps, au-dessus et à droite du péristome. Le plus souvent des trichocystes longs, mais rares. Corps incolore.

Habitat. — Espèce commune, ne craint pas la putréfaction. Etangs de : Bel-Air (octobre 1896, 11 mars 1897, août 1899), Satigny, près St-Genis (août 1899), Pinchat (mai 1897), Veyrier, étang (20 mai 1897), Crevin (7 décembre), Etrembières (mars 1898), Rouelbeau (mars, septembre, octobre 1897-1898), Morillon (25 août), Jardin botanique (octobre, septembre 1897).

Microthorax sulcatus Englm.

(Pl. IV, fig. 2.)

Car. sp. — Taille très petite ou petite. Dimensions : longueur 40 μ-57 μ, largeur 32 μ-45 μ.

Corps semi-lunaire, aplati dorso-ventralement. Le côté ventral bombé, le côté dorsal plat ou concave en son milieu. Le bord droit largement et uniformément arrondi ; le bord gauche aplati ou légèrement convexe postérieurement, découpé d'une façon très bizarre. Le bord droit n'est qu'une arête, tandis que le bord gauche a une faible épaisseur dont les limites sont des lignes découpées différemment du côté dorsal et du côté ventral. Le péristome ouvert à la partie postérieure est grand, large et reproduit en petit la forme du corps. Il est situé tout à fait à gauche sur la face ventrale et se continue sur l'épaisseur du côté latéral gauche. Il est ainsi taillé obliquement et la bouche se trouve à sa partie supérieure. Les bords du péristome ne sont pas relevés en lamelle, la cavité ne possède pas de cils. Cils du corps très longs et soyeux, excessivement fins, placés sur des papilles plus ou moins séparées les unes des autres, bien visibles et disposées en trois rangées concentriques, arquées parallèlement au bord droit du corps. La plus externe est la plus longue et placée près de ce bord, la troisième est la plus courte, elle commence immédiatement à droite du péristome (partie postérieure) et se termine sur le milieu du bord gauche du corps. La deuxième, entre les deux précédentes, est de longueur moyenne. Trichocystes présents, longs et rares. Vésicule contractile unique placée au-dessus du péristome, près du bord gauche du corps. Anus postérieur, à l'angle droit du péristome. Corps de couleur gris foncé.

Habitat. — Eau stagnante pure, contenant des végétaux vivants. Espèce beaucoup moins fréquente que la précédente. Se tient surtout au fond, dans la vase. Nourriture : débris organiques. Etangs de : Bel-Air (15 août 1899), Rouelbeau (mars 1899).



3me Famille. *PARAMECINA* Duj.

Car. — Corps couvert uniformément de cils fins. Pas de péristome, mais un pseudostome couvert de cils, formé par une dépression en gouttière, au fond de laquelle se trouve la bouche. Pas de membrane ondulante sur ses bords, ni de cils spéciaux.

Cette famille ne comprend qu'un seul genre : *Paramecium.*

Genre Paramecium Hill.

Car. gen. — Corps de forme variable, toujours plus long que large. Pseudostome plus ou moins long, placé dans le sens longitudinal, souvent un peu obliquement. Bouche suivie d'un pharynx visible, cilié également. Macronucleus de forme variable, central. Vésicules contractiles, de position et de nombre variables. Trichocystes pouvant exister ou faire défaut. Parfois des Zoochlorelles, quelquefois une houppe de cils plus longs à l'extrémité postérieure. Mouvements irréguliers, assez rapides. Nourriture : bactéries, débris organiques. Reproduction par division transversale.

Habitat. — Eau claire ou putréfiée, s'adapte très facilement aux différents milieux.

Paramecium aurelia O.-F. Müll.

(Pl. IV, fig. 3.)

Car. sp. — Taille moyenne ou grande. Dimensions : longueur 75 μ-290 μ, largeur 15 μ-50 μ.

Corps allongé, ellipsoïde, rétréci et arrondi également aux deux extrémités. Pseudostome oblique, long, comprenant environ les deux tiers du corps. Trichocystes bien développés. Deux vésicules contractiles avec canaux étoilés, près du bord droit du corps, l'une dans la moitié antérieure, l'autre dans la moitié postérieure. Anus ventral dans la moitié postérieure. Macronucleus ovale avec deux micronucleus. Pas de cils spéciaux à l'extrémité postérieure du corps.

Habitat. — Espèce commune, trouvée dans 20 pêches faites dans 16 étangs différents, aux divers mois de l'année. Jardin botanique, Lalubin, Veyrier, Pinchat, Etrembières, Crevin, St-Genis, Morillon, Châtelaine, Rouelbeau, Jussy, etc., etc.



Paramecium caudatum Ehrbg.

(Pl. IV, fig. 4.)

Car. sp. — Taille grande ou très grande. Dimensions : longueur variant de 120 μ-325 μ, largeur 25 μ-60 μ.

Corps très allongé, partie antérieure cylindrique, l'extrémité tronquée transversalement. Partie postérieure conique, plus ou moins arrondie à son extrémité. Pseudostome très long. Trichocystes bien développés. Deux vacuoles contractiles de même position que dans l'espèce précédente. Anus ventral, postérieur. Macronucleus ovoïde ou un peu réniforme, avec un micronucleus dans la concavité. Une houppe de cils plus forts, à l'extrémité postérieure, implantés plutôt du côté ventral ou latéral droit.

Habitat. — Espèce excessivement fréquente, rencontrée dans toutes les eaux visitées et aux époques les plus différentes de l'année ; pullulant dans les infusions et eaux décomposées, mais principalement en septembre et octobre.

Paramecium bursaria Ehrbg.

(Pl. IV, fig. 5.)

Car. sp. — Taille moyenne ou grande. Dimensions : longueur 110 μ-140 μ, largeur 60 μ-70 μ.

Corps ovoïde, aplati un peu latéralement, extrémité postérieure large et uniformément arrondie ; partie antérieure amincie, arrondie également, tronqué obliquement du côté ventral. Pseudostome court et large, surtout dans la partie postérieure. Deux vacuoles contractiles normales, des trichocystes, des Zoochlorelles. Houppe de cils postérieurs développée, fixée près de l'extrémité, un peu en avant. Macronucleus pyriforme, central, avec un micronucleus placé dans la concavité.

Habitat. — Surface de l'eau stagnante limpide, ne craint pas la putréfaction. Espèce très commune trouvée dans 41 pêches faites dans 21 étangs différents pendant toute l'année. Bien développée, surtout en février, mars et avril, plus rare en juin et juillet ; de nouveau mieux développée en automne. Quelquefois sans Zoochlorelles.



Paramecium putrinum Cl. et L.

(Pl. IV, fig. 6.)

Car. sp. — Taille moyenne ou grande. Dimensions : longueur 120 μ-140 μ ; largeur 50 μ-70 μ.

Corps ovoïde, élargi en arrière, rétréci en avant et moins tronqué que l'espèce précédente, côtés plus régulièrement convexes. Pseudostome court, mais moins large que chez *P. bursaria*. Vésicules contractiles normales. Macronucleus central, pyriforme ou ovoïde, avec un micronucleus. Pas de trichocystes. Une houppe de cils plus forts près de l'extrémité postérieure.

CLAPARÈDE et LACHMANN ne décrivent qu'une seule vacuole contractile dans la moitié postérieure. Souvent de nombreux grains d'excrétion noirs près des extrémités.

Habitat. — Espèce moins commune que les précédentes. Jardin botanique (octobre 1896), Etrembières (décembre 1896), Vessy (janvier 1897), Veyrier (février 1897), Satigny (août 1899).

4me FAMILLE. *UROCENTRINA* Cl. et L.

Car. — Corps court, cylindrique, cils répartis sur trois couronnes transversales parallèles. Bouche dans la partie moyenne du corps, à l'extrémité antérieure d'un sillon péristomien qui commence à la partie postérieure du corps. Une houppe de longs cils à l'extrémité postérieure.

Cette famille est constituée par un seul genre : *Urocentrum*.

GENRE UROCENTRUM Nitzsch.

Car. gen. — Corps en forme de tonneau, large, arrondi aux deux extrémités, un peu rétréci dans la partie moyenne. Cils sur trois ceintures de largeur différente. L'une large, antérieure, l'autre large également, postérieure, la troisième médiane, moins large et garnie de cils plus courts. Sillon péristomien étroit, commençant postérieurement et se rétrécissant encore jusqu'à la partie moyenne du corps où se trouve la bouche. Le



sillon porte près de l'extrémité postérieure, plutôt à droite, une houppe de longs cils, souvent accolés ensemble, formant un appendice épais, dans lequel cependant, on reconnaît les cils. Sur son bord droit, le sillon porte encore un rang de cils qui va jusqu'à la bouche. Bouche placée obliquement, arrondie en avant, pointue en arrière, suivie d'un pharynx oblique dont la paroi dorsale porte une rangée de longs cils soyeux, donnant l'impression d'une membrane ondulante. Anus postérieur. Vacuole contractile unique dans la partie postérieure, entourée de quatre canaux radiaires. Macronucleus à l'extrémité postérieure, en fer à cheval. Un micronucleus adjacent. Mouvements ininterrompus, rotations et fréquents changements de direction. Nourriture : débris organiques, bactéries. Division transversale.

Habitat. — Eau stagnante, ne craint pas la putréfaction.

Urocentrum turbo (O.-F. Müll.).

(Pl. IV, fig. 7.)

Car. sp. — Taille moyenne. Dimensions : longueur 80 μ-110 μ, largeur 65 μ-90 μ. Caractères du genre.

Corps grisâtre ou jaunâtre.

Habitat. — Espèce très commune. Trouvé dans 37 pêches faites dans 22 étangs différents, à toutes les époques de l'année. Janvier (Pinchat, Campagne Held, Chêne, Vessy), février (Petit-Lancy, Vessy, Veyrier, Lalubin, Petit-Saconnex, Vieusseux), mars (Bel-Air, Châtelaine, Rouelbeau), avril (St-Georges), mai (Crevin, Petit-Saconnex, Lignon, Jardin botanique), juin (Lignon, Saconnex), juillet (Morillon), août (Bel-Air, Machilly, Morillon), septembre (Jardin botanique, Rouelbeau, Bessinges, Bel-Air), octobre (Bel-Air, Pinchat, Jardin botanique), novembre (Châtelaine, Troinex), décembre (Etrembières).

5me Famille. *PLEURONEMA* Bütschli.

Car. — Péristome énorme, développé dans le sens longitudinal du corps, occupant une plus ou moins grande partie de la face ventrale. Membrane ondulante à son bord, très grande, large, semblable à une voile. Cils ayant le plus souvent la forme de soies. Cette famille comprend six genres, dont cinq sont représentés dans notre faune.



Genre Pleuronema Duj.

Car. gen. — Corps ovoïde, un peu comprimé latéralement, arrondi en arrière, un peu rétréci en avant. Face ventrale occupée presque entièrement par un péristome énorme, qui commence près de l'extrémité antérieure et s'élargit en arrière, en occupant les trois quarts de la longueur du corps. Il est fortement creusé du côté gauche, dans sa partie postérieure. Corps couvert uniformément de cils fins, longs, semblables à des soies, disposés en rangées longitudinales se rencontrant au-dessous du péristome. Bouche petite, à l'extrémité postérieure du péristome, près du bord gauche. Pas de pharynx. Au bord gauche du péristome est fixée une grande et large membrane ondulante; elle remonte, en passant au bord postérieur de la fosse, sur le côté droit du péristome. Le reste de ce côté est bordé de cils. Anus ventral, postérieur. Vésicule contractile unique, postéro-dorsale. Macronucleus gros, sphérique, dans la moitié antérieure du corps. Un micronucleus. Mouvements irréguliers; la membrane peut être retirée pendant la course dans le péristome; rotations autour de l'axe longitudinal, arrêts brusques, pauses plus ou moins longues, au cours desquelles se produit le déploiement de la membrane. Nourriture : débris organiques et bactéries.

Habitat. — Eau stagnante limpide, sur les feuilles, entre les débris, ne craint pas la putréfaction.

Pleuronema chrysalis O.-F. Müll.

(Pl. IV, fig. 9.)

Car. sp. — Taille petite ou moyenne. Dimensions : longueur 68 μ-83 μ, largeur 37 μ-42 μ.

Caractères du genre. Côté gauche du péristome fortement excavé postérieurement. Membrane ondulante, étroite en avant et augmentant rapidement de largeur vers la partie postérieure. Corps souvent gris jaunâtre.

Habitat. — Espèce assez fréquente. Trouvée dans 21 pêches différentes faites dans 12 étangs : Janvier (Camp. Held, Chêne, Pinchat), février (Veyrier, étang, Jardin botanique, Lalubin), mars (Châtelaine, Etrembières, Pregny, Lalubin), avril (Sionnet, St-Geor-



ges), mai (Crevin, Veyrier, Etrembières), octobre (Etrembières), novembre (Châtelaine, St-Julien), décembre (Etrembières). Peu répandue en été.

Genre Cristigera Roux.

Car. gen. — Corps ovoïde, tronqué transversalement à l'extrémité antérieure, aplati à la partie postérieure, comprimé légèrement latéralement. Face ventrale concave, surtout vers la gauche. Son bord gauche relevé est saillant et découpé d'une façon caractéristique. Côté droit régulièrement convexe. Face dorsale bombée. Bouche au fond d'un péristome en forme de fosse, occupant la moitié antérieure de la face ventrale. A son bord gauche, une grande membrane ondulante, de forme analogue à celle du *Pleuronema.* Cils longs et soyeux, mais non répandus uniformément. Dans la partie antérieure, une large couronne de cils longs, fins et serrés, implantés en rangées longitudinales, n'atteignant ni l'extrémité antérieure, ni le milieu du corps. Dans la partie postérieure, des stries régulières, garnies de longs cils plus forts, mais moins serrés que ceux de la partie antérieure. Au pôle postérieur, une soie tactile fort longue. Mouvements très vifs, avec rotations, sauts et arrêts subits. Nourriture : algues, débris organiques.

Cristigera pleuronemoïdes Roux.

(Pl. IV, fig. 10.)

Car. sp. — Taille petite. Dimensions : longueur 65 μ-70 μ, largeur du côté gauche 34 μ.

Coloration jaune brun. Lignes ciliées rares. Vacuole contractile unique postéro-terminale. Macronucleus ovoïde, placé transversalement dans la partie antérieure. Micronucleus ovale, contigu. Nombreux bols alimentaires dans l'endoplasma.

Habitat. — Espèce rare. Eau stagnante limpide; dans la vase. Rouelbeau (septembre 1898).

Genre Lembadion Perty.

Car. gen. — Corps régulier, ovale, aplati dorso-ventralement. Côté dorsal plus convexe que le côté ventral. Partie antérieure souvent légèrement tronquée. Extrémité postérieure rétrécie, terminée en pointe obtuse. Péristome très grand, placé un peu sur la



droite, occupant la plus grande partie de la face ventrale. Bouche en forme de fente longitudinale au fond du péristome. Sur le bord gauche une grande et large membrane ondulante, insérée sur toute la longueur du péristome. Sur le bord droit une membrane ondulante plus étroite et n'aboutissant pas jusqu'à l'extrémité postérieure du corps. Dans la profondeur du péristome, mais près du bord droit, une membrane interne fine et étroite. Pas de pharynx. Cils longs, fins, serrés, disposés en rangées longitudinales se rencontrant en arrière du péristome. A l'extrémité postérieure même, un faisceau de cils plus longs. Nourriture : diatomées. Mouvements assez rapides, irréguliers, rotations autour de l'axe longitudinal, la pointe postérieure souvent dirigée en avant dans les courses les plus rapides.

Lembadion bullinum O.-F. Müll.

(Pl. IV, fig. 8.)

Car. sp. — Taille petite ou moyenne. Dimensions : longueur 60 μ-110 μ, largeur 40 μ-65 μ.

Corps incolore. Vésicule contractile unique, placée dans la partie moyenne du corps, du côté droit. Vacuoles secondaires pendant la systole. Macronucleus à l'extrémité postérieure, près du côté gauche, réniforme. Micronucleus sphérique placé dans la concavité.

Habitat. — Espèce plutôt rare. Eau stagnante pure, à la surface des feuilles submergées. Craint la putréfaction. Janvier (Pinchat, Vessy), février (Lalubin, Petit-Saconnex, Jardin botanique, Etrembières), mars (Bel-Air), mai (Lignon, Etrembières), juin (Lignon), juillet (Florissant), septembre (Ile à Calvin, Chambésy, Lalubin), octobre (Bel-Air, Jardin botanique), novembre (Montchoisy, Veyrier), décembre (Crevin). Exemplaires rares aux mois d'avril et mai, nombreux en octobre.

Genre Cyclidium Hill.

Car. gen. — Corps ovoïde, élargi et arrondi en arrière, plus mince et arrondi en avant. Côté dorsal plus convexe que le côté ventral. Péristome occupant les deux tiers de la face ventrale, étroit antérieurement, s'élargissant progressivement en arrière. Bord gauche courbé et excavé postérieurement. Côté droit rectiligne. Sur le bord gauche une

10



membrane ondulante semblable à celle du *Pleuronema*. Pas de pharynx. Cils fins, longs, soyeux, relativement peu nombreux, placés en rangées longitudinales rares, continues ou interrompues. A la partie postérieure les cils sont plus longs, en particulier la soie tactile fixée au pôle même. Mouvements excessivement rapides, sauts parfois très grands, puis moments de repos et fréquents changements de face. Macronucleus de position variable, de forme généralement sphérique. Vésicule contractile toujours unique et postérieure. Nourriture : bactéries.

Habitat. — Eau stagnante, claire ou décomposée, souvent en masse dans les infusions.

Cyclidium glaucoma (O.-F. Müll.).

(Pl. IV, fig. 11.)

Car. sp. — Taille très petite. Dimensions : longueur 18 μ-24 μ, largeur 10 μ-12 μ.

Corps légèrement allongé. Macronucleus sphérique central, avec un micronucleus adjacent.

Habitat. — Espèce très commune. Trouvé dans 58 pêches faites à diverses époques dans 28 étangs différents.

Cyclidium glaucoma var. *elongatum* Schew.

(Pl. IV, fig. 12.)

Car. var. — Corps plus allongé, plus rétréci en arrière, presque cylindrique. Souvent des trichocystes. (Lalubin, juin 1897.)

Cyclidium heptatrichum Schew.

(Pl. IV, fig. 13.)

Car. sp. — Taille très petite. Dimensions : longueur 24 μ, largeur 12 μ.

Corps de forme analogue à *C. glaucoma,* cependant moins élargi en arrière. Macronucleus et vésicule contractile normaux. Cils disposés en rangées longitudinales dans la moitié antérieure du corps seulement. A l'extrémité quelques soies tactiles (7, Schew.).

Habitat. — Bel-Air (août 1897). Espèce rare.

Les individus trouvés possédaient plus de 7 soies tactiles à l'extrémité postérieure.

Les autres caractères coïncidant avec ceux de l'espèce décrite par Schewiakoff, nous n'avons pas voulu créer de nouvelle espèce et nous bornons à rapporter cette forme au *C. heptatrichum* Schew. bien qu'avec doute.



Genre Balantiophorus Schew.

Car. gen. — Corps allongé, ovale, arrondi aux deux extrémités. Côté dorsal plus bombé que le côté ventral. Corps un peu aplati latéralement. Extrémité antérieure légèrement infléchie du côté ventral. Fosse péristomienne petite, n'occupant que la partie antérieure de la face ventrale; de largeur variable, elle est excavée à gauche dans sa partie postérieure. Cils fins, serrés, souvent plus longs antérieurement. Bouche au fond du péristome. Les bords gauche, postérieur et droit du péristome munis d'une membrane ondulante continue en forme de sac. Anus postéro-ventral. Vacuole contractile unique, postérieure. Macronucleus central. Mouvements très vifs, accompagnés de rotations. Corps incolore, transparent. Nourriture : bactéries.

Habitat. — Eau putréfiée.

Balantiophorus minutus Schew.

(Pl. IV, fig. 14.)

Car. sp. — Taille très petite. Dimensions : longueur 24 μ-28 μ, largeur 9 μ-12 μ.

Corps ovale, relativement allongé. Cils longs, plus longs en avant qu'en arrière, et courbés à la partie antérieure sur le côté ventral. Macronucleus sphérique central avec un micronucleus adjacent.

Habitat. — Lignon (mai 1897), Ariana (août 1898), Crevin (décembre 1897), Rouelbeau (septembre, octobre 1898), Veyrier, route (novembre 1898), Grand-Pré, près Choully (août 1899).

Balantiophorus bursaria Schew.

(Pl. IV, fig. 15.)

Car. sp. — Taille très petite. Dimensions : longueur 32 μ, largeur 20 μ.

Corps ovoïde plus étroit en avant, terminé en pointe obtuse; largement arrondi en arrière, parfois quelque peu tronqué transversalement. Cils courts, uniformes sur le corps, disposés en rangées longitudinales. Macronucleus central, ovale, avec un petit micronucleus. Vésicule contractile latéro-postérieure.

Habitat. — Espèce plus rare que la précédente. Se développe dans les mêmes milieux. Grand-Pré, près Choully, Rouelbeau (août, septembre 1898 et 1899).



FAMILLE *PLAGIOPYLINA* Schew.

Car. — Pseudostome placé dans la partie moyenne, presque perpendiculaire à l'axe longitudinal du corps. C'est un sillon à bords tronqués, qui parcourt la partie droite de la face ventrale, la face latérale droite et une partie de la face dorsale. Il est recouvert de cils spéciaux. Un seul genre : *Plagiopyla.*

GENRE PLAGIOPYLA St.

Car. gen. — Corps ovoïde ou réniforme, légèrement aplati dorso-ventralement. Extrémité antérieure rétrécie et recourbée faiblement sur le côté droit. Extrémité postérieure large et arrondie. Bord gauche convexe, bord droit présentant une légère concavité antérieure, puis une convexité postérieure bien accusée. Bouche située dans la partie antérieure, au fond d'un sillon pseudostomien transversal qui, commençant sur le côté dorsal, passe sur le côté droit et se continue en remontant un peu, jusque sur le milieu de la face ventrale. Bords du sillon taillés obliquement, striés et portant des cils spéciaux plus longs que ceux du corps, recourbés sur le sillon. Pharynx assez long, recourbé, cilié. Cils du corps fins, serrés, assez longs, disposés en rangées longitudinales. Trichocystes bien développés. Une bande striée particulière située sur la face dorsale, naît à l'extrémité du sillon pseudostomien, se courbe ensuite parallèlement à la partie antérieure et se continue en arrière, sauf sur le tiers postérieur du corps. Anus ventral, postérieur.

Mouvements très rapides, ininterrompus, accompagnés parfois de rotations autour de l'axe longitudinal. Nourriture : algues, débris organiques.

Habitat. — Eau stagnante, vit dans la vase, entre les débris.

Plagiopyla nasuta St.
(Pl. IV, fig. 16.)

Car. sp. — Taille moyenne. Dimensions : longueur 80 μ-110 μ, largeur 35 μ-50 μ.

Sur le bord droit, près de la partie antérieure, une faible concavité suivie d'une partie légèrement plus large. Cils du bord supérieur du sillon pseudostomien longs et arqués,



ceux du bord inférieur courts et droits. Vésicule contractile unique, postérieure, assez grosse. Pendant la systole, quatre vésicules secondaires. Macronucleus assez grand, allongé, ellipsoïde, central. Micronucleus ovale, adjacent. Souvent de grosses vacuoles alimentaires. Couleur grisâtre ou brun clair.

Habitat. — Espèce plutôt rare. Bel-Air (mars 1897), Rouelbeau (mars et octobre 1898), Morillon (septembre 1897).

2me Ordre : HÉTÉROTRICHES.

Cet ordre a été divisé en quatre familles que nous examinerons successivement : *Plagiotomina, Bursarina, Stentorina, Gyrocorina.*

1re Famille. *PLAGIOTOMINA* Cl. et L.

Car. — Forme du corps très variable. Péristome formé d'une gouttière étroite, plus ou moins longue, commençant à la partie antérieure du corps. Zone adorale bien développée sur tout le bord gauche de la gouttière péristomienne, jusqu'à la bouche située à l'extrémité postérieure du péristome.

Cette famille comprend six genres dont trois sont représentés dans notre faune.

Genre Blepharisma Perty.

Car. gen. — Corps fortement comprimé latéralement, assez allongé, fusiforme; plus ou moins large dans la moitié postérieure, aminci et terminé en pointe à l'extrémité antérieure. Celle-ci, arquée vers la face ventrale. L'Infusoire est quelquefois rétréci à l'extrémité postérieure et terminé en pointe; le plus souvent arrondi uniformément. Côté dorsal plus bombé que le côté ventral; ce dernier est souvent aplati dans sa partie antérieure. Péristome étroit s'étendant au moins jusqu'au milieu du corps, s'élargissant dans sa partie postérieure où se trouve la bouche. Pharynx plutôt court. Bord gauche du péristome présentant une double courbure, portant la zone adorale bien développée; le bord droit,



faiblement convexe, porte dans sa partie postérieure une membrane ondulante, plus ou moins visible. Cils du corps : longs, fins, serrés, disposés en rangées longitudinales. Anus terminal. Vésicule contractile toujours unique et postéro-terminale. Macronucleus de forme variable. Mouvements assez rapides, avec rotations autour de l'axe longitudinal. Nourriture : bactéries, champignons, etc.

Blepharisma lateritia Ehrbg.
(Pl. IV, fig. 17.)

Car sp. — Taille variable, en général, grande. Dimensions : longueur 150 μ-200 μ, largeur 38 μ-50 μ.

Corps assez allongé, légèrement rétréci à l'extrémité postérieure. Membrane ondulante peu visible, étroite, assez courte. Corps le plus souvent coloré en rose pâle ou quelquefois incolore. Macronucleus dans la moitié antérieure, ou central, de forme ovale ou ellipsoïde.

Habitat. — Espèce assez fréquente, entre les plantes, à la surface, ne craint pas la putréfaction. Jardin botanique (octobre 1896), Etrembières (décembre 1896, mars 1897), Reculet (juin 1897), Pinchat (février 1897), Florissant (mars 1898), Pinchat (mai 1898, individus incolores), Rouelbeau (mars et septembre 1898), Bel-Air (mars 1898).

Blepharisma lateritia var. *minima* Roux.
(Pl. IV, fig. 18.)

Forme très petite. Dimensions : longueur 43 μ, largeur maximum 16 μ.

Corps fusiforme, large au centre, pointu aux deux extrémités et rétréci surtout en arrière. Corps non coloré, péristome possédant une membrane ondulante bien visible, assez longue. Stries du corps rares, espacées. Macronucleus énorme, réniforme, central avec un micronucleus.

Habitat. — Rouelbeau (mars 1898), avec la précédente.

Genre Metopus Cl. et L.

Car. gen. — Forme du corps très variable. Caractère principal : torsion plus ou moins grande de l'extrémité antérieure de droite à gauche sur la face ventrale.



Corps plus ou moins aplati dorso-ventralement. Péristome assez long, atteignant la partie moyenne du corps. Gouttière plus ou moins spiraliforme selon le degré de torsion de la partie antérieure. Au bord gauche du péristome, une zone adorale bien développée, se continuant en arrière de la bouche, dans un pharynx tubulaire assez long. Sur le bord droit une membrane ondulante, étroite. Près de ce bord, les rangs de cils sont plus serrés. Cils du corps assez longs, fins, serrés, disposés en rangées longitudinales qui suivent la courbure du corps. A l'extrémité postérieure les cils sont plus longs que les autres. Vésicule contractile unique, postéro-terminale. Macronucleus ovale, de position variable. Mouvements continus, rotations autour de l'axe longitudinal. Nourriture: débris organiques.

Habitat. — Eau stagnante limpide, au fond, dans la vase.

Metopus sigmoïdes Cl. et L.
(Pl. IV, fig 19.)

Car. sp. — Taille moyenne. Dimensions: longueur 120 μ (en moyenne), largeur 40 μ-50 μ.

Corps allongé parfois fusiforme, rétréci et terminé en pointe en arrière, parfois aussi présentant des côtés latéraux parallèles et une partie postérieure uniformément arrondie. Torsion de la partie antérieure plus ou moins forte. Souvent une tache pigmentaire gris foncé, en avant. Macronucleus assez grand, central ou dans la moitié antérieure, ovale; un micronucleus adjacent. Vésicule contractile postérieure, souvent très grande.

Habitat. — Bel-Air (octobre 1896, juin 1897), Crevin (mai 1897), Châtelaine (novembre 1897), Crevin (décembre (1897), Campagne Held, Chêne (janvier 1898), Rouelbeau (25 mars 1898), Morillon (août 1898), Château des Bois, Vernier (septembre), Troinex (12 novembre 1898).

Les diverses espèces qu'on a voulu former, selon le degré de torsion du corps, n'ont pas de raison d'être, car on trouve de nombreuses formes de passage chez lesquelles la torsion est plus ou moins accusée.

GENRE SPIROSTOMUM Ehrbg.

Car. gen. — Corps flexible et très contractile, vermiforme, non écrasé, souvent comprimé à la partie postérieure. Extrémités parfois un peu amincies, l'antérieure arrondie, la postérieure souvent tronquée. Péristome en forme de gouttière excessivement



étroite, de longueur variable selon les espèces, s'élargissant faiblement à son extrémité postérieure qui porte la bouche. Pas de membrane ondulante. La zone adorale de cils forts, bien développée du côté gauche. Cils du corps longs, fins, serrés, disposés en rangées longitudinales ou faiblement spirales. Vacuole contractile toujours unique souvent très grande, comprenant toute l'extrémité postérieure; elle est munie d'un long canal afférent. Anus terminal. Macronucleus variable, selon les espèces. Mouvements irréguliers, rotations autour de l'axe longitudinal, fréquentes contractions. Division transversale. Nourriture : débris organiques, algues, etc.

Habitat. — Eau stagnante, contenant des végétaux vivants; se tient soit au fond, soit à la surface, ne craint pas la putréfaction, mais préfère l'eau limpide.

Spirostomum ambiguum Ehrbg.

(Pl. V, fig. 1.)

Car. sp. — Taille excessivement variable.

Variété *major*. Longueur 3 à 4 millimètres.

» *minor*. » 500μ-600μ.

Péristome long, pouvant atteindre et même dépasser la moitié de la longueur du corps, mais quelquefois aussi plus court. Macronucleus très long, en chapelet placé longitudinalement.

Variété *major* : Corps renfermant un pigment jaunâtre, en petits globules innombrables. Corps cylindrique postérieurement. Vésicule contractile, plutôt petite relativement aux grandes dimensions du corps. Péristome dépassant généralement la moitié de la longueur du corps.

Variété *minor* : Corps transparent, hyalin. Corps souvent aplati ou même écrasé postérieurement, ou quelquefois effilé. Vacuole contractile très grande, s'étendant parfois dans toute la moitié postérieure. Péristome un peu plus court que chez la variété précédente, ne dépassant guère le milieu du corps.

Les deux variétés se trouvent ensemble, les grands exemplaires cependant plus nombreux que les petits.

Habitat. — Espèce très commune, trouvée dans 35 pêches, faites à différentes époques, dans 21 étangs différents. Janvier (Vessy, Pinchat), février (Petit-Lancy, Lalubin,

Châtelaine), mars (Châtelaine, Etrembières, Feuillasse, Bel-Air), avril (St-Georges), mai (Crevin, Lignon, Bel-Air), juin (Lac noir, près Crevin, Saconnex), juillet (Morillon), août (Ariana, Morillon, Bel-Air), septembre (Chambésy, Bessinge, Château des Bois, Vernier, Rouelbeau, Jardin botanique, Etrembières, Crevin, Bel-Air), octobre (Bel-Air), novembre (Châtelaine, Troinex), décembre (Crevin).

Cette espèce s'est surtout multipliée abondamment en août, septembre, octobre, dans les divers étangs. Dans l'étang de Bel-Air, près de Chêne, elle pullulait pendant toute l'année.

Spirostomum teres Cl. et L.

(Pl. V, fig. 2.)

Car. sp. — Taille variable, très grande (en moyenne) 450 μ.

Corps cylindrique, rétréci aux deux extrémités arrondies. Macronucleus formé d'un corps ovale, central.

Habitat. — Se rencontre avec l'espèce précédente, moins fréquent cependant. Bel-Air (octobre, mars), Petit-Lancy, Châtelaine (février), Morillon (juillet et août), Petite-Grave, Cartigny (octobre), Troinex (novembre), Pinchat (janvier), etc.

2me Famille. *BURSARINA* St.

Car. — Forme du corps variable. Péristome plus ou moins long, mais plus large que chez les *Plagiotomina.* Il n'est pas en forme de gouttière, mais circonscrit une surface plus ou moins triangulaire, acuminée en arrière.

Zone adorale bien développée.

Cette famille compte environ six genres dont trois sont représentés ici.

Genre Condylostoma Duj.

Car. gen. — Forme du corps variable, selon les espèces, plus ou moins contractile, un peu comprimée dorso-ventralement. Extrémité antérieure tronquée, plus ou moins obliquement, extrémité postérieure arrondie. Péristome généralement bien développé. Bouche à

l'extrémité postérieure de ce péristome. Pharynx peu ou pas développé. Le long du bord droit du péristome, une membrane ondulante très grande, recouvrant en partie la surface péristomienne; étroite en avant, elle s'élargit considérablement en arrière. Le long du bord antérieur et du bord gauche une zone adorale de membranelles étroites bien développées. Cils du corps fins, serrés, courts, en rangées longitudinales s'arrêtant au-dessous de la bouche et du péristome sur la face ventrale. Anus postérieur. Macronucleus en chapelet. Mouvements rapides, fréquentes interruptions et changements de face. Nourriture : algues monocellulaires, débris organiques, etc., etc.

Condylostoma vorticella Ehrbg.

(Pl. V, fig. 3.)

Car. sp. — Corps large, ovale, arrondi à l'extrémité postérieure, arrondi ou légèrement tronqué dans la partie antérieure. Fosse péristomienne très bien développée, occupant la moitié antérieure de la face ventrale. Elle a une forme triangulaire, très large en avant, terminée en pointe en arrière; c'est à son extrémité postérieure que se trouve la bouche. Pharynx absent. Zone adorale bien développée sur le côté antérieur et gauche du péristome. Membrane ondulante, très large au bord droit de la fosse péristomienne. Vésicule contractile unique, à l'extrémité postérieure, un peu de côté. Souvent de grosses vacuoles alimentaires. Corps incolore ou grisâtre.

Habitat. — Eau limpide, surface. Petit-Lancy (février 1897), Lalubin (février), Pinchat (octobre), Lalubin (février 1898). Espèce assez rare.

Genre Bursaria O.-F. Müll.

Car. gen. — Corps de forme constante, ovale, large, en forme de bourse fortement tronquée en avant, arrondie uniformément en arrière. Péristome excessivement bien développé, occupant une grande partie de la face ventrale. Celle-ci un peu aplatie, la face dorsale bombée. Les bords du péristome sont ondulés et limitent une ouverture large à la partie supérieure, et qui se rétrécit progressivement sur la face ventrale. Le péristome lui-même est constitué par une excavation très grande, en forme d'entonnoir. Il est



très large à sa partie supérieure, et s'enfonce, en forme de pharynx, jusque près de l'extrémité postérieure du corps, en se rétrécissant progressivement et en se dirigeant vers la gauche. La bouche est une fente allongée, sur la paroi droite du péristome (gouttière péristomienne). Zone adorale de fortes membranelles quadrangulaires, sur la partie gauche excavée du péristome. Cils du corps fins, uniformes, en rangées longitudinales serrées. Pas de membrane ondulante. Anus terminal. Vacuoles contractiles absentes (ou trouvées quelquefois en grand nombre disséminées dans le plasma par CLAPARÈDE et LACHMANN, BÜTSCHLI). Macronucleus très long, en ruban. Nourriture : diatomées, débris organiques, etc. Mouvements rapides, rotations autour de l'axe longitudinal.

Bursaria truncatella O.-F. Müll.

(Pl. V, fig. 4.)

Car. sp. — Taille très grande. Longueur 900 μ-1^{mm} 5.

Caractères du genre : Corps grisâtre, souvent de gros bols alimentaires.

Habitat. — Sur la vase, entre les feuilles submergées, dans l'eau limpide. Espèce plutôt rare. Bel-Air (octobre 1896, mars 1897), Petit-Lancy (février 1897), Lalubin (février 1897), Salève (avril 1897), Châtelaine (6 novembre 1897, février 1898).

GENRE THYLAKIDIUM Schw.

Car. gen. — Corps en forme de bourse, un peu plus allongé que chez *Bursaria,* faiblement comprimé dorso-ventralement, arrondi en arrière et légèrement aplati ; en avant un peu rétréci et tronqué obliquement vers la gauche. Côté gauche du corps presque plan, côté droit convexe et recourbé en avant vers la gauche. Péristome long, mais pas très large. Il commence à la troncature antérieure, son côté gauche est concave, le côté droit courbé en S. La zone adorale, située au bord gauche est bien développée. Les membranelles sont plus longues au milieu qu'aux deux extrémités du bord. Bouche située au fond du péristome, pharynx assez long, arqué, dans lequel pénètre la zone adorale. Pas de membrane ondulante. Cils du corps assez longs, fins, serrés, disposés en rangées longitudinales. Vacuole contractile unique dans la région moyenne du corps. Macronucleus central, réniforme : un petit micronucleus. Mouvements rapides, accompagnés de rotations autour de l'axe longitudinal.



Thylakidium truncatum Schew.
(Pl. V, fig. 5.)

Corps. sp. — Taille moyenne. Dimensions : longueur 70μ-110μ, largeur 40μ-60μ. Caractères du genre. Plasma incolore ou gris, presque toujours des Zoochlorelles. Espèce rare.

Habitat. — Etang de Veyrier, route d'Etrembières (février 1897 et novembre 1898). Nombreux exemplaires.

3me Famille. *STENTORINA* St.

Car. — Corps de forme variable. Pseudostome relativement court et borné à la partie antérieure qui forme une surface en entonnoir. Le champ pseudostomien oblique par rapport à l'axe longitudinal du corps. Zone adorale plus ou moins complète. Pas de membrane ondulante.

Cette famille compte trois genres, dont un est représenté ici.

Genre Stentor Oken.

Car. gen. — Infusoires libres ou pouvant adhérer temporairement aux corps submergés par leur partie postérieure. Parfois le corps est entouré d'une coque ou d'un tube de protection.

Corps très élastique de forme variable. Généralement en forme de trompette à l'état complet d'extension; il est plus ou moins pyriforme quand il est contracté. Partie antérieure la plus large; de là le corps se rétrécit progressivement jusqu'à l'extrémité postérieure terminée en pointe plus ou moins aiguë. La partie antérieure tronquée en biais est occupée entièrement par le pseudostome. Zone adorale constituée de fortes membranelles allongées, décrivant un circuit presque complet autour du champ frontal. Partie droite du pseudostome souvent plus élevée que le reste; bouche située dans une légère dépression infundibuliforme située du même côté que la vésicule contractile. Pharynx tubuleux arqué, plus ou moins long. Cils du corps fins, serrés, assez longs, disposés en rangées longitudinales. Cils du pseudostome semblables à ceux du corps, disposés en lignes courbées



parallèlement à la zone adorale. Entre les cils du corps, surtout dans la partie antérieure, des soies tactiles de longueur variable, raides et immobiles. Macronucleus de forme variable selon les espèces. Vacuole contractile toujours unique. Mouvements assez rapides, avec rotations autour de l'axe longitudinal. Nourriture : Infusoires, Flagellés, algues monocellulaires, débris organiques. Reproduction par division transversale. Colorations diverses.

Habitat. — Eau stagnante limpide, surface ou fond.

Stentor polymorphus Ehrbg.

(Pl. V, fig. 6.)

Car. sp. — Taille très grande. Dimensions : longueur 900 μ-1^{mm}2.

Corps incolore ou jaunâtre, parfois coloré en vert par des Zoochlorelles. Corps très allongé, bien élargi en avant quand il est étalé. Surface antérieure moins arrondie que chez *St. cœruleus.* Macronucleus en chapelet. Vacuole contractile placée au-dessous du péristome, à gauche, près de la bouche et possédant un canal afférent venant de la partie postérieure. Soies tactiles souvent bien développées. Grosses vacuoles alimentaires. Proies très grosses.

Habitat. — Souvent en familles nombreuses sur les tiges des plantes submergées, dans l'eau claire et dans l'eau décomposée, à la surface, dans les filaments de champignons. Espèce très commune, se reproduisant rapidement.

Trouvé dans 67 pêches faites à diverses époques dans 29 étangs différents, notamment : Jardin botanique (octobre 1896, février, mars, avril, juin, septembre, octobre 1897, février 1898), Bel-Air (octobre 1896, mars, juin 1897, mai 1898, août, septembre 1899), Lalubin (février, mars 1897, février 1898), Etrembières (février, mai 1897, décembre 1896, mars 1898), Châtelaine (mars 1897, novembre 1897, février 1898), Pinchat (janvier, février, octobre 1897, mai 1898), Petit-Lancy (février, avril 1897, février 1898). En outre, Sionnet, Crête (novembre 1895), Veyrier, Rouelbeau, Lignon, Crevin, St-Julien, Saconnex, Morillon, à diverses époques. Abondant surtout en février, avec Zoochlorelles, etc., et en août, septembre, octobre, sans Zoochlorelles.



Stentor cœruleus Ehrbg.

(Pl. V, fig. 7.)

Car. sp. — Taille très grande. Dimensions analogues à celles de l'espèce précédente. Longueur 800 μ-1^{mm}.

Corps coloré en bleu verdâtre plus ou moins intense. Le bord du pseudostome plus foncé. Zone adorale bien évidente, très bien développée. Pseudostome souvent très convexe. Corps assez allongé, cependant moins conique que chez l'espèce précédente. La partie antérieure forme fréquemment une masse globulaire; partie postérieure alors très mince. Infusoire très carnassier ingérant parfois de très grosses proies. Cils fins. Soies tactiles peu développées. Pas de Zoochlorelles. Macronucleus en chapelet. Vacuole contractile normale. Infusoire le plus souvent libre.

Habitat. — Eau stagnante limpide ou putréfiée, se plait en général dans la vase, entre les débris, ou à la surface dans les filaments de champignons. Se multiplie très rapidement. Espèce fréquente.

Janvier (Vessy), février (Lancy, Pinchat, Châtelaine, Jardin botanique), mars (Bel-Air, Feuillasse, Rouelbeau), avril (St-Georges), mai (Crevin), juin (Tour Balessert, Bel-Air), juillet (Morillon), août (Bel-Air, Machilly), septembre (Chambésy, Bessinge, Jardin botanique), octobre (Jardin botanique, Jardin Brunswick), novembre (Vieusseux), décembre (Crevin). Abondant surtout en février, septembre et octobre.

Stentor Rœsellii Ehrbg.

(Pl. V, fig. 8.)

Car. sp. — Taille très grande. Longueur: 700 μ-1^{mm}.

Corps incolore ou faiblement coloré en jaune grisâtre. Forme en général bien élancée à l'état d'extension. Partie antérieure moins bombée que chez les espèces précédentes. Souvent placé dans une coque protectrice gélatineuse dans laquelle il peut se retirer. Macronucleus en forme de cordon sinueux. Soies tactiles assez longues. Espèce plus rare que les précédentes. Forme souvent fixée.

Habitat. — Eau stagnante claire, entre les plantes.



Jardin botanique (février et mars 1897), Lalubin (février 1897), Petit-Lancy (février 1897), Campagne Held, Chêne (janvier 1898).

Stentor igneus Ehrbg.

(Pl. V, fig. 9.)

Car. sp. — Taille grande ou très grande. Longueur : 200 μ-400 μ.

Corps coloré en rose pâle avec lignes longitudinales plus foncées au-dessous du pseudostome. Forme générale moins conique et moins allongée, mais au contraire large et arrondie, peu rétrécie postérieurement. Zone adorale bien développée, champ pseudostomien peu bombé. Soies tactiles faiblement développées. Macronucleus ovalaire, central. Cils du corps fins, serrés. Corps parfois incolore, mais très rarement. Espèce le plus souvent libre.

Habitat. — Eau stagnante limpide, entre les plantes ; surface. Assez fréquent.

Jardin botanique (février, avril, juin 1897), Etrembières (février, mai 1897), Bel-Air (octobre 1896), Saconnex (mai 1897), Pinchat (juin), Châtelaine (novembre 1897), Crevin (décembre), Pregny (mars 1898), Rouelbeau (mars), Plan-les-Ouates (id.), Pinchat (octobre 1898), Anières (avril 1899). Cette espèce est bien distincte de la suivante avec laquelle on a parfois voulu l'assimiler. Elle est plutôt rare en février et avril.

Stentor niger Ehrbg.

(Pl. V, fig. 10.)

Car. sp. — Taille très grande. Longueur : 270 μ-400 μ.

Corps pyriforme, non élancé, presque globulaire. La plus grande partie du corps fortement élargie ; seule l'extrémité postérieure rétrécie en une courte queue. Coloré en brun foncé ou noir par un pigment répandu surtout abondamment dans le centre du corps. Parfois une teinte violacée. Zone adorale bien développée. Peu ou pas de soies tactiles. Macronucleus ovalaire, central. Vacuole contractile normale. Nombreuses Zoochlorelles. Espèce presque toujours libre.

Habitat. — Eau stagnante pure, à la surface. Nombreux exemplaires. Espèce peu fréquente. Pinchat (janvier, mars, mai, octobre), Veyrier, route d'Etrembières (février et novembre), Crevin (mai), Troinex (novembre).



4me Famille. *GYROCORINA* St.

Car. — Corps asymétrique, irrégulier, de forme variable suivant les genres. Zone adorale plus ou moins bien développée et visible. Péristome en forme de sillon étroit. Cils longs et fins de longueur variable, placés en des points particuliers. Cette famille ne s'est trouvée représentée ici que par un seul genre : *Cænomorpha.*

Genre Cænomorpha Perty.

Car. gen. — Corps légèrement comprimé, en forme de cloche, dont la partie centrale est étirée en un prolongement plus ou moins long et conique. Le bord libre de la cloche décrit une ligne spirale qui, partant du pôle antérieur, se dirige vers le bas en se terminant à la base du prolongement caudal. Au point où aboutit la spirale, à la partie antérieure, se trouve une profonde incision longitudinale portant deux rangées de cils locomoteurs forts et très longs. Sur son côté externe, le bord de la cloche porte une zone de longs cils serrés, et sur le côté interne se trouve la zone adorale, formée de membranelles courtes et fortes. La bouche est située à la base du prolongement caudal. Pharynx court. Membrane ondulante insérée sur le bord externe de la zone, dans sa partie ovale. Un groupe de longs cils à la base du prolongement caudal. Mouvements incessants. Rotations autour de l'axe longitudinal. Fréquents changements de direction. Corps incolore, hyalin ou gris noirâtre.

Habitat. — Dans le fond des eaux, dans la vase, en compagnie de *Metopus* et de *Plagiopyla,* etc.

Cænomorpha medusula Perty.

(Pl. V, fig. 11.)

Car. sp. — Taille petite ou moyenne. Longueur 80 μ-110 μ, largeur 50 μ-60 μ. Macronucleus en deux masses ovales accolées bout à bout près du bord de la cloche. Un micronucleus adjacent. Vacuole contractile assez grande, près de la base du prolongement caudal. Espèce assez rare. Corps variant parfois de forme générale.

Habitat. — Bel-Air (octobre 1896), Morillon (août 1898), Rouelbeau (septembre 1898).



L'espèce qui nous occupe présente parfois quelques différences dans la forme générale du corps. Nous avons trouvé, par exemple, des individus chez lesquels l'appendice caudal était moins développé qu'à l'ordinaire. Nous avons en outre provoqué artificiellement des variations de forme, en emprisonnant des individus normaux de *Cænomorpha* pendant quelques heures entre des débris; les Infusoires pouvaient ainsi librement se mouvoir mais dans des espaces assez limités. Au bout de ce temps, la forme s'était singulièrement transformée; l'appendice caudal s'était raccourci et élargi et la torsion de la partie antérieure du corps, devenue plus oblique, ressemblait beaucoup à ce qu'on voit chez certains *Metopus*. Nous n'avons pu, malheureusement, pousser plus loin l'expérience. Il aurait été curieux et intéressant de voir si l'animal, replacé dans les conditions normales, aurait de nouveau repris sa forme primitive. Nous pouvons néanmoins constater combien facilement les conditions d'existence, de l'habitat, en particulier, peuvent occasionner des changements dans la forme générale.

Ce caractère est partagé également par le genre *Metopus* dont nous avons déjà parlé plus haut.

Quelques auteurs se sont même demandés si *Cænomorpha* ne serait peut-être pas une forme très tordue et modifiée de *Metopus*. Nous avons trouvé assez fréquemment dans nos pêches des *Metopus* dont la partie antérieure était fortement tordue et dont l'extrémité postérieure était terminée en pointe, moins aiguë, il est vrai, que chez *Cænomorpha*, mais cependant bien accusée. Les cils y sont plus rares que sur le reste du corps et, sur la partie antérieure bordant le péristome, les rangées ciliaires sont plus serrées. Ces individus rappelaient ainsi beaucoup le genre *Cænomorpha*.

Ces faits ne sont pas suffisants pour trancher la question, mais présentent néanmoins un grand intérêt. Ces deux genres sont probablement très voisins. Une étude plus détaillée fournira des éclaircissements à ce sujet.

3me Ordre : OLIGOTRICHES.

Cet ordre a été divisé en quatre familles dont deux sont représentées dans notre faune : *Halterina* et *Tintinnoïna.*

1re FAMILLE. *HALTERINA* Cl. et L.

Car. — Corps de forme variable, toujours voisin de la forme globulaire. Péristome sur la partie antérieure tronquée, et se poursuivant parfois sur l'un des côtés du corps (appelé alors face ventrale). Le champ péristomien plus ou moins bombé et excavé; bouche au fond de ce péristome, au point le plus profond. Zone adorale de longues membranelles, bien développée.

Cette famille comprend trois genres qui sont tous représentés chez nous.

GENRE STROBILIDIUM Schew.

Car. gen. — Corps pyriforme, un peu rétréci et tronqué en avant; en arrière, fortement rétréci et terminé en une courte queue tronquée. Partie antérieure occupée par le champ péristomien, convexe à droite. Zone adorale puissante, membranelles nombreuses, longues et fortes, recourbées et pointues. Cette zone décrit une spirale complète, très aplatie. Pas de pharynx. A l'extrémité postérieure, déprimée, se trouve la bouche, près de laquelle les membranelles diminuent de longueur. Extrémité postérieure amincie, munie de courtes stries longitudinales souvent enflées à l'extrémité en forme de boutons. Cette extrémité sert à l'adhésion de l'animal et semble fonctionner comme une petite ventouse ou pince multidactyle.

Habitat. — Eau stagnante claire.



Strobilidium gyrans Stokes.
(Pl. V, fig. 12.)

Car. sp. — Taille petite. Dimensions : longueur 60 μ, largeur 40 μ.

Caractères du genre. Vacuole contractile à droite, dans l'extrémité postérieure. Macronucleus long, en ruban arqué, rétréci au milieu, élargi aux extrémités et placé transversalement dans la région antérieure. Micronucleus contigu. Mouvements très rapides et violents. Tantôt errant, tantôt fixé par la partie postérieure, semblant tenir à un fil et tournant avec une vitesse extraordinaire autour de l'axe longitudinal. Nourriture : débris organiques, diatomées.

Habitat. — Février (Pinchat, Veyrier, route d'Etrembières, Lalubin), mars (Châtelaine, Feuillasse, Plan-les-Ouates, Etrembières, Lalubin, Bel-Air), mai (Crevin, Petit-Saconnex, Etrembières), août (Morillon), octobre (Etrembières, Troinex), St-Julien (novembre). Abondante surtout en février, mars et octobre. Espèce assez fréquente.

GENRE STROMBIDIUM Cl. et L.

Car. gen. — Forme du corps variable. Péristome bien développé, descendant plus ou moins sur le côté du corps (face ventrale). Pas de soies saltatrices ou tactiles. Parfois des trichocystes. Macronucleus central. Une seule vésicule contractile. Mouvements très rapides avec rotations. Nourriture : débris organiques. Division transversale.

Strombidium turbo Cl. et L.
(Pl. V, fig. 13.)

Car. sp. — Taille très petite. Dimensions : longueur 35 μ-40 μ, largeur 28 μ-30 μ.

Corps de forme presque globulaire, cependant rétréci en avant au-dessous du péristome ; celui-ci inégalement creusé, bordé d'une puissante zone de nombreuses membranelles décrivant une spirale très aplatie. Bouche à la partie postérieure du péristome, quelque peu placée près du côté ventral. Macronucleus ovale, central, vésicule contractile près de la bouche. Pas de trichocystes. Pas de Zoochlorelles.



Habitat. — Espèce assez rare. Eau stagnante, ne craint pas la putréfaction.

Jardin botanique (octobre 1896), Etrembières (décembre 1896), Pinchat, Lalubin (janvier et février 1897), Lancy, Feuillasse (mars), Rouelbeau (septembre), Montchoisy (novembre), etc.

Strombidium viride Stein.

(Pl. V, fig. 14.)

Car. sp. — Taille petite ou moyenne. Dimensions : longueur 65 μ-80 μ, largeur 42 μ-45 μ.

Corps ovoïde, extrémité antérieure rétrécie et souvent tronquée. Extrémité postérieure amincie et arrondie. Bouche au fond d'un péristome ovoïde, étroit dans sa partie postérieure et tourné presque complètement sur le côté du corps (face ventrale). Zone adorale puissante. Membranelles relativement peu nombreuses, très courtes vers la bouche. Pharynx court contenant aussi des membranelles. Bord intérieur droit du péristome muni d'une membrane ondulante étroite et recouvert par le bord externe droit. Pas d'autres cils sur le corps que la zone adorale. Anus postérieur. Longs filaments semblables à des trichocystes, minces et serrés, placés en ceinture dans la moitié postérieure du corps. Vésicule contractile comprise dans la région moyenne. Macronucleus ellipsoïde avec un gros nucléole interne, placé dans la partie moyenne. Un petit micronucleus contigu. Corps coloré en vert par des Zoochlorelles.

Habitat. — Espèce rare. Surface de l'eau stagnante limpide. Craint la putréfaction. Etangs de : Pinchat, Etrembières, Veyrier (été et automne 1898).

GENRE HALTERIA Cl. et L.

Car. gen. — Corps globulaire, souvent un peu tronqué à la partie antérieure, qui est occupée par le péristome. Celui-ci, presque perpendiculaire à l'axe longitudinal du corps possède une zone adorale très bien développée, décrivant presque une circonférence. Péristome excavé seulement dans la partie voisine de la bouche ; celle-ci située dans une légère dépression que suit la zone adorale. Dans la partie moyenne du corps, des soies tactiles et saltatrices, fines et fort longues, mais plutôt rares, placées en une

ligne circulaire. Mouvements rapides, irréguliers, sauts parfois prodigieux, rotations autour de l'axe longitudinal, puis moments de repos. Reproduction par division transversale.

Halteria grandinella O.-F. Müll.

(Pl. V, fig. 15.)

Car. sp. — Taille très petite : 30-40 μ. Vacuole contractile, située antérieurement, à gauche. Macronucleus central, ovale, avec un petit micronucleus. Caractères du genre.

Habitat. — Espèce très commune, ne craint pas la putréfaction. Trouvée dans 48 pêches faites dans tous les mois de l'année, dans 25 étangs : janvier (Pinchat, Vessy, Campagne Held, Chêne), février (Jardin botanique, Lalubin, Etrembières, St-Georges, Petit-Saconnex, Petit-Lancy, Campagne Chaix, Chêne, Pinchat, Veyrier), mars (Etrembières, Rouelbeau, Plan-les-Ouates, Lalubin), avril (St-Georges, Rouelbeau), mai (Crevin, Saconnex, Lignon, Etrembières), juin (Saconnex, Jardin botanique), juillet (Morillon, Jardin botanique), août (Saconnex), septembre (Rouelbeau). En octobre, bien développée et abondante dans un grand nombre d'étangs, ainsi qu'en novembre et décembre.

2me FAMILLE. *TINTINNOINA* Cl. et L.

Car. — Corps de forme conique, plus ou moins allongé. Partie antérieure élargie, tronquée transversalement et plus ou moins creusée. Sur le bord de cette partie, une couronne de membranelles. Péristome occupant toute la troncature antérieure ; il possède une portion plus concave placée excentriquement et au fond de laquelle se trouve la bouche. Outre les membranelles, un rang de cils paroraux, fixés sur le bord du péristome et descendant dans la fosse buccale. Surface péristomienne plus ou moins bosselée. Parfois des soies tactiles sur le corps.

Cette famille contient cinq genres dont un seul a des représentants dans notre faune locale.

GENRE TINTINNIDIUM Kent.

Car. gen. — Corps de forme variable, plus ou moins allongé, rétréci en arrière. Chez quelques espèces une coque gélatineuse protège le corps, chez d'autres le corps est nu. Macronucleus de forme variable. Vacuole contractile unique de position variable.



Tintinnidium setigerum Stokes.

(Pl. V, fig. 16.)

Car. sp. — Taille petite. Dimensions : longueur 53 μ, largeur maximum 30 μ.

Corps pyriforme, relativement peu allongé. Large et tronqué en avant, diminuant quelque peu de largeur jusqu'à l'extrémité postérieure qui est arrondie uniformément. Corps couvert de cils fins, courts, serrés, disposés en rangées longitudinales. Péristome bien développé, la dépression excentrique au fond de laquelle se trouve la bouche, assez profonde, munie de cils paroraux. Couronne de membranelles très bien développée. Au dessous du péristome, dans la partie la plus large du corps, une couronne de soies tactiles, très fines, très longues (14 μ), rares. Macronucleus ovale, dans la moitié postérieure du corps, un micronucleus adjacent. Vésicule contractile latéro-postérieure. Quelques Zoochlorelles. Corps souvent bourré de vacuoles alimentaires d'un brun foncé, rendant l'animal complètement opaque. Mouvements irréguliers, rapides, interrompus par de courts moments de repos.

Habitat. — Espèce très rare. Eau stagnante limpide. Pinchat (mai 1897).

Cette espèce n'avait jusqu'ici été signalée qu'en Amérique par Stokes (106) qui l'avait appelée *Strombidinopsis setigera*, mais à cause de ses caractères elle doit être placée dans ce genre.

4me Ordre : HYPOTRICHES.

Cet ordre important a été divisé en quatre familles dont trois sont représentées : *Oxytrichina, Euplotina, Aspidiscina.*

Il est nécessaire de donner ici les noms des cirres de la face ventrale qui ont été désignés selon la place qu'ils occupent. Les cirres frontaux sont ceux qui, généralement plus forts que les autres, se trouvent dans la partie antérieure, à droite du péristome. Les cirres ventraux couvrent la partie médiane de la face ventrale. Ils sont parfois très nombreux, parfois aussi plus rares et peuvent être placés en rangées longitudinales ou distribués à certaines places. Les cirres marginaux se trouvent sur les bords du corps. Ils sont généralement bien développés chez tous les *Hypotriches.* Les cirres anaux sont placés dans le voisinage de l'anus, ils ne sont jamais très nombreux. Les cirres terminaux, beaucoup plus effilés, se trouvent au bord postérieur du corps ; ils sont souvent absents.



1re Famille *OXYTRICHINA* Ehrbg.

Car. — Corps de forme variable. Cirres ventraux en rangées plus ou moins nombreuses, mais souvent aussi quelques cirres isolés. Différence le plus souvent bien accusée entre les diverses sortes de cirres. Macronucleus formé de masses arrondies, séparées, en nombre variable; mais jamais en forme de ruban.

Cette famille comprend trois sous-familles importantes qui sont toutes trois représentées dans notre faune : *Urostylinæ, Pleurotrichinæ, Psilotrichinæ.*

1re Sous-Famille. *UROSTYLINÆ* Bütschli.

Car. — Cirres ventraux bien développés, disposés en nombre variable de rangées longitudinales dont le minimum est deux. Cirres marginaux bien développés, ininterrompus en arrière. Cirres frontaux et anaux souvent distincts.

Cette sous-famille comprend environ dix genres dont trois sont représentés ici.

Genre Urostyla Ehrbg.

Car. gen. — Corps généralement ovale, plus ou moins allongé. Extrémités parfois rétrécies, arrondies uniformément. Péristome bien développé, mais ne s'étendant pas au delà de la moitié de la longueur du corps, souvent il est plus court. Sa largeur est très variable. Zone adorale bien développée. Nombreuses rangées de cirres ventraux. Cirres marginaux, frontaux et anaux bien développés. Pas de soies caudales. Cirres ventraux s'arrêtant sous le péristome; les séries à droite du péristome se continuant jusqu'à l'extrémité en se différenciant en cirres plus forts (cirres frontaux). Cirres anaux en une rangée oblique de nombre variable. Vésicule contractile à gauche, près de l'angle postérieur du péristome. Macronucleus différent selon les espèces. Quelquefois des Zoochlorelles. Mouvements assez vifs.

Urostyla grandis Ehrbg.

(Pl. V, fig. 17.)

Car. sp. — Taille grande ou très grande. Dimensions : longueur 300 μ-500 μ, largeur 120 μ-180 μ.

Corps allongé, mais conservant une largeur presque égale partout. Partie antérieure légèrement rétrécie. Les deux extrémités arrondies. Côté gauche présentant souvent une petite inflexion médiane. Couleur grisâtre ou jaunâtre plus ou moins intense.



Vacuole contractile normale. Macronucleus divisé en une quantité de petites masses arrondies, très difficiles à apercevoir ; il semble quelquefois ne pas exister du tout. Péristome bien développé, très large en avant, comprenant une grande partie de la moitié antérieure du corps. Zone adorale à gauche bien développée, côté droit convexe vers la droite. Membranes ondulantes bien visibles, ainsi que les rangées endorale et préorale de cils. Cirres frontaux bien distincts des cirres ventraux. Cirres anaux au nombre de dix à douze. Bols alimentaires parfois énormes, corps bourré de nourriture (Rotifères, Infusoires, Flagellés, débris organiques, etc.).

Habitat. — Espèce rare. Eau stagnante claire, surface, entre les plantes. Lalubin (février 1897), Jardin botanique (octobre 1898).

Urostyla viridis Stein.

(Pl. V, fig. 18.)

Car. sp. — Taille moyenne. Dimensions : longueur environ 100 μ-120 μ, largeur 40 μ.

Corps fusiforme, large au milieu, aminci aux deux extrémités. L'extrémité antérieure un peu tournée vers la gauche. Extrémité postérieure arrondie, mais étroite. Péristome moins bien développé que chez l'espèce précédente, n'atteignant pas la moitié de la longueur du corps ; il est relativement très étroit. Les appendices du péristome moins bien développés, sauf la zone adorale. Cirres ventraux en rangées très nombreuses, trois cirres frontaux, cinq cirres anaux. Vacuole contractile normale. Macronucleus en deux masses ovales, séparées, dans la partie moyenne du corps ; chacune possède un micronucleus. Corps presque toujours rempli de Zoochlorelles qui rendent l'Infusoire opaque. Nourriture moins apparente que chez l'espèce précédente.

Habitat. — Espèce commune. Eau stagnante claire, surface, entre les plantes. Pinchat, Lalubin, Châtelaine, Petit-Saconnex (février 1897 et 1898), Bel-Air (mars), Lignon, Rouelbeau, Plan-les-Ouates (mai), Lalubin, Lignon (juin), Bessinge (septembre).

GENRE STICHOTRICHA Perty.

Car. gen. — Corps fusiforme, allongé. Moitié antérieure du corps fortement rétrécie et aplatie en une sorte de cou plus ou moins long et contractile. Partie moyenne du corps présentant le maximum de largeur. Extrémité postérieure un peu rétrécie mais



plus large cependant que l'extrémité antérieure. Cette dernière plus ou moins arrondie, l'autre pointue ou terminée en angle à côtés arqués. Côté gauche du corps régulièrement convexe; côté droit concave antérieurement, convexe en arrière; par suite, la partie antérieure rejetée en arrière du côté dorsal. Péristome long, s'étendant à peu près jusqu'au milieu du corps; il est très étroit, surtout dans sa partie antérieure. La zone adorale est constituée de fortes et longues membranelles; elle est peu courbée vers la droite. Son côté droit est pourvu de cils ou d'une membrane ondulante. Cirres marginaux bien développés, la rangée de gauche commence sous le péristome, celle de droite près du sommet de la partie amincie. Nombre variable de rangées de cirres ventraux. Pas de cirres frontaux et anaux différenciés. Pas de soies caudales. Macronucleus formé de deux masses ovales, séparées, dans la partie moyenne du corps et possédant chacune un micronucleus. Vacuole contractile normale. Nourriture fine. Mouvements irréguliers, incessants. Fréquents changements de face et de direction.

Stichotricha secunda Perty.

(Pl. V, fig. 19.)

Car. sp. — Taille moyenne ou grande. Dimensions: longueur 100 μ-220 μ, largeur 20 μ-35 μ.

Corps assez allongé, élancé. Une rangée de cirres ventraux, commençant sur la trompe et courant obliquement à gauche en arrière. Corps coloré en vert par des Zoochlorelles. Pas de soies fines le long du bord de la trompe.

Habitat. — Espèce commune. Eau stagnante limpide, entre les plantes, surface. Châtelaine, Etrembières, Lalubin, Bel-Air (mars), St-Georges, Jussy (avril), Lignon, Pinchat (mai), Lignon (juin), Jardin botanique (juillet), Ariana (août), Rouelbeau, Lalubin (septembre), Rouelbeau, Jardin botanique (octobre), Veyrier, route d'Etrembières (novembre), Crevin (décembre). Plus rare en automne qu'au printemps.

Stichotricha aculeata Wrzesn.

(Pl. V, fig. 20.)

Car. sp. — Taille moyenne. Dimensions : longueur 90 μ-100 μ.

Corps un peu moins élancé que chez l'espèce précédente. Cou plus large. Deux rangées de cirres ventraux, l'une commencant à l'extrémité antérieure, l'autre un peu

plus en arrière, elles courent toutes deux parallèlement et obliquement à gauche en arrière; la plus courte se termine sur le côté gauche, dans la moitié postérieure du corps, l'autre près de l'extrémité. Zone adorale bien développée. Longues membranelles, plus rares et bien séparées vers le bord antérieur où elles sont plus grosses et bien distinctes. Corps grisâtre. Sur le bord droit du cou sont implantées, du côté dorsal, des soies tactiles très longues et espacées.

Habitat. — Espèce plus rare que la précédente. Etrembières (octobre), Lalubin (mars), Rouelbeau (septembre) 1898.

GENRE UROLEPTUS (Ehrbg.) St. emend.

Car. gen. — Corps plus ou moins allongé, généralement un peu aplati dorso-ventralement sur les côtés. Extrémité antérieure arrondie, extrémité postérieure étirée en un appendice caudal plus ou moins long et étroit. Deux rangées de cirres ventraux. Trois cirres frontaux distincts. Pas de cirres anaux. Pas de soies caudales. Cirres marginaux bien développés, un peu plus longs postérieurement. Péristome de grandeur et largeur variables. Vacuole contractile au bord gauche, dans la partie moyenne du corps. Macronucleus variable selon les espèces. Nourriture: débris organiques, algues, Diatomées, etc. Mouvements rapides, incessants, fréquents changements de direction.

Uroleptus musculus Ehrbg.

(Pl. VI, fig. 1.)

Car. sp. — Taille grande. Dimensions: longueur 160 μ-220 μ, largeur 40 μ-52 μ.

Corps peu aplati, beaucoup moins élancé que chez les autres espèces: la partie postérieure très courte, terminée brusquement en pointe tournée à droite. Corps grisâtre, souvent des granules réfringents près de la partie postérieure. Péristome bien développé, large et assez long (un tiers de la longueur du corps). Zone adorale puissante, longues membranelles. Macronucleus en deux masses ovales, moyennes. Vacuole contractile normale.

Habitat. — Espèce rare. St-Georges (avril 1898).





Uroleptus mobilis Englm.

(Pl. VI, fig. 2.)

Car. sp. — Taille très grande. Dimensions : longueur 350 μ-400 μ, largeur 40 μ environ.

Corps très étroit, très élancé ; péristome excessivement court, très étroit, peu développé. Corps contractile, cylindrique, surtout dans la partie centrale. Vésicule contractile normale. Cirres marginaux égaux. Quelques cirres ventraux isolés. Macronucleus formé de six corps ellipsoïdes, placés obliquement à la suite les uns des autres, dans la partie moyenne. Vacuole contractile normale.

Habitat. — Espèce rare. Eau limpide. Propriété Vieusseux (novembre 1897), Bessinge (septembre 1898).

Uroleptus piscis Ehrbg.

(Pl. VI, fig. 3.)

Car. sp. — Taille très grande. Dimensions : longueur 600 μ-800 μ ; largeur maximum 80 μ-110 μ.

Corps très allongé ; maximum de largeur dans la partie moyenne, aminci quelque peu et arrondi en avant ; étiré en arrière en une queue très longue, recourbée un peu vers la droite. Péristome comprenant environ un tiers de la longueur du corps. Sa partie antérieure s'étend sur la moitié de la largeur du corps et il va de là se rétrécissant jusqu'à la bouche. Zone adorale bien développée sur les bords antérieur et gauche. Au bord droit une membrane ondulante étroite et des cils paroraux fins. Cirres ventraux et marginaux souvent plus forts postérieurement. Macronucleus en deux masses ovales séparées, dans la partie moyenne. Vacuole contractile normale. Nourriture très visible. Souvent des corpuscules réfringents à la partie postérieure.

Habitat. — Espèce assez rare. Eau stagnante limpide, entre les débris. Etrembières (décembre 1896), Veyrier, Feuillasse (mars), Salève (avril), Pinchat (mai), Bel-Air (août) 1897.

2me SOUS-FAMILLE. PLEUROTRICHINÆ Bütschli.

Car. — Corps de forme variable. Cirres marginaux bien développés, parfois absents à l'extrémité postérieure où se trouvent alors des soies caudales.



Huit cirres frontaux bien développés; trois antérieurs très forts, deux placés l'un derrière l'autre près du bord droit du péristome, trois autres plus petits, en rangée oblique plus à droite. Cirres ventraux isolés ou en une ou deux rangées ; cirres anaux le plus souvent bien développés.

Cette sous-famille comprend environ neuf genres dont quatre sont représentés ici.

Genre Gastrostyla Englm.

Car. gen. — Corps généralement ovale ou ovoïde. Péristome bien développé, comprenant environ un tiers de la longueur du corps. Large en avant.

Huit cirres frontaux. Cirres ventraux en une ou deux rangées obliques, allant de droite en avant, à gauche en arrière, en outre quelques cirres isolés. Quatre ou cinq cirres anaux bien développés. Cirres marginaux formant une ligne ininterrompue à la partie postérieure. Pas de soie caudale. Vacuole contractile unique, moyenne, près du bord gauche. Macronucleus variable. Mouvements rapides; nourriture visible, bols alimentaires assez gros.

Gastrostyla Steinii Englm.

(Pl. VI, fig. 4.)

Car. sp. — Taille grande ou très grande. Dimensions : longueur 150 μ-300 μ, largeur 47 μ-100 μ. Corps large, ovale, arrondi largement aux deux extrémités. Partie antérieure inclinée faiblement à droite, légèrement plus étroite que la partie postérieure. Péristome large. Zone adorale bien développée sur les bords antérieur et gauche. Côté droit du péristome portant une grande membrane ondulante. Une seconde membrane, préorale, bien visible également, plus étroite que la précédente. Macronucleus en quatre masses ovales, placées dans l'axe longitudinal du corps; chaque masse possédant son micronucleus.

Habitat. — Espèce plutôt rare. Se trouve parfois dans les infusions. Eau stagnante. Rouelbeau (septembre), infusions de foin (26 mai, 25 octobre) 1898.

Genre Oxytricha Ehrbg.

Car. gen. — Corps de forme généralement elliptique, arrondi aux deux extrémités. Côtés latéraux faiblement convexes ou parallèles. Face dorsale convexe mais souvent la convexité n'est bien marquée que dans la partie moyenne; face dorsale aplatie. Corps

très flexible. Péristome bien développé, en général plus court que la moitié de la longueur du corps; sa largeur est variable. Zone adorale bien développée aux bords antérieur et gauche, plus ou moins fortement arquée. Côté droit généralement arqué à gauche. Huit cirres frontaux, cinq cirres ventraux, deux au-dessous du péristome, deux au-dessus des cirres anaux, un médian. Parfois des cirres supplémentaires. Cinq cirres anaux bien développés. Souvent des soies dorsales, faisant saillie de côté. Macronucleus et vacuole contractile normaux. Nourriture plus ou moins grossière. Mouvements rapides, changements fréquents de direction.

Oxytricha pellionella (O.-F. Müll.).

(Pl. VI, fig. 5.)

Car. sp. — Taille moyenne. Dimensions : longueur 80 μ-100 μ ; largeur 19 μ-24 μ.

Corps ovale, allongé, côtés latéraux presque parallèles, côté droit un peu concave antérieurement. Arrondi uniformément aux deux extrémités. Péristome assez étroit, sa largeur maximum n'atteint pas la médiane du corps et sa longueur est environ le tiers de la longueur du corps. Il possède au côté droit une membrane ondulante étroite. Forte zone adorale. Cirres marginaux interrompus en arrière. Cirres frontaux, ventraux et anaux bien distincts. Soies dorsales bien développées. Macronucleus en deux masses ovales, avec micronucleus. Parfois des Zoochlorelles.

Habitat. — Espèce très commune. Eau stagnante limpide ou décomposée. Trouvée dans 44 pêches faites dans 32 étangs différents. Janvier (Pinchat), Campagne Held, Chêne), février (Petit-Lancy, Troinex, Veyrier, Salève, Campagne Chaix, Saconnex, Lalubin, Vieusseux, Jardin botanique, Etrembières), mars (Etrembières, Pregny, Feuillasse, Pinchat, Rouelbeau, Florissant, Plan-les-Ouates, Jardin botanique), avril (Salève, Infusion, Jardin botanique), mai (Crevin, Ferney, Etrembières), juin (Lalubin), juillet (Jardin botanique), août (Morillon), septembre (Chambésy, Jardin botanique), octobre (Bel-Air, Jardin botanique), novembre (La Mousse, Chêne; Conches, Campagne Tardy; Veyrier), décembre (Etrembières, Crevin).

Oxytricha ferruginea St.

(Pl. VI, fig. 6.)

Car. sp. — Taille grande. Dimensions : longueur 150 μ-175 μ, largeur 43 μ-50 μ.

Corps un peu aplati sur la face ventrale ; contour ellipsoïde ou ovale étiré, côtés latéraux presque parallèles, ou faiblement convexes. Extrémités uniformément arrondies, la postérieure légèrement plus large que l'antérieure. Péristome assez bien développé, occupant environ le tiers de la longueur du corps ; largeur antérieure atteignant la médiane du corps. Zone adorale puissante sur les bords antérieur et gauche. Côté droit à double courbure, faiblement marquée, possédant une membrane ondulante étroite. Cirres de la face ventrale normaux, bien développés. Vacuole contractile normale avec deux canaux afférents, l'un antérieur, l'autre postérieur. Macronucleus en deux masses ovales, étirées, avec micronucleus contigu. Nourriture très visible : Diatomées, algues, etc. Corps coloré en rose plus ou moins intense.

Habitat. — Eau stagnante, limpide. Espèce plutôt rare. Etangs de : Petit-Saconnex, Ferney (mai 97), Pinchat (mai 1897, mai 1898), Etrembières (mai 1897), Bessinge (17 septembre 1898). Trouvée presque exclusivement en mai, mais en nombre d'exemplaires toujours restreint.

Oxytricha platystoma Ehrbg.

(Pl. VI, fig. 7.)

Car. sp. — Taille moyenne. Dimensions : longueur 90 μ-110 μ, largeur 28 μ-33 μ.

Corps ovale, assez ramassé, large et arrondi uniformément aux deux extrémités. Côtés latéraux un peu infléchis en leur milieu. Péristome bien développé, dépassant souvent en largeur la médiane et comme longueur le tiers de la longueur du corps. Zone adorale forte, garnissant les bords antérieur et gauche du péristome. Le côté droit, à double courbure très fortement accusée en avant ; la convexité dans la partie antérieure tournée du côté du bord antérieur de l'animal. Le long de ce bord, une membrane ondulante, assez large, suivant la courbure antérieure. Cils paroraux et membrane ondulante parorale bien visibles. Cirres très forts, bien développés également. Quatre cirres anaux, cirres marginaux forts. Vésicule contractile normale. Macronucleus en deux masses ellipsoïdes, assez grosses, avec micronucleus contigu. Nourriture : débris organiques, par-

fois de gros bols alimentaires à coloration foncée qui remplissent tout le corps. Espèce peu fréquente, se présentant en nombre restreint d'individus.

Habitat. — Eau stagnante claire, Veyrier, route d'Etrembières (novembre 1898), infusion (25 octobre 1897).

GENRE STYLONYCHIA Ehrbg.

Car. gen. — Forme du corps variable. Face ventrale plane, face dorsale convexe, surtout en son milieu. Péristome bien développé, de longueur variable son bord droit arqué plus ou moins distinctement, plutôt à droite qu'à gauche. Cirres de la face ventrale souvent très gros et forts. Huit cirres frontaux, cinq ventraux, cinq anaux comme chez *Oxytricha.* Cirres marginaux bien développés, mais interrompus en arrière. A l'extrémité postérieure, trois soies caudales plus ou moins longues. Anus dans la moitié postérieure du corps.

Vacuole contractile unique, normale. Macronucleus également en deux masses centrales. Nourriture toujours bien visible : Diatomées, algues, Flagellés, etc. Infusoires très voraces. Mouvements irréguliers. Division transversale.

Habitat. — Eau stagnante, limpide ou décomposée.

Stylonychia mytilus (O.-F. Müll.).

(Pl. VI, fig. 8.)

Car. sp. — Taille grande ou très grande. Dimensions : longueur 280 μ-375 μ, largeur variable.

Corps de forme presque triangulaire, caractéristique, large et arrondi en avant, rétréci en arrière, tronqué transversalement à l'extrémité postérieure. Côté gauche régulièrement mais faiblement convexe ; côté droit infléchi en son milieu. Péristome très grand, occupant presque la moitié de la longueur du corps. Forme triangulaire bien accusée, très large en avant. Zone adorale bien développée, sur les bords antérieur et gauche. Membranelles nombreuses, fortes et puissantes. Côté droit du péristome arqué distinctement vers la droite et possédant une membrane ondulante bien visible, assez large ; cils paroraux, membrane parorale visibles également. Soies postérieures bien développées, les deux latérales souvent très obliques. Corps généralement bourré de corpuscules alimen-

taires de toute nature, multicolores (Diatomées, algues, détritus, etc.). Souvent des grains d'excrétion de couleur foncée. Partie antérieure plus claire. Espèce très fréquente dans toutes les eaux stagnantes et infusions. Se multiplie très rapidement.

Habitat. — Eau stagnante limpide ou décomposée. Trouvé dans 41 pêches faites à diverses époques dans 26 étangs différents. Pinchat (janvier), Petit-Lancy, Veyrier, route d'Etrembières, Lalubin, Campagne Chaix, Saconnex, Châtelaine, Etrembières (février), Etrembières, Pregny, Feuillasse, Jardin botanique, Lalubin (mars), St-Georges (avril), Crevin, Veyrier, Etrembières (mai), Lignon, Saconnex (juin), Jardin botanique (juillet), Machilly, Ariana, Morillon (août), Rouelbeau (septembre), Bel-Air, Jardin botanique, Petite-Grave, Etrembières (octobre), Chêne, la Mousse, Sionnet, Crête (novembre), Etrembières, Crevin (décembre), infusions de foin (mai et octobre).

Stylonychia pustulata (O.-F. Müll.).

(Pl. VI, fig. 9.)

Car. sp. — Taille grande. Dimensions : longueur 180 μ-220 μ ; largeur 85 μ-105 μ.

Corps de forme régulière, ovale plus ou moins allongé, côtés gauche et droit légèrement convexes. Extrémités arrondies uniformément, la partie postérieure un peu plus large, parfois légèrement aplatie. Péristome bien développé, un peu plus court que la moitié de la longueur du corps. Zone adorale forte. La courbure du côté droit du péristome très peu accusée. Membrane ondulante peu visible, assez étroite. Cirres ventraux et marginaux bien développés. Soies caudales également souvent moins espacées que chez l'espèce précédente. Reproduction très rapide.

Habitat. — Espèce très commune. Infusions, eau stagnante limpide ou décomposée. A la surface. Trouvé dans 50 pêches différentes faites dans 30 étangs aux époques les plus diverses de l'année. Trouvé chaque mois, mais abondant surtout en février (Veyrier, Lalubin, Salève, Chêne, Saconnex, Jardin botanique, Etrembières), en mai (Saconnex, Ferney, Lignon, Pinchat, Veyrier, Etrembières), en septembre, octobre (Jardin botanique, Bel-Air, Pinchat, Chambésy, Rouelbeau, Vernier, Petite-Grave, Lalubin), etc., etc. Très abondant dans les pêches : Morillon (août), Jardin botanique, Petite-Grave (octobre).

Genre Histrio Sterki.

Car. gen. — Voisin de *Stylonychia.* Forme du corps ovale allongé.

Diffère de *Stylonychia* par le manque de soies caudales; cirres marginaux développés, surtout le bord postérieur. Péristome plus étroit. Vacuole contractile normale. Macronucleus formé de deux masses ovales, souvent pourvues d'une fente transversale. Micronucleus contigus. Nourriture : semblable à celle de *Stylonychia.*

Histrio Steinii Sterki.

(Pl. VI, fig. 10.)

Car. sp. — Taille grande. Dimensions: longueur 140 μ-150 μ, largeur 60 μ-70 μ.

Forme régulière; corps arrondi uniformément aux deux extrémités, côtés latéraux légèrement convexes. Péristome allongé, plutôt étroit, occupant à peu près la moitié de la longueur du corps. Les côtés antérieur et gauche du péristome munis d'une forte zone adorale; le côté droit faiblement marqué à gauche et muni d'une membrane ondulante étroite. Cirres bien développés; les cirres anaux ne dépassent pas le corps en arrière. Courtes soies dorsales.

Habitat. — Plus rare que *Stylonychia.* Eau stagnante claire ou décomposée. Plan-les-Ouates (mars), Machilly (août), Chambésy, Rouelbeau, Bessinge, Jardin botanique (septembre), Jardin botanique (octobre). Exemplaires très nombreux à Rouelbeau et Bessinge (septembre 1898).

3[me] Sous-Famille. PSILOTRICHINÆ Bütschli.

Car. — Corps de forme variable, de petites dimensions; face ventrale possédant peu d'appendices qu'on ne peut souvent pas différencier et rapporter aux diverses régions.

Cette famille comprend trois genres représentés ici.

Genre Balladina Kowal.

Car. gen. — Corps de forme variable, aplati sur la face ventrale. Péristome plus ou moins bien développé. Zone adorale formée de membranelles très longues, fortes, fixées sur tout le bord antérieur et gauche du péristome. Sur le côté droit, une membrane ondu-

lante plus ou moins visible. Pas de cirres frontaux. Cirres ventraux en une rangée oblique allant de droite en avant, à gauche en arrière. Cinq cirres anaux très longs, dépassant en arrière, bien différenciés placés en une rangée oblique de droite en arrière, à gauche en avant. Cirres marginaux bien développés, très longs, se continuant en arrière. Pas de soies caudales à l'extrémité postérieure. Soies dorsales, très longues et fines. Vacuole contractile unique, dans la partie moyenne, près du bord latéral gauche. Macronucleus formé de deux masses arrondies, avec micronucleus. Mouvements rapides, incessants, fréquents changements de face et de direction.

Balladina parvula Kowal.

(Pl. VI, fig. 11.)

Car. sp. — Taille très petite. Dimensions : longueur 40 μ, largeur 19 μ.

Corps de forme elliptique ou un peu ovoïde et alors plus étroite à la partie antérieure. Côtés latéraux convexes. Péristome bien développé occupant le tiers antérieur de la longueur du corps. Assez large, il possède une membrane ondulante bien visible au bord droit; celui-ci fortement arqué vers la droite. Vacuole contractile souvent munie de deux canaux afférents, l'un antérieur, l'autre postérieur. Nucléoles souvent visibles dans le macronucleus.

Habitat. — Espèce rare, nombre restreint d'exemplaires. Eau claire, entre les plantes et débris. Lignon (mai 1897), Crevin (décembre 1897), Etrembières et Pinchat (mars 1898), Montchoisy (novembre 1898).

Balladina elongata Roux.

(Pl. VI, fig. 12.)

Car. sp. — Taille très petite. Dimensions: longueur 32 μ-35 μ, largeur 11 μ-12 μ.

Corps de forme allongée. Extrémités uniformément arrondies, de largeur égale. Côtés latéraux rectilignes et parallèles. Péristome très court n'occupant que le cinquième antérieur du corps; son côté droit très faiblement arqué et possédant une membrane très étroite. Membranelles de la zone adorale très longues, ainsi que les soies dorsales.

Habitat. — Avec l'espèce précédente, Montchoisy (novembre 1898); seule à Veyrier, route d'Etrembières (novembre 1898).

GENRE PSILOTRICHA Stein.

Car. gen. — Corps ovoïde, large et arrondi à la partie antérieure, acuminé en arrière. Côté dorsal et côté ventral légèrement convexes. Bords latéraux arqués, celui de droite régulièrement convexe, celui de gauche quelque peu concave dans sa partie antérieure et convexe en arrière. Péristome large et bien développé, de forme triangulaire. La partie antérieure de son bord droit s'incurve à droite en formant un angle bien accusé. Membranelles longues et fines. Cirres longs, en forme de soies, peu nombreux. Cirres marginaux développés aussi à la partie postérieure. Deux rangées obliques de cirres non différenciés sur la face ventrale.

Vésicule contractile unique dans la partie moyenne. Macronucleus formé de deux masses arrondies. Mouvements rapides.

Psilotricha acuminata Stein.

(Pl. VI, fig. 13.)

Car. sp. — Taille petite. Dimensions: longueur 70 μ-100 μ, largeur: 34 μ-48 μ.

Caractères du genre. Vacuole contractile munie de deux canaux afférents, l'un antérieur, l'autre postérieur. Corps incolore.

Habitat. — Eau stagnante limpide. Espèce rare. Etrembières (1er mai 1897).

GENRE DIPLEUROSTYLA Roux.

Car. gen. — Forme du corps caractéristique, élargi et arrondi antérieurement, se rétrécissant progressivement en arrière et se terminant en pointe à l'extrémité postérieure; pointe tournée à droite, assez aiguë. Face ventrale à peu près plane. Face dorsale convexe dans sa partie moyenne. Zone adorale puissante, bordant à gauche le péristome et allant du bord antérieur jusque près de l'extrémité postérieure. Côté droit du péristome plus court que le côté gauche, courbé, portant une membrane ondulante bien visible. Bouche à l'angle postérieur du péristome. Quatre cirres frontaux. Deux cirres épineux marginaux dans la partie antérieure du côté latéral droit. Pas de cirres ventraux proprement dits et différenciés. Quatre cirres postérieurs en épine (cirres anaux). Mouvements très rapides, fréquents changements de face. Nourriture : débris organiques, algues, etc.

Dipleurostyla acuminata Roux.

(Pl. VI, fig. 14).

Car. sp. — Taille petite. Dimensions : longueur 70 μ, largeur antérieure 40 μ.

Côté droit du corps convexe antérieurement, concave à l'extrémité postérieure. Côté gauche régulièrement convexe. Une partie de la face ventrale postérieure surélevée en arrière de la bouche. Vésicule contractile unique, postérieure, près du bord gauche. Macronucleus formé de deux massues arrondies possédant chacune un micronucleus. Corps hyalin.

Habitat. — Eau stagnante avec végétaux décomposés. Espèce très rare.

Lignon, près Vernier (juin 1897).

2me Famille. *EUPLOTINA* (Ehrbg) St.

Car. — Formes de petite taille. Corps roide ; en général court, ramassé, aplati dorso-ventralement, surtout sur les bords. Zone adorale couvrant les bords antérieur et gauche du péristome. Cirres de la face ventrale toujours réduits. Jamais de cirres marginaux en rangées latérales comme chez les *Oxytrichina,* mais réduits à la partie postérieure. Cirres anaux au nombre de cinq toujours bien différenciés. Vacuole contractile unique, près du bord droit postérieur. Macronucleus en bande arquée, longue et mince. Cette famille comprend environ quatre genres dont un seul est représenté ici.

Genre Euplotes Ehrbg.

Car. gen. — Corps de forme stable, variable selon les espèces, aplati sur la face ventrale. Face dorsale plus ou moins convexe. Péristome triangulaire bien développé. Zone adorale puissante sur les bords antérieur et gauche du péristome. Le bord droit étiré en lame recouvrant en partie le péristome et le bord antérieur. Cirres frontaux et ventraux bien développés en nombre variable. Cinq cirres anaux forts en rangée transversale. Quatre cirres marginaux flexibles, près du bord postérieur. Face ventrale pourvue de sillons plus ou moins longs dans sa partie moyenne. Côté dorsal lisse ou pourvu de sillons. Vésicule contractile normale. Macronucleus rubané. Mouvements très vifs, fréquents changements de face et de direction. Nourriture : algues, débris organiques, Flagellés, etc.

Euplotes charon (O.-F. Müll.)

(Pl. VI, fig. 15).

Car. sp. — Taille moyenne. Dimensions : longueur 80 μ, largeur 38 μ-40 μ.

Corps de forme ovale, régulièrement arrondi aux deux extrémités. Bords latéraux peu convexes. Péristome plutôt étroit. Sillons moins bien visibles que chez *E. patella*. Face ventrale portant dix cirres fronto-ventraux. Cirres anaux bien développés. Les cirres marginaux postérieurs ne sont pas pennés.

Habitat. — Ne craint pas l'eau putréfiée. Espèce très commune. Trouvé dans 44 pêches faites dans tous les mois de l'année dans 24 étangs différents. Bien développé et abondant surtout aux mois de février, mars, septembre et octobre.

Euplotes patella (O.-F. Müll.)

(Pl. VII, fig. 1).

Car. sp. — Taille moyenne ou grande. Dimensions : longueur 100 μ-125 μ, largeur 60 μ-75 μ.

Corps tronqué en avant. Partie postérieure arrondie. Côté latéral gauche plus fortement convexe que le côté droit. Largeur à peu près égale aux deux extrémités. Péristome bien développé, large antérieurement. Sillons incomplets sur la face ventrale, bien accusés surtout autour des cirres anaux. Face ventrale portant neuf cirres fronto-ventraux. Les deux cirres marginaux postérieurs de droite sont pennés. Corps incolore ou coloré en vert par des Zooçhlorelles.

Habitat. — Eau stagnante claire, entre les plantes, sur les feuilles submergées. Espèce fréquente. Trouvé dans 56 pêches faites à différentes époques de l'année dans 28 étangs différents. Pinchat, Campagne Held, Chêne (janvier), Pinchat, Veyrier, route d'Etrembières, Lalubin, Châtelaine, Petit-Saconnex, Jardin botanique, Etrembières (février), Châtelaine, Etrembières, Pregny, Feuillasse, Rouelbeau, Jardin botanique, Lalubin, Bel-Air (mars), Rouelbeau, Morillon, St-Georges, Jussy (avril), Crevin, Etrembières (mai), Lignon, Tour Balessert, Pinchat, Saconnex, Bel-Air (juin), Morillon (juillet), Machilly, Morillon (août), Chambésy, Rouelbeau, Bel-Air, Jardin botanique, Bessinge (septembre), Bel-Air, Rouelbeau, Jardin botanique (octobre), Châtelaine, St-Julien, Troinex, Montchoisy (novembre), Etrembières (décembre).

Nombre d'exemplaires le plus élevé en : février et mars, août et novembre.

3me Famille. *ASPIDISCINA* St.

Car. — Infusoires de petite taille. Corps de forme variable, mais toujours court et large. Péristome très étroit, très long, réduit au seul côté gauche. La zone adorale développée seulement sur ce côté. Sur la face ventrale aplatie, cinq cirres anaux toujours bien distincts. Sept cirres fronto-ventraux en avant. Pas de cirres marginaux. Macronucleus en bande arquée, vésicule contractile unique, dans la partie postérieure, à droite. Cette famille compte un seul genre.

Genre Aspidisca Ehrbg.

Car. gen: — Corps de forme variable, aplati plus ou moins dorso-ventralement, surtout sur le pourtour. Face dorsale plus ou moins bombée en son milieu. Péristome avec zone adorale bien développée. Côté droit du péristome étalé en une plaque recouvrant le sillon plus ou moins complètement, faisant même parfois saillie sur le bord gauche du corps. Cirres forts et longs. Macronucleus et vacuole contractile normaux. Mouvements irréguliers.

Aspidisca lynceus (O.-F. Müll.).

(Pl. VII, fig. 2.)

Car. sp. — Taille petite. Dimensions : longueur 40μ-50μ, largeur maximum 25μ-32μ.

Corps de forme ovoïde, plus large en arrière ; pointu en avant, tronqué et faiblement arrondi au bord postérieur. Côté gauche moins fortement convexe que le côté droit. Face dorsale lisse ou faiblement cannelée. Bord droit du péristome ne dépassant pas le bord gauche du corps, mais assez pointu en arrière.

Habitat. — Espèce assez commune. Ne craint pas la putréfaction. Trouvé dans 35 pêches faites dans 22 étangs différents. Pinchat, Chêne (janvier), Pinchat, Lalubin, Petit-Saconnex, Jardin botanique, Etrembières (février), Lalubin, Etrembières, Pregny, Feuillasse, Rouelbeau, Plan-les-Ouates, Jardin botanique, etc. (mars), Morillon, Jardin botanique (avril), Ferney, Veyrier, Etrembières (mai), Lignon, Etrembières (juin), Morillon (juillet), Machilly (août), Jardin botanique, Choully (septembre), Petite-Grave, Jardin botanique (octobre), Montchoisy (novembre), Etrembières (décembre).

Nombreux, surtout en : février et mars et en septembre.

Aspidisca costata (Duj.).

(Pl. VII, fig. 3.)

Car. sp. — Taille très petite. Dimensions: longueur 30 μ-40 μ, largeur 22 μ-31 μ.

Face ventrale plane, dorsale convexe. Corps large, ovale, arrondi aux deux extrémités, cependant moins large en avant. Côté droit du péristome formant une large plaque, échancrée en avant, s'étendant largement en arrière, faisant saillie au-dessus du bord gauche du corps et arrondie postérieurement, se terminant près des cirres anaux. Face dorsale munie de cinq à six cannelures longitudinales bien marquées.

Habitat. — Eau stagnante claire. Espèce plus rare que la précédente. Jardin botanique (février), Pinchat, Lignon (mai), Bel-Air (juin), Machilly, Ariana, Choully (août), Petite-Grave, Rouelbeau, Bel-Air (octobre), Châtelaine (novembre).

Aspidisca turrita Cl. et L.

(Pl. VII, fig. 4 et 5.)

Car. sp. — Taille très petite. Dimensions : longueur 25 μ-28 μ, largeur 17 μ-20 μ.

Corps large, ovale. Arrondi uniformément en avant, un peu plus large en arrière où il est terminé par une pointe obtuse peu marquée. Face ventrale presque concave. Face dorsale convexe, surtout en son milieu. La ligne médiane longitudinale dorsale munie d'une saillie allongée, portant en son milieu un crochet recourbé. Côtés latéraux convexes. Côté droit du péristome étiré en une lame ne faisant pas saillie sur le bord gauche postérieur du corps, arrondie en arrière.

Habitat. — Eau stagnante limpide. Espèce rare. Bel-Air (août et septembre 1898).

5me Ordre : PÉRITRICHES.

Cet ordre a été divisé en trois familles dont deux sont représentées dans notre faune : *Spirochonina* et *Vorticellina*.

1re Famille. *SPIROCHONINA* St.

Car. — Péristome très développé, placé dans un plan perpendiculaire à l'axe longitudinal, enveloppé d'une membrane enroulée à gauche comme chez *Stentor,* mais

décrivant, en s'élevant, plusieurs tours de spire de plus en plus petits. En dedans de la membrane rigide, un rang de cils adoraux. Pas de couronne ciliaire postérieure. Reproduction par bourgeonnement.

Genre Spirochona St.

Car. gen. — Corps non contractile, pyriforme. Extrémité postérieure rétrécie, servant à la fixation. Membrane entourant le péristome enroulée en spirale, souvent aplatie dorso-ventralement. A la base interne de la membrane, un rang de cils fins. Bouche à la base de la membrane, près d'un pli de cette dernière; elle est suivie d'un pharynx oblique. Extrémité postérieure agissant comme une ventouse.

Spirochona gemmipara St.

(Pl. VII, fig. 6.)

Car. sp. — Taille moyenne. Longueur 100 μ-120 μ.

Caractères du genre. Macronucleus ovoïde, plusieurs micronucleus. Vacuole contractile dans le voisinage du pharynx. Ectoparasite sur les branchies de *Gammarus pulex.*

Habitat. — Sur *Gammarus pulex* provenant de Veyrier, route d'Etrembières (septembre 1898).

2me Famille. *VORTICELLINA* Ehrbg.

Car. — Corps de forme variable, sessile ou pédonculé. Toujours une couronne de cils postérieure temporaire ou permanente. Zone adorale dirigée à droite (dextre), décrivant un peu plus d'un tour de spire. Bouche au fond d'un vestibule plus ou moins long, dans lequel se termine la zone adorale. A l'entrée du vestibule une membrane ondulante.

Cette famille, très nombreuse, a été divisée en trois sous-familles, *Urceolarina, Vorticellidina* et *Lagenophnyna,* qui sont toutes les trois représentées dans notre faune locale.

1re Sous-Famille. URCEOLARINA St.

Car. — Infusoires non fixés, toujours errants, possédant pendant toute la vie la couronne postérieure de cils. La surface entourée par celle-ci, développée en disque adhésif, possédant un appareil fixateur annulaire. Zone adorale occupant le rebord même du péristome non rétractile. Toujours solitaire, ne forme pas de colonies.

Cette sous-famille comprend environ trois genres, dont un seul est représenté ici.

GENRE TRICHODINA Ehrbg.

Car. gen. — Forme du corps variable. Face basale circulaire munie d'un disque adhésif, celui-ci pourvu d'un appareil de soutien dont les pièces ressemblent à des dents. Zone adorale entourant le bord aplati ou convexe du péristome. Bouche à l'extrémité postérieure de la spire, qui est peu aplatie. Une vacuole contractile.

Habitat. — Ectoparasite sur divers animaux aquatiques.

Trichodina pediculus Ehrbg.
(Pl. VII, fig. 7.)

Car. sp. — Taille petite ou moyenne. Diamètre 65 μ-72 μ.

Corps aplati en forme de disque, partie antérieure et postérieure de même diamètre. Vu d'en haut, parfaitement circulaire. Côtés du corps concaves. Zone adorale descendant passablement vers la partie postérieure. Cils de la zone adorale et de la couronne postérieure bien développés, fins. Membrane ondulante peu visible. Appareil de soutien de l'extrémité postérieure formé de deux rangées de dents. Les externes sont les plus grandes et sont dirigées en dehors; les internes, plus petites, dirigées en dedans. Vacuole contractile placée près de la bouche. Macronucleus transversal, en bande munie de parties plus épaisses. Corps hyalin.

Habitat. — Très nombreux sur les Hydres (surtout *Hydra fusca*), sur les branchies des larves de *Triton*, sur la peau de petits *Leuciscus*, etc., etc.

2me SOUS-FAMILLE. VORTICELLIDINA Bütschli.

Car. — Corps fixé, temporairement libre. Forme variable. Couronne ciliaire postérieure temporaire (à l'état libre). Autour de la zone adorale, un bord péristomien plus ou moins développé. Péristome entier contractile et rétractile. Partie centrale du péristome plus ou moins élevée et séparée du bord par une gouttière de profondeur variable.

Cette sous-famille extrêmement nombreuse a été subdivisée en quatre tribus : *Scyphidina, Contractilia, Acontractilia, Cothurnina.*

1re tribu. *Scyphidina.*

Car. — Pas de coque, ni de pédoncule. Corps fixé par l'extrémité postérieure (jouant le rôle de disque adhésif), ou nageant librement. Formes solitaires.

Genre Scyphidia Duj.

Car. — Forme du corps variable. Bord du péristome en bourrelet, rarement renversé. Corps fixé par l'extrémité postérieure. Vacuole contractile de position variable. Macronucleus de forme variable.

Habitat. — Ectoparasite sur divers animaux aquatiques.

Scyphidia amœbea Grenfell.

(Pl. VII, fig. 8).

Car. sp. — Taille petite ou moyenne. Dimensions : longueur 70 μ-82 μ, largeur antérieure 25 μ-28 μ.

Corps en forme d'urne allongée, large antérieurement, puis se rétrécissant progressivement vers la partie postérieure étroite, servant à la fixation. Disque ciliaire peu élevé, plus ou moins incliné. Bord du péristome non renversé. Cils de la zone adorale, fins, très longs, serrés. Vestibule et pharynx bien développés, ainsi que la membrane ondulante. Surface du corps striée transversalement. Ligne supplémentaire de cils, dans la partie moyenne du corps. L'extrémité postérieure fixée aux corps étrangers par l'intermédiaire d'une sorte de plaque, à contours irréguliers, tout à fait hyaline. Vésicule contractile unique, près du vestibule. Macronucleus très gros, piriforme, placé dans la partie centrale du corps.

Habitat. Ectoparasite sur nageoires caudales et anales de *Leuciscus rutilus* provenant de l'étang de Veyrier, route d'Etrembières (septembre 1898).

Genre Glossatella Bütschli.

Car. gen. — Corps en forme d'urne, fixé par la partie postérieure rétrécie.

Péristome enveloppé presque complètement d'une énorme membrane ondulante, dont la hauteur n'est pas partout la même. Très haute à gauche de la bouche, elle

s'abaisse à droite et se termine dans le vestibule. Un rang de cils fins, en dedans et à la base de la membrane. Vestibule et pharynx ciliés. Corps strié transversalement.

Habitat. — Ectoparasite sur les branchies des larves de *Triton.*

Ce genre a été placé d'abord par KENT (60) chez les *Spirochona* avec lequel il n'a rien à faire. BÜTSCHLI (11) le place dans la tribu des *Acontractilia.* Cette place ne doit pas être conservée car le genre *Glossatella* est complètement dépourvu de pédoncule. Il doit faire partie de la tribu des *Scyphidina.*

Glossatella tintinnabulum (Kent).

(Pl. VIII, fig. 2).

Car. sp. — Taille très petite. Dimensions : longueur 35 μ-40 μ, largeur 13 μ-16 μ.

Caractères du genre. Corps élargi en son milieu. Pharynx court. Près de lui une vacuole contractile. Macronucleus piriforme ou à contour triangulaire, placé dans la moitié postérieure du corps; près de lui un micronucleus arrondi. Souvent dans la partie postérieure une agglomération de granules noirs, plus ou moins nombreux, réfringents.

Habitat. — Sur des larves de *Triton* provenant de Rouelbeau (septembre 1897) et de Bel-Air (août 1899).

Les branchies des Tritons que nous avons examinés étaient absolument couvertes de *Glossatella.* Nous avons pu nous convaincre de l'absence complète de pédoncule chez cet Infusoire et étudier également le macronucleus qui n'est pas en bande arquée comme le dessine KENT (Op. cit.). La place claire, triangulaire, qu'il indique à la partie postérieure est justement le macronucleus qui s'aperçoit déjà ainsi, sur l'animal vivant. La coloration au vert de méthyle ne laisse subsister aucun doute à cet égard. Sur des centaines et des centaines d'individus, l'expérience répétée a toujours donné le même résultat. Le macronucleus montre un fort contour et une structure granuleuse. Accolé à lui, le petit micronucleus est bien visible, de côté. La division n'est pas transversale comme le prétend KENT, mais bien longitudinale.

2me *tribu. Contractilia.*

Car. — Corps muni d'un pédoncule contractile. Animaux solitaires ou formant des colonies. Pédoncule se contractant le plus souvent en forme de tire-bouchon.

GENRE VORTICELLA Linné.

Car. gen. — Corps de forme variable, en général campanulé. Péristome bien développé, à bords plus ou moins renversés. Extrémité postérieure fixée par un pédoncule de longueur variable, contractile. Pas de formation de colonies. Macronucleus en bande arquée, avec un micronucleus arrondi. Coloration variable.

Habitat. — Animaux très répandus dans toutes les eaux; fixés soit à des plantes, des animaux, soit à des débris, etc. Souvent en grandes masses. Nombreuses espèces insuffisamment décrites.

Vorticella nebulifera O.-F. Müll.

(Pl. VII, fig. 9).

Car. sp. — Taille moyenne. Dimensions : longueur 70 μ-90 μ, largeur 34 μ-43 μ.

Corps conique et étiré, côtés faiblement convexes. Bord du péristome assez saillant. Disque ciliaire légèrement oblique sur l'axe longitudinal. Péristome non rétréci. Corps à surface lisse, incolore, ou parfois coloré en vert par des Zoochlorelles. Vacuole contractile unique, près du vestibule, avec un réservoir.

Habitat. — Eau stagnante pure, ne craint pas le commencement de putréfaction, mais préfère l'eau pure dans laquelle elle se reproduit très rapidement et forme des familles nombreuses. Espèce très commune.

Trouvé dans 63 pêches faites dans 31 étangs différents ; se trouve à toutes les époques de l'année : février, mars, avril, juin, juillet, septembre, octobre, etc. (Jardin botanique), abondante en août (Morillon), octobre (Rouelbeau, Etrembières), fréquemment avec des Zoochlorelles, surtout au printemps (Saconnex) et en septembre et octobre (Rouelbeau).

Vorticella campanula Ehrbg.

(Pl. VII, fig. 10.)

Car. sp. — Taille moyenne. Dimensions : longueur 100 μ, largeur max. 85 μ.

Corps largement campanulé. Bord péristomien formant un bourrelet saillant. Côtés du corps très convexes, souvent munis de plis transversaux; péristome parfois plus étroit que la partie centrale du corps. Disque ciliaire peu proéminent, horizontal. Vacuole contractile normale, près du vestibule. Corps à surface lisse, sauf ses plis transversaux,

rares, inégaux. Corps souvent noir ou gris foncé, opaque, à cause de la multitude de corpuscules endoplasmiques. Familles souvent nombreuses.

Habitat. — Espèce commune. Jardin botanique (juillet, septembre, octobre), Lalubin (février, mars, juin), Bel-Air (juin), etc.

Vorticella citrina Ehrbg.

(Pl. VII, fig. 11.)

Car. sp. — Taille moyenne. Dimensions : longueur 100 μ-120 μ, largeur antérieure 95 μ-115 μ. Couleur jaune citron.

Corps largement campanulé en avant, bien rétréci et étiré en arrière. Côtés presque rectilignes. Bord du péristome saillant, mais pas très épais. Surface du corps lisse.

Habitat. — Espèce rare. Avec *Vorticella campanula.* Forme des sociétés plus ou moins nombreuses à la surface de l'eau limpide, dans les filaments d'*Anthophysa vegetans.* Lignon (mai 1897), Bel-Air (mars et juin 1897), Etrembières (mars 1897), Troinex (12 novembre 1897).

Vorticella nutans O.-F. Müll.

(Pl. VII, fig. 12.)

Car. sp.—Taille petite. Dimensions: longueur environ 60μ-65μ, largeur antér. 45μ-49μ.

Corps campanulé, assez large en avant; élargi de nouveau au milieu du corps, mais moins qu'en avant. Bord du péristome peu renversé; disque ciliaire peu élevé. Pédoncule assez large. Animaux le plus souvent penchés sur leurs pédoncules courbés d'une façon caractéristique. Vésicule contractile normale. Corps lisse. Solitaire ou deux ou trois individus placés les uns près des autres.

Habitat. — Eau stagnante claire. Espèce rare. Etrembières (mai 1897).

Vorticella cucullus Fromm.

(Pl. VII, fig. 13.)

Car. sp. — Taille moyenne. Dimensions: longueur 90μ-100μ, largeur antér. 53μ-60μ.

Corps allongé, formant un cône régulier mais plus long que chez *V. citrina.* Côtés non convexes, mais rectilignes. Extrémité antérieure pas très large. Bord du péristome épaissi en bourrelet, non renversé. Disque ciliaire peu proéminent. Surface du corps lisse. Incolore ou grisâtre. Vésicule contractile normale. Solitaire.

Habitat. — Eau stagnante claire, sur les plantes. Espèce rare. St-Georges (avril 1898).



Vorticella alba Fromm.

(Pl. VII, fig. 14.)

Car. sp. — Taille petite. Dimensions : longueur 54 μ-56 μ, largeur 28 μ.

Corps allongé, campanulé. Bord du péristome non renversé, mais épaissi en bourrelet. Disque ciliaire élevé en son milieu, au-dessus du péristome, en forme de demi-sphère. Vésicule contractile normale. Corps lisse. Solitaire.

Habitat. — Espèce rare. St-Julien (novembre 1897).

Vorticella longifilum S. K.

(Pl. VII, fig. 15 et 16.)

Car. sp. — Taille moyenne. Dimensions : longueur 80 μ-90 μ, largeur antér. 40 μ-45 μ.

Corps campanulé, allongé, étroit. Partie antérieure à peine plus large que la partie centrale. Côtés concaves sous le péristome, puis convexes. Pédoncule très fin, extrêmement long, dix ou douze fois plus long que le corps. Corps incolore ou légèrement jaunâtre. Vésicule contractile normale. Le pédoncule ne se contracte souvent qu'en partie. Forme solitaire.

Habitat. — Eau stagnante claire, sur les plantes. Rare. Châtelaine (novembre 1897), Crevin (décembre 1897).

Vorticella picta Ehrbg.

(Pl. VII, fig. 17.)

Car. sp. Taille petite. Dimensions : longueur 43 μ-45 μ, largeur antér. 34 μ-36 μ.

Corps campanulé assez large, régulier, bord antérieur le plus large, peu renversé. Disque ciliaire peu élevé, horizontal. Pédoncule contenant une partie contractile formée non d'une ligne continue, mais de petits tronçons courts placés à la suite les uns des autres. Surface du corps lisse. Vésicule contractile normale. Solitaire ou deux ou trois individus placés les uns près des autres.

Habitat. — Espèce rare. Eau claire, sur les plantes, etc. Campagne Held, Chêne (janvier 1898).

Vorticella microstoma Ehrbg.

(Pl. VII, fig. 18.)

Car. sp. — Taille petite ou moyenne. Dimensions : longueur 60 μ-100 μ, largeur max. 32 μ-54 μ.

Corps élargi dans la partie moyenne et rétréci en avant. Bord péristomien non renversé, formant un bourrelet peu proéminent. Petit disque ciliaire, un peu incliné, modérément élevé. Surface du corps garnie de stries fines, transversales. Vésicule contractile normale. Solitaire ou vivant en petites familles.

Habitat. — Espèce très commune. Eau stagnante, ne craint pas la putréfaction, semble au contraire préférer les milieux décomposés où elle se multiplie abondamment. Trouvé dans 36 pêches faites dans 17 étangs différents. Pinchat, Lancy, Troinex, Veyrier, Lalubin, Campagne Chaix (Chêne), Saconnex, Jardin botanique, Etrembières (février), Jardin botanique, Etrembières (mars), Lancy, Jardin botanique (avril), Crevin, Saconnex, Ferney, Lignon, Etrembières (mai), Lalubin, Jardin botanique, Pinchat, Lignon (juin), Morillon, Jardin botanique (juillet), Machilly, Ariana, Morillon (août), Jardin botanique, Lalubin (septembre), Jardin botanique, Bel-Air (octobre), Etrembières (novembre, décembre).

Vorticella convallaria L.

(Pl. VII, fig. 19.)

Car. sp. — Taille moyenne. Dimensions : longueur 110 μ-120 μ, largeur max. 61 μ-67 μ.

Corps campanulé, large ; aussi large dans la partie moyenne que dans la partie antérieure. Bord du péristome formant un bourrelet saillant peu renversé. Disque ciliaire peu élevé. Vacuole contractile normale. Surface du corps striée transversalement.

Habitat. — Eau stagnante décomposée. Rouelbeau (mars 1898). Infusions de foin, etc.

Vorticella putrinum O.-F. Müll.

(Pl. VII, fig. 20.)

Car. sp. — Taille petite ou moyenne. Dimensions : longueur 70 μ-85 μ, largeur max. 29 μ-35 μ.

Corps campanulé allongé, moins large antérieurement que dans la partie moyenne. Bord du péristome non renversé. Disque peu proéminent. Corps muni de stries fines, transversales. Vacuole contractile normale.

Habitat. — Eau stagnante, ne craint pas la putréfaction. Infusions. Lalubin (février 1897), Chambésy (juin 1898).

Vorticella monilata Tatem.

(Pl. VII, fig. 21.)

Car. sp. — Taille petite ou moyenne. Dimensions : longueur $60\,\mu$-$90\,\mu$, largeur max. $37\,\mu$-$56\,\mu$.

Corps campanulé, large, régulier. Aussi large dans la partie moyenne qu'en avant. Disque ciliaire peu élevé. Surface du corps couverte de petites tubérosités saillantes, hémisphériques, placées les uns près des autres, en rangées parallèles, transversales. Pédoncule assez épais. Vésicule contractile normale.

Habitat. — Eau stagnante pure, à la surface. Jardin botanique (décembre 1896, juillet 1897), Bel-Air (mars 1897), Montchoisy (novembre 1898).

Un grand nombre d'espèces de Vorticelles, créées par divers auteurs, reposent sur les rapports de grandeur entre le corps et le pédoncule; ce caractère ne peut pas être utilisé d'une manière générale, car souvent, pour une même espèce, ces rapports varient dans une limite assez grande. Nous ne l'avons utilisée que pour la *Vorticella longifilum* où, à côté d'autres caractères, celui-ci se trouve être extraordinairement frappant.

La présence ou l'absence de stries ou autres ornements de la surface sont par contre de bons caractères à utiliser, ainsi que l'aspect du bord péristomien à l'état d'extension complète.

GENRE CARCHESIUM Ehrbg.

Car. gen. — Animaux de structure semblable à celle de *Vorticella.* Ils forment des colonies dichotomiques par division continue. Colonies souvent très nombreuses, plus ou moins ramifiées. A chaque ramification l'ancien pédoncule se continue chez l'un des individus, tandis que l'autre individu s'en forme un nouveau, ce qui différencie le genre *Carchesium* de *Zoothamnium.* Animaux d'une même colonie, tous semblables comme structure et dimensions. Forme du corps variable et de dimensions diverses chez les différentes espèces. Colonies ayant souvent plus d'un millimètre de hauteur.

Habitat. — Eau stagnante claire, fixé sur débris, feuilles, plantes, animaux aquatiques.

Carchesium epistylis Cl. et L.

(Pl. VII, fig. 22.)

Car sp. — Taille petite. Dimensions: longueur 50 μ-60 μ, largeur 27 μ-32 μ.

Corps campanulé, allongé, légèrement conique, se rétrécissant brusquement en arrière. Bord du péristome bien étalé, mais non renversé. Pas de plis généralement au péristome pendant la contraction. Surface du corps faiblement striée transversalement. Disque ciliaire modérément élevé. Vésicule contractile normale. Macronucleus en forme de bande arquée, courte, placée dans la partie antérieure, dans le plan transversal; il est accompagné d'un petit micronucleus arrondi. Pédoncule ayant parfois aux bifurcations un épaississement sous forme d'anneau transversal, plus ou moins accentué. Colonies peu nombreuses.

Habitat. — Eau stagnante claire. Fixé sur des larves d'*Ephemera*. Bassin du monument Brunswick (23 octobre 1898).

Cette diagnose présente quelques petites différences avec celle qu'ont donnée CLAPARÈDE et LACHMANN, mais elle a aussi un grand nombre de caractères communs. Les auteurs que nous citons indiquent une surface lisse, tandis que nous avons remarqué des stries transversales, très faibles et fines, il est vrai, mais sûrement existantes. Le pédoncule présente très rarement des anneaux transversaux aux bifurcations des branches.

Carchesium spectabile Ehrbg.

(Pl. VII, fig. 23.)

Car. sp. — Taille moyenne. Dimensions: longueur 90μ-110μ, largeur max. 56μ-68μ.

Corps régulièrement campanulé. Bord du péristome épais, en bourrelet, mais non renversé et recourbé comme chez *C. polypinum*. Disque peu élevé, légèrement oblique Surface du corps striée transversalement. Vacuole contractile normale. Macronucleus très long, en bande sinueuse recourbée. Pédoncule large et fort. Partie contractile centrale variant d'épaisseur d'un point à l'autre. Surface du pédoncule bosselée irrégulièrement. Colonies peu nombreuses.

Habitat. — Eau stagnante claire. Espèce plutôt rare. Etrembières (décembre 1896), Petit-Lancy (février 1897), Salève (avril 1897), Bel-Air (juin 1897).

Carchesium polypinum (L.).
(Pl. VII, fig. 24.)

Car. sp. — Taille petite. Dimensions : longueur 60 μ-65 μ, largeur antér. 42 μ-44 μ.

Corps campanulé ou plus ou moins conique, largement évasé en avant. Bord du péristome renversé et gracieusement recourbé. Surface du corps lisse. Vacuole contractile unique, normale. Macronucleus recourbé, placé en arc dans le plan longitudinal. Pédoncule très ramifié, absolument lisse. Colonies composées d'un nombre parfois immense d'individus et atteignant souvent jusqu'à deux ou trois millimètres de hauteur.

Habitat. — Espèce fréquente. Fixé sur les débris, feuilles et plantes aquatiques. Salève (février 1897), Tour Balessert (3 juin 1897), Salève (avril), Crevin (mai), Pinchat (octobre), Etrembières, Feuillasse (mars 1898), Ariana, Machilly (août), Petite-Grave (octobre 1898).

Carchesium Aselli Englm.
(Pl. VIII, fig. 1.)

Car. sp. — Taille très variable. Dimensions : longueur 40 μ-100 μ, largeur max. 20 μ-50 μ.

Corps allongé, subcylindrique, légèrement rétréci sur le bord du péristome, large un peu plus en arrière, puis de nouveau rétréci. Disque ciliaire peu élevé. Bord du péristome épaissi en bourrelet non renversé. Corps strié transversalement. Vésicule contractile unique, normale. Macronucleus en forme de bande arquée transversalement dans la partie antérieure. Petit micronucleus adjacent. Partie postérieure cylindrique. Pédoncule très large (30 μ), strié transversalement grossièrement, et longitudinalement, mais ces dernières stries sont très faibles. Colonies très peu nombreuses.

Habitat. — Sur *Asellus aquaticus.* Troinex (1897).

Engelmann dit de son espèce que la taille est très variable. Il ne parle cependant ni des stries transversales, ni de la structure du pédoncule. Ces différences ne nous ont pas paru suffisantes pour séparer cette espèce de celle qu'a étudiée le savant allemand; du reste les stries peuvent facilement passer inaperçues.

3me tribu. Acontractilia.

Car. — Animaux pédonculés, mais dont le pédoncule est rigide et ne contient aucune fibre contractile. Solitaires ou formant des colonies.



GENRE EPISTYLIS Ehrbg.

Car. gen. — Animaux de forme et structure analogues à *Vorticella.* Disque ciliaire généralement peu élevé, membrane ondulante peu visible. Bord du péristome épaissi en bourrelet, rarement renversé. Partie antérieure jamais rétrécie, mais plutôt étalée, quoique faiblement. Vestibule normalement développé. Vacuole contractile unique. Macronucleus de forme variable. Colonies souvent très nombreuses, pouvant atteindre plusieurs millimètres de hauteur. Individus de forme variable.

Habitat. — Fixé sur des plantes ou animaux aquatiques.

Epistylis plicatilis Ehrbg.

(Pl. VIII, fig. 3.)

Car. sp. — Taille moyenne. Dimensions: longueur 80 μ-120 μ, largeur max. 25 μ-37 μ.

Corps allongé, mince, étiré en arrière. Bord péristomien peu évasé. Plusieurs plis parallèles à la partie postérieure, visibles surtout pendant la contraction. Vésicule contractile normale. Macronucleus en forme de bande courte, placée transversalement dans la partie antérieure. Pédoncule pas très large, strié longitudinalement. Colonies très nombreuses, atteignant jusqu'à trois millimètres de hauteur.

Habitat. — Eau stagnante; sur *Typha* ou sur *Limneus, Cyclops,* etc. Espèce très fréquente. Trouvé dans 27 pêches faites dans 16 étangs. Campagne Held, Chêne (janvier). Pinchat, Lalubin, Rouelbeau, Campagne Chaix, Etrembières (février), Bel-Air, Etrembières, Rouelbeau, Jardin botanique (mars), Sionnet, S[t]-Georges, Cologny, Salève (avril), Crevin, Petit-Saconnex, Ferney, Lignon, Etrembières (mai), Lalubin, Jardin botanique (juin), Jardin botanique (juillet), Jardin botanique et Lalubin (septembre), Rouelbeau (octobre), Etrembières (décembre).

Epistylis digitalis Ehrbg.

(Pl. VIII, fig. 4.)

Car. sp. — Taille moyenne. Dimensions: longueur 70 μ-80 μ, largeur 25 μ.

Corps allongé à l'état d'extension, cylindrique, légèrement renflé dans la région moyenne. Disque ciliaire parfois assez élevé. Bord du péristome peu évasé. Corps pourvu de

stries transversales. Vésicule contractile normale. Macronucleus en forme de bande longitudinale. Pédoncule assez large, pourvu d'anneaux transversaux réguliers et très finement strié longitudinalement. Colonies parfois assez nombreuses.

Habitat. — Eau stagnante. Peu fréquent. Sur *Cyclops,* Lalubin (février 1898).

Epistylis nympharum Englm.

(Pl. VIII, fig. 5.)

Car sp. — Taille moyenne. Dimensions : longueur 100 μ-120 μ ; largeur antérieure 48 μ, postérieure 40 μ.

Corps allongé, subcylindrique ; large en avant, rétréci légèrement en arrière, avec un petit évasement dans la partie médiane. Disque ciliaire placé obliquement, peu élevé. Bord du péristome non renversé. Vestibule et pharynx assez longs. Vésicule contractile normale. Macronucleus en forme de bande arquée, placée longitudinalement ; un petit micronucleus dans la concavité. Surface du corps pourvue de stries transversales. Pédoncule très large. Individus fixés deux par deux. Les tiges n'ont aucun système de stries. Parfois aux ramifications une ligne transversale plus ou moins bien accentuée. Colonies souvent très nombreuses.

Habitat. — Sur la tête d'une larve de *Culex.* Troinex (novembre 1898).

Epistylis umbilicata Cl. et L.

(Pl. VIII, fig. 6.)

Car. sp. — Taille petite. Dimensions : longueur 65 μ-70 μ, largeur 32 μ-34 μ.

Corps campanulé, partie médiane un peu plus large que la partie antérieure à l'état d'extension. Bord du péristome formant un bourrelet peu saillant, peu renversé. Disque ciliaire bas, mais présentant en son milieu une saillie caractéristique. Surface du corps lisse. Vésicule contractile normale. Macronucleus en forme de bande arquée, placée en général obliquement. Pédoncule muni de fines stries longitudinales. Colonies peu nombreuses.

Habitat. — Sur larves aquatiques. Espèce assez rare. Marais de Rouelbeau (avril 1898).

Genre Campanella Goldfuss.

Car. gen. — Animaux semblables à *Epistylis,* présentant un énorme développement de la zone adorale, qui se prolonge en décrivant cinq tours complets sur le disque ciliaire. Vestibule large en avant, étroit et long en arrière. Pharynx long et recourbé. Vacuole contractile normale. Surface du corps lisse. Corps contenant des trichocystes épais (sortes de capsules urticantes). Colonies plus ou moins nombreuses.

Campanella umbellaria (L.).

(Pl. VIII, fig. 7.)

Car. sp. — Taille grande. Dimensions: longueur 150 μ, largeur antérieure 87 μ.

Caractères du genre. Bord du péristome élégamment recourbé. Membrane ondulante du vestibule étroite et longue, se poursuivant dans la partie postérieure du vestibule. Macronucleus en forme de bande arquée, placée transversalement dans la partie antérieure. Micronucleus arrondi, dans la concavité. Pédoncule pas très large.

Habitat. — Eau stagnante claire. Espèce très rare. Pregny (mars 1898).

Genre Rhabdostyla Kent.

Car. gen. — Animaux semblables à *Epistylis,* mais ne formant pas de colonies. Forme du corps variable, pédoncule le plus souvent très court. Vacuole contractile unique. Macronucleus variable selon les espèces.

Habitat. — Fixés sur des plantes ou animaux aquatiques.

Rhabdostyla ovum Kent.

(Pl. VIII, fig. 8.)

Car. sp. — Taille petite. Dimensions: longueur 43 μ-46 μ, largeur max. 25 μ-27 μ.

Corps presque sphérique, ou légèrement ovale et rétréci en arrière. Disque ciliaire peu incliné, cils forts, très longs. Péristome à bord peu renversé. Surface du corps striée transversalement. Pharynx court. Vacuole contractile normale. Macronucleus en forme de courte bande arquée, placée dans le sens longitudinal. Pédoncule étroit, très court.



Habitat. — Fixé sur des plantes ou sur des animaux (Ostracodes, etc.). Assez rare. Campagne Chaix, Chêne (février 1897), Châtelaine (mars 1897).

Rhabdostyla inclinans d'Udek.

(Pl. VIII, fig. 9 et 10.)

Car. sp. — Taille petite. Dimensions : longueur 48 μ-56 μ, largeur 12 μ-16 μ.

Corps allongé, campanulé. Largeur antérieure sensiblement égale à celle de la partie moyenne ; près de l'extrémité postérieure, une partie assez brusquement rétrécie, étroite et cylindrique. Bord du péristome en bourrelet saillant, mais non renversé. Disque ciliaire peu élevé. Cils longs et forts. Pharynx et vestibule assez longs. Corps strié transversalement. Vésicule contractile normale. Macronucleus en forme de longue bande arquée placée longitudinalement. Micronucleus arrondi, contigu, placé dans la concavité. Quand l'animal se contracte, il se penche souvent sur son pédoncule, en formant sur son corps deux ou trois plis irréguliers et à la partie antérieure une légère proéminence. Quand on le fixe, l'Infusoire se plisse entièrement d'une façon caractéristique et le noyau forme un arc plus accentué. Pédoncule court et lisse.

Habitat. — Sur le corps ou les soies latéro-dorsales de *Naïs*. Espèce rare. Bel-Air, Chêne (août 1899).

Description. — L'animal est fixé aux soies de *Naïs* par un pédoncule court, droit et lisse, qui atteint environ un huitième de la longueur du corps. Il mesure le plus souvent de 6 à 8 μ. Le corps, de taille petite, a une longueur variant de 48 μ à 56 μ. Il est allongé. Sa largeur maximum se trouve près du milieu et mesure en moyenne 12 μ à 16 μ. La partie antérieure atteint presque cette largeur. Immédiatement au-dessous du péristome se trouve une région rétrécie après laquelle le corps augmente de nouveau de largeur jusqu'au milieu ; de là, la largeur diminue progressivement jusque près de la partie postérieure. Là, il y a un brusque changement, assez bien marqué, dans les dimensions, la partie postérieure et terminale étant beaucoup plus étroite et formant une sorte de tube subconique ou cylindrique. Le péristome, quand il est étalé, est élargi en bourrelet sur son bord, mais non renversé. Le disque ciliaire n'est pas très large et ne s'élève que peu au-dessus du corps. Les cils vibratiles qui le garnissent sont longs et forts. La membrane ondulante est également bien développée. Le vestibule n'est pas très large,

mais se prolonge environ jusqu'à la moitié antérieure du corps. Il est muni de groupes de cils. La surface du corps est entièrement couverte de stries transversales excessivement fines. La vésicule contractile est unique, assez grande, située près du pharynx, immédiatement au-dessous du péristome. Le macronucleus est une bande arquée, un peu plus large à une extrémité, sa partie postérieure se termine parfois en pointe. Il est assez long et placé dans le sens longitudinal, dans la partie moyenne du corps. Chez quelques exemplaires nous avons pu voir un micronucleus bien visible accolé au macronucleus dans la partie concave médiane.

Quand l'animal se contracte, le noyau s'enroule et sa forme est parfois difficile à reconnaître. Nous avons pu fixer quelques exemplaires parfaitement étalés et reconnaître la véritable forme du noyau et la place qu'il occupe.

Le protoplasma est transparent, incolore ou grisâtre; à l'intérieur quelques bols alimentaires formés de particules très fines, débris organiques, etc. Malgré les mouvements vifs du *Naïs,* on voit le disque ciliaire de l'Infusoire toujours en mouvement. C'est une particularité qu'on retrouve chez tous les Vorticelliens fixés sur des animaux. Il semble même que ces Péritriches étalent leur appareil lors des mouvements les plus violents de l'animal qui les porte, probablement lorsque le courant d'eau produit, amène le plus de particules nutritives et éloigne les ennemis. Quand on écrase ou qu'on gêne dans ses mouvements le *Naïs,* l'Infusoire semble sentir quelque chose d'anormal et ne montre plus que rarement son disque ciliaire. Lorsque l'animal est contracté, il se penche le plus souvent sur son pédoncule en formant deux ou trois plis irréguliers sur son corps et en présentant à la partie antérieure une sorte de légère proéminence étroite, à la façon de certains *Epistylis.* Quand on fixe l'animal, la surface entière du corps se couvre de plis transversaux plus ou moins réguliers, et le corps se tord ou se penche fortement en même temps qu'il se contracte par secousses. Cet aspect est particulier à cette espèce et permet ainsi de la reconnaître.

L'espèce qui nous occupe a été découverte par d'UDEKEM qui l'a décrite sous le nom de *Gerda inclinans;* mais, comme le fait très bien remarquer BÜTSCHLI, la présence d'une courte tige empêche toute assimilation de cet Infusoire avec le genre *Gerda.* KENT place ce Péritriche dans le genre *Scyphidia,* bien que le dessin du savant belge montre assez la présence d'un pédoncule et l'absence d'un disque fixateur large qu'on rencontre



chez *Scyphidia*. La tige très courte, ne présentant aucune partie contractile, l'animal ne formant pas de colonies, il appartient au genre *Rhabdostyla*.

STOKES décrit dans son ouvrage (106) un Infusoire qu'il nomme *Rhabdostyla chæticola* et qui n'est autre que l'Infusoire décrit par d'UDEKEM. Tous les caractères sont identiques, à une exception près. Les stries du corps, excessivement fines, n'ont pas été vues par d'UDEKEM. KENT répète la diagnose donnée et reproduit le dessin du savant belge. STOKES a indiqué et dessiné les stries transversales que nous avons revues très distinctement. Le savant américain ne dit rien, par contre, de la forme du noyau qui n'est pas indiqué non plus dans le dessin de d'UDEKEM.

Nous identifions donc le soi-disant *Gerda inclinans* de d'UDEKEM au *Rhabdostyla chæticola* de STOKES. L'Infusoire devra dorénavant porter le nom de *Rhabdostyla inclinans* d'Udekem ; le nom donné par STOKES n'en est qu'un synonyme.

Rhabdostyla brevipes (Cl. et L.).

(Pl. VIII, fig. 11.)

Car. sp. — Taille petite ou moyenne. Dimensions : longueur 70 μ-90 μ, largeur 30 μ-40 μ.

Corps allongé, élargi en avant, rétréci en arrière. Bord du péristome peu renversé. Disque ciliaire bien développé. Vacuole contractile normale. Macronucleus ovale ou ellipsoïde, central. Surface du corps lisse. Parfois quelques gros plis irréguliers, à la partie postérieure. Pédoncule très court.

Habitat. — Sur les larves de Diptères aquatiques et Copépodes, etc. Campagne Chaix, Chêne (février), Châtelaine (mars 1897), Cologny (avril), Petit-Saconnex, Lignon, Veyrier (mai 1897), Morillon, Jardin botanique (juillet), Campagne Held, Chêne (janvier 1898).

GENRE OPERCULARIA Goldf.

Car. gen. — Animaux de structure assez semblable à celle de *Vorticella*. Vivent en colonies plus ou moins nombreuses. Pédoncule rigide, plus ou moins long et épais. La différence de ce genre avec *Epistylis* repose sur la forme du corps et les dimensions relativement grandes du vestibule. Forme générale ovoïde ou ellipsoïde, mais jamais



campanulée. L'extrémité antérieure toujours rétrécie. Bord du péristome jamais renversé ou élargi, ne faisant aucune saillie ou proéminence. Disque ciliaire généralement placé très haut et obliquement; attaché au reste du corps par une partie très mince. Gouttière péristomienne très profonde, surtout vers la bouche; vestibule le plus souvent énorme, large et spacieux occupant la plus grande partie de l'extrémité antérieure du corps. Membrane ondulante généralement mieux développée que chez *Epistylis,* en forme de languette ou collerette plus ou moins élevée. Pharynx assez long, muni ainsi que le vestibule, de groupes de cils. Vacuole contractile unique, près du vestibule. Macronucleus différent selon les espèces. Colonies souvent très nombreuses et très grandes.

Habitat. — Fixé sur des animaux aquatiques.

Opercularia nutans (Ehrbg.).

(Pl. VIII, fig. 12.)

Car. sp. — Taille petite. Dimensions : longueur 62 μ-70 μ, largeur 15 μ-18 μ.

Forme elliptique, très allongée. Macronucleus en forme de bande arquée, placé transversalement dans la partie antérieure. Disque ciliaire et membrane hauts, bien développés. Individus penchés sur leurs tiges pendant la contraction. Colonies souvent très nombreuses, atteignant parfois plus d'un millimètre de hauteur. Pédoncule muni de raies transversales, assez rapprochées les unes des autres et qui correspondent à des régions légèrement amincies; le pédoncule présente ainsi une cannelure caractéristique.

Habitat. — Fixé sur des plantes et divers animaux. Assez rare. Pinchat (février 1897), Crevin (6 mai 1897), Ferney (13 mai 1897).

Opercularia articulata Goldf.

(Pl. VIII, fig. 13.)

Car. sp. — Taille variable, assez grande. Dimensions : longueur 70 μ-90 μ, largeur max. 26 μ-33 μ.

Corps de forme ovoïde, un peu élargi en arrière. Disque et membrane très hauts et bien développés. Corps à surface lisse. Vacuole contractile normale. Macronucleus court, en forme de bande arquée, placée obliquement, près du pharynx. Pédoncule assez large,

strié longitudinalement et pourvu de lignes transversales espacées, caractéristiques Colonies souvent peu nombreuses.

Habitat. — Fixé sur des Coléoptères (*Dytiscus,* etc.). Assez rare. Pinchat (15 juin 1897), Feuillasse (mars 1898).

Opercularia glomerata Roux.

(Pl. VIII, fig. 14.)

Car. sp. — Taille très grande. Dimensions : longueur 450 μ, largeur 145 μ-150 μ.

Corps très allongé, presque cinq fois aussi long que large. Strié transversalement, pourvu de plis à la partie postérieure. Disque ciliaire très élevé, très oblique. Membrane ondulante très élancée et bien développée. Vésicule contractile située en arrière près de la partie postérieure du pharynx très long. Macronucleus formant une bande arquée, courte, placée transversalement dans la région de la vésicule contractile. Coloration du protoplasma : gris jaunâtre. Pédoncules assez longs, striés longitudinalement, colorés en jaune. Branches secondaires, rares, alternantes. Individus groupés par dix ou douze en glomérules au sommet des branches. Leurs pédoncules particuliers très courts. Colonies nombreuses, atteignant souvent en hauteur un millimètre et plus.

Habitat. — Sur les élytres de *Hydrophilus piceus.* Assez rare. Marais de Rouelbeau (octobre 1898).

Opercularia coarctata (Cl. et L.).

(Pl. VIII, fig. 15.)

Car. sp. — Taille petite. Dimensions : longueur : 60 μ-65 μ, largeur : 25 μ-27 μ.

Corps ovoïde, élargi en arrière, très étroit en avant. Disque ciliaire peu élevé, membrane ondulante étroite, assez bien développée. Vestibule bien développé également. Surface du corps striée transversalement. Macronucleus, en forme de courte bande arquée, placée transversalement dans la région antérieure. Vésicule contractile normale. Pédoncules très étroits, assez longs, lisses. Individus inclinés sur leurs tiges. Colonies peu nombreuses, formées de trois à quatre individus.

Habitat. — Assez fréquent, ne craint pas l'eau putréfiée.

Infusions de foin (25 octobre 1897, mai 1898).

GENRE PYXIDIUM Kent.

Car. gen. — Animaux d'organisation semblable à *Opercularia,* mais ne formant jamais de colonies. Pédoncule toujours très court.

Habitat. — Fixé sur des animaux ou plantes aquatiques.

Pyxidium cothurnoides Kent.

(Pl. VIII, fig. 16.)

Car. sp. — Taille très petite. Dimensions : longueur 60 μ, largeur 33 μ.

Forme ovale, élargi en arrière, bien rétréci en avant. Disque ciliaire peu élevé, peu oblique. Membrane ondulante basse. Vestibule et pharynx assez longs. Vacuole contractile normale. Macronucleus en forme de bande arquée placée dans le sens longitudinal, ou légèrement oblique.

Habitat. — Fixé sur des carapaces de *Cypris.* Assez fréquent. Campagne Chaix, Chêne (février 97), Châtelaine (mars 1898), Etrembières (mai 1897).

GENRE OPHRYDIUM (Bory.) Ehrbg. emend.

Car. gen. — Animaux très allongés, réunis le plus souvent en masses arrondies ou informes, assez grosses, quelquefois énormes dans une masse gélatineuse, flasque, provenant de la fusion des coques gélatineuses particulières de chaque individu. Cette coque est sécrétée par l'Infusoire et il s'y accole une quantité de poussières, débris, etc. Les individus sont pourvus le plus souvent de pédoncules très minces, raides, non contractiles, qui traversent la masse; plus rarement les individus sont sessiles. Péristome semblable à celui de *Vorticella.* Disque ciliaire plus ou moins haut et développé. Pharynx très long. Vacuole contractile placée près de la partie médiane de ce pharynx. Macronucleus en forme de longue bande arquée longitudinale. Kystes ellipsoïdes.

Habitat. — Eau stagnante claire, à la surface, ou attaché à des roseaux, etc.

Ophrydium versatile (O.-F. Müll.).
Var. *Acaulis* Roux.
(Pl. VIII, fig. 17 et 18.)

Car.—Taille très grande. Dimensions: longueur 240 μ-260 μ, largeur max. 35 μ-38 μ.

Pas de pédoncule. Corps strié transversalement; coloré en vert par des Zoochlorelles. Bords des fossettes particulières des individus, plus ou moins visibles.

Habitat.—Pinchat (mars 1897), Rouelbeau (septembre 1898), Saconnex (mars 1898). Abondant surtout en hiver (février ou mars) et au commencement du printemps.

4me tribu. Cothurnina.

Car. — Une coque pédonculée ou sessile.

GENRE COTHURNIA Ehrbg.

Car. gen. — Animaux entourés d'une coque dans laquelle ils peuvent se retirer.

Corps de structure semblable à celui des autres Vorticelliens. Forme générale: allongé, étroit surtout en arrière, à l'état complet d'extension. Très contractiles. Coque de forme variable, ouverte constamment à la partie postérieure ou pouvant être fermée par le corps lui-même ou par des sortes de clapets. Le plus souvent, la coque est sessile, mais parfois aussi elle possède une tige très courte et très mince (?)

Habitat. — Fixé aux plantes aquatiques.

Cothurnia crystallina Ehrbg.
(Pl. VIII, fig. 19.)

Car. sp. — Taille grande ou très grande. Dimensions: longueur 380 μ-420 μ, largeur antér. 52 μ-58 μ. Longueur de la coque: 250 μ-280 μ.

Coque transparente, subcylindrique, un peu renflée et arrondie postérieurement, élargie quelque peu en avant. Ouverture large, à troncature transversale et régulière. Parfois une paire de clapets fermant l'entrée de la coque, lorsque l'animal est contracté, mais cette partie peut manquer chez les individus d'une même espèce. Animal faisant

fortement saillie hors de la coque. Péristome normal, présentant le maximum de largeur du corps. Disque modérément élevé, cils assez longs. Vacuole contractile près du vestibule. Pharynx long. Macronucleus en forme de ruban. Corps strié transversalement. Presque toujours des Zoochlorelles. Souvent deux individus dans la même coque.

Habitat. — Fixé sur des algues (*Spirogyra,* etc.). Trouvé une seule fois un individu pourvu de clapets. Espèce assez fréquente. Jardin botanique et Bel-Air (octobre 1896), Etrembières (décembre 1896), Troinex (février 1892), St-Georges (avril 1897), Lignon (mai et juin 1897), Tour Balessert, Pinchat, Plan-les-Ouates, Jardin botanique (juin 1897), Pinchat (19 octobre 1897), Rouelbeau, Jardin botanique (mars 1898), Jardin botanique (février), Plan-les-Ouates (mars), Jardin botanique (avril, juin, juillet), Lalubin (février, juin, septembre), Bel-Air (juin 1898).

Abondant, surtout en avril et en juin.

Cothurnia truncata (Fromm.).

(Pl. VIII, fig. 20.)

Car. sp. — Taille petite. Dimensions : longueur 70 μ, largeur antér. 19 μ. Coque longue d'environ 70 μ, large de 40 μ.

Coque jaunâtre clair, presque quadrangulaire, aplatie, à angles arrondis. Ouverte en avant seulement dans la partie médiane. Ouverture petite, ovale. Côtés de la coque parallèles, rectilignes ou légèrement ondulés. Animal conique large antérieurement, fixé à quelque distance de la partie postérieure de la coque à l'une des parois ; corps très contractile, faisant peu saillie au dehors à l'état d'extension. Pharynx assez long. Vacuole contractile normale. Macronucleus en forme de ruban placé longitudinalement. Corps à surface lisse. Pas de Zoochlorelles.

Habitat. Eau claire ; au fond dans la vase. Espèce rare. Trouvé à Rouelbeau (mars 1898).

Genre Cothurniopsis Entz.

Car. gen. — Semblable au genre précédent. Animaux vivant dans des coques, mais celles-ci sont pourvues d'un pédoncule court et large, épais, souvent munis de plis transversaux irréguliers. Péristome normal, bien développé. Disque ciliaire modérément élevé.



Cils longs et forts. Pharynx assez long. Vacuole contractile normale. Macronucleus variable selon les espèces. Corps faisant généralement peu saillie hors de la coque.

Habitat. — Fixé sur des animaux aquatiques.

Cothurniopsis vaga (Schrk.).
(Pl. VIII, fig. 21.)

Car. sp. — Taille moyenne. Dimensions : longueur 140 μ, largeur antér. 51 μ. Longueur de la coque : environ 100 μ.

Coque courte, peu élancée. Arrondie et élargie postérieurement, presque aussi large en avant. Au milieu, rétrécissement très faible. Macronucleus en forme de courte bande arquée, dans la partie moyenne du corps. Corps conique, grisâtre.

Habitat. — Fixé sur *Cyclops* et *Gammarus.* Espèce assez rare. Jardin botanique (octobre 1896), Petit-Saconnex (février 1898), Feuillasse (mars 1898).

3me Sous-Famille. LAGENOPHRYNA Bütschli.

Car. — Corps entouré d'une coque, fixée aux corps étrangers par tout un côté. Animal adhérant par le bord péristomien ou région voisine, au bord de l'ouverture de la coque. Disque ciliaire très petit, mais très élevé, comme chez *Opercularia.*

Genre Lagenophrys St.

Car. gen. — Coque de forme variable, mais non en urne comme celle des genres précédents. Animaux de forme différente aussi, généralement ovoïde ou en forme de bourse, assez aplatie. L'animal est fixé près de la partie antérieure aux bords de l'ouverture de la coque qui est parfois munie de petites saillies ou lèvres. Péristome très petit. Disque ciliaire élevé, très oblique, comme chez *Opercularia,* faisant seul plus ou moins saillie hors de la coque. Animaux ne remplissant souvent qu'une partie de leur coque dans laquelle ils peuvent entièrement se retirer. Vestibule, pharynx et vacuole contractile normaux. Macronucleus rubané plus ou moins long.

Habitat. — Fixé sur des *Copépodes, Ostracodes, Gammarus,* etc.

Lagenophrys labiata Stokes.

(Pl. VIII, fig. 22.)

Car. sp. — Taille petite. Dimensions : longueur 40 μ-60 μ, largeur max. 16 μ-24 μ. Longueur de la coque : 36 μ-53 μ.

Coque ovale fixée par un côté large aplati ; le côté opposé fortement bombé. Ouverture sur une face légèrement aplatie, antérieure, pourvue de quatre lèvres saillantes dont deux surtout très visibles, peuvent s'incliner lorsque l'animal se retire. Corps en boule ou de forme ovale, n'occupant presque jamais toute la coque. Péristome étroit. Disque ciliaire assez élevé. Vacuole contractile et macronucleus normaux.

Habitat. — Trouvé sur *Cypris*. Assez rare.

Campagne Chaix (février 97), Cologny (avril 97), Petit-Saconnex (février 98), Feuillasse et Plan-les-Ouates (mars 98).

Lagenophrys vaginicola St.

(Pl. VIII, fig. 23.)

Car. sp. — Taille petite. Dimensions : longueur 70 μ, largeur max. 42 μ. Longueur de la coque : environ 70 μ.

Coque en forme de cœur, aplatie et fixée par un des côtés larges. Bombée sur le côté libre. L'extrémité antérieure est élargie et un peu concave en son milieu. C'est là que se trouve l'ouverture pourvue de deux petites lèvres plus ou moins accentuées. Macronucleus en forme de bande arquée.

Habitat. — Fixé sur *Cyclops*. Espèce assez rare. Trouvé : Etang de la campagne Vieusseux, Châtelaine (26 février 1898), Feuillasse, marais long (17 mars 1898).



OBSERVATIONS DIVERSES, CONCLUSIONS

Nous donnons ici, en terminant, un certain nombre d'observations ayant trait à la répartition des Infusoires pendant les diverses saisons. Le nombre des pêches effectuées est malheureusement loin d'être égal pour les différents mois ; cependant nous avons pu établir quelques rapprochements entre les époques correspondantes des trois ans pendant lesquels nous avons poursuivi nos recherches.

Nous distinguerons : 1° la répartition des différentes espèces selon les saisons ; 2° la répartition numérique d'une même espèce selon les saisons.

Pour ce qui est du premier point, nous n'avons pu faire qu'un petit nombre d'observations. Les recherches faites au seul point de vue de la répartition pendant les différentes saisons exigent que les pêches soient effectuées à intervalles réguliers et dans un nombre d'étangs assez restreint pour pouvoir y multiplier les observations. Il faut en outre conserver le produit de chaque pêche et l'examiner pendant un nombre déterminé de jours, si possible dans des conditions d'éclairage, de température identiques ou assez semblables à celles du dehors.

En hiver nous avons retrouvé dans l'eau, sous la glace et sans kyste, la plupart des espèces qu'indique LAUTERBORN (63), entre autres : *Spirostomum ambiguum, Glaucoma scintillans, Stentor polymorphus, Lembadion bullinum, Vorticella nebulifera, Histrio Steinii, Ophryoglena flava, Paramecium caudatum.*

D'autres espèces, trouvées enkystées, ont repris leur vie active dès que les conditions de température leur devenaient favorables, c'est ce qui explique les nombres élevés d'espèces dans les pêches de janvier, février, etc., donnés dans le tableau final, qui n'a de

valeur qu'au point de vue faunistique. Pour ce qui est des variations numériques que nous avons observées chez les différentes espèces pendant les diverses saisons, elles sont relativement simples à expliquer. Les Infusoires peuvent supporter, il est vrai, une assez grande différence de température ou possèdent les moyens d'échapper aux conditions défavorables soit par l'enkystement, soit par une accommodation rapide aux différents milieux ; mais chez eux, comme chez les autres groupes d'animaux, il existe dans une même espèce, des individus plus capables que d'autres de résister aux variations survenant dans le milieu ambiant. Ces variations se font naturellement sentir sur les individus les plus faibles et n'ont pas de prise, jusqu'à un certain point, sur les exemplaires les plus forts. L'espèce peut ainsi subsister, mais ne présente plus qu'un nombre restreint d'individus actifs, les autres s'étant enkystés ou ayant péri. Quelques espèces, en très petit nombre il est vrai, font exception et se sont présentées en aussi grande quantité en automne qu'au printemps et en été qu'en hiver; quelques autres, par contre, ne sont apparues que dans une saison déterminée.

En général, c'est au printemps et en automne que les différentes espèces ont présenté le plus grand nombre d'individus. Comment expliquer ce fait? Les causes de ces variations sont multiples. Il se peut très bien qu'il y ait au printemps et en automne une reproduction plus active; au printemps, après le repos de l'hiver; en automne, pour prévenir les effets de la mauvaise saison qui décime les espèces en attaquant les individus les plus faibles. Le maximum de développement que nous observons coïncide aussi probablement avec celui des végétaux inférieurs (diatomées, algues, etc.) dont la plupart des Infusoires se nourrissent. Enfin, il y a un rapport entre le minimum de leur développement et le maximum de développement de leurs ennemis. Dans plusieurs étangs ou marais (ex. Sionnet, Pallanterie, Troinex), mais surtout dans l'étang du Petit-Lancy, cette dernière cause a été observée d'une façon frappante. Dans une pêche faite dans ce dernier étang le 9 février, les *Hétérotriches* étaient fort bien représentés; nous y avons trouvé : *Spirostomum ambiguum, Spirostomum teres, Stentor polymorphus, Stentor cæruleus, Stentor Ræselii, Bursaria truncatella, Condylostoma vorticella.* Les petits crustacés d'eau douce (*Cyclops,* etc.), y étaient en nombre très restreint. Dans le même étang, une pêche faite le 15 juin n'a donné presque aucun Infusoire, tandis que les *Cyclops affinis, C. macrurus* et surtout *C. prasinus* se comptaient par milliers.

C'est au printemps et en automne également que nous avons remarqué, dans un grand nombre de cas, l'abondance la plus grande des espèces contenant des Zoochlorelles. Ex. *Paramecium bursaria, Urostyla viridis, Stentor niger, Thylakidium truncatum, Stichotricha secunda, Ophrydium versatile, Cothurnia,* etc.; certains Infusoires qui n'en renferment pas toujours, en étaient pourvus à cette époque. Ex. *Vorticella nebulifera, Euplotes patella, Stentor polymorphus, Frontonia Leucas, Loxodes rostrum.* Ces Infusoires vivent principalement à la surface de l'eau et recherchent la lumière, ceci sans doute à cause des Zoochlorelles; quelques-uns, en petit nombre, se rencontrent au fond plus souvent qu'à la surface. La plupart se nourrissent d'organismes végétaux (diatomées, algues, etc.). En juin et mois suivants, les espèces contenant des Zoochlorelles ne se présentent plus qu'en un nombre restreint d'individus; leur quantité s'accroît de nouveau en octobre.

Pour une étude complète de cette question de la variation des faunes, il est nécessaire d'entreprendre des recherches suivies, dans les conditions spéciales que nous énoncions plus haut. Ce n'est qu'après des observations multiples que l'on pourra tirer des conclusions définitives. Nous avons ici rapporté tout simplement nos observations à cet égard en y joignant les quelques idées qu'elles nous ont suggérées; nous espérons qu'elles pourront être utiles à ceux qui s'occuperont spécialement de cette étude.

La faune infusorienne des eaux stagnantes des environs de Genève est très riche, comme on peut le voir d'après le nombre des espèces que nous avons décrites. Si les pêches avaient été faites en plus grand nombre et dans tous les étangs et mares existant sur notre territoire, la quantité aurait probablement été plus grande encore.

On connaît maintenant plus de 260 espèces d'Infusoires d'eau douce, si l'on compte dans ce nombre ceux des bassins lacustres et des eaux courantes: En ne considérant que les eaux stagnantes, quelques espèces, en petit nombre il est vrai, sont éliminées ; nous possédons donc, en tout cas, plus des trois cinquièmes de la faune infusorienne universelle, dans nos environs.

C'est une nouvelle vérification, ajoutée à toutes celles qui ont été déjà données, de la répartition générale des Protozoaires à la surface du globe. Nous avons aussi rencontré plusieurs espèces qui n'avaient pas encore été signalées en Europe.

Voici maintenant la liste des pêches effectuées :

NOMBRE DE PÊCHES EFFECTUÉES DANS LES DIFFÉRENTS ÉTANGS

Les traits répétés pour une même localité et pour un même mois indiquent des pêches faites dans des années différentes.

LOCALITÉS	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
Jardin Botanique		II	I	I		I	I		I	III		I
Pinchat	I	I	II		I	I				II	I	
Lalubin		III	I			I			I			
Etrembières		I	I		I				I	I		I
Bel-Air (Chêne).			I		II	I		I	I	I		
Rouelbeau.			I	I					I	I		
Petit-Saconnex (Asile des Vieillards).		I			I	I					I	
Châtelaine.		I	I								I	
Plan-les-Ouates.			I			I	I			I		
Pregny (Bois du Vengeron)			I									
Morillon (Camp. Du Pan)				I	I		I	I				
La Mousse (Chêne)											I	
Infusions de foin (Bastions)				I						II		
Sionnet				I							I	
Crête											I	
Vessy (Camp. Martin).	I											
Petit-Lancy		II		I								
Troinex		I									I	
Veyrier (route d'Etrembières).		I									I	
Veyrier (Etang).		I			I							
Salève (Faverges).		I		I								
Chêne (Camp. Chaix)		I										
St-Georges				II								
Cologny.				I								
A reporter.	2	16	10	10	7	6	3	2	5	11	8	2

<table>
<tr><th>LOCALITÉS (Suite).</th><th>Janvier.</th><th>Février.</th><th>Mars.</th><th>Avril.</th><th>Mai.</th><th>Juin.</th><th>Juillet.</th><th>Août.</th><th>Septembre.</th><th>Octobre.</th><th>Novembre.</th><th>Décembre.</th></tr>
<tr><td>Report. . . . .</td><td>2</td><td>16</td><td>10</td><td>10</td><td>7</td><td>6</td><td>3</td><td>2</td><td>5</td><td>11</td><td>8</td><td>2</td></tr>
<tr><td>Crevin</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>|</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>|</td></tr>
<tr><td>Ferney</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>|</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Lac Noir (Bois de Crevin)</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>|</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Reculet (Jura)</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>|</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Florissant</td><td></td><td></td><td>|</td><td></td><td>|</td><td>|</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>St-Julien</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>|</td><td></td></tr>
<tr><td>Chêne (Camp. Held)</td><td>|</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Feuillasse</td><td></td><td>|</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Jussy (Route)</td><td></td><td></td><td></td><td>|</td><td></td><td></td><td>|</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Anières</td><td></td><td></td><td></td><td>|</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Chambésy (Camp. Ile à Calvin)</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>|</td><td></td><td></td><td>|</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Machilly</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>|</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Ariana</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>|</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Bessinge</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>|</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Château des Bois (Vernier)</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>|</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Château de Vernier</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>|</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Petite Grave (Cartigny)</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>|</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Jardin Brunswick</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>|</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Montchoisy</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>|</td><td></td></tr>
<tr><td>Conches (Camp. Tardy)</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>|</td><td></td></tr>
<tr><td>Grand-Pré (Choully)</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>|</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Lucinges (pied des Voirons)</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>|</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Lignon (Bois des Frères)</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>|</td><td>|</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Tour Balesssert (Route de Vernier)</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>|</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Totaux. . . . .</td><td>3</td><td>17</td><td>11</td><td>12</td><td>13</td><td>11</td><td>4</td><td>5</td><td>9</td><td>13</td><td>11</td><td>3</td></tr>
</table>

A ajouter quelques petits étangs n'ayant donné qu'une ou deux espèces.

Une cinquantaine d'étangs ou marais de plus ou moins grande importance ont donc été visités pendant ces trois années. Le total général des pêches effectuées se monte à 112, faites surtout pendant les mois de février, mai, octobre, avril, puis mars et novembre.

Les étangs qui ont été le plus souvent visités sont : Jardin botanique, Etrembières, Pinchat, Lalubin, Bel-Air, Rouelbeau.

Voici le nombre approximatif des espèces trouvées dans chacune de ces pêches.

LOCALITÉS	Janvier.		Février.		Mars.		Avril.	Mai.		Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.		Octobre.			Novembre.	Décembre.
	1897	1898	1897	1898	1897	1898	1897	1897	1898	1897	1897	1899	1897	1898	1896	1897	1898		1896
Jardin Botanique.			22	23	24	2	16			17	17		27		20	18	21		
Etrembières. . . .			29			32		35					8				10		35
Pinchat	31	9				9		16	9	18					11				2
Lalubin			44	13	20					18			15						
Bel-Air					36				2	22		37			35				
Rouelbeau.						19	11							16			11		

Comme on le voit, ces chiffres parfois coïncident assez bien pour un même mois à un ou deux ans d'intervalle (ex. Jardin Botanique, février 97 et 98; octobre 96, 97, 98), mais souvent aussi sont très différents (ex. Lalubin, février 97 et 98 ; Pinchat, mars 97 et 98). En général nous avons retrouvé les mêmes espèces, surtout les plus communes, dans presque toutes les pêches d'une même année, mais souvent aussi les totaux ont été fournis par des espèces qui n'avaient pas été trouvées auparavant.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

*Les ouvrages précédés d'un astéristique * sont ceux dont nous n'avons pu consulter que des comptes rendus.*

1. BALBIANI, E.-G. — « Observations sur le Didinium nasutum. » (*Arch. Zool. Exp.* T. II. 1873 p. 363-394. Pl. 17.)
2. BALBIANI, E.-G. — « Sur la structure intime du noyau de Loxophyllum meleagris. » (*Zool. Anz.* XIIIme vol. 1890, p. 110-115 et 132-136. 9 fig.)
3. BALBIANI, E.-G. — « Etude sur le Loxodes. » (*Ann. Microgr.*, vol. II, p. 401-431. 1 pl. 1890.)
4. BALBIANI, E.-G. — « Sur les régénérations successives du Péristome, comme caractère d'âge chez les Stentors, etc. (*Zool. Anz.* XIVme vol. 1891, p. 312-323.)
5. *BERGH, R.-S. — « Ueber Stützfasern in der Zellsubstanz einiger Infusorien. » (Mit 1 Taf. 1896. *Anat. Hefte* (Merkel & Bonnet). I. Abtheil., 21e Heft., p. 103, 112-113. Bericht. *Zool. Anz.*, XIXme vol. N° 514, p. 425-426.)
6. *BLANCHARD, R. — « Sur un Infusoire péritriche ectoparasite des Poissons d'eau douce. » (*Bull. Soc. Zool. France.* T. X. 1885, p. 277, 286, pl. 3, fig. 6 à 9. Abst. *in J. R. M. Soc.* Vol. 6, pl. 2, p. 260-261.)
7. BLOCHMANN, F. — « Kleine Mittheilungen über Protozoen. » (*Biol. Centralbl.* XIVme vol. N° 3, p. 82 à 91. 1894. Mit 3 Holzschnitten.)
8. BLOCHMANN, F. — « Mikroskopische Thierwelt des Süsswassers. » (I. Abtheil. *Protozoa.* 2e édit. 8 pl. 1895.)
9. BLOCHMANN, F. — « Trichiten- und Reusenapparat. » (*Zool. Anz.* XXme vol. N° 529, p. 133-134. 1897.)
10. BRAUER, A. — « Bursaria truncatella unter Berücksichtigung der Heterotrichen und der Vorticellen. » (*Jenaische Zeitschr. für Naturwiss.* Vol. XIX. 1885, p. 489, pl. 6.)
11. BÜTSCHLI, O. — « Bronn's Klassen und Ordnungen des Thierreiches. » (I. Band *Protozoa.* 3. Abth. *Infusoria,* 1887-1889.)
12. *BÜTSCHLI, O. — « Ueber zwei interessante Ciliatenformen (Hastatella radians und Actinobolus radians). » (*Tagebl. der 62. Versamml. deutsch. Naturf. und Aerzte zu Heidelberg.* 1889, p. 265-266. Abst. *Zool. Jahresber.,* Neapel 1890. *Protozoa.* p. 24 (ERLANGER).
13. CERTES, A. — « Note sur deux Infusoires nouveaux des environs de Paris. » (*Bull. Soc. Zool. France.* T. XVI. N° 3, p. 82-83.)
14. CERTES, A. — « Protozoaires (de la Mission Scientifique du cap Horn). » (Paris, Gauthier-Villars, 1889. Abst. *J. R. M. Soc.,* Londres 1890, p. 345.)
15. CLAPARÈDE & LACHMANN. — « Etudes sur les Infusoires et les Rhizopodes. » (Genève 1857-1858.)

16. Delage & Herouard. — « Traité de Zoologie concrète. » 1er vol. « La Cellule et les Protozoaires. » (Paris 1896.)

17. Dujardin. — « Histoire naturelle des Zoophytes. Infusoires. » (22 pl. Paris 1841.)

18. Ehrmann. — « Ueber contractile Vacuole der Infusorien. » (*Sitz. Ber. Nat. Gesell.*, Leipzig. 19/21. Jahrg., p. 89-102.)

19. Ehrenberg, C.-G. — « Die Infusionsthierchen als vollkommenen Organismen. » (64 pl. Leipzig 1838.)

20. Eichwald. — « Beitrag zur Infusorienkunde Russlands. » (*Bull. Soc. Imp. Nat.*, Moscou. Dritt. Nachtr. I, p. 388-536. Pl. 6. 1852. — (Le texte seul a pu être consulté.)

21. Eismond, J.-P. — « Ueber die Structur des Peristoms bei Vorticellinen. » (Warschau. Naturf. Gesell. *Biol. Centralbl.* Xme vol. N° 8, p. 255.)

22. Eismond. J.-P. — « Eine einfache Untersuchungsmethode für lebende Infusorien. » (*Zool. Anz.* XIII. Jahrg. N° 352, p. 723-724.)

23. Engelmann, Th.-W. — « Zur Naturgeschichte der Infusorien. » (*Zeitschr. f. wiss. Zoologie.* Vol. 11, p. 347-393. Pl. 28 à 31. 1862.)

24. Engelmann, Th.-W. — « Zur Physiologie der contractilen Vacuolen der Infusionsthiere. » (*Zool. Anz.* I. Jahrg. 1878, p. 121-122.)

25. Entz, G. — « Ueber die Natur der Chlorophyllkörperchen niederer Thiere. » (*Biol. Centralbl.* I. 1881, p. 646-650.)

26. Entz, G. — « Beiträge zur Kenntniss der Infusorien. » (*Zeitsch. f. wiss. Zool.* Vol. 38. 1882, p. 167-189. Pl. 8.)

27. *Entz, G. — « Die elastischen und contractilen Elemente der Vorticellinen. » (*Math. Nat. Ber. Ungarn.* 10. Bd., p. 1-48. Taf. 1-3. 1892. Abst. *Zool. Jahresbericht,* Neapel, 1892. p. 31.)

28. Erlanger, R. v. — « Zur Kenntniss einiger Infusorien. » (*Zeitschrift für wiss. Zool.* Vol. 49, p. 649-662. 1 pl.)

29. Everts, E. — « Untersuchungen an *Vorticella nebulifera.* » (*Zeitsch. f. wiss. Zool.* Vol. 23, 1873, p. 592-622. Pl. 30. — Vorläufer in Sitzung der Med. Naturw. Ges. Erlangen, Mai 1873.)

30. Eyferth. — « Naturgeschichte der mikroskopischen Süsswasserbewohner. » (7 pl. Brunswick 1885. *Abstr.*)

31. Fabre-Domergue, P. — « Note sur la Microthorax auricole, n. sp. » (*Ann. des Sc. Nat. Zool.* VIme sér. T. 19. 1886.)

32. Fabre-Domergue, P. — « Recherches anatomiques et physiologiques sur les Infusoires ciliés. » (*Ann. Sc. Nat. Zool.* VIIme sér. T. 5. 1888, p. 1-140.)

33. Fabre-Domergue, P. — « Organisation des Urceolaires et quelques genres d'Infusoires voisins de cette famille. » (*Journ. Anat. et Physiol.* Paris. T. 24, p. 214-260. 10 f. Pl. 9-10. 1888.)

34. Fabre-Domergue, P. — « Sur quelques particularités d'organisation du Trachelius Ovum. » *C. R. Soc. Biol. Paris.* F. 2, p. 685-686. 1890.)

35. Fabre-Domergue, P. — « Etude sur le Trachelius Ovum. » (*Journal Anat. et Physiol.* 27e année, p. 74-94. 1 pl. 1891.)

36. Fabre-Domergue, P. — « Sur le système vasculaire contractile des Infusoires ciliés. » (*C. R. Soc. Biol. Paris.* T. II. 1890, p. 391-393.)

37. *Fabre-Domergue, P. — « Notes on Ciliaten Infusoria. » (*Ann. Microgr.* T. 3. 1891, p. 209-219. 1 pl. Abstr. *J. R. M. Soc.* 1891. P. 3, p. 355-356.)

38. Fabre-Domergue, P. — « A propos des Trichiten et des Stützfasern des Infusoires ciliés. » (*Zool. Anz.* N° 521. 1897.)

39. *Fabre-Domergue, P. — « Two new Infusorians. » (*Ann. Microgr.* T. 2, p. 353-357. 1 pl. Abstr. *J. R. M. Soc.* London 1889. N° 4, p. 535.)

40. *Fabre-Domergue, P. — « Sur la nature de quelques substances de réserve contenues dans le protoplasma des Infusoires. » (*Ann. Microgr.* T. 1, p. 24-30. Abstr. *J. R. M. Soc.* London 1889. P. 1, p. 72-73.)

41. *Fiszer, Z. — « Badania uad tetnocym zbiornikiem wymoczkou. » (« Recherche sur la vacuole pulsatile des Infusoires. ») (*Wzechswiat,* T. 4. 1885, p. 691-694, 727-732. Abst. *J. R. M. Soc.* Vol. 6, p. 463-464. *Zool. Jahresber.* Neapel 1885, p. 137.)

42. Fouquet, D. — « Note sur une espèce d'Infusoire parasite des Poissons d'eau douce. » (*Arch. Zool. exp. gen.* T. V. 1876, p. 159-165. Pl. 5.)

43. Du Plessis, G. — « Première note sur les Infusoires ciliés hétérotriques des faunes littorales et profondes du Léman. » (1879. *Bulletin Soc. Vaud. Sc. Nat.* T. 16, p. 160-165.)

44. Du Plessis, G. — « Essai sur la faune profonde des lacs de la Suisse. » (*Mém. Soc. Helv Sc. Nat.* 1885.)

45. Gegenbaur, C. — « Bemerkungen über Trachelius Ovum. » (*Arch. f. Anat. et Physiol.* 1857, p. 309-312.)

46. Grenfell. — « On a new species of Scyphidia and Dinophysis. » (*Journal Royal Micr. Soc.* London 1887.)

47. Gruber, A. — « Die Haftorgane der Stentoren. » (*Zool. Anz.* Jahrg. I. 1878, p. 390-391.)

48. *Gruber, A. — « Kleine Beiträge zur Kenntniss der Protozoen. » (*Ber. der. Naturf. Gesell. Freib. i./B.* VII. 1879, p. 533-555. 1 pl. Abst. *Zool. Anz.* 1879, p. 668.)

49. Gruber, A. — « Neue Infusorien. » (*Zeitsch. für wiss. Zool.* Vol. 33. 1880, p. 439-466. Pl. 25-26.)

50. Gruber, A. — « Untersuchungen über einige Protozoen. » (*Zeitsch. für wiss. Zool.* Vol. 38. 1882, p. 45-70. Pl. 2 et 3.)

51. *Gruber, A. — « Beobachtungen über Chilodon curvidentis, n. sp.. » (*Festsch. der 50 Versam. deut. Naturf., gewidmet von der Naturf. Gesell. Freiburg i./B.* 1. Bd. 1883, p. 38-48. 1 pl. Abstr. *Zool. Jahresber.* Neapel. *Protozoa,* p. 94. 1883.)

52. Gruber, A. — « Ueber Kern und Kerntheilung bei den Protozoen. » (*Zeitsch. für wiss. Zool.* Vol. 40. 1884, p. 121-153. Pl. 8 et 9.)

53. *Gruber, A. — « Beiträge zur Kenntniss der Physiologie und Biologie der Protozoen. » (*Ber. der Naturf. Gesell. in Freiburg i./B.* Vol. I. 1886, p. 33-56. *Biol. Centralbl.* IV. 1885, p. 717. et V. p. 137. Vorläufige Mittheil.)

54. *Gruber, A. — « Kleine Mittheilungen über Protozoen-Studien. » (Mit 1 Taf. Freiburg i./B. Akad. Verlagsbuch. von Mohr, 1886, 8° 15 p. *Ber. Naturf. Gesell. Freib.* 2. Bd., p. 149-164. Abst. *J. R. M. Soc.* 1888. P. 6, p. 969-971.)

55. *Gruber, A. — « Mikroskopische Vivisection (Stentor). » (Mit 13 pl. in *Ber. Naturf. Gesell. Freiburg i./B.* 7. Bd., I. Heft, p. 47-67. Abst. *J. R. M. Soc.* London 1894. Pl. 2, p. 210-211.)

56. Henneguy. — « Note sur un nouvel Infusoire hétérotriche, l'Ascobius Lentus. » (*Arch. Zool. exp. gen.* 2me sér. T. II. 1884, p. 402-416. Tf. 21.)

57. *Johnson, H.-A. — « A Contribution to the morphology and biology of the Stentor. » (*Journ.*

morph. Boston. Vol. VIII, p. 467-562. 3 fig. T. 23-26. Abst. *Zool. Jahresb.* Neapel. *Protozoa,* p. 27. 1893.)

58. Kellicott, D.-S. — « Observations sur les Infusoires d'eau douce. » (1 Pl. *Journ. Microgr.* T. 13, N° 18, p. 560-567. 6 n. sp. 1889.)

59. *Kellicott, D.-S. — « New Vorticellid (Epistyl. ophidioïdea, n. sp.). » (In *The Microscope.* Vol. IV. 1884, p. 248-253. Abst. *J. R. M. Soc.* V, p. 78.)

60. Kent, W.-S. — « A Manual of Infusoria. » (London. 2 vol., 1 atlas, 51 pl. 1880-1882.)

61. *Kowaleski, M. — « Beiträge zur Naturgeschichte der Oxytrichinen. » *Physiogr. Denkschrift.* Warschau. Vol. II, p. 395-411. Pl. 29 et 30 (polonais). Abst. Auszug von Wrzesniowski. *Biol. Centralbl.* Vol. III, p. 235-243. 1883.)

62. Lanessan, J.-L. — « Traité de Zoologie. Protozoaires. » (T. I. Paris 1882.)

63. Lauterborn, R. — « Ueber die Winterfauna einiger Gewässer der Oberrheinebene, mit Beschreibung neuer Protozoen ». (*Biol. Centralbl.* Vol. XIV, p. 390-398. 1894.)

64. Lauterborn, R. — « Beiträge zur Süsswasserfauna der Insel Helgoland. » (*Com. z. Unters. der deutsch. Meere,* Kiel, und *Biol. Anst. Helgoland.* I. Bd., p. 215-221. 1894. Abstr. *Zoolog. Jahresb.* Neapel. *Protozoa,* p. 8, 1894.)

65. Lauterborn, R. — « Protozoen-Studien III. Ueber eine Süsswasserart der Gattung Multicilia Cienkowsky (M. lacustris). » (1 pl. *Zeitsch. f. wiss. Zool.* Vol. 60. 2me Heft, p. 236-246. 247-248.)

66. Lauterborn, R. — « Zwei neue Protozoen aus dem Gebiet des Oberrheins. » (*Zool. Anz.* 1898. N° 552, p. 145-149.)

67. Levander, K.-M. — « Beiträge zur Kenntniss einiger Ciliaten. » (Dissertation. Helsingfors 1894. 80 p. 3 pl. *Acta Societatis pro Fauna et Flora Fennica IX. N° 7.*)

68. Levander, K.-M. — « Materialien zur Kenntniss der Wasserfauna in der Umgebung von Helsingfors, mit Berücksichtigung der Meeresfauna. I Protozoa. » (115 p., 3 pl. Helsingfors 1894. *Acta Societatis pro Fauna et Flora Fennica XI, N° 2.*)

69. Levander, K.-M. — « Kleine Beiträge zur Kenntniss des Thierlebens unter dicker Eisdecke. » (1894. *M. de la Soc. p. Flora et Fauna Fennica.*)

70. Levander, K.-M. — « Zur Kenntniss des Lebens in den stehenden Kleingewässern auf den Skäreninseln. *Acta Societ. pro Fauna et Flora Fennica.* XVIII n° 6, Helsingfors 1900.

71. Levander, K.-M. — « Zur Kenntniss der Fauna und Flora finnischer Binnenseen. *Acta Societ. pro Fauna et Flora Fennica.* XIX, n° 2. Helsingfors 1900.

72. Le Dantec, F. — « Régénération du micronucleus chez les Ciliés. » (*C. R. Ac. Soc. Paris.* T. 125. N° 1, p. 51 et 52.)

73. Lieberkühn, N. — « Beiträge zur Anatomie der Infusorien. » (*Arch. f. Anat. et Physiol.* 1856, p. 20-36.)

74. Maupas, E. — « Sur les Suctociliés de M. Mereschkowski. » (1re note. *C. R. Ac. Sc. Paris.* T. 95. 1882, p. 1381-1384.)

75. Maupas, E. — « Sur les Suctociliés de M. Mereschkowski. » (2me note. *C. R. Ac. Sc. Paris.* T. 96. 1883, p. 516-518.)

76. Maupas, E. — « Contribution à l'étude morphologique et anatomique des Infusoires ciliés. » (*Arch. Zool. Exp. et génér.* 2me série. T. I. 1883, p. 427-664.)

77. Maupas, E. — « Sur Coleps hirtus. » (*Arch. Zool. Exp. et génér.* 2me série. T. III. 1885, p. 337-367.)

78. Maupas, E. — « Sur la conjugaison des Infusoires ciliés. » (*C. R. Ac. Sc. Paris.* T. 102. 1886, p. 1569-1572.)

79. Maupas, E. — « Sur la conjugaison des Paramécies. » (*C. R. Ac. Sc. Paris.* T. 103. 1886, p. 482-484.)

80. Maupas, E. — « Recherches expérimentales sur la multiplication des Infusoires ciliés. » (*Arch. Zool. Exp. génér.* 2me série. Vol. 6. 1888, p. 165-277.)

81. Maupas, E. — « Sur la multiplication de Leucophys patula. » (*C. R. Ac. Sc. Paris.* T. 103. 1886, p. 1270-1273.)

82. Maupas, E. — « Le rajeunissement karyogamique chez les Ciliés. » (*Arch. Zool. Exp. génér.* 2me Série. Vol. VII, p. 149-507.)

83. Mereschkowsky. — « Les Suctociliés, nouveau groupe d'Infusoires. » (*C. R. Ac. Sc. Paris.* T. 95. 1882, p. 1232-1234.)

84. Mereschkowsky. — « Sur les Infusoires suctociliés. » (*C. R. Ac. Sc. Paris.* T. 96. 1883. N° 24, p. 276-279.)

85. Mereschkowsky. — « Studien über Protozoen des nördlichen Russlands. » (*Arch. für microsk. Anat.* Bd. 16. 1879, p. 153-248.)

86. Perty, M. — « Mikrosk. Organismen der Alpen und italienischen Seen. » (*Mittheil. d. Naturf. Gesell. Bern,* 1849, p. 153-176.)

87. Perty, M. — « Zur Kenntniss kleinster Lebensformen. » (Bern 1852.)

88. *Philipps. — « Note a new Infusoria allied to Pleuronema (Calyptotricha n. g.). » (*Journ. Linn. Soc. London. Zool.* XVIme vol., p. 476-478. 1 pl. 1882. Abst. *J. R. M. Soc.* London 1882, p. 799, et *Zool. Record.* Vol. XIX. 1882.)

89. Prowazek. — « Kleine Protozoenbeobachtungen. » (*Zool. Anz.* N° 594. 1899. 1 fig.)

90. Rimsky-Korsakow. — « Ueber ein neues holotriches Infusorium. Dinophrya cylindrica n. sp. » (1 fig. *Biol. Centralbl.* XVIIme vol. N° 7, p. 257-260.)

91. Rhumbler, L. — « Die verschiedenen Cystenbildungen und die Entwickelungsgeschichte der holotrichen Infusoriengattung Colpoda. » (1888. Mit 1 Taf. und 1 Holzschnitt. *Zeitsch. f. wiss. Zool.* 46me vol. 4me cahier, p. 549-601.)

92. Römer, F. — « Vorticella vaga, neue, ungestielte Vorticelle aus der Umgebung von Yena. » (*Biol. Centralbl.* 13me vol. 1893. 3 f. N° 15/16, p. 464-467.)

93. Roux, J. — « Observations sur quelques Infusoires ciliés des environs de Genève, avec la description de nouvelles espèces. » (Dissertation. *Rev. Suisse Zool.* Vol. 6. 1899, 2 pl., pl. XIII et XIV, p. 557-635.)

94. Schewiakoff, W. — « Beiträge zur Kenntniss der Holotrichen Ciliaten. » (Cassel. 4°, 77 p., 7 pl. Th. Fischer, 1889. A. u. d. T. *Bibl. Zool.* (Leuckart et Chun) 5me cahier.)

95. Schewiakoff, W. — « Ueber die geographische Verbreitung der Süsswasser-Protozoen. » (200 p., 4 pl., 1 carte. *Mém. Acad. Imp. St-Pétersb.* VIIme série. 1893.)

96. Schewiakoff, W. — « Ueber die Natur der sogenannten Excretkörner der Infusorien. » (*Zeitsch. f. wiss. Zool.* Bd. LVII. 1894, p. 32-56.)

97. Schewiakoff, W. — « Infusoria Aspirotricha (Holotricha auctorum). » (En langue russe. *Mém. Acad. Imp. Sc. St-Pétersbourg.* VIIIme série. 1896.)

98. *Schuberg, A. — « Ueber den Bau der Bursaria truncatella mit bes. Berücksichtigung der protoplasmatischen Strukturen. » (*Morphol. Jahrb.* Bd. XII. 1886, p. 333-365. Pl. 19-20. Abst. *J. R. M. Soc.* London 1887. Pl. 1, p. 100-101.)

99. *Schuberg, A. — « Zur Kenntniss des Stentor cœruleus. » (*Zool. Jahrb.* (Spengel). *Abth. f. anat.* 4. Bd. 2. Heft, p. 197-238. Abst. *J. R. M. Soc.* London 1891. Pl. 2, p. 205.

100. SCHUBERG, A. — « Ueber das Vorkommen von Stentor multiformis im Süsswasser. » (*Zool. Anz.* 1896, p. 317-322.)

101. SCHWALBE, G. — « Ueber die contractilen Behälter der Infusorien. » (*Arch. f. mikr. Anat.* Bd. II. 1866, p. 351-371.)

102. SIMROTH, H. — « Zur Kenntniss des Bewegungsapparats der Infusionsthiere. » (*Arch. f. mikr. Anat.* Bd. XII. 1876, p. 51-86. Pl. 9.)

103. STEIN, F. — « Der Organismus der Infusionsthierchen, nach eigenen Forschungen in system. Reihenfolge bearbeitet. 1. Abtheil. Allgem. Theil und Naturgeschichte der hypotrichen Infusionsthiere. » (Leipzig 1859.)

104. STEIN, F. — « Der Organismus der Infusionsthierchen, nach eigenen Forschungen in system. Reihenfolge bearbeitet. 2. Abtheil. Darstellung der neuesten Forschungsergebnisse über Bau, Fortpflanzung und Entwickelung der Infusionsthiere. Naturgeschichte der heterotrichen Infusorien. » (Leipzig 1867.)

105. STERKI, V. — « Beiträge zur Morphologie der Oxytrichinen. » (*Zeitsch. f. wiss. Zool.* Bd. 31. 1878, p. 29-58. Pl. IV.)

106. *STERKI, V. — « Stichospira paradoxa, n. g. n. sp. of. Ciliata Infusoria. » (*Americ. Natur.* Vol. 31. Juillet, p. 535-541. 1 pl. Abst. *J. R. M. Soc. London.* P. 6, p. 542.)

107. *STERKI, V. — « On the classification of Ciliate Infusoria. » (*Amer. Natur.* Vol. 32. Juin, p. 425-428. Abst. *J. R. M. Soc. London.* 1898, p. 634. P. 6.)

108. STOKES, A.-C. — « A preliminary contribution toward a history of the frisch Wales Infusorie of the United States. » (*Journ. of Trenton. nat. hist. Soc.* Vol. I. N° 3, p. 71-344. 13 pl. 1888.)

109. STOKES, A.-C. — « Notices of tome undescribed Infusoria from the brackisch water of the Eastern U. S ». (*Journ. R. M. Soc. London*, p. 297-302. Pl. 3. 1893.)

110. WALLENGREN. — « Zur Kenntniss der Gattung Trichodina. Ehrbg. » (Mit 6 Fig. *Biol. Centralbl.* XVIIme vol. N° 2, p. 55-65.)

111. WALLENGREN. — « III. Beiträge zur Kenntniss der Fam. Urceolarina St. » (*Zool. Centralbl.* N° 18/19, VIme vol. Sept. 1899. 1 fig., p. 621.)

112. WALLENGREN. H. — Studier öfver ciliata Infusorier IV. *Sartryck ur Kongl. Fysiografiska Sällskapets Handlingar* Band 11. Lund 1900. (Seules les planches ont pu être consultées.)

113. WRZESNIOWSKI, A. — « Ein Beitrag zur Anatomie der Infusorien. » (*Arch. f. mikr. Anat.* Vol. V. 1869, p. 25-49. Pl. III et IV.)

114. WRZESNIOWSKI. A. — « Ueber Infusorien aus der Umgebung von Warschau ». (*Zeitsch. f. wiss. Zool.* Vol. XX, p. 467-511. Pl. 21 à 23. 1870.)

115. WRZESNIOWSKI, A. — « Beiträge zur Naturgeschichte der Infusorien. » (*Zeitsch. f. wiss. Zool.* Vol. XXXIX, p. 267-323. Pl. 19 à 21. 1877.)

116. ZACHARIAS, O. — « Faunistische Mittheilungen » (*Forschungsbericht. Biol. Stat. Plön.* 1895. Partie IV, p. 75. Pl. 1.)

ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES DANS LES PLANCHES

Explications des lettres.

A. = Anus.
B. = Bouche.
B. g. = Bord gauche.
B. d. = » droit.
B. l. g. = » latéral gauche.
B. l. d. = » » droit.
B. s. = Bande striée.
C. b. = Cils buccaux.
C. s. = Couronne supplémentaire.
C. v. c. = Canal de la vésicule contractile.
Ec. = Ectoplasma.
En. = Endoplasma.
F. d. = Face dorsale.
F. v. = Face ventrale.
Fl. = Flagellum.
L. s. = Ligne spirale.
M. o. = Membrane ondulante.
M. o. g. = Membrane ondulante gauche.
M. o. d. = Membrane ondulante droite.
C. a. = Cils adoraux.
M. o. i. = Membrane ondulante interne.
Ma. = Macronucleus.
Mi. = Micronucleus.
M. = Membranelles.
P. = Péristome.
P. e. = Pore excréteur.
Ph. = Pharynx.
R. c. = Raie ciliée.
S. t. = Soie tactile.
Tr. = Trichocyste.
Tri. = Trichite.
V. c. = Vacuole contractile.
V. = Vacuole.
V. s. = Vacuole secondaire.
V. M. = Vésicule de Müller.
Z. a. = Zone adorale.
Z. = Zoochlorelle.
V. a. = Vacuole alimentaire.
E. = Epine.
E. p. = Entonnoir péristomien.

Les quelques figures pour lesquelles nous n'avions que des croquis incomplets ont été tirées des ouvrages suivants, cités également dans l'Index bibliographique :

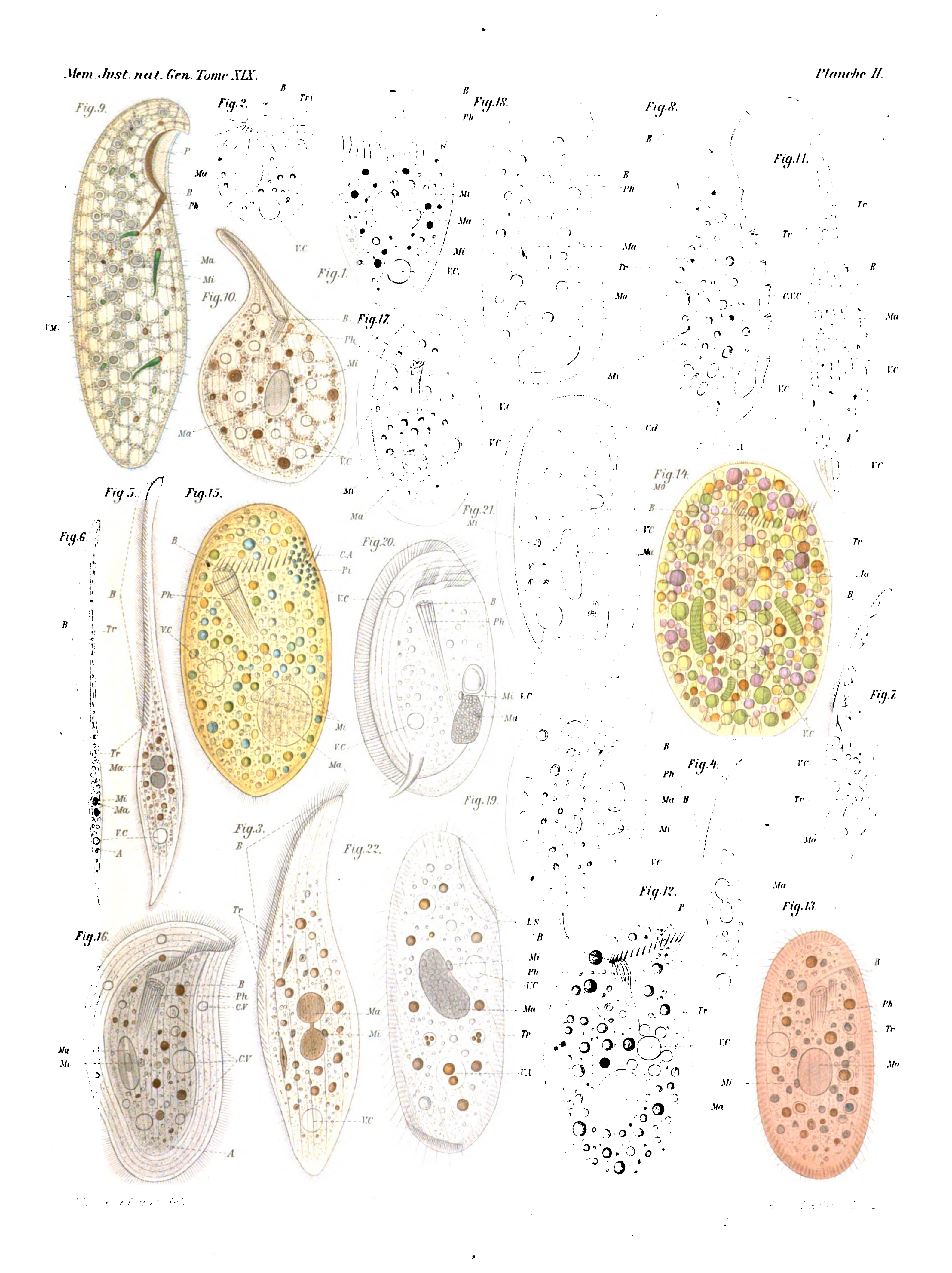
8. BLOCHMANN, F. *Mikroskopische Thierwelt des Süsswassers, I Protozoa.*
11. BÜTSCHLI, O. *Bronn's Klassen und Ordnungen des Thierreiches, I. Bd. Protozoa. 3. Abth. Infusoria.*
60. KENT, S. *Manual of Infusoria.*
92. SCHEWIAKOFF, W. *Beitrag zur Kenntniss Holotrichen Ciliaten.*

EXPLICATION DE LA PLANCHE I

Fig. 1. — Monomastix ciliatus Roux. Grossi 1000 fois.
» 2. — Holophrya simplex Schew., vu de côté, grossi env. 1200 fois.
» 3. — » ovum Ehrbg. Grossi env. 400 fois.
» 4. — » discolor. » » » 480 » (d'après Schewiakoff).
» 5. — Urotricha farcta Cl. et L., vu de côté, grossi 1500 fois.
» 6. — » lagenula Kent, » » » 600 »
» 7. — » globosa Schew. » » » 2000 »
» 8. — Enchelys pupa Ehrbg. » » » 550 » env.
» 9. — Spathidium spathula O. F. M., vu de côté, grossi 320 fois.
» 10. — Lagynus elegans Englm., grossi 500 fois.
» 11. — Trachellophyllum apiculatum Perty, grossi 600 fois.
» 12. — » pusillum Cl. et L., grossi 1000 fois env.
» 13. — Lacrymaria olor O. F. M., vu de côté, grossi 250 fois env.
» 14. — » coronata Cl. et L., var. aqua-dulcis, vu de côté, grossi 460 fois.
» 15. — Prorodon niveus Ehrbg., grossi 180 fois env.
» 16. — » teres Ehrbg., grossi 380 fois env.
» 17. — » farctus Cl. et L., vu de côté, grossi 400 fois env.
» 18. — Chænia crassa Mask., grossi 130 fois (d'après Schewiakoff).
» 19. — Coleps hirtus O. F. M., vu de côté, grossi 950 fois env.
» 20. — Coleps uncinatus Cl. et L., grossi 980 fois.
» 21. — Dinophrya Lieberkühni Bütsch., vu de côté, grossi env. 700 fois.
» 22. — Askenasia elegans Blochm., grossi 700 fois.
» 23. — Amphileptus Claparedei St., grossi 550 fois.
» 24. — » Carchesii St., grossi 520 fois.

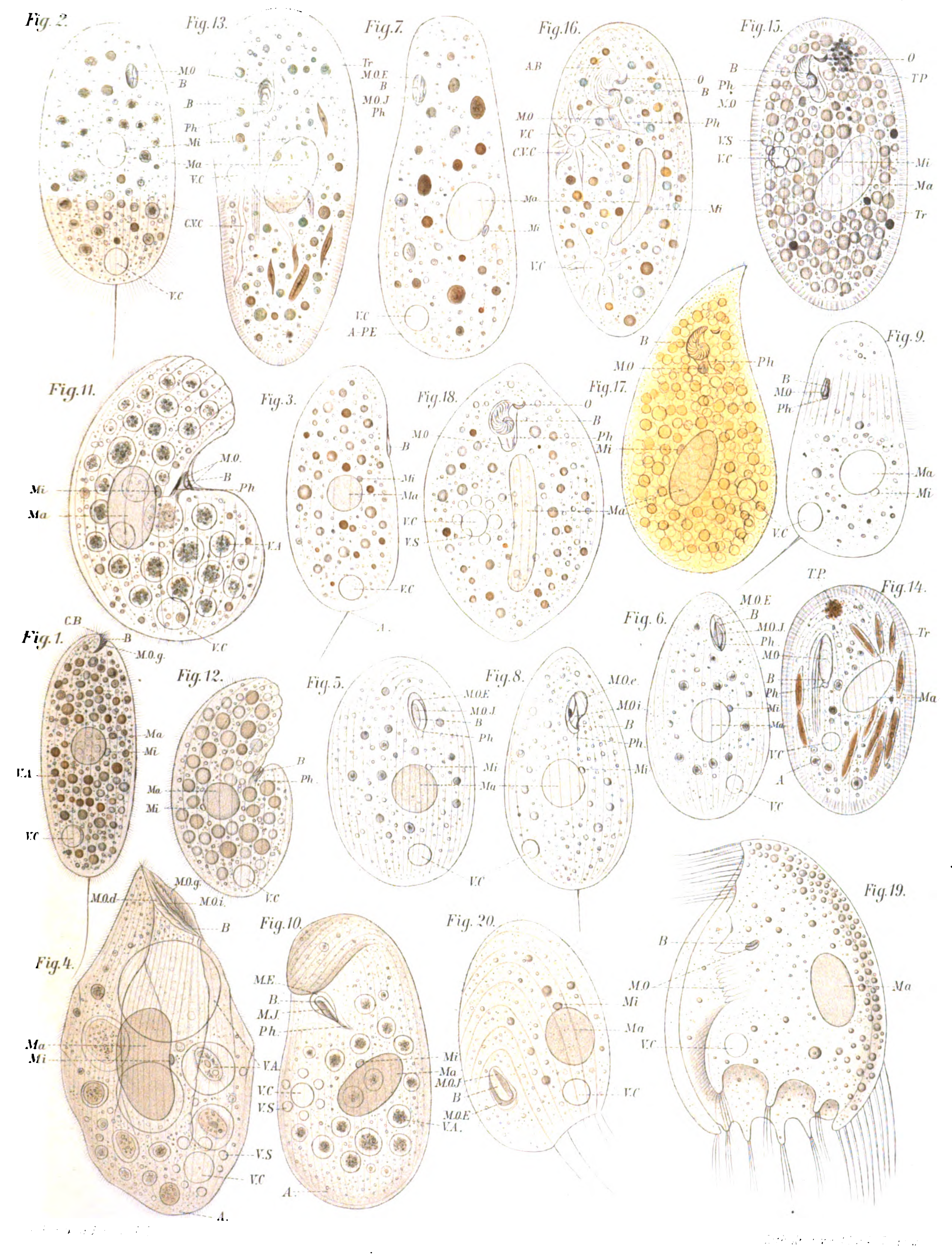
EXPLICATION DE LA PLANCHE II

Fig. 1. — Didinium Balbianii Bütsch., vu de côté, grossi 700 fois.
» 2. — Mesodinium acarus St., vu de côté, grossi 750 fois.
» 3. — Lionotus fasciola Ehrbg., côté gauche, grossi 850 fois.
» 4. — » lamella Ehrbg., côté gauche, grossi 700 fois.
» 5. — » anser Ehrbg., côté gauche, grossi 200 fois.
» 6. — » vesiculosus Stokes, côté gauche, grossi 140 fois.
» 7. — » diaphanus Wrzesn., côté gauche, grossi 260 fois.
» 8. — Loxophyllum meleagris, O. F. M., côté gauche, grossi 220 fois.
» 9. — Loxodes rostrum, O. F. M., face ventrale, bords latéraux en partie étalés, grossi 200 fois.
» 10. — Trachelius ovum, Ehrbg., grossi 190 fois.
» 11. — Dileptus anser, O. F. M., grossi 180 fois.
» 12. — Nassula elegans, Ehrbg., face ventrale, grossi 550 fois.
» 13. — » rubens, Perty, face ventrale, grossi 300 fois (p. p. d'après Blochmann).
» 14. — » ornata, Ehrbg., face ventrale, grossi 220 fois env.
» 15. — » aurea, Ehrbg., face ventrale, grossi 280 fois env. (d'après Schewiakoff).
» 16. — Chilodon cucullulus, O. F. M., face ventrale, grossi 300 fois env.
» 17. — » uncinatus, Ehrbg., face ventrale, grossi 1250 fois.
» 18. — Chilodontopsis depressa, Perty, face ventrale, grossi 850 fois.
» 19. — Trochilia palustris St., face ventrale, 1600 fois.
» 20. — Dysteropsis minuta Roux, face ventrale, 1900 fois.
» 21. — Gastronauta membranaceus Bütsch, face ventrale, grossi 870 fois (p. p. d'après Blochmann).
» 22. — Trichospira dextrorsa Roux, vu du côté droit, grossi env. 800 fois.


Fig. 9.
Fig. 2.
Fig. 18.
Fig. 8.
Fig. 11.
Fig. 1.
Fig. 10.
Fig. 17.
Fig. 5.
Fig. 15.
Fig. 6.
Fig. 14.
Fig. 20.
Fig. 21.
Fig. 7.
Fig. 4.
Fig. 19.
Fig. 3.
Fig. 22.
Fig. 12.
Fig. 13.
Fig. 16.

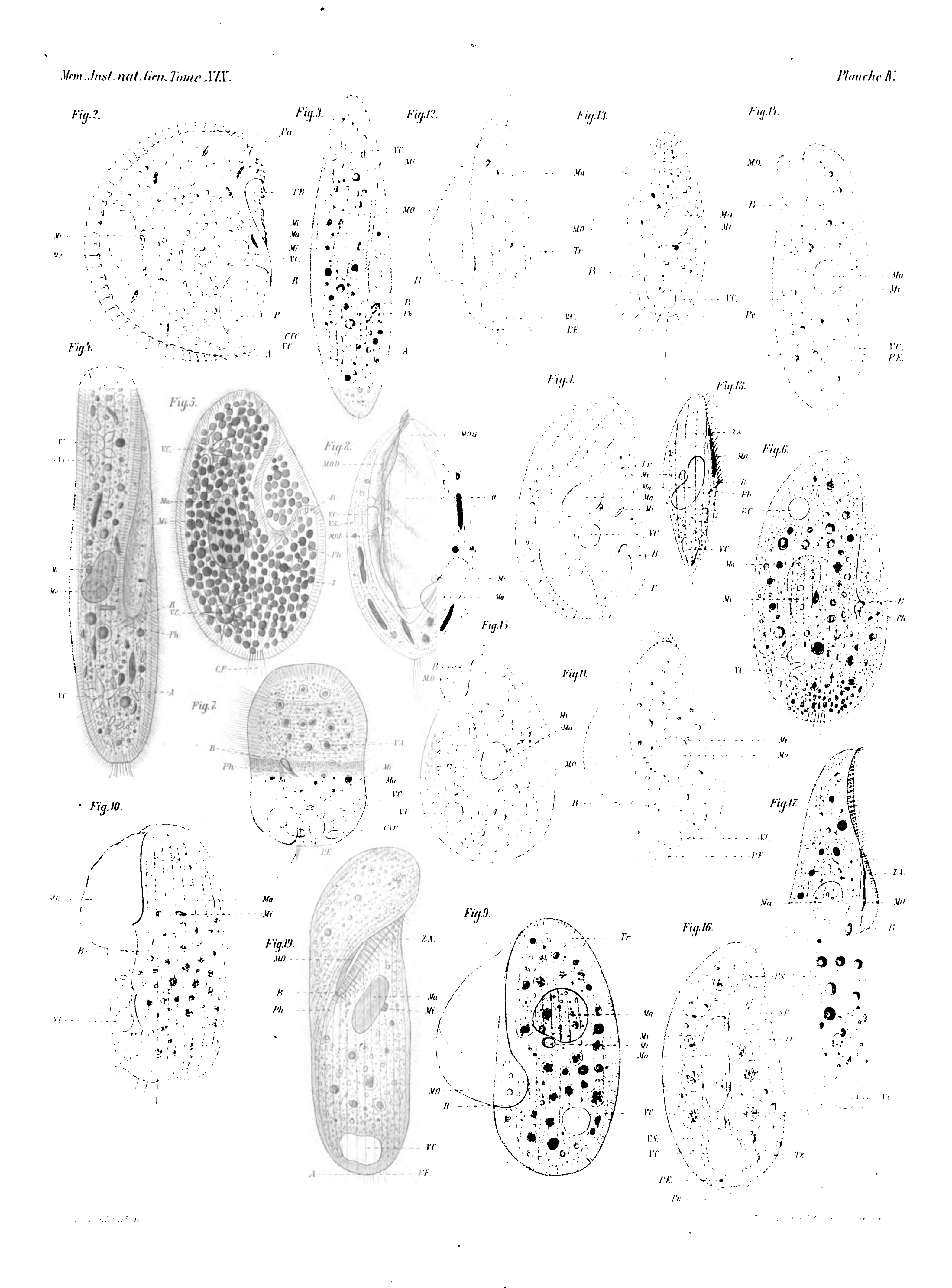
EXPLICATION DE LA PLANCHE III

Fig. 1. — Plagiocampa mutabile Schew., vu de côté, grossi env. 1000 fois.
» 2. — Uronema marina Duj., vu de côté, grossi env. 1000 fois.
» 3. — Cryptochilum nigricans Maup., vu de côté, grossi env. 1400 fois.
» 4. — Leucophrydium putrinum Roux, vu de côté, grossi env. 500 fois.
» 5. — Glaucoma scintillans Ehrbg., face ventrale, grossi env. 650 fois.
» 6. — » pyriformis Ehrbg., face ventrale, grossi env. 750 fois.
» 7. — » colpidium Schew., face ventrale, grossi 1050 fois.
» 8. — » setosa Schew., face ventrale, grossi 1500 fois.
» 9. — Urozona Bütschlii Schew., vu de côté, grossi 1300 fois.
» 10. — Colpidium colpoda Ehrbg., grossi 520 fois.
» 11. — Colpoda cucullus O. F. M., côté droit, grossi 700 fois.
» 12. — » Steinii Maup., vu du côté droit, grossi 700 fois.
» 13. — Frontonia leucas Ehrbg., face ventrale, grossi 200 fois.
» 14. — » acuminata Ehrbg., face ventrale, grossi 450 fois.
» 15. — Ophryoglena atra Lieberk, face ventrale, grossi 300 fois env.
» 16. — » flava Ehrbg., face ventrale, grossi 280 fois env.
» 17. — » flavicans Ehrbg., face ventrale, grossi 380 fois.
» 18. — » citreum Cl. et L., face ventrale, grossi 600 fois env.
» 19. — Epalxis mirabilis Roux, face ventrale, grossi 1800 fois.
» 20. — Cinetochilum margaritaceum Ehrbg., face ventrale, grossi 1200 fois env.


Fig. 2.
Fig. 13.
Fig. 7.
Fig. 16.
Fig. 15.
Fig. 11.
Fig. 3.
Fig. 18.
Fig. 17.
Fig. 9.
Fig. 1.
Fig. 12.
Fig. 5.
Fig. 8.
Fig. 6.
Fig. 14.
Fig. 4.
Fig. 10.
Fig. 20.
Fig. 19.

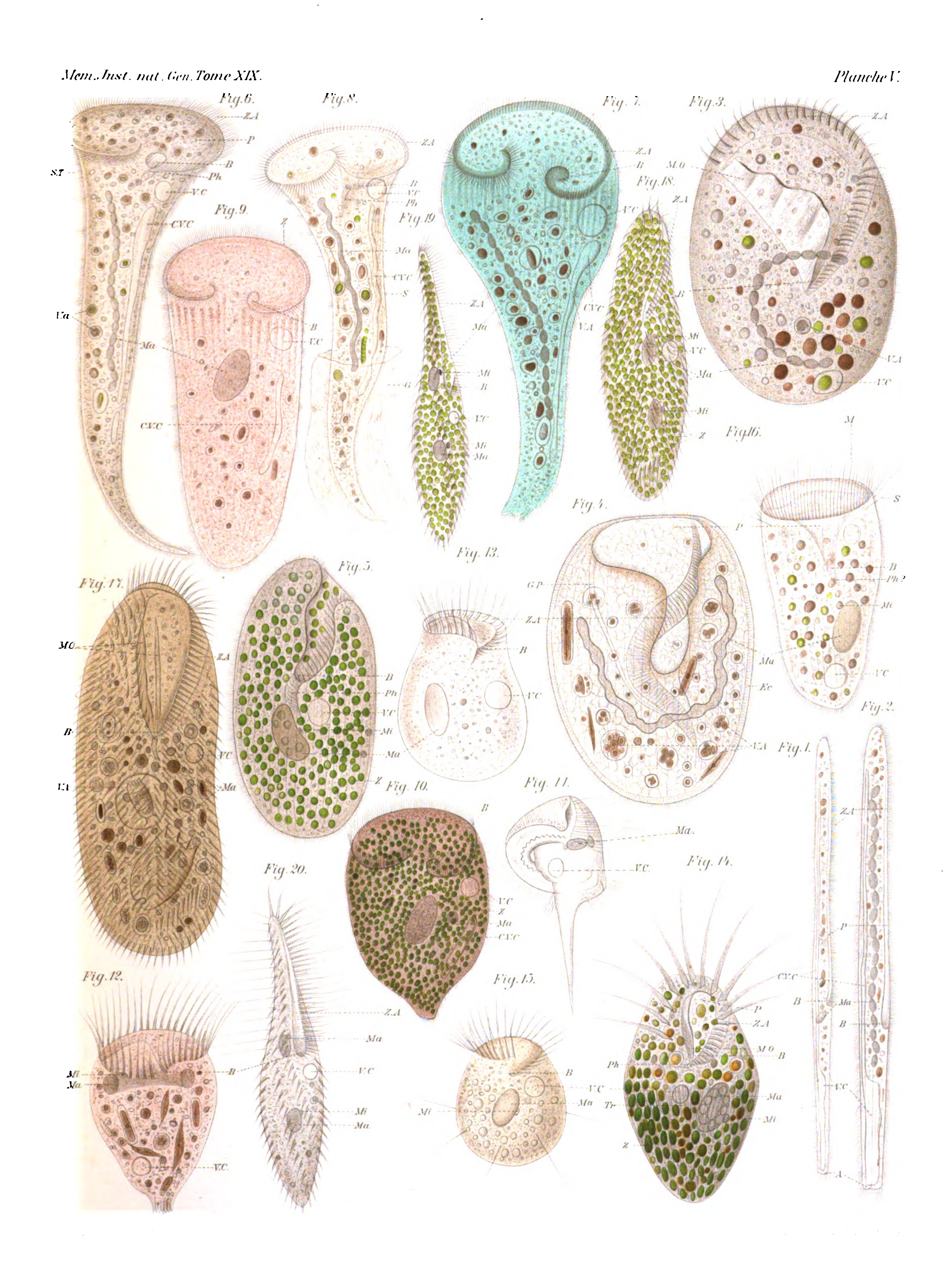
EXPLICATION DE LA PLANCHE IV

Fig. 1. — Microthorax pusillus Englm., face ventrale, grossi 1600 fois.
» 2. — » sulcatus Englm., face ventrale, grossi 1000 fois env.
» 3. — Paramecium aurelia O. F. M., vu de côté, grossi env. 450 fois.
» 4. — » caudatum Ehrbg., vu de côté, grossi env. 400 fois.
» 5. — » bursaria Ehrbg., vu du côté droit, grossi 450 fois.
» 6. — » putrinum Cl. et L., vu de côté, grossi 400 fois.
» 7. — Urocentrum turbo, O. F. M., face ventrale, grossi 450 fois env.
» 8. — Lembadion bullinum O. F. M., face ventrale, grossi 600 fois env.
» 9. — Pleuronema chrysalis, Ehrbg., côté gauche, grossi 700 fois env.
» 10. — Cristigera pleuronemoïdes Roux, vu de côté, grossi 860 fois.
» 11. — Cyclidium glaucoma O. F. M., vu du côté gauche, grossi env. 2300 fois.
» 12. — » » var. elongatum Schew., vu du côté gauche, grossi env. 1800 fois.
» 13. — » heptatrichum Schew., vu du côté gauche, grossi 2000 fois.
» 14. — Balantiophorus minutus Schew., vu du côté gauche, grossi 1900 fois.
» 15. — » bursaria Schew., vu du côté gauche, grossi 1400 fois env.
» 16. — Plagiopyla nasuta Stein, vu du côté dorsal, grossi env. 550 fois.
» 17. — Blepharisma lateritia Ehrbg., côté droit, grossi env. 400 fois.
» 18. — » » Ehrbg., var. minima, côté droit, grossi 1000 fois.
» 19. — Metopus sigmoïdes Cl. et L., face ventrale, grossi 350 fois.


Fig. 1.
Fig. 2.
Fig. 3.
Fig. 4.
Fig. 5.
Fig. 6.
Fig. 7.
Fig. 8.
Fig. 9.
Fig. 10.
Fig. 11.
Fig. 12.
Fig. 13.
Fig. 14.
Fig. 15.
Fig. 16.
Fig. 17.
Fig. 18.
Fig. 19.

EXPLICATION DE LA PLANCHE V

Fig. 1. Spirostomum teres Cl. et L. Grossi 200 fois.
» 2. » ambiguum Ehrbg. Grossi 30 fois.
» 3. Condylostoma vorticella Ehrbg., face ventrale, grossi 300 fois.
» 4. Bursaria truncatella O. F. M., face ventrale, grossi 60 fois env.
» 5. Thylakidium truncatum Schew., face ventrale, grossi 600 fois.
» 6. Stentor polymorphus Ehrbg. Grossi 90 fois.
» 7. » cœruleus Ehrbg., légèrement contracté, grossi 100 fois.
» 8. » Rœselii Ehrbg., grossi 110 fois.
» 9. » igneus Ehrbg., grossi 200 fois env.
» 10. » niger Ehrbg., grossi 120 fois env.
» 11. Cænomorpha medusula Perty, grossi 300 fois env. (d'après Blochmann).
» 12. Strobilidium gyrans Stokes, grossi 700 fois.
» 13. Strombidium turbo Cl. et L., grossi 900 fois.
» 14. » viride St., face ventrale, grossi 700 fois env.
» 15. Halteria grandinella O.-F. M., face ventrale, grossi 860 fois.
» 16. Tintidinium setigerum Stokes, vu de côté, grossi env. 1000 fois.
» 17. Urostyla grandis Ehrbg., face ventrale, grossi 220 fois env.
» 18. » viridis St., face ventrale, grossi 600 fois env.
» 19. Stichotricha secunda Perty, face ventrale, grossi 350 fois env.
» 20. » aculeata Wrzesn., face ventrale, grossi 660 fois env.


Mem. Inst. nat. Gen. Tome XIX.
Planche V.
Fig. 6.
Fig. 8.
Fig. 7.
Fig. 3.
Fig. 9.
Fig. 18.
Fig. 19.
Fig. 16.
Fig. 4.
Fig. 13.
Fig. 17.
Fig. 5.
Fig. 2.
Fig. 1.
Fig. 10.
Fig. 11.
Fig. 20.
Fig. 14.
Fig. 12.
Fig. 15.

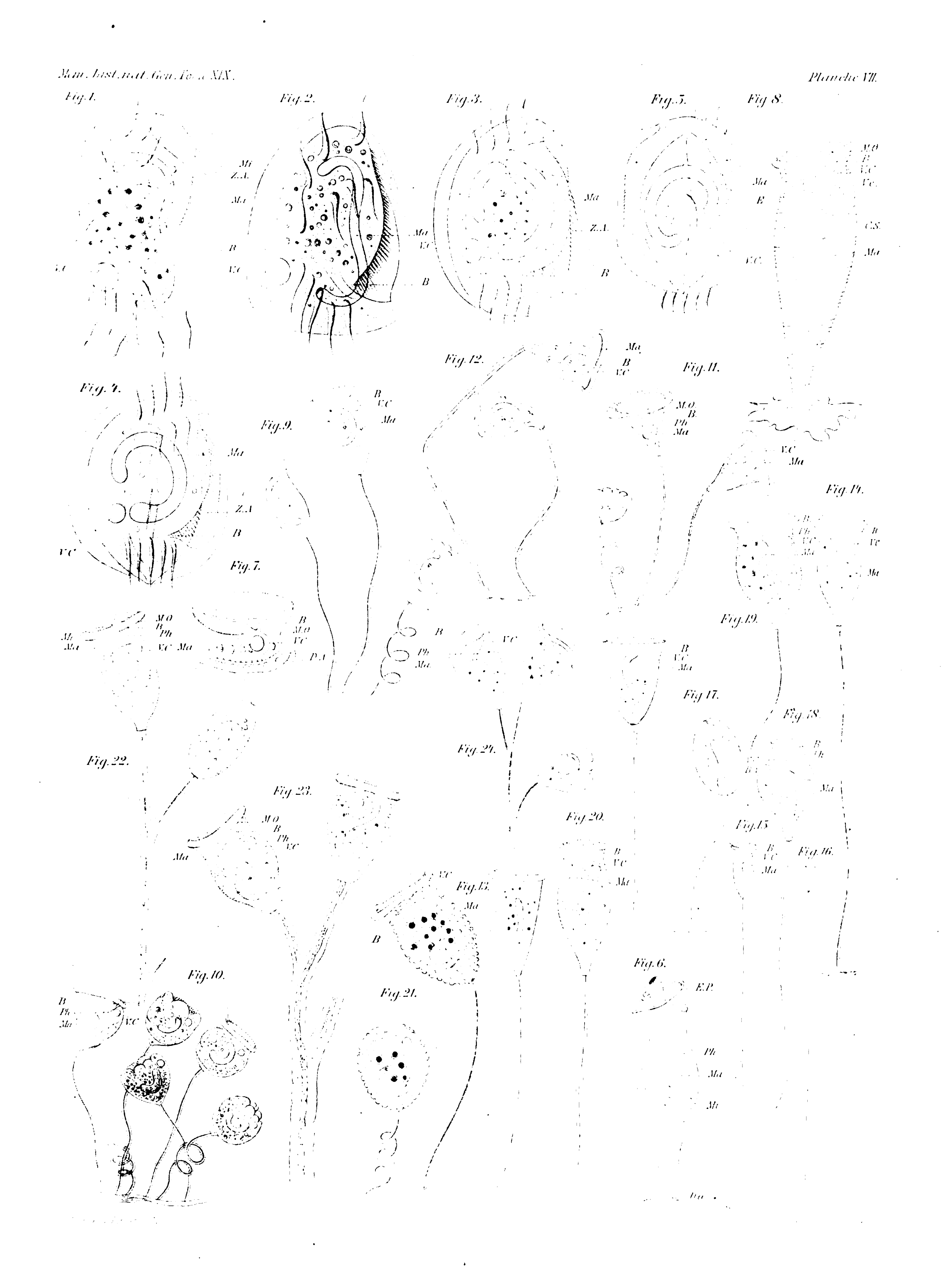
EXPLICATION DE LA PLANCHE VI

Fig. 1. Uroleptus musculus Ehrbg., grossi 350 fois.
» 2. » mobilis Englm., grossi 240 fois env.
» 3. » piscis Ehrbg., face ventrale, grossi 180 fois env.
» 4. Gastrostyla Steinii Englm., face ventrale, grossi 260 fois.
» 5. Oxytricha pellionella O.-F. M., face ventrale, grossi 650 fois env.
» 6. » ferruginea St., face ventrale, grossi 400 fois.
» 7. » platystoma Ehrbg., face ventrale, grossi 700 fois env.
» 8. Stylonychia mytilus O.-F. M., face ventrale, grossi 230 fois env.
» 9. » pustulata O.-F.M., » » » 600 »
» 10. Histrio Steinii Sterki, » » » 450 » env.
» 11. Balladina parvula Kow., » » » 1250 »
» 12. » elongata Roux, » » » 1200 »
» 13. Psilotricha acuminata St., » » » 550 »
» 14. Dipleurostyla acuminata Roux, » » » 800 »
» 15. Euplotes charon O.-F. M., » » » 560 »

Fig. 1. Fig. 3. Fig. 2. Fig. 4. Fig. 5. Fig. 15. Fig. 8. Fig. 9. Fig. 13. Fig. 10. Fig. 12. Fig. 11. Fig. 7. Fig. 6. Fig. 14.

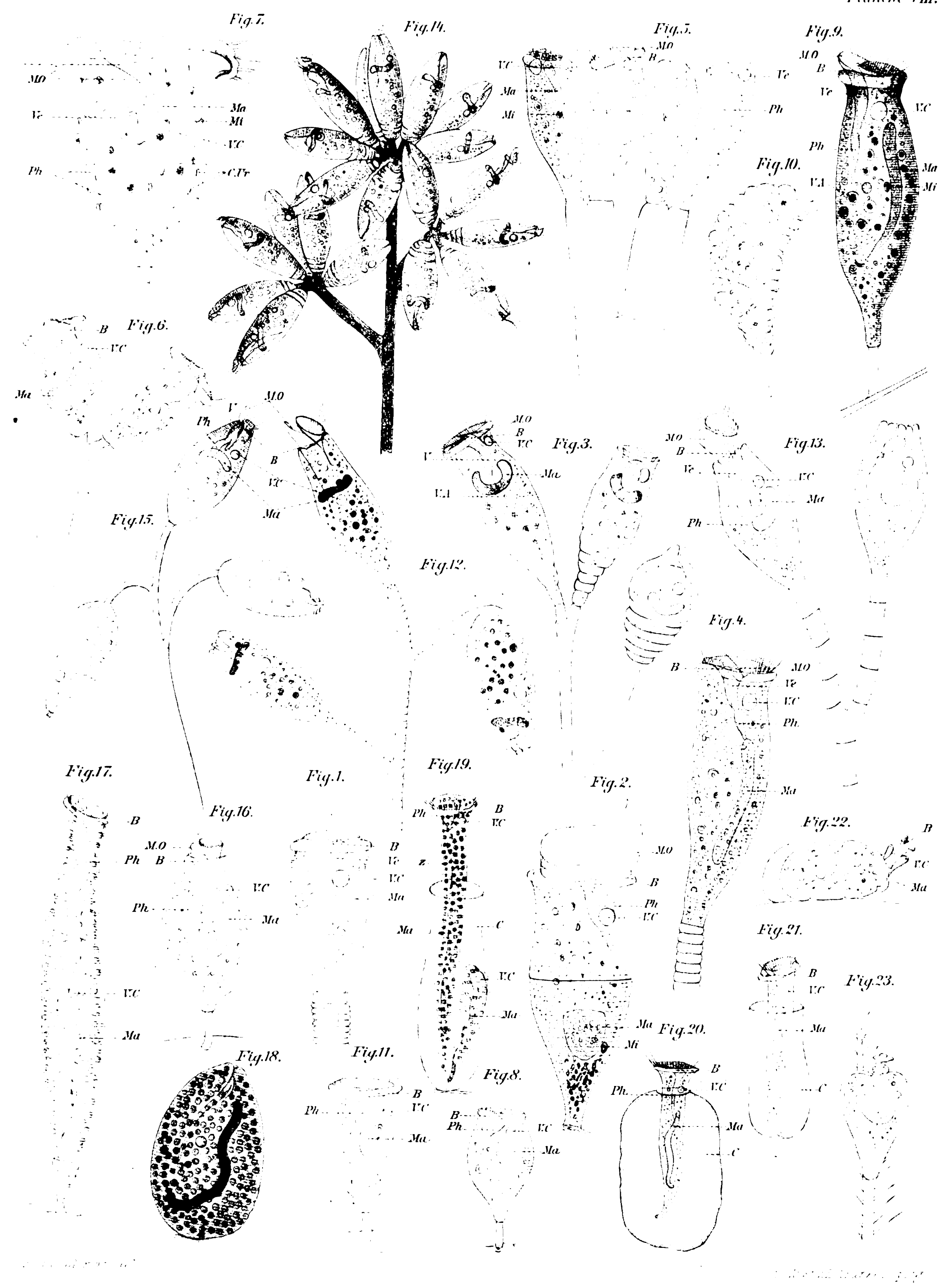
EXPLICATION DE LA PLANCHE VII

Fig. 1. Euplotes patella O.-F. M., face ventrale, grossi 470 fois.
» 2. Aspidisca lynceus O.-F. M., face ventrale, grossi 1050 fois.
» 3. » costata Duj., face ventrale, grossi 1700 fois env.
» 4. » turrita Cl. et L., face ventrale, grossi 2000 fois.
» 5. » » Cl. et L., face dorsale, grossi 2000 fois env.
» 6. Spirochona gemmipara St., vu de côté, grossi 400 fois (d'après Bütschli).
» 7. Trichodina pediculus Ehrbg. Grossi 430 fois (d'après Bütschli).
» 8. Scyphidia amœbea Grenfell. Grossi 800 fois.
» 9. Vorticella nebulifera O.-F. M., grossi 200 fois env.
» 10. » campanula Ehrbg., grossi 140 fois env.
» 11. » citrina, Ehrbg., grossi 170 fois env.
» 12. » nutans O.-F. M., grossi 350 fois.
» 13. » cucullus Fromn., vu de côté, grossi 350 fois.
» 14. » alba Fromn, 500 fois.
» 15. » longifilum S. K. Grossi env. 130 fois.
» 16. Vorticella longifilum S. K. Grossi env. 65 fois. (Grandeurs relatives du corps et du pédoncule).
» 17. » picta Ehrbg. Grossi env. 450 fois.
» 18. » microstoma Ehrbg. Grossi env. 400 fois.
» 19. » convallaria L. Grossi env. 200 fois.
» 20. » putrinum O.-F. M. Grossi env. 350 fois.
» 21. » monilata Tatem. Grossi env. 300 fois.
» 22. Carchesium epistylis Cl. et L. Grossi env. 500 fois.
» 23. » spectabile Ehrbg., fragment de colonie, grossi env. 260 fois.
» 24. » polypinum L., fragment de colonie, grossi env. 150 fois.


Fig. 1.
Fig. 2.
Fig. 3.
Fig. 5.
Fig. 8.
Fig. 4.
Fig. 9.
Fig. 12.
Fig. 11.
Fig. 14.
Fig. 7.
Fig. 19.
Fig. 17.
Fig. 18.
Fig. 22.
Fig. 24.
Fig. 23.
Fig. 20.
Fig. 15.
Fig. 16.
Fig. 13.
Fig. 10.
Fig. 6.
Fig. 21.
Ma
Z.A.
B
V.C
M.O
Ph
C.S.
E
E.P.
Mi

EXPLICATION DE LA PLANCHE VIII

Fig. 1. Carchesium Aselli Englm. Grossi 850 fois.
» 2. Glossatella tintinnabulum S. K. Grossi 1200 fois.
» 3. Epistylis plicatitis Ehrbg., fragment de colonie, grossi 400 fois env.
» 4. » digitalis Ehrbg., individu isolé, grossi 500 fois.
» 5. » nympharum Englm., fragment de colonie, grossi 300 fois.
» 6. » umbilicata Cl. et L. Grossi env. 350 fois.
» 7. Campanella umbellaria L. Grossi env. 150 fois (d'après Bütschli).
» 8. Rhabdostyla ovum S. K. Grossi 500 fois.
» 9. » inclinans d'Udek. Grossi env. 1000 fois.
» 10. » » » Après fixation à l'acide osmo-acétique.
» 11. » brevipes Cl. et L., grossi 320 fois.
» 12. Opercularia nutans Ehrbg. Grossi 700 fois.
» 13. » articulata Goldf. Grossi 300 fois (p. p. d'après S. Kent).
» 14. » glomerata Roux. Grossi 60 fois.
» 15. » coarctata Cl. et L. Colonie, grossi 400 fois.
» 16. Pyxidium cothurnoïdes S. K. Grossi 520 fois.
» 17. Ophrydium versatile O.-F. M., var. acaulis, étalé. Grossi env. 350 fois.
» 18. » » » var. acaulis, contracté. Grossi 350 fois.
» 19. Cothurnia crystallina Ehrbg. Grossi env. 160 fois.
» 20. » truncata Fromm, grossi env. 450 fois.
» 21. Cothurniopsis vaga Schrk. Grossi 250 fois.
» 22. Lagenophrys labiata Stokes. Grossi 500 fois.
» 23. » vaginicola St., sur Cyclops. Grossi 350 fois (d'après S. Kent.)


Fig. 7.
Fig. 14.
Fig. 5.
Fig. 9.
Fig. 10.
Fig. 6.
Fig. 3.
Fig. 13.
Fig. 15.
Fig. 12.
Fig. 4.
Fig. 17.
Fig. 16.
Fig. 1.
Fig. 19.
Fig. 2.
Fig. 22.
Fig. 21.
Fig. 23.
Fig. 18.
Fig. 11.
Fig. 8.
Fig. 20.

CATALOGUE RAISONNÉ ET ILLUSTRÉ

DES

SÉRIES GALLO-ROMAINES

DU

MUSÉE ÉPIGRAPHIQUE CANTONAL DE GENÈVE

PAR

Emile DUNANT

CATALOGUE RAISONNÉ ET ILLUSTRÉ

DES

SÉRIES GALLO-ROMAINES

DU

MUSÉE ÉPIGRAPHIQUE CANTONAL DE GENÈVE

PAR

Emile DUNANT

Conservateur du Musée épigraphique cantonal de Genève et des Musées archéologique et ethnographique de la Ville de Genève.

PUBLIÉ APRÈS SA MORT

par son père, M. le Dr et Prof. PIERRE-L. DUNANT

Avec 168 clichés.

GENÈVE

LIBRAIRIE KÜNDIG, LIBRAIRE DE L'INSTITUT

1909

GENÈVE
IMPRIMERIE ALBERT KÜNDIG

AVIS DE L'ÉDITEUR

Le manuscrit de ce catalogue était presque entièrement terminé le 21 août 1902, lors du décès accidentel d'Emile Dunant, âgé de 31 ans.

M. H. Fazy, en sa double qualité d'éminent historien et de Président du Conseil d'Etat de Genève, dont dépend le Musée épigraphique, avait pris connaissance de ce travail. Appréciant sa valeur scientifique et son utilité, il me pria de le confier au nouveau conservateur du Musée, M. Paul-Ch. Strœhlin, et d'en permettre l'impression dans les *Mémoires de l'Institut national genevois.* J'acquiesçais volontiers à ces désirs.

Malheureusement, la construction d'une annexe au bâtiment de la Bibliothèque publique empêcha longtemps l'accès du dépôt épigraphique et, plus tard, l'état précaire de la santé de M. Strœhlin, la surabondance de ses occupations, sa mort enfin, survenue en mars 1908, entravèrent pendant plus de cinq ans la publication de ce catalogue. M. Strœhlin y collabora pour la revision des premières feuilles imprimées et la rédaction de l'Index bibliographique.

Je fus donc obligé de reprendre en mains la publication, et de compléter, aussi bien que possible, ce qui concerne les nouvelles acquisitions faites par le Musée, au moyen de son « Registre des entrées », et en utilisant divers articles parus dans les *Bulletins de la Société d'histoire et d'archéologie* et dans le *Journal de Genève.* Quelques indications me furent, en outre, fournies par MM. H. Fazy et professeur Ch. Seitz, pour les inscriptions, et par MM. les architectes A. Bourdillon, L. Viollier et C. Martin, pour les fragments d'architecture et de sculpture.

Ce catalogue, Emile Dunant l'a composé, comme son *Guide illustré du Musée d'Avenches,* pour faciliter et répandre la connaissance de nos antiquités nationales. Dans un article nécrologique, M. le professeur William Cart a tenu à dire comment il y travaillait : « Emile Dunant faisait partie « du Comité du *Pro Aventico* depuis 1898, et dès son entrée il a rendu à l'Association les services « les plus signalés. Il voulut bien, ses collègues étant empêchés de le faire, se charger de rédiger « le *Guide illustré du Musée d'Avenches*, que connaissent tous nos amis. C'était là une tâche « ardue, entreprise dans des conditions difficiles, pénibles même. Il fallait être historien et « archéologue, épigraphiste et aussi quelque peu artiste. Consciencieux et zélé dans tout ce qu'il

« faisait, Emile Dunant a consacré de longs mois de travail à ce catalogue raisonné des richesses « que renferme le Musée d'Avenches, et le résultat obtenu est proportionné à son labeur persé- « vérant. Quand il s'agissait de rendre service, Dunant dédaignait tous les obstacles. » *(Bulletin* « *N° VIII de l'Association Pro Aventico,* p. 10-13, Lausanne, 1903.)

De son côté, M. le professeur F.-F. Roget, dans sa belle notice bibliographique sur « Emile Dunant, historien suisse (1871-1902) » a pu dire avec une entière vérité et une véritable affection : « Emile Dunant, historien de profession, fut, par vocation, un historien suisse. Il comprit « l'histoire comme un enseignement national. Son premier travail publié, datant de 1894, traite « des *Relations politiques de Genève avec Berne et les Suisses de 1536 à 1564.* Sa dernière publi- « cation personnelle se trouve dans le *Journal de Genève* du 28 juillet 1902 sous le titre de « *A propos du pacte du 1er août 1291.* Entre ces deux dates extrêmes s'échelonnent une soixan- « taine de publications sur le sujet préféré.

« L'activité de Dunant s'est partagée entre l'étude des sources et la vulgarisation dans une « proportion à peu près égale. Et les documents historiques qu'il a édités sont de ceux dont la « vulgarisation pouvait être de quelque enseignement au peuple suisse du XXme siècle. De là une « unité d'action parfaite entre ces occupations diverses, toutes poursuivies avec une énergie sou- « tenue et dans une profonde paix intérieure. Aussi est-ce une force bien ordonnée et régulière « qui a cessé d'agir au milieu de nous. La disparition de cette force est d'autant plus regrettable « que, dès son premier travail, mentionné plus haut, travail d'un étudiant qui concourt à un « prix d'histoire, Dunant fait preuve d'une maturité exceptionnelle de jugement qui, elle aussi, « s'explique en partie par la solidité de son caractère. Cette solidité se retrouve dans toute sa « conduite. Il n'était pas dénué d'ambition, mais il voulut ne rien devoir qu'à son travail et à ses « capacités. Il ne voulut pas qu'on pût lui reprocher d'avoir obtenu un emploi quelconque par « l'intrigue ou à la faveur de relations mondaines. Ce privat-docent qui ne remplit qu'un poste « salarié des plus modestes, celui de conservateur des collections archéologique, ethnographique « et épigraphique, à Genève, laisse un bagage autrement sérieux que celui de maint professeur « attitré. Désireux de se rendre utile, il attendait sans impatience le succès. » *(La Suisse universitaire,* VIIme année, août-septembre 1902, pages 281-301, Genève, 1902.)

Genève, 18 février 1909.

PIERRE-L. DUNANT,
Dr Prof.

CATALOGUE RAISONNÉ ET ILLUSTRÉ

DES

SÉRIES GALLO-ROMAINES

DU

MUSÉE ÉPIGRAPHIQUE CANTONAL DE GENÈVE

I. — PRÉFACE ET INTRODUCTION HISTORIQUE

A. — Installation actuelle.

Ce n'est que dans le dernier siècle que le goût pour les études archéologiques et épigraphiques s'est développé assez, et que les ressources financières de l'administration se sont suffisamment accrues pour permettre de songer à l'installation d'un musée lapidaire. L'idée de rassembler les inscriptions, romaines, du moyen âge et modernes, éparses dans la ville de Genève, remonte à l'année 1818, époque à laquelle le Conseil municipal obtint de la Société économique l'autorisation de déposer quelques pierres sculptées dans l'une des cours du musée académique, qui occupait à la Grand'Rue n° 9, l'immeuble consacré aujourd'hui au Musée Fol et à la Société de Lecture[1].

Dans la suite, plusieurs historiens et archéologues, entr'autres Edouard Mallet, en 1836, puis M. de Caumont, le fondateur de la Société française pour la conservation et la description des monuments historiques, par une lettre adressée en 1838 à la Société

[1] J. Mayor. *Le musée épigraphique.* Fragments d'archéologie genevoise, Bulletin D. G., t. I, p. 149 et suiv.

d'histoire et d'archéologie de Genève nouvellement fondée, pressèrent vivement les autorités cantonales et municipales d'en venir à une installation plus sérieuse, ou tout au moins, de compléter le peu qui avait été fait[1].

En 1845, l'ancien syndic *J.-J. Rigaud*, dans son *Recueil de renseignements relatifs à la culture des Beaux-Arts à Genève*[2], déplorait encore l'état de désordre où se trouvait le dépôt des monuments placés dans la cour du Musée académique. Il s'étonnait qu'on recueillît les débris de l'art antique sans aviser aux moyens de les conserver[3]. Malheureusement, c'était le moment où les luttes de partis occupaient tous les esprits; on n'avait guère le temps de songer à fonder un musée et les vœux formellement exprimés par Rigaud, et appuyés par les amis de notre histoire nationale, ne rencontrèrent pas un accueil favorable. — En 1854, Mommsen publiait son « Recueil des inscriptions latines de la Confédération helvétique ». Après avoir constaté, dans la préface, qu'il existait partout en Suisse des musées lapidaires dans lesquels les inscriptions étaient rassemblées et bien conservées, il ajoutait: « Genève seule fait exception; les citoyens y déplorent l'état lamentable du musée qui excite la risée ou l'indignation des étrangers[4]. »

Ce reproche, pour être dur, n'en était pas moins mérité. L'opinion publique s'émut; les archéologues, dans diverses réunions scientifiques et de simples particuliers demandèrent à plusieurs reprises qu'il fût porté remède à cet état de choses. Leurs critiques trouvèrent un écho; l'autorité cantonale crut devoir satisfaire aux exigences de la science et, le 20 octobre 1857, un arrêté du Conseil d'Etat, rendu sur la proposition de James Fazy, institua un *Musée cantonal d'histoire et d'archéologie nationales*[5]. L'arrêté n'obtint pas une exécution immédiate, car la fondation définitive de ce Musée ne remonte qu'à l'année 1861; elle fut le résultat de propositions présentées au Conseil d'Etat par une commission de la Section des sciences morales et politiques de l'Institut genevois

[1] Ed. Favre. *Mémorial des cinquante premières années de la Soc. hist. et arch.*, p. 29.

[2] 1re partie, M. D. G., t. IV, p. 18-32.

[3] H. Fazy. *Catalogue du musée cantonal d'archéologie* (1863), p. 1.

[4] Th. Mommsen. *Inscriptiones Confoederationis helveticae latinae*. Mitth. d. Antiq. Gesellschaft in Zurich, t. X, intr. p. X: « Extant hodie musea lapidaria quibuscunque locis tituli paullo majore numero prodeunt, et recte custodiuntur lapides ubique, excepta una Geneva, cuius musei turpem conditionem cives deplorant, exteri modo rident, modo indignantur. »

[5] Ed. Favre. *Op. cit.*, p. 110. *Recueil authentique des lois et actes du gouvernement de la République et Canton de Genève*. T. XLII, année 1857, Genève, 1860, in-8°, p. 498.

Quelque temps après, le Grand Conseil vota une allocation pour les frais d'établissement et d'achats et une indemnité destinée au directeur du nouveau musée. Le Conseil d'Etat mit aussitôt à exécution les décisions du Grand Conseil et appela, par arrêté du 6 mai 1862, M. Henri Fazy au poste de Conservateur.

L'installation du Musée eut lieu dans deux salles du Palais de Justice; celle du rez-de-chaussée abrita la collection lapidaire, inscriptions et fragments d'architecture ainsi qu'une collection de produits céramiques, de monnaies et d'objets en bronze, en fer et en or, découverts sur le plateau des Tranchées, toutes pièces achetées par l'administration ou déposées par le Conservateur. Une seconde salle, au premier étage du Palais de Justice contenait une série d'objets lacustres, appartenant surtout à l'âge de la pierre et découverts dans les lacs de Constance, de Pfäffikon, de Zurich, de Neuchâtel et de Genève.

Les collections épigraphiques s'augmentèrent rapidement, et tout faisait supposer qu'elles avaient trouvé au Palais de Justice (l'ancien hôpital), un abri définitif, lorsqu'elles durent céder la place presque subitement aux nouveaux « violons », dépôts dans lesquels la police rassemble les vagabonds et les gens sans aveu. Il fallut trouver un asile à ces pierres; la cour en contre-bas de la rue de Candolle, derrière la Bibliothèque publique, fut proposée et adoptée de préférence à d'autres locaux. L'emplacement était excellent en lui-même, d'un accès facile, et à proximité immédiate du Musée archéologique, dont la collection épigraphique est le complément nécessaire. Mais les dispositions prises pour abriter ces monuments, la plupart en mauvais état et en pierre friable, étaient insuffisantes. On construisit une sorte de hangar, appuyé contre le mur de soutènement de la rue de Candolle, et qui ne présente qu'un médiocre refuge contre les intempéries de notre climat. De plus, on pouvait pénétrer à toute heure dans ce dépôt qui abrita, plus d'une fois, de noctambules rôdeurs.

Ceci se passait dans l'hiver de 1888. Les pierres avaient été placées sans ordre, mais l'année suivante, grâce aux efforts de M. le docteur et professeur H. Gosse, conservateur du Musée épigraphique de 1866 à février 1901, ce regrettable état de choses cessa, toutes les pierres furent rassemblées sous le hangar et la cour fut fermée par un portail qui la mit à l'abri d'incursions indiscrètes.

Depuis le transfert de la collection lapidaire du Palais de Justice dans la cour



de la Bibliothèque, cette collection a été complètement séparée des collections archéologiques, matériellement et administrativement. Tandis que le Musée archéologique, de même que la Salle des Armures, dépend de la Ville de Genève, le Musée épigraphique dépend de l'Etat qui lui alloue annuellement la modique somme de 400 fr.

Nommé moi-même Conservateur-adjoint du Musée archéologique et de la Salle des Armures, en 1894, en remplacement de M. Elysée Mayor, démissionnaire, je fus chargé spécialement par M. le Dr Gosse, de la rédaction d'un nouveau catalogue du Musée épigraphique, conçu sur un plan méthodique; celui de M. H. Fazy, datant de 1863, étant devenu insuffisant. Devenu Conservateur des Musées épigraphique et archéologique en 1901, mon premier soin a été de compléter le catalogue de toutes les pièces datant de l'époque gallo-romaine et de *préparer sa publication*[1].

Une annexe du Musée épigraphique était restée installée au Palais de Justice. On y avait laissé les fragments que leurs dimensions exiguës ne permettaient pas de placer dans la cour de la Bibliothèque et des moulages exécutés sur l'initiative de MM. Gosse et Dunant. En septembre 1901, j'ai fait transporter les orginaux dans un local contigu au Musée archéologique (Bâtiment de la Bibliothèque publique) et les moulages à la Villa Mon-Repos, annexe du Musée archéologique.

B. — Plan du présent catalogue.

La série gallo-romaine à laquelle est consacrée ce catalogue comprenait, en 1863, 31 inscriptions et une douzaine de fragments d'architecture[2]. Aujourd'hui le chiffre des inscriptions est de 59 et celui des fragments d'architecture et de sculpture de 40 environ. En outre, il existe encore dans le Canton de Genève ou ses environs immédiats 21 inscriptions romaines qui figurent dans notre annexe.

Les pierres apportées au Musée ont été numérotées par *ordre d'entrée,* quelle que soit leur origine. Par conséquent, celles d'époque romaine portent des numéros sans suite, échelonnés entre les nombres 1 et 550. De là la nécessité à laquelle nous avons

[1] La mort prématurée d'Emile Dunant survenue le 21 août 1902, a brusquement arrêté la préparation des autres parties du catalogue.

[2] Voy. le catalogue de M. H. Fazy.

été astreint de procéder à une nouvelle numérotation sans toutefois supprimer la première : en conséquence, *nous avons laissé en chiffre arabe le numéro du registre d'entrée qui est celui que porte chaque pierre dans le Musée, et nous avons placé en regard un nouveau chiffre en caractères romains répondant à notre classification.*

La série romaine comprend donc :

1. Les inscriptions gallo-romaines du Musée (Nos I-LIX).

2. L'annexe, c'est-à-dire les inscriptions gallo-romaines du Canton de Genève et de ses environs (Nos LX-LXXIX).

3. Les fragments d'architecture et de sculpture.

Pour mettre un jour les visiteurs à même d'étudier les pièces disséminées hors du Musée, nous en avons fait nous-mêmes, ou fait faire sous nos yeux, de nombreuses reproductions, de sorte que notre *Annexe correspond à un accroissement de la collection des originaux, consistant en une collection de reproductions.*

Ces reproductions sont de trois sortes :

1° Des *moulages* en plâtre ; ce sont les plus fidèles et les plus commodes à exposer.

2° Des *estampages* d'une grande utilité pour la reproduction graphique de nos documents ;

3° Des *photographies,* mode de reproduction employé de préférence pour les textes effacés et douteux et pour les exemplaires sculptés ou décorés les plus riches.

Abordons maintenant l'examen des inscriptions gallo-romaines : nous les avons réparties en quatre catégories correspondant à autant de paragraphes.

§ I. *Inscriptions votives.* Nous y avons classé 13 inscriptions dédiées à : *Apollon,* à la déesse *Genève Auguste ;* au *génie du Lieu ;* à *Jupiter,* à *Mars,* à *Mercure,* à *Neptune,* à *Silvain* et une douteuse.

On place généralement dans une deuxième catégorie les *Inscriptions honorifiques.* Mais, dans notre Musée, il ne s'en trouve qu'une qui mérite proprement ce titre et encore ne vient-elle pas de Genève, mais bien de la Cité des Equestres (Nyon). C'est une dédicace à l'empereur Elagabale, de l'an 218 après J.-C. (N° XV). Cela étant, nous avons placé cette inscription, avec les suivantes, dans un § II, que nous intitulons : *Inscriptions mentionnant des magistrats, des militaires, des prêtres et prêtresses.*

Parmi les magistrats, il s'en trouve de la colonie de Vienne, de celle de Nyon, ou

des deux à la fois ; il y a aussi un magistrat helvète et un magistrat municipal, un édile de Genève. Parmi les militaires, on remarque des centurions, des préfets, des légionnaires, des vétérans, etc. ; les augures, flamines, sevirs augustales terminent la série. Presque toutes les inscriptions d'ailleurs sont des inscriptions funéraires ; celle qui formait l'enseigne d'une propriété particulière a pu être classée dans cette série, parce qu'elle mentionne les décurions de la Colonie. Le plus souvent, les personnages mentionnés ont exercé successivement, ou cumulé, des fonctions civiles, militaires ou religieuses, de sorte qu'on ne pouvait pas, pour ces diverses fonctions, établir des subdivisions.

§ III. Dans le troisième paragraphe nous avons catalogué *les cippes ou pierres funéraires des simples particuliers* en les classant, autant que possible, par ordre alphabétique en considérant pour cela le *gentilice.* Ainsi, par exemple, un nom tel que *L. Julius Brochus Valerius Bassus* serait classé parmi les JULII, parce que Julius est le *nomen gentilicium,* Lucius le prénom, les trois derniers des surnoms.

§ IV. Enfin, au quatrième paragraphe, ont pris place les *six milliaires* qui tous se rapportent à la route de Nyon à Genève et sont classés par le nombre de milles indiqués.

Notre but étant de cataloguer les inscriptions *du Musée,* et non celle du *vicus* de Genève ou de telle région, *nous n'avons pas adopté le classement topographique* on géographique qui est en usage pour le *Corpus* des inscriptions latines et pour les recueils qui embrassent tous les documents d'une région déterminée. Les marbres ici catalogués proviennent cependant, pour la grande majorité de la Ville de Genève, et même de la partie de la ville située sur la rive gauche du lac. Mais il y en a aussi plusieurs apportés de Nyon ou du territoire de sa colonie ; quelques-uns proviennent de la Haute-Savoie (Annemasse) et du département de l'Ain (Vens, Anglefort). Pour conserver à la *provenance* toute sa valeur, nous l'indiquons en premier lieu et nous reproduisons, suivant un usage assez répandu, les données des auteurs anciens sur ce point, lorsqu'elles diffèrent entre elles. Nous faisons suivre l'indication de la provenance des dimensions du monument, généralement en hauteur et largeur.

Quant au texte lui-même, nous nous sommes décidé, après de longs essais, à le reproduire à l'échelle, $^{1}/_{8}$, $^{1}/_{10}$ ou $^{1}/_{20}$ suivant les cas. La reproduction à l'échelle absorbe beaucoup de temps, mais elle offre le grand avantage de conserver les vraies proportions.

Le mode de reproduction d'après le dessin à la plume est plus économique que la phototypie ou les autres procédés basés sur la photographie, et en même temps permet d'obtenir plus de détails (points, hastes, ligatures). Nous avons emprunté quelques figures aux excellentes planches du mémoire de M. H. Fazy « Genève sous la domination romaine »; il en est que nous avons complétées; mais bon nombre de nos dessins sont originaux, ils ont été faits par nous-même d'après nature et à l'aide de l'estampage.

Le texte est suivi de sa lecture; afin de préciser cette lecture, nous mettons *entre crochets les mots ou les lettres restituées et, entre parenthèses, les finales des mots qui sont constamment abrégés dans le style épigraphique.* Exemple: [Labi]enæ C(ai) f(iliæ); præf(ectus) coh(ortis) [lu]sitanorum. La lecture latine est suivie d'une traduction française, permettant au public d'utiliser notre ouvrage sans recourir aux traités spéciaux. Notre *bibliographie* a été établie pour chaque texte d'après le *Corpus* ou d'après le recueil des *Inscriptions helvétiques;* car nous ne pouvions songer à refaire les recherches savantes de Mommsen, d'autant plus qu'une bonne partie des manuscrits et même certains volumes n'étaient pas à notre portée. Nous avons donc dû nous borner sur ce point à contrôler autant que possible les citations et les renvois.

Les variantes du texte n'ont été transcrites que lorsqu'elles présentaient un intérêt majeur, soit pour éclaicir une lecture douteuse, soit pour faire comprendre des erreurs commises antérieurement dans l'interprétation. Enfin nous avons ajouté souvent des notes archéologiques, linguistiques ou géographiques, lorsque le texte s'y prêtait.

En résumé, le but que nous avons eu devant les yeux, en élaborant ce catalogue, est triple; nous avons tenu compte :

1° *De la nécessité de présenter une classification rationnelle des marbres conservés, dans le but de permettre de procéder un jour à la réorganisation du Musée dans un local approprié; les décisions prises par le Conseil municipal de Genève pour la création d'un Musée et la constitution d'une Société auxiliaire du Musée de Genève ayant fait entrer la question du nouveau Musée dans une nouvelle phase;*

2° *De la convenance de publier les textes épigraphiques en les accompagnant de la lecture de leur traduction et des commentaires qu'ils demandent, afin de mettre un instrument d'étude entre les mains des historiens et des étudiants;*

3° *De présenter enfin au public un recueil complet, à la fois descriptif et statis-*

tique, qui le mette à même de juger de l'importance de notre collection lapidaire, jusqu'ici trop méconnue.

Ainsi justifié, notre travail pourra, nous osons l'espérer, trouver son emploi pour l'administration, l'étude et la vulgarisation de la collection.

C. Introduction historique.

Nous ne pouvons songer à refaire, dans une simple Introduction, l'histoire de Genève sous la domination romaine. On peut consulter sur ce sujet la notice que M. *Henri Fazy* a placée en tête de son recueil des inscriptions gallo-romaines de Genève (Mémoires de l'Institut national genevois t. XII); le mémoire fort étendu de *Ch. Morel* sur « Genève et la colonie de Vienne » (Mémoires et Documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, t. XX); la préface placée par *Mommsen* en tête du recueil des inscriptions de Genève dans le tome XII du *Corpus* des inscriptions latines.

Mais il ne sera peut-être pas superflu de montrer l'intérêt et la valeur des documents épigraphiques, tels que nous les avons classés dans ce catalogue, pour l'étude de la période gallo-romaine. L'importance de ces textes s'étend en effet : à l'*onomastique,* à l'*histoire des institutions* (par les noms des empereurs, magistrats, etc.); à l'*histoire religieuse* (noms de dieux, déesses, prêtres, prêtresses); à l'*archéologie,* à la *linguistique* et à la *géographie historique.*

Lorsqu'en l'an 58 avant J.-C., Jules César, dans la première campagne de Gaule, défendait la province de Narbonnaise contre l'invasion imminente des Helvètes, il parvint à Genève (ad Genavam pervenit). Genava, forme employée par César, est aussi celle usitée sur les inscriptions : on la retrouve sur le N° III (nom de la déesse *Genava*) et sur le N° XVIII (mention des *vikani genavenses*); la leçon Genava, adoptée par Mommsen, Morel, Mr Fazy est donc certaine.

Genève était un oppide *(oppidum)* des Allobroges, c'est-à-dire une ville sans constitution municipale régulière. Les Allobroges avaient exercé avec les Arvernes une sorte d'hégémonie sur toute la Gaule méridionale; mais, vaincus, dès l'an 121 avant J.-C. par les Romains, ils avaient été incorporés à la Narbonnaise en 118, et pendant les derniers

temps de la République, ils avaient été en butte aux exactions de gouverneurs rapaces; César, à son arrivée, sut au contraire se concilier les esprits des habitants de la province et les années qui suivirent furent plus heureuses.

En l'an 27 avant J.-C., Octave-Auguste divisa les provinces de l'Empire en deux catégories : les provinces du Sénat où il n'y avait pas d'armées; et les provinces de l'empereur occupées par des troupes et situées en général sur les frontières de l'Empire. Il réunit à Narbonne les délégués de toute la Gaule qu'il partagea en quatre provinces. Celles conquises par César restèrent provinces impériales avec des légats pour gouverneurs; c'étaient : l'Aquitaine, la Lyonnaise et la Belgique, appelées *Tres Galliæ*. L'ancienne province, appelée *Narbonnaise*, fut attribuée au Sénat et son gouverneur prit le titre de proconsul. Les Allobroges n'avaient à l'origine pas de chef-lieu, leurs bourgades étaient sur un pied d'égalité entre elles; mais, une fois soumis aux Romains, surtout depuis César, ils firent de Vienne (en Dauphiné) leur *civitas*. Sous l'Empire, Vienne fut successivement civitas, puis *colonia*, après que ses habitants furent devenus citoyens romains. Mais, avant même que le droit romain eût été accordé aux habitants, *ceux-ci pouvaient acquérir le droit de citoyen romain* lorsqu'ils avaient exercé des fonctions municipales, qu'ils avaient été magistrats ou décurions. S'ils venaient s'établir ensuite à Rome, ils pouvaient parvenir aux honneurs, au Sénat, etc. *Tout citoyen romain était inscrit dans une tribu, qu'il mentionnait entre le nom de son père et son surnom :*

Exemple : L(ucius) Jul(ius) P(ublii) F(ilius) Vol(tinia tribu) Brochus Valerius Bassus. (Inscrip. N° XVIII). On assignait la même tribu à tous ceux des habitants d'une même province, à tous les bourgeois d'une même ville qui devenaient citoyens romains. Toutes les villes de la Narbonnaise, qui n'ont pas reçu de colons et qui ont passé par le droit latin, appartiennent à la tribu *Voltinia*. La Colonie de Nyon appartient à la tribu *Cornelia* et tous ses citoyens sont classés dans cette tribu. Cette circonstance permet de reconnaître aisément la provenance d'un marbre sur lequel on lit la mention *Vol* = Voltinia tribu, ou *Corn* = Cornelia tribu.

Considérons maintenant les diverses conditions politiques de *Vienne* qui fut successivement un *municipe*, puis une *colonie*, c'est-à-dire une ville constituée à la romaine et un chef-lieu administratif; nous passerons ensuite à Genève qui, jusqu'au IV[e] siècle, resta un simple vicus, dépendant de Vienne.

A Vienne, les Romains, en introduisant leurs lois civiles, laissèrent subsister l'ancienne constitution cantonale. Les premiers magistrats du municipe furent les *Quatuorviri* (IIII viri), collège de quatre membres, dont deux magistrats suprêmes chargés de l'administration de la justice *IIII viri juridicundo*, et deux chargés de la police et des constructions, *IIII viri ædilitiæ potestatis*. L'inscription N° XV mentionne un IIII vir j(uri) d(icundo).

De municipe qu'elle était, Vienne devint colonie, c'est-à-dire que sa constitution fut modifiée pour être assimilée à celle de Rome. Le titre de *colonie effective* se donnait aux villes d'où les habitants avaient été expulsés et remplacés par des colons. Celui de *colonie honoraire,* depuis l'Empire, aux villes alliées ou latines auxquelles le titre de colonie avait été octroyé. Pline énumère dans la Narbonnaise 7 colonies de citoyens romains dont 5 : *Narbonne*, *Arles*, *Orange*, *Béziers* et *Fréjus* ont été réellement colonisées par des vétérans, tandis que *Valence* et *Vienne* ne semblent pas avoir reçu de colons.

Dans l'origine, les magistrats supérieurs des cités de la Narbonnaise avaient été les *Prætores;* mais, à partir d'Auguste, les magistrats suprêmes des colonies furent les *II viri juri dicundo;* ceux des villes de droit latin les *IIII viri*. Les édiles qui avaient droit aux titres de duovir ou quatuorvir continuèrent à faire suivre ce titre de l'attribut *ædiliciæ potestatis; aussi lorsqu'on rencontre dans une inscription le titre de duovir ou de quatuorvir sans autre désignation, il s'agit toujours d'un magistrat supérieur* (juri dicundo) *et non d'un édile.* D'autre part, quand une ville a des IIII viri, elle n'est pas colonie, mais *oppidum latinum,* ou *civitas fœderata* ou *municipe romain.*

Les territoires des cités étaient divisés en circonscriptions : soit villageoises = *vici;* soit militaires = *castella;* soit rurales ou alpestres = *pagi.* Plusieurs localités qui étaient *oppida* avant la conquête romaine, devinrent, après la conquête, de simples vici par le fait de l'élévation au rang de *civitas* de la peuplade à laquelle elles appartenaient; c'est ce qui arriva pour Genève qui, du rang d'oppide allobroge descendit à celui de *vicus* de la colonie de Vienne. Les *vici* avaient cependant une existence officielle; on n'y rendait pas la justice et il n'y avait pas de Conseil municipal, mais il y existait une certaine administration locale.

Les habitants des vici avaient le droit de se réunir ou de s'entendre sur des

mesures d'intérêt commun. Ils choisissaient des préposés qui prenaient généralement le titre de *magistri;* plus rarement celui d'*aediles.*

Il semble donc que les vici jouissaient des droits d'une corporation, mais cette corporation était civile, privée et son domaine était *ager privatus.*

Vienne a donc eu deux constitutions successives. Celle que lui octroya Auguste fit d'elle un municipe avec des Quatuorviri juri dicundo comme magistrats suprêmes. La seconde constitution qui l'éleva au rang de colonie honoraire de citoyens romains doit remonter à la fin du règne de Tibère ou aux premières années de celui de Caligula (35-40 après J.-C.). Dès lors ses magistrats suprêmes furent les II viri juri dicundo. Le seul magistrat viennois sous l'ancienne constitution mentionné sur les inscriptions du Musée est le *quatuorvir Æmilius Tutor.* Ceux de la nouvelle constitution dont les noms sont conservés sont plus nombreux.

Les romains permettaient de modifier l'organisation des colonies suivant les besoins locaux. Au lieu des deux édiles : *duoviri aediliciae potestatis* et des deux *questeurs* qui fonctionnaient en général avec les deux *duoviri juri dicundo*, on trouve à Vienne, dans la colonie telle qu'elle fut constituée depuis Tibère, trois *triumviri locorum publicorum persequendorum*, deux *duoviri aerarii*, plus des édiles et des questeurs qui sont autant de magistrats inférieurs au duoviri juri dicundo.

Voyons nos inscriptions :

Celle de *Julius Brocchus* (N° XVIII) mentionne le duovirat *juri dicundo* et le triumvirat *loc. publ. perseq.*

Decimus Julius Ripanus Capito Bassianus (N° XIX) a été triumvir *loc. publ. perseq.* et *duovir aerarii.*

Titus Julius Valerianus (N° XX) a été *II vir. i. d.* et *III vir. loc. publ. persequendor.* dans la colonie de Vienne.

T. Riccuis Fronto (N° XXIII) a été duovir aerarii.

Les *triumviri locorum publicorum persequendorum* ne se rencontrent qu'à Vienne; ailleurs on eut des *Curatores aedium sacrarum, cur. locorum* et *operum publicorum tuendorum,* ou des *curatores locor. public. judicandorum.* La cause de l'institution des *III viri locor. public. perseq.*, à Vienne, semble avoir été la transformation de Vienne en colonie sans qu'elle eût reçu de colons romains et sans que son territoire eût été

préalablement divisé en lots; cet état territorial donnerait la raison de cette institution. Ces *III viri loc. publ. perseq.* occupent, dans la hiérarchie des fonctions municipales, le rang qu'occupent ailleurs les édiles; mais leur contrôle s'étendait sur tout le territoire de la colonie, tandis que les fonctions des édiles se restreignaient probablement à une localité spéciale.

Le *Collège des décurions* est mentionné sur deux inscriptions de Genève : sur l'enseigne d'une propriété achetée sur l'ordre des décurions au fisc par un particulier (Nº XXI) et sur un cippe funéraire où on trouve la mention d'un emplacement concédé par eux (Nº XXIV).

Après avoir caractérisé les fonctions des *triumviri loc. publ. perseq.,* il convient de rappeler les attributions des autres magistrats : les *duoviri juri dicundo,* comme magistrats suprêmes, répondaient du maintien de l'ordre, signaient les actes et contrats au nom de la commune, correspondaient avec le gouverneur de la province et leurs noms servaient comme ceux des consuls, à désigner l'année. Ils présidaient les comices; leurs compétences judiciaires étaient limitées par celles du gouverneur de la province. Les *duoviri aerarii* avaient des attributions financières et occupaient le rang de questeurs municipaux; mais leurs fonctions étaient différentes de celles de ces derniers, car il y avait aussi des *Quaestores Coloniae Viennensium.* Les *duoviri aerarii* avaient le contrôle général, l'administration des finances, c'est-à-dire une partie des attributions financières que possédaient d'ailleurs les *II viri juri dicundo;* aussi les *II viri aerarii* ont été des magistrats proprement dits; la questure conserva un rang inférieur.

L'édilité, comme la questure, était exercée par des jeunes gens. Il y eut probablement des édiles locaux : Voy. *G. Arsius Marcianus* (Nº XXII) à Genève. Dans les chefs-lieux, ces édiles exerçaient la police locale et, dans les *vici*, ils étaient déchargés de la surveillance des routes, du domaine et probablement des travaux publics par l'institution des *III viri locor. public. persequend.* et servaient d'intermédiaire entre les habitants et les autorités municipales du chef-lieu.

Les magistrats municipaux étaient élus par le peuple jusqu'au IIIe siècle, époque où les décurions les remplacèrent. Pour être éligible, il fallait avoir atteint sa 25e année, et posséder de la fortune. Sous la seconde Constitution, les charges municipales furent annuelles.

Quant au *Conseil des décurions* (conseil municipal, *ordo decurionum*), il avait le contrôle administratif et financier. Ses membres étaient nommés à vie, mais étaient soumis à une revision tous les cinq ans. Les décurions honoraires formaient une classe spéciale. Le Conseil était présidé par les *Duoviri jur. dic.* La caisse municipale s'alimentait principalement des revenus réguliers (vectigalia) et des amendes. Jusqu'à la deuxième moitié du IIe siècle, aucune inscription ne mentionne de décurions.

A la fin du IVe siècle, l'élévation des bourgs de Grenoble et de Genève au rang de cités et la division du territoire de la Colonie de Vienne en trois provinces, changèrent cet état de choses.

En ce qui concerne le culte et la religion des habitants du *vicus genavensis*, rappelons que les 13 premières inscriptions de notre catalogue nous donnent les noms des dieux qui y étaient adorés; savoir: *Apollon;* la déesse *Genava;* le génie du lieu (Mithras); *Jupiter, Mars, Mercure, Neptune, Silvain* (Nos I à XIII).

Les préposés au culte que mentionnent les inscriptions de notre premier paragraphe sont:

1° Des *pontifices;* ce sont les pontifes qui ont la surveillance générale des cultes, donnent des préavis sur les cérémonies, jours de fête, introduction de cultes nouveaux. *Julius Brocchus* (Nos XVIII et XX) et *T. Julius Valerianus* (No XXVIII) ont exercé ces fonctions.

2° Des *augures,* qui prenaient les auspices (Nos XVIII et XX).

3° Des *flamines:* un *flamen Martis* qui, ailleurs, est nommé *flamen Juventutis* (No XV), un *flamen Augusti* (No XX), un *flamen Romae et Augusti* (No XV), un *flamen* sans qualificatif. Le « flamen » est le prêtre de l'Etat divinisé, c'est-à-dire des Lares de Rome et de la famille impériale. Dans chaque cité se trouvent des flamines municipaux et au-dessus un flamine provincial; deux *flaminiques* soit flamines du sexe féminin (Nos XXIV et XXV) et peut-être même trois (voy. l'inscription de QUINTILLAE).

4° Des *Seviri* (IIIIII viri) ou *Seviri augustales,* ces derniers sont préposés aussi au culte des Lares, de Rome et d'Auguste; ils forment un collège en sous-ordre; ses membres étaient nommés pour un an, mais conservaient leur titre à vie; c'est ce qui explique le grand nombre de *Seviri* ou augustales. Les noms à nous connus de ces Seviri, sont, en général, tirés du grec, ce qui indique leur origine libertine. C'étaient probablement de

riches fermiers, et leurs enfants avaient accès aux fonctions publiques. Le N° XXVI énumère un Collège entier de sevirs et le N° XXVII donne le nom d'un sevir de Nyon.

Dans notre ANNEXE, nous donnons 5 inscriptions votives, dédiées, l'une à *Castor et Pollux,* une à *Jupiter et Mars,* et trois à *Mars;* de cette liste, il résulte que le culte de Mars était le plus répandu.

Le *territoire de la colonie de Vienne* paraît avoir eu, à peu près, les mêmes limites que celui des Allobroges. Il comprenait l'espace qui s'étend entre l'embouchure de la Dranse, le lac de Genève, le Rhône, l'Isère, l'Arly et la chaîne des Alpes, du Buet au lac de Genève (une parcelle exceptée, sur la rive gauche du Rhône, en face de Lyon). Depuis Grenoble, la frontière semble avoir été formée par la crête des montagnes, et avoir compris les deux versants de l'Isère, les vallées de l'Arly et de l'Arve, du Giffre et de la Dranse. Les Ceutrons possédaient la vallée du Bonnant jusque vers Saint-Gervais et probablement aussi la vallée de Chamonix; la frontière devait traverser l'Arve à la hauteur de Servoz. C'est en effet près de cette localité, à la *Forclaz de Prarion* qu'a été trouvée la borne marquant la limite entre les territoires des Ceutrons et des Viennois. Placée en l'an 74 de notre ère, à la suite d'un différend entre les deux peuples, cette borne porte une inscription qui nous apprend que l'empereur Vespasien avait délégué, pour opérer la limitation entre les deux peuples, le commandant des troupes de la Germanie supérieure, *Cn. Pinarius Cornelius Clemens.* Cette inscription est ainsi conçue :

Ex auctoritate imp(eratoris) Caes(aris) Vespasiani Aug(usti), pontificis max(imi), trib (unicia) pot(estate) V, consulis V, designati VI..... Cn. Pinarius Cornel(ius) Clemens, leg(atus) eius pro pr(aetore) exercitus Germaniae superioris, inter Viennenses et Ceutronas terminavit.

Le Valais formait avec le pays des Ceutrons une seule province *(Alpes atrectianae et poeninae),* ou le tout fut au moins administré par un seul gouverneur[1]. Le territoire de la colonie de Vienne était le plus vaste de toutes les cités de la Narbonnaise.

Deux routes menaient d'Italie à Vienne : l'une par Turin, Briançon et le mont Genèvre; l'autre franchissait les Alpes graies au Petit Saint-Bernard et traversait le pays des Ceutrons.

[1] *Procurator Alpium Atrectianarum et Poeninarum* (Wilmanns, Ex. N° 690).

Une route allant d'Aoste (en Isère) à Genève rejoignait en cet endroit celle de Genève à Lausanne par Nyon. Sur le tronçon de cette route qui reliait Nyon à Genève, les bornes milliaires furent numérotées par milles romains et à partir de Nyon. Sur les milliaires aujourd'hui conservés se rapportant à cette route, *six sont au Musée épigraphique de Genève* (Nos LI à LVII) et deux à Prévessin (voy. Annexes). Ces milliaires portent les Nos I, II, III, IV, VII, VIII[1]. La distance entre Nyon et Genève est de plus de 15,000 pas romains ou de 22 kilomètres.

Sur le tronçon de Nyon à Lausanne les milliaires furent numérotés à partir de Nyon également. A Lausanne, la route se bifurquait; une branche conduisait en Helvétie et sur le Rhin supérieur; l'autre en Italie par le Grand Saint-Bernard. Enfin une voie directe d'Italie en Helvétie reliant le Petit Saint-Bernard à Genève passait par Annecy.

On connaît 7 *vici* dans le territoire de Vienne :

1° Le vicus Augustus (Aoste).

2° Le vicus Bellicensium (Belley).

3° Le vicus Genavensium (Genève).

4° Le vicus Aquarum (Aix-les-Bains), où se trouvait un temple érigé par un flamine de Mars et d'Auguste et le tombeau de la famille de *L. Pompeius Campanus.*

5° Le vicus Albinnensium (Albens).

6° Le vicus d'Annecy = Bautae ou Boutae.

7° Cularo (Grenoble), siège d'un bureau de perception de l'impôt, dit *Quadragesimo Galliarum,* c'est-à-dire le droit de 2 ½ % prélevé sur toutes les marchandises à la frontière des Gaules; le nom de vicus n'est jamais donné à Cularo, mais on ne peut douter qu'elle l'ait été. *Lemincum* (Lemenc près Chambéry); *Coudate* (Seyssel) et *Etanno* (Yenne), entre Aoste et Genève, étaient peut-être aussi des vici.

Les préfets des circonscriptions rurales ou *pagi* étaient choisis parmi les magistrats du chef-lieu, ou peut-être même par les décurions. Quatre pagi sont mentionnés dans les inscriptions. Une tablette votive en pierre, provenant de Vens (Ain) et conservée au Musée, figure parmi nos inscriptions fragmentaires; la voici : ....IS......PAGI.....ET..... TVS.....OTO (N° XLVII). Morel suppose qu'elle mentionnait le *pagus luminis,* connu déjà

[1] Voyez la notice spéciale sur les milliaires, § IV.

par l'inscription d'une statuette en bronze trouvée à Limony (Ardèche) et qui porte les mots : *Apollini pagus Luminis.*

A côté des routes militaires pourvues de bornes milliaires, il y avait, comme aujourd'hui, des chemins secondaires entretenus par les cités, les vici ou de simples particuliers. L'exemple le plus connu des *viae privatae* du territoire de la colonie de Vienne, est le chemin qu'un particulier avait pratiqué dans le roc pour pénétrer dans les gorges du Fier, à *Dingy Saint-Clair,* au nord d'Annecy. Il fit graver sur le roc une inscription ainsi conçue : *L. Tincius Paculus pervium fecit* = Lucius Tincius Paculus a ouvert le chemin *(Allmer* IV, 347, *Revon).*

Les habitants du vicus de Genève, comme ceux de la colonie de Vienne se répartissaient en hommes libres, affranchis et esclaves. Les affranchis, libérés par leurs maîtres ont probablement constitué le fond de la population du vicus; les hommes libres descendants d'affranchis, portaient généralement le même nom de famille que les anciens maîtres de l'affranchi libéré dont ils descendaient; leurs surnoms sont pour la plupart grecs ce qui donne à croire que beaucoup d'entre eux étaient d'origine grecque. Tous les citoyens de la colonie étaient à la fois *cives romani* et *coloni viennenses.* Les hommes libres étaient égaux, qu'ils habitassent au chef-lieu ou dans des bourgs éloignés. Au point de vue de l'origine, on distinguait : les *coloni,* citoyens ou bourgeois de la colonie des *incolae,* qui, venus du dehors étaient établis d'une façon permanente, et des *adventores,* en séjour passager. Les citoyens établis devaient supporter toutes les charges imposées aux *coloni* de Vienne ; mais en revanche ils pouvaient, par décision spéciale des décurions, arriver aux magistratures de la colonie. *Ainsi nous voyons des personnages originaires de la Colonie des Equestres (Nyon) remplir des fonctions publiques à Vienne, et réciproquement* (N° XX). Les classes sociales ou rangs honorifiques, établis d'après la naissance ou la fortune étaient les suivantes :

La classe des *sénateurs romains* était la plus élevée; exemptés des charges dans leur ville d'origine, ils ne pouvaient être jugés, eux et leurs familles, pour délits ou crimes, que par le Sénat de Rome.

Au second rang prenaient place les *chevaliers « effectifs »* (equites equo publico), titre conféré par l'empereur à ceux des chevaliers qui avaient servi avec distinction et étaient parvenus à certains grades d'officiers. Pour prendre le titre de chevalier, tout

court, il suffisait d'être fils ou petit-fils d'un homme libre lui-même, de jouir d'une réputation sans tache et de posséder une fortune de 400,000 sesterces. Parmi les chevaliers effectifs, se trouvait *D. Julius Capito Bassianus*, fils de *Julius Brocchus Valerius Bassus*, mort à 25 ans et dont l'inscription funéraire se trouve au N° XIX. Cette inscription se trouvait primitivement à Versoix. Les magistrats et les membres effectifs ou honoraires du conseil de la colonie formaient la plus haute classe municipale (ordo decurionum). Au-dessous d'eux venait l'ordre des augustales (ordo Augustalium) composé de *seviri augustales* et d'anciens seviri, la plupart d'origine libertine. Enfin la *plèbe* ou *populus* formait le dernier rang comprenant les simples hommes libres.

Les membres de la noblesse municipale n'étaient pas tous très riches; sur les bords du lac de Genève s'élevaient de modestes villas qui révèlent un certain confort, mais non point un grand luxe.

Les inscriptions donnent fort peu de renseignements sur les métiers, les professions, les corporations. Des corporations de bateliers existaient sur l'Isère (Ratiarii Voludnienses) et à Genève, où notre inscription (N° XII) mentionne les *Ratiarii superiores*, c'est-à-dire les bateliers du cours supérieur du Rhône. La corporation des *fabri* avait un caractère semi-officiel et était sous le contrôle d'un officier, le *praefectus fabrum*, nommé par le gouverneur de la province. Nombreux sont les *praefecti fabrum* de nos inscriptions.

Une inscription provenant de la Colonie équestre nous donne le nom d'un jeune avocat, *juvenis eruditus causidicus bis civis vallinsa et equestris* (N° XXIX). Un marbre aujourd'hui perdu mentionnait un marchand de sayons (sagarius); les sayons étaient des manteaux d'origine gauloise adoptés pour l'usage de l'armée romaine. Enfin l'ascia, cet instrument dont nous avons au Musée deux représentations, et qui caractérise beaucoup de cippes funéraires, nous reporte à la corporation des fabri, ouvriers travaillant dans l'industrie du bâtiment (N° XXII).

Vienne, comme colonie honoraire, jouissait de nombreux privilèges; ses habitants, possédant le droit italique, étaient exemptés du paiement de l'impôt foncier et de la capitation. A la tête des autorités provinciales était le *proconsul de la Narbonnaise,* envoyé chaque année de Rome où il était tiré au sort parmi les sénateurs de rang prétorien, c'est-à-dire ceux qui avaient été préteurs à Rome au moins cinq ans auparavant. Il lui était adjoint deux fonctionnaires supérieurs : *un légat* (legatus propraetore) et *un questeur*

administrateur des finances de la Province, percepteur des impôts dont le produit revenait au trésor public. Le gouverneur résidait à Narbonne.

Exemptés de l'impôt foncier et de la capitation, les Viennois étaient toutefois soumis à certaines impositions et prestations, dont la recette était confiée à des fonctionnaires spéciaux. C'étaient :

L'impôt de 5 % sur les héritages *(vigesima hereditatium)* et celui de 5 % sur les affranchissements *(vigesima libertatis* ou *manumissionum)*.

On percevait, d'autre part, à l'entrée en Gaule, un droit de $2\,{}^1/_2\,\%$ sur la valeur des marchandises ; *Quadragesima Galliarum*, et il est probable, mais non certain, que la Narbonnaise était comprise dans l'union douanière des Gaules. Morel émet l'hypothèse qu'elle formait une zone franche où l'on contrôlait les acquits à la sortie et où l'on faisait payer à l'entrée des droits sur les marchandises venant d'Italie ou d'Espagne.

Le service militaire durait au moins vingt ans : les recrues étaient choisies parmi les hommes de 17 à 21 ans. Les Viennois avaient, comme citoyens romains, le droit de servir dans les légions et on en trouve dans les armées du Rhin et de Germanie supérieure. Les jeunes gens de la noblesse municipale entraient dans l'armée avec le grade d'officier ; ils avaient d'abord le commandement d'une cohorte *(praefectura cohortis)* de 500 hommes ; puis celui d'une partie de la légion *(tribunus militum legionis)* ou d'une cohorte auxiliaire de 1000 hommes *(trib. cohortis)* et parvenaient au grade de commandant de cavalerie *(praefectus alae)* après lequel ils avaient droit au titre de chevalier romain. Le gouverneur de la province leur conférait souvent aussi le titre de *praefectus fabrum*. Quelques Viennois servirent aussi dans des corps d'élite : ainsi *M. Carantius Macrinus,* entré comme simple soldat sous Domitien et parvenu au grade de centurion dans la Ire cohorte urbaine, sous Nerva, dont le tombeau est à Carouge. (Annexe, N° LXIII). *Aurelius Romanus*, dont le tombeau a été retrouvé à Annemasse, appartenait au corps des *protectores*, qui, formé sous Septime Sévère, se composait d'anciens centurions avec une haute paye et constituait une garde d'honneur de l'empereur. (Annexe, N° LXVII).

L'organisation de Vienne en colonie subsista sans changement notable jusqu'au règne de Septime Sévère. Impliquée dans des rivalités avec Lyon et les luttes pour l'empire, la colonie recouvra la paix sous le règne de Vespasien. Mais à partir de Septime Sévère, les renseignements font complètement défaut. Sous Dioclétien (286-292) fut

introduite la nouvelle division administrative de l'Empire. Les anciennes provinces furent, d'une part, groupées en diocèses sous l'administration d'un vicaire, d'autre part, subdivisées en provinces moins étendues. La *Narbonnaise* (partagée en deux provinces, Viennoise et Narbonnaise), l'*Aquitaine* (également partagée en Novempopulania et Aquitaine) et l'ancienne province des *Alpes maritimes* constituaient le *diocèse de Vienne* (Diœcesis Viennensis). Vienne devint la résidence du *Vicarius* et chef-lieu d'une province comprenant toute la rive gauche du Rhône et qui eut à sa tête un consulaire, tandis que les autres provinces du diocèse n'avaient que des *praesides*. A la fin du IIIe siècle, les provinces d'Aquitaine et de Narbonnaise furent encore divisées en deux et le diocèse compta sept provinces.

La distinction entre « provinces du Sénat » et « provinces de l'empereur » avait disparu dès avant Dioclétien et l'administration civile fut dès lors tout à fait séparée de l'administration militaire. Dans la nouvelle organisation, les Viennois eurent chez eux le gouverneur de la province; d'autre part, le vicaire impérial des Gaules et le préfet du prétoire des Gaules, chargés des appels, étaient plus accessibles que l'empereur.

D'après ce qui précède, on conçoit que l'*étude des vestiges de l'époque gallo-romaine à Genève ne puisse être poursuivie indépendamment de celle de la colonie de Vienne.* Néanmoins, il nous faut jeter un coup d'œil d'ensemble sur les inscriptions trouvées à Genève afin d'en déterminer la provenance, la valeur et les caractères épigraphiques. Le recensement fait par Morel, en 1888, peut servir de base à ce travail. Sur les 60 et quelques textes ou fragments trouvés à Genève, ou dans ses environs, sur la rive gauche du lac, 48 semblent provenir de la ville même ou de sa proximité immédiate ; 26 proviennent de la haute ville, 12 ont été trouvés à Saint-Pierre, 5 dans les constructions attenantes; 3 au Bourg-de-Four, 2 sur la Treille, 1 à Saint-Germain, 2 à la Pélisserie ou à la rue Calvin, 1 à la Cité. Cinq autres sont indiqués dans les sources les plus anciennes comme se trouvant au Collège; 7 proviennent du bas de la ville; 1 de Saint-Victor, 2 du bras gauche du Rhône, un peu au-dessous de la Tour de l'Ile; 2 de Saint-Gervais. Enfin 4 sont de provenance inconnue. A cette récension très complète, il faut ajouter deux inscriptions trouvées à Saint-Pierre de 1890-1897, et deux autres entre 1898 et 1900, ce qui porte à 16 le nombre des marbres qui en proviennent. Deux

marbres trouvés sur l'emplacement de la Maison des Trois-Rois, en 1897, portent à neuf le nombre de ceux trouvés dans le bas de la ville.

Les fouilles opérées par le docteur H. Gosse, à Saint-Pierre, en 1850 et 1869, ont établi que des restes romains se trouvent à 3 m. 25 au-dessous du dallage actuel ; là se voyait un vaste bétonnage formé de chaux et de brique pilée, d'une longueur de 11 m. environ sur 13 m. et reposant sur une espèce de pavé maçonné. Au-dessous se trouvait un canal en ciment, long de 12 m., coupé aux deux extrémités et présentant une section carrée de 0 m. 40 de largeur sur 0 m. 40 de hauteur, qui se dirigeait d'abord du nord au sud, puis se recourbait à angle droit vers l'ouest. A la partie ouest du dallage était un petit édifice, carré extérieurement et présentant à l'intérieur la forme arrondie d'une abside dont l'axe aurait été dirigé vers l'orient.

Au sud du bétonnage se trouvait une mosaïque grossière à laquelle on accédait par une marche en roche, limitée par deux petits murs, et sur laquelle était une base de colonne *in situ*. Les *fouilles de l'Evêché* ont donné des fragments assez nombreux d'architecture romaine, entre autres une colonne cannelée de grand module et un morceau de corniche en roche blanche. Dans la *démolition de l'arcade du Bourg-de-Four* et *sur les restes de l'ancien mur de Gondebaud,* recouverts par le temple de l'Auditoire, on découvrit encore de nombreuses pierres sculptées ; enfin, en 1838, on trouva *à la maison Jequier, rue du Marché 40,* six fragments sculptés dont un seul conservé au Musée, a appartenu à une corniche de grandes dimensions. Trois fragments sculptés ont été trouvés en face de la maison Jequier, dans les fondations de la maison qui fait l'angle de la rue de la Croix-d'Or et de la place du Fort-de-l'Ecluse, en 1900. Tous ces fragments ou quelques-uns d'entre eux pourraient être tombés d'un temple ou d'un édifice public qui s'élevait sur le sommet de la colline. Une tradition qui ne semble pas remonter au-delà du XVII[e] siècle, veut que Saint-Pierre ait succédé à un temple d'Apollon. On a cru voir la confirmation de cette légende dans une tête représentant, disait-on, le soleil, qui était encastrée dans le mur extérieur du bras sud du transept. Mais cette tête n'est pas autre chose qu'une décoration architecturale et Gosse a constaté qu'elle avait été taillée dans un chapiteau de l'époque romane. *Une preuve plus authentique de l'existence d'un temple romain est donnée par l'existence de l'inscription dédiée au geniusloci* et par celle des *seviri Augustales,* trouvées toutes deux à Saint-Pierre. La tradition qui veut qu'un

autre temple ait existé sur l'emplacement du prieuré de Saint-Victor, s'appuie sur l'inscription qui y fut trouvée en 1534 et qui est dédiée à Mars, Jupiter et Mercure ; elle n'a aucun fondement scientifique. Les fragments d'architecture et de sculpture énumérés dans notre catalogue permettent d'établir, avec les découvertes d'objets romains faites sur les Tranchées et ailleurs, que les habitations romaines s'étendaient à une assez grande distance.

Un *aqueduc* amenait l'eau à Genève depuis *Cranves,* près Monthoux ; il passait par Chêne et aux environs de la Boissière se bifurquait, une branche venant desservir la ville par Malagnou, une autre les Eaux-Vives. C'est peut-être cet aqueduc qui fournissait l'eau aux réservoirs donnés par Julius Brocchus aux Genevois. (N[os] XVIII et LVIV). L'inscription fragmentaire de Ville-la-Grand pourrait aussi se rapporter à quelque travail de canalisation. (Annexe, N° LXVIII). Il est probable que le pont jeté sur le Rhône qui reliait le territoire allobroge à celui des Helvètes était assez rapproché des ponts de l'Ile actuels, et qu'il reliait directement une rive à l'autre ; sur la rive droite, les vestiges romains sont presque nuls.

Sur les habitants du vicus, les inscriptions nous donnent d'utiles renseignements. Suivant l'usage de la fin de la République et du commencement de l'Empire, les individus naturalisés romains prenaient un nom de famille romain, généralement celui du gouverneur ou fonctionnaire qui avait octroyé le droit de cité. Puis, lorsque des cités ou des nations entières reçurent ce droit, les naturalisés prirent un gentilicium dérivé, soit de leur nom indigène, soit du nom de l'empereur, ce qui était surtout le cas des soldats. Les esclaves libérés prenaient le nom de leur ancien maître ou d'un de ses amis. Aussi ne doit-on pas attribuer toujours les anciens noms romains, gravés sur nos textes, à l'octroi direct du droit de cité ni leur supposer une parenté avec de grandes familles romaines. Morel compte, dans les inscriptions de Genève, 46 gentilices (ou nom de famille) et 73 surnoms. Parmi les noms d'origine gauloise : *Trouceteius Vepus*, père de *Decius Esemertus ;* ce dernier avait acquis le droit de cité tandis que son père avait le droit latin. (Landecy, 8 av. J.-C.) : *Nammius Numida, Craxsius Hilarus*, *et Vipius Verecundus* sont aussi d'apparence gauloise.

Seize noms de gentilices sont empruntés à de grandes familles romaines : *Æmilius, Albucius, Arrius, Attius, Aurelius, Cassius, Cornelius, Decius, Flavius, Julius, Plinius, Rufius, Statius, Sulpicius, Terentius, Valerius.*

Les Valerii avaient des possessions dans les colonies de Vienne et de Nyon et *D. Valerius Asiaticus*, sivir de Nyon semble avoir été un affranchi du personnage qui porta le même nom.

Parmi les Julii, *Julius Brocchus Valerius Bassus; son fils D. Julius Capito Bassianus et D. Julius Capito* de la même famille, habitaient près de Genève. *F. Julius Valerianus* fut patron de la Colonie de Nyon. *C. Plinius Faustus*, édile et duumvir de Nyon, et son fils *L. Plinius Sabinus,* inhumés probablement à Genève, appartenaient à la tribu *Cornelia* tandis que les Plines d'Italie appartenaient à la tribu *Oufentina.* On peut classer dans une autre série des noms d'apparence locale ou récente : Arsius, Asprius, Aspronius, Atisius, Aufustius, Blandius, Carantius, Cingius, Coius, Connius, Firmidius, Fullonius, Mansuetinius, Marathonius, Novellius, Palladius, Philetius, Riccius, Roius, Segellius, Sennius, Stardius, Tiberius, Veratius, Verrius, Vitalinus, Uccius; la plupart sont ceux de gens de condition inférieure. Cependant *T. Riccius Trouto* avait été II vir aerarii (Inscriptions de Saint-Pierre et de Bons), *Semnius Sabinus* était connu pour sa munificence à l'égard du vicus d'Albens (Savoie) et d'autres bourgades; *G. Arsius Marcianus* avait été édile du vicus de Genève.

Parmi les affranchis, qui ne mentionnent point en général le nom du père ni celui de la tribu, *T. Vipius Verecundus,* affranchi de *T. Vipius Celsus,* avait fait construire un petit arc de triomphe dédié à Jupiter. *Q. Julius Sergius,* dont le cippe funéraire est à Carouge, avait légué sa fortune à ses anciens esclaves.

Les soldats ou vétérans sont assez nombreux. *M. Carantius Macrinus*, déjà cité, était parvenu au grade de centurion dans la Ire cohorte urbaine (tombeau à Carouge). Un vaste monument abritait les restes d'une famille de *T. Flavii*, originaire des bords du Rhin et venue s'établir à Genève au commencement du IIIe siècle. *C. Vitalinus Victorinus*, simple soldat, mais qui avait été chargé de missions spéciales (a curis), avait élevé à Genève un autel à Neptune.

Plusieurs textes mentionnent la VIIIe légion Augusta, entre autres la tombe de *Firmidius Severinus* qui avait servi 26 ans. Mentionnons enfin un officier nommé ....arutius Celer, préfet de la cohorte des Lusitaniens et *Aurelius Romanus,* garde du corps, dont nous avons parlé plus haut.

Genève est la seule des bourgades du territoire viennois dont nous savons positive-

ment qu'elle a eu des édiles. La seule inscription qui fait foi est d'une époque relativement tardive : c'est celle de *G. Arsius Marcianus,* qui mourut jeune et fut peut-être assassiné. L'édile avait probablement la police des rues et marchés ainsi que la juridiction en matière civile jusqu'à concurrence de mille sesterces, soit 250 fr. Au-delà de cette somme, jusqu'à 10,000 sesterces, il fallait s'adresser au duovir juridicundo de Vienne; pour les sommes plus élevées, on devait attendre que le gouverneur de la province ou son légat vint en tournée au chef-lieu de la colonie.

De Genève, trois grandes routes militaires conduisaient, deux en Italie par le Grand et le Petit Saint-Bernard, la troisième à Vienne. En outre, il existait un chemin qui reliait la Séquanaise à l'Helvétie et qui du défilé de l'Ecluse, par la rive droite du Rhône, suivait le pied du Jura pour atteindre Orbe, Yverdon et Avenches. Un autre chemin conduisait à Annecy par le Mont-de-Sion. On verra plus loin (bornes milliaires) qu'il ne semble pas y avoir eu de route en Chablais, sur la rive gauche du lac.

Parmi les noms de localités venus du latin, on peut citer Valeiry (Valeriacum, de *Valerius*). Dingy (Tinciacum, de *Tincius*) au pied du Vuache et Chougny (Conniacum de *Connius*) comme ceux qui rappellent des propriétés d'individus dont les noms nous sont transmis par inscriptions (Landecy vient peut-être de *Decius*).

Nous ne savons rien de ce que Genève a été sous la domination romaine, après qu'elle fut devenue une *civitas*, et quant à l'époque où elle fut érigée en cité on peut supposer par analogie avec Grenoble, que ce fut au IVe siècle. La cause de cette pénurie de renseignements est en grande partie dans l'absence d'inscriptions qui pour la période antérieure, c'est-à-dire les trois premiers siècles de notre ère, jettent, comme on l'a vu, une certaine lumière sur les institutions de la colonie de Vienne et le vicus de Genève.

II. — INSCRIPTIONS GALLO-ROMAINES DONT LES ORIGINAUX SONT CONSERVÉS AU MUSÉE ÉPIGRAPHIQUE

---

§ 1. Inscriptions votives.

I (1)

APOLLON.

Inscription sur roche, encadrée d'une moulure rectangulaire; trouvée à Genève: devant une maison à la cité *Boniv.;* en la Juifverie, *Goulart;* in vico de la Jaërie, *Gruter;* en une maison de la cité, au-dessus du 1er étage, *Cit. de Genève;* à la Grand'rue, *Guich.*, *Spon.;* dans une maison de M. Pictet de Fernex, *Ritter.*

Hauteur 0m,48. Largeur 0m,70.



APOLLINI
M(arcus) AVFVSTIVS
CATVSO

A Apollon, Marcus Aufustius Catuso.

Vid.: *Bonivard,* Chron., I, 116; *Gruter,* 38, 12; Cit. de Genève, p. 32; *Guichenon,* I, 36; *Spon,* Hist. de Gen., II, nº 3; *Abauzit,* msc.; *Muratori,* 22, 3 *a*; *Fazy,* Cat., nº 1; Genève, nº 1; pl. I, nº 1; *Allmer,* III, nº 583; Atlas 269ter; *Orelli,* ampl. coll., 1828, nº 273; Inscr. Helv. (1844), nº 75; *Mommsen,* Inscr. helv., nº 62; Corp., XII, 2585.

II (280)

Apollon.

Inscription sur pierre tendre encadrée de moulures, trouvée à Genève: in schola, *Gruter;* près de la porte de la quatrième classe *(Cit. de Genève, Spon);* donnée comme perdue par *Fazy* et *Allmer;* retrouvée en 1886.

Hauteur 0m,40. Largeur 0m,55.



APOLLINI
M(arcus). VERATIVS
MERCATOR

A Apollon, Marcus Veratius Mercator.

Vid.: *Scaliger,* msc. Leydes 61, f° 106; *Gruter,* 38, 16; Cit. de Genève, p. 32; *Guichenon,* I, 37; *Spon,* Hist. de Gen., II, n° 4; *Muratori,* 23, 5; *Abauzit,* msc.; *Orelli,* ampl., coll. 1828, n° 272 (omis dans le recueil de 1844); *Mommsen,* Insc. helv., n° 63; Corp., XII, 2586.

III (328)

Déesse Genava.

Bloc de roche haut de 1 m., large de 0 m. 60, dont la face est gravée te encadrée d'une faible moulure. Trouvé le 12 juillet 1890, lors des premiers travaux de restauration de la tour du Nord à Saint-Pierre, « dans le socle du contrefort situé près de la sacristie et de la petite porte qui mettait jadis en communication la cathédrale avec le palais épiscopal, » *Mayor.*



Vid.: *Mayor*, Fragm., B. D. G., I, 121.

GENAVAE AVG(ustae)
AVRELIA, M(arci) FIL(ia)
FIRMINA
T(estamento) · S(uo) P(oni) · I(ussit)

A Genève auguste, Aurelia Firmina, fille de Marcus (Aurelius) a fait par testament ériger ce monument.

La divinité Genava Augusta, à laquelle a été élevé ce monument, mentionnée pour a première fois dans cette inscription, était une divinité locale, soit *topique* (τοπος, lieu); l'orthographe *genava* est conforme à celles des autres documents épigraphiques de Genève. Le gentilice Aurelius était fréquent dans la Gaule romaine et le cognomen Firmina répandu dans la province narbonnaise.

IV (2)

Mithra le « Génie du lieu. »

Autel avec base et couronnement surmonté d'un creux en forme de patère, trouvé en 1752 à Saint-Pierre, « dans les fondements de la cathédrale, » *Journal helvétique*.

Hauteur 1^m,00. Largeur 0^m,50.



DEO INVICTO
GENIO LOCI
FIRMIDIVS SE-
VERINVS . MIL(es)
LEG(ionis) . VIII AVG(ustae) . P(iae) F(idelis)
C(onstantis) C(ommodae). STIP(endiorum) XXVI, aram
EX VOTO PRO SALVTE
SUA, V(otum) S(olvit) L(ibeus) M(erito) POSITA
MVCIANO ET FABIANO CO(n) S(ulibus)

Au dieu invincible, génie du lieu, Firmidius Severinus, soldat de la VIII[e] légion auguste, pieuse, constante, commode, après vingt-six ans de service, a consacré de plein gré cet autel pour son salut en vertu d'un vœu. Erigé sous le consulat de Mucien et de Fabien (201).

Vid.: *Baulacre,* Journal helvétique, 1753, mars, p. 257 ; œuvres, I, 199 et suiv.; *Zaccaria*, Storia letteraria d'Italia, XI, 227 ; *Gori*, codex Maruc., A, 213 ; *Maffei,* Ditt. quirin., p. 28 (Verone, 1754) ; *Donatus,* supplém. à Muratori, 176, 2 ; *Haller,* Bibl., IV, 124 ; *Fazy,* Cat., nº 2 ; Genève, nº 3 ; pl. I, nº 2 ; *Amati,* Peregr., p. 245 ; *Orelli,* ampl. coll., 1828 nº 275, Insc. Helv., 1844, nº 79 ; *Allmer,* I, nº 92 ; Atlas, 269[113] ; *M. D. G.,* IV, p. 24 ; *Mommsen,* Insc. helv., nº 64 ; Corp., XII, 2587 ; *Gosse,* Saint-Pierre ,III, p. 8.

Une inscription d'Urbin (voy. Orelli, 3714) prouve que les surnoms *Constans*, *commoda*, furent donnés à la VIII[e] légion sous le règne de *Commode*, pour honorer la constance avec laquelle cette légion avait soutenu le siège de Novia; ces surnoms furent employés encore sous le règne de Septime Sévère, frère de Commode. Firmidius Severinus, qui mourut en l'an 201 (année du consulat de Mucien et de Fabien, avait servi 26 ans dans la VIII[e] légion, il s'est enrôlé par conséquent en 175 et servit dans la Germanie supérieure, quartier général de sa légion, sous Marc Aurèle, Commode, Pertinax et Septime Sévère. Le dieu *Genius loci* auquel il éleva ce monument semble être le même que Mithra, le soleil divinisé, dont le culte importé d'Orient se répandit dans tout l'empire sous Septime Sévère.

A la ligne 8, quelques auteurs lisent POSITAM, le M peut avoir été accolé à l'A comme au mot aram.

V (3)

Jupiter.

Bande de pierre brisée par le milieu, trouvée en 1722 dans les fondations du cloître, *Abauzit;* extraite à l'angle de la façade de Saint-Pierre de sous un mur, *Mommsen.* L'inscription est répétée sur les deux faces, mais plusieurs fragments manquent.

1re face.



I(ovi) [O(ptimo)] M(aximo)
ARCVM · C[um] SVIS · ORNAMENTIS
T(itus) · VIPIVS · CELSI · LIB(ertus) [V]ERECVNDVS

2me face.



[I(ovi) O(ptimo)] M(aximo) ARC[um cum suis]
[or]NAMEN[tis T · Vipius
Ce]LSI LIB(ertus) V[erecundus]

A Jupiter très bon, très grand, Titus Vipius Verecundus, affranchi de (Titus Vipius) Celsus, a élevé cet arc de triomphe construit et décoré à ses frais.

Vid. : *Abauzit*, msc. B. P. Genève ; *Spon*, Hist. de Gen., II, p. 372 ; *Fazy*, Cat., n° 3 ; Genève, n° 4, pl. I, n° 3 ; *Allmer*, III, n° 576 ; Atlas 269[107] ; *Pococke*, p. 79 ; *Orelli*, ampl. coll. 268 ; Inscr. Helv. (1844), 71 ; M. D. G., IV, 23.

La pierre donne, par son épaisseur, celle de l'arc dont elle faisait partie. Les proportions, suivant M. Allmer, étaient à peu près celles de l'arc de triomphe de Campanus à Aix.

VI (4)

Jupiter.

Autel sans base, dont le couronnement a été abattu à fleur de dé ; on y remarque les restes d'un creux à libations. Trouvé, le 21 novembre 1651 sur la rive gauche de l'Arve lors d'une crue de cette rivière, près du chemin de Pinchat, placé d'abord dans le cloître de Saint-Pierre, puis transporté à la descente de la Treille (d'après *Minutoli*). Suivant *Guichenon*, la découverte aurait eu lieu en janvier 1656, et suivant *Spon*, en 1645.

Hauteur 0m,95. Largeur 0m,40.



IOVI O(ptimo) M(aximo)
CINGI DVO
STABVLO E[t]
AVLVS

A Jupiter, très bon, très grand, les deux Cingius : Stabulo et Aulus. (I initial rajouté).

Vid. : *Minutoli*, msc. Soc. hist., Genève, vol. 213, f° 1 ; *Guichenon*, msc. Bibl. de Montpellier, I, 38 ; *Spon*, Hist. de Gen., II, n° 1 ; Misc., p. 72 ; *Hagenbuch*, lettres msc., 1719, p. 133 ; *Pococke*, p. 79 ;

Amati, p. 245; *Fazy*, Cat., nº 4; Genève, nº 6, pl. I, nº 4; *Allmer*, III, nº 577; Atlas 269[108]; *Orelli*, ampl. coll., 269; Inscr. Helv. (1844), 1207; *Mommsen*, Insc. helv., nº 67; Corp., XII, 2591.

Ligne 4 après Λ, reste de l'A, se voit une fissure de la pierre; ce n'est point la ligature AW (Morel).

VII (5)

Mars.

Pierre rectangulaire, incomplète à gauche, encadrée de moulures. Trouvée à Genève: ad turrim ferream, *Gruter;* sur le puits du four de fer, *Spon*.

Hauteur 0m,98. Largeur 0m,50.



MARTI AVG(usto)
SACRVM
SENNIVS · SABINVS

A Mars Auguste, érigé par Sennius Sabinus.

Vid.: *Gruter*, 57, 9; *Spon*, Hist. de Gen., II, nº 5; *Muratori*, 44, 1; *Fazy*, Cat., nº 5; Genève, nº 8; pl. II, nº 1; *Allmer*, III, nº 580; Atlas 269[110]; *Orelli*, ampl. coll., 274; Insc. Helv. (1844), 76; *Mommsen*, Insc. helv., nº 69; Corp., XII, 2592.

Conférez trois inscriptions de Marigny St-Marcel (Corp. I, L. 2493-2495) mentionnant une donation d'eaux faite par C. SENNIVS · C · F · SABINVS aux «vicani» d'Albens, aujourd'hui Marigny-St-Marcel; à Haute-Combe, un autel avait été consacré par lui à une divinité dont le nom a disparu.

VIII (109)

Mercure.

Petit autel avec couronnement, à base fracturée. Trouvé à Bonvard (canton de Genève) et déposé longtemps dans le jardin de la cure de Vandœuvres; donné au Musée épigraphique en 1867 par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève.

Hauteur 0^{m},54. Largeur 0^{m},30.



MERCVRIO
AVG(usto) N(ostro)
MARATHONIVS
V(otum) · S(olvit) · L(ibens) · M(erito)

A Mercure, notre auguste protecteur, Marathonius, en accomplissement d'un vœu, a élevé cet autel.

AVG N̄, suivant *Allmer* serait l'abréviation de : *Augusti nostri,* esclave de notre empereur, hypothèse peu plausible.

Estampage, grav.

Vid. : M. D. G., VIII, p. 441 ; *Fazy,* Genève, n° 11 ; pl. I, n° 6 ; *Allmer,* III, n° 678; Atlas 269^{III}; *Mommsen,* Insc. helv., n° 73 ; Corp., XII, 2595.

IX (272)

Fragment d'un bloc rectangulaire, incomplet à droite, trouvé lors de la démolition d'un immeuble au chemin des Savoises, à Genève, et donné au Musée épigraphique par M. B. Reber, pharmacien, le 4 juin 1887.

Hauteur 0m,95. Largeur 0m,28.



MERC[urio]
L(ucius) · IVLI[us]
ACE......

A Mercure, Lucius Julius Ace......

Estampage.

Vid. : *B. Reber*, Recherches archéol. dans le territoire de l'ancien évêché de Genève, dans : M. D. G., t. XXIII, p. 321 (2e série, t. III) et pl. IV ; *Journal de Genève,* du 21 avril 1887 ; *Morel,* Genève et la col. de Vienne, M. D. G., t. XX, p. 554 ; Corp., XII, 5877.

Ligne 3 : ACE.... La restitution proposée par M. Morel m ACE do nous paraît improbable, vu que la pierre, intacte à la place où devrait se trouver le M, ne porte aucune trace de gravure.

X

Mercure.

Moitié droite d'un monument rectangulaire en roche, trouvée le 15 juin 1897 sur l'emplacement de l'ancienne maison des Trois-Rois à Bel-Air (Genève). Le bloc était disposé dans un épais massif de maçonnerie, avec d'autres semblables, à plus de 3 m. de profondeur à l'angle sud-ouest de ladite maison; la muraille qui se trouvait à cet endroit a dû dépendre de la grosse tour carrée qui défendait la porte de la Monnaie. Cette dernière porte se trouvait à l'extrémité de la rue Centrale et faisait, avec la tour qui l'avoisinait, partie de l'enceinte élevée aux XIII[e] et XIV[e] siècles. L'endroit où a été trouvé ce bloc dut être, jusqu'au milieu du XVI[e] siècle l'extrême pointe de la place Bel-Air sur la rive gauche du Rhône. Les lignes de l'inscription sont comprises dans un cadre rectangulaire, formant un cartouche à queues d'aronde; dans son état actuel la pierre a $0^m,61$ de long $\times$ $0^m,66$ de large.



[Mercu]RIO · AVG(usto)
......MARCVS · ET
.......LINVS · FILIVS
[ex] VOTO

Vid. : *J. Mayor, Journal de Genève,* du 16 juin 1897.

La formule MERCVRIO AVG devait occuper à elle seule la 1[re] ligne; à la 2[e] ligne se trouvait le nom du père dont nous n'avons que le surnom: Marcus. A la 3[e] ligne, celui du fils terminé en ...linus; la 4[e] ligne était occupée, au centre, par la formule EX

VOTO. Cela étant, il faut admettre que le mot filius n'était pas suivi d'un autre nom, comme on l'a cru ; d'ailleurs cela serait contraire à l'usage constant de l'épigraphie latine. J'estime donc qu'il faut lire « à Mercure auguste, ...Marcus et ...linus, son fils .... en accomplissement d'un vœu.

XI (279)

Neptune.

Autel très bien conservé avec base et couronnement, surmonté d'un creux. Trouvé le 14 mai 1884 dans le lit du Rhône, à peu près en face de la Corraterie, au milieu de pilotis qui pourraient bien remonter à l'âge lacustre, *Morel*.

Hauteur 0^{m},80. Largeur 0^{m},33.



DEO · NEPTVN(o)
C(aius) · VITALINIVS
VICTORINVS
MILES
LEG(ionis) · XXII
ACVRIS
V(otum) · S(olvit) · L(ibens) · M(erito)

Au dieu Neptune, Caius Vitalinius Victorinus, soldat de la 22e légion........ a élevé ce monument de plein gré en accomplissement d'un vœu.

(Estampage, Photog. Réd. 1/6. Voy. Rapport sur Rhône).

Vid. : *Journal de Genève*, du 16 mai 1884 ; *Times*, du 24 mai 1884 ; *L. Renier*, Compte rendu de l'Acad. des inscriptions, XII (1884), p. 201 ; *de Villefosse*, Bulletin des antiq. de France, 1884, p. 192 ; *Allmer*, Revue épig., II, p. 58, nº 501 ; Corp., XII, 5878. Indicateur d'Antiq. suisses, 1884, p. 78 ; *Gosse*, Rapport sur les objets archéol. trouvés dans le Rhône, 1890, p. 6 et pl. IV.

Ligne 5 : on lit LEGI · XXII. Le I étant plus petit que les autres lettres pourrait être aussi une raie accidentelle.

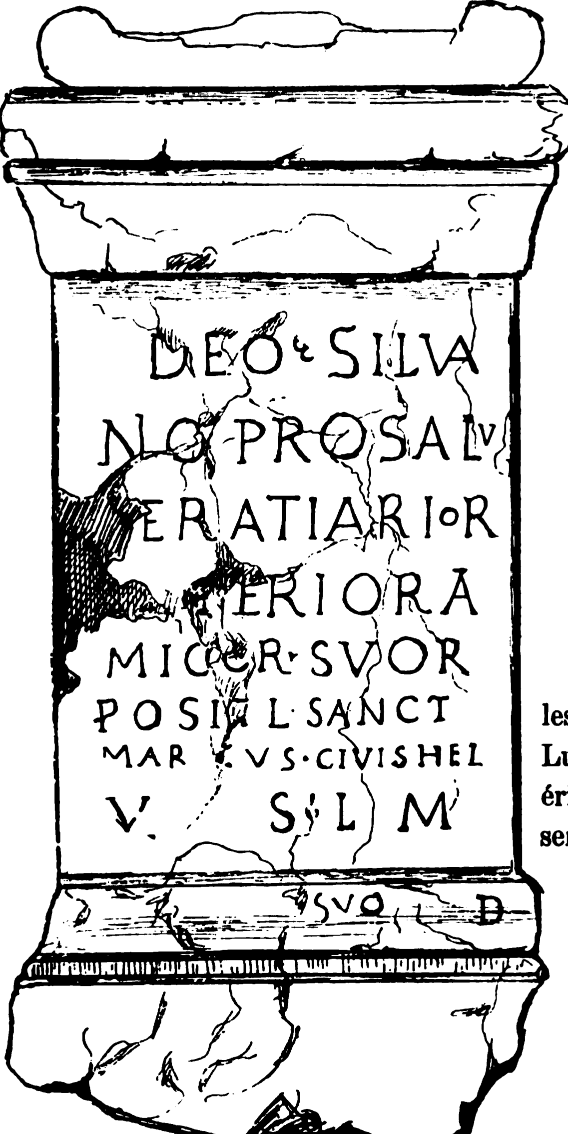
Ligne 6 : Mommsen observe que le qualificatif *a curis* ou *acuris*, désignant un office dans l'armée, est nouveau (sinon la chose désignée, au moins le mot). Il le rapproche du *domicurius legati* (C. I. L., t. VIII, nº 2797) et de la Cura praetorii (Biographie de Claude, vers l'an 14) et suppose que ce terme indique que le soldat en question avait été chargé de la surveillance d'un « pretorium, » quartier général établi à Genève ; ce quartier général pourrait être, soit celui d'un légat de la Germanie supérieure, soit celui d'une légion stationnée en Germanie. Cette hypothèse est admissible, bien que Genève ne fît pas partie de la Germanie supérieure et ne fut pas sur la grande route qui menait de Rome à Mayence.

Cf. l'article de *Mommsen* dans la *Westdeutsche Zeitschrift Korrespondenzblatt*, 1884, p. 66 et suiv.

XII (6)

Silvain.

Autel avec base et couronnement; trouvé le 10 avril 1678 dans le lit méridional du Rhône, un peu au-dessous de la tour de l'Ile, les eaux étant très basses; déposé d'abord chez le professeur Minutoli, puis au musée.



DEO SILVA
NO PRO SALV
[t]E RATIAROR(um)
[sup]ERIOR(um) A
MICOR(um) · SVOR(um)
POSIT L(ucius) · SANCT(ius)
MARCVS · CIVIS HEL(veticus)
V(otum) S(olvit) L(ibens) M(erito)
[de] SVO D(edit).

Au dieu Silvain, pour le salut de ses amis, les bateliers du cours supérieur (du Rhône), Lucius Sanctius Marcus, citoyen helvète, a érigé ce monument et l'a dédié en accomplissement d'un vœu. *Il en a fait les frais.*

Vid. : *Minutoli,* msc. Soc. hist. et arch. Gen., 213 ; *Spon,* Hist. de Gen., II, nº 41, p. 337 ; *Muratori,* 67, 7 ; *Bochat,* I, 315 ; *Ruchat,* hist. msc., I, 1 ; *Fabretti,* 756, 622 ; *Pococke,* p. 80 ; *Fazy,* Cat., nº 6 ; Genève, nº 13 et pl. I, nº 7 ; *Allmer,* III, nº 585 ; Atlas 269[112] ; *Orelli,* ampl. coll., 276 ; Inscr. Helv. (1828), 80 ; *Mommsen,* Inscr. helv., nº 75 ; Corp., XII, nº 2597.

Lucius Sanctius Marcus qui éleva cet autel à Silvain en l'honneur d'une corporation de bateliers du Rhône, se qualifie lui-même citoyen helvète. Or, la *Civitas Helvetiorum* ou *Helvetia* ne comprenait, après la conquête romaine, ni le vicus de Genève qui faisait partie de la Colonie de Vienne, ni le territoire de la Colonie des Equestres (Nyon). L. Sanctius Marcus ne pouvait donc pas être originaire de Nyon ni de Genève, mais bien d'une cité helvète telle qu'Avenches, le chef-lieu des Helvètes.

Sur les corporations de bateliers, voy. : *Ch. Morel,* Genève et la Colonie de Vienne, p. 155.

XIII (186)

Déesses Suleae ou Suleviae (?)

Fragment de pierre rectangulaire formant le milieu et le bas d'une inscription votive ; trouvée dans les fondements de Saint-Pierre, à Genève, en 1863.

Hauteur 0m,23. Largeur 0m,30.



.....LEIS · L · SVI
SENEC(a) · TIR(o)
VPITVS A
V(otum) S(olvit)

Vid. : *Gosse,* Indicateur d'Antiq. suisses, 1873, p. 451 ; Saint-Pierre, IIIe fasc., p. 14 ; *Mommsen,* Corp., XII, 2598.

Les deux lettres V· S·, à la 4e ligne, reste de la formule *votum solvit,* suivie peut-être de *Libens merito,* permettent de classer cette inscription parmi les monuments votifs. Ce qui reste de la 1re ligne ne permet pas de la restituer avec certitude. Deux hypothèses sont possibles: ou bien il faut lire: [cum f]ileis l[eibertis] su[eis] et alors il faut entendre, par fileis, des fils naturels libérés par leur père; ou bien il s'agit d'une dédicace aux divinités dites *Suleae* ou *Suleviae*, (datif : SULEIS) divinités champêtres du panthéon romain. (Cf. *Mommsen*, Inscr. helv., n° 134, une inscription de Lausanne, dédiée aux *Suleis; Orelli,* ampl. coll., 2051, 2052, 2099-2101, 5814, inscriptions de Germanie, de Bretagne, des Gaules et de vétérans en passage à Rome).

Ce qui semble confirmer la 2e hypothèse, c'est le I dont on distingue le bas dans *Sui(s);* en effet, s'il s'agissait des mots *fileis sueis,* il faudrait que cet I fut précédé d'un E.

Voir dans notre *Annexe* les inscriptions votives dont les originaux ne sont pas au Musée.

---

§ 2. Inscriptions mentionnant des personnages ayant exercé des fonctions militaires, civiles ou religieuses, dans la colonie de Vienne ou dans celle des Equestres.

XIV (21)

DÉDICACE A L'EMPEREUR ELAGABALE.

Cippe en roche apporté de Nyon à Genève à une époque inconnue: En la muraille nouvelle auprès de la Corraterie en dedans, *Boinvard;* ad portem monetalem muro inserta, *Gruter;* dans les murs de l'hôtel de ville du côté de la treille près de la porte, *Cit. de Genève;* proche de la porte de la Correrie, *Guichenon;* du temps de Spon, elle était encastrée dans le mur de Saint-Pierre; c'est là que Mommsen la vit en 1854.

Hauteur 1^{m},04. Largeur 0^{m},62.



IMP(eratori) CAES(ari) M(arco)
AVRELIO
ANTONINO
PIO FELIC(i) · AUG(usto)
PONTIF(ici) · MAX(imo)
TRIB(unitia) · POTEST(ate)
CO(n)S(uli)
CIVITAS
EQVESTRIVM

A l'empereur Marcus Aurelius Antoninus (Elagabale), pieux, heureux, auguste, souverain pontife, investi de la puissance tribunitienne, consul; la cité des Equestres (a élevé ce monument).

Vid. : *Syméon,* César renouvelé, f. 30 b; *Bonivard,* Chron., I, 115; *Tschudy,* cod. 105, f° 102; éd. p. 173; *Simler,* cod. 102, f° 36; *Guilliman,* p. 77; *Gruter,* 258, 9 et 10; Cit. de Genève, p. 25; *Heutzner,* p. 60; *Plantin,* p. 228; *Guichenon,* I, p. 35; *Muratori,* 1045, 7; *Spon,* n° 32; *Orelli,* ampl. coll., 306; Inscr. Helv. (1844), 110; *Mommsen,* Inscr. helv., n° 115.

Plusieurs auteurs, parmi lesquels Gruter et Orelli, n'ont pas compris que l'empereur mentionné ici était, non pas Lucius Verus, frère de Marc Aurèle, mais bien Elagabale. Cet empereur est mentionné comme investi pour la première fois de la puissance tribunice et exerçant son 1er consulat, ce qui permet de dater cette inscription de l'an 218 après J.-C.; le nom de l'empereur est accompagné des qualificatifs. Puis Felix Aug. qui ne furent donnés aux empereurs *dès leur avènement* qu'à partir du règne de ce prince.

Le fait que ce monument a été élevé par la *Civitas Equestrium* (Nyon) ne peut laisser aucun doute sur sa provenance. Mais la date à laquelle il fut apporté à Genève est inconnue.

XV (105)

L. ÆMILIUS TUTOR, QUATUORVIR JURI DICUNDO.

Fragment de pierre rectangulaire trouvée en 1869 dans les fouilles de Saint-Pierre. Hauteur 0m,60. Largeur 0m,70.



[L] · AEMILIO · M(arci) · FEIL(io)
VOL(tinia) · TUTORI · IIII VIR[o]
I(uri) · D(icundo) · PRAEF(ecto) · FABRVM
FLAM(ini) · MARTIS · FLAM(ini)
ROMAE · ET · AVGVSTI
AEMILIVS · L(ucii) · F(ilius) · TVT[or F(ecit)]

A Lucius Æmilius Tutor, fils de Marcus, de la tribu Voltinia, quatuorvir chargé de rendre la justice, commandant d'un corps de génie, flamine de Mars, flamine de Rome et d'Auguste; — Lucius Æmilius Tutor, fils de Lucius (a élevé ce monument à son père).

Vid. : *Gosse*, Indicateur, 1873, p. 452; *Allmer*, II, nº 137; Atlas 234[36]; *Mommsen*, Corp., XII, 2600; *Gosse*, Saint-Pierre, 3e fasc., p. 10.

Cette inscription remonte à l'époque d'Auguste. L'ortographe FEILIO, pour filio indique déjà son ancienneté relative. Le titre « flamine de Rome et d'Auguste, » qui est celui d'un sacerdoce municipal, n'a existé que pendant le règne d'Auguste. Ce dernier en effet n'avait consenti à ce qu'on lui rendît un culte de son vivant, dans les provinces de l'Empire, qu'à la condition que son nom fut joint à celui de Rome. A sa mort, le titre de *flamen Romae et Augusti* fut remplacé par celui de *flamen divi Augusti,* puis de *flamen Augusti* ou *Augustorum.*

L'inscription n'indique que les principales fonctions remplies par L. Æmilius Tutor; celle de *praefectus fabrum* est probablement antérieure aux deux autres : c'était une charge militaire annuelle qui consistait dans le commandement d'un détachement de soldats du génie.

Quant aux *Quatuorviri juri dicundo,* ils formaient un collège de quatre magistrats dont deux de l'ordre judiciaire (IIII viri juri dicundo) exerçant le pouvoir suprême dans les municipes. Cette magistrature a été exercée dans la Viennoise alors que cette province était régie par sa première constitution remontant au temps d'Auguste et qui resta en vigueur, suivant Morel, jusqu'au début du règne de Tibère. Ce ne fut qu'entre l'an 35 et l'an 40 après J.-C., que Vienne fut érigée en colonie romaine et reçut une nouvelle constitution, créant des magistrats suprêmes du nom de *duoviri* (II viri).

Ainsi *Æmilius Tutor* a été un des premiers magistrats de Vienne sous sa première Constitution, alors qu'elle n'était qu'un municipe, et cela avant l'an 14 après J.-C., date de la mort d'Auguste.

XVI (7)

PRÉFET DE LA COHORTE DES LUSITANIENS.

Pierre de roche rectangulaire brisée à gauche, trouvée à Genève : à la porte de la rue Punaise, *Bonivard;* in perrono sub arcu quodam *Pingon;* ad Perronem, *Gruter;* au bas du Perron, *Spon.*

Hauteur 0m,65. Largeur 1m,00.



...ARVTIO CN(ei) F(ilio) CELERI
[pra]EF(ecto) COHORTIS
[Lu]SITANORVM

A Arutius Celer, fils de Cneius, préfet de la cohorte des Lusitaniens. (I final rajouté.)

Vid. : *Bonivard,* Chron., I, 116 ; *Pingon,* cod. f° 159 ; *Gruter,* 366, 5 ; 523, 1 ; *Guichenon,* I, 36 ; *Spon,* Hist. de Gen., II, p. 312, n° 10 ; *Fazy,* Cat., n° 7 ; Genève, n° 17 et pl. II, n° 3 ; *Allmer,* I, 111 ; Atlas 269[115] ; *Osann,* sylloge, p. 560 ; *Orelli,* ampl. coll., n° 263, Insc. Helv., 67 ; *Herzog,* n° 596 ; *Mommsen,* Inscr. helv., n° 79 ; Corp., XII, 2603.

On connait deux cohortes de Lusitaniens, nos I et III et celle qui est mentionnée ici ne pouvait être que la 1re car elle avait pour commandant un préfet.

XVII (8 et 9)

Reste d'un tombeau de famille gallo-romaine.

Deux fragments d'inscription sur deux blocs différents, considérés à tort par *Mommsen* (en 1853) et par *Fazy* (1863 et 1868) comme appartenant à deux inscriptions différentes. Ch. Morel et Allmer les ont attribués avec raison à une seule et même inscription. « L'inscription devait être gravée sur la façade d'un grand tombeau de famille ; elle affectait la forme d'une enseigne *(titulus)* et était terminée à chaque extrémité en queue d'aronde, mais le D s'est seul conservé dans le premier fragment. L'inscription devait être d'une longueur considérable (environ 4m,30), car les lettres DICAV, reste du mot DEDICAVIT, à la 5me ligne du fragment B, devaient en occuper précisément le milieu. » *Morel.* Les deux fragments se trouvaient, au XVIIe siècle, à ce que dit *Spon,* encastrés dans la porte du Bourg-de-Four.

1er fragment. Hauteur 0m,55. Largeur 0m,88. 2me fragment. Hauteur 0m,55. Largeur 1m,14.

A



B



D(iis) [Manibus]
T(ito) FL(avio) EXON.... C(ivitate) S(altus) N(icerini) PATRI T(ito) FL(avio) ASPRO.....
[fra]TRI T(ito) FL(avio) ROM[ulo filio Aspro] NIAE ROMVLAE MATR[i]....
[co]NIVGI T(itus) FL(avius) TIG[rinus ou Tigellian]VS MIL(es) LEG(ionis) XXII ADIVTOR
.....[per]FECTVM PE[dum....s]VMPTV [s]V[o] SIBI P[osuit et sub ascia
de]DICAV[it]

Aux dieux mânes; à Titus Flavius Exo....., de la cité des villes du Neckar, son père; à Titus Flavius Aspro....., son frère; à Titus Flavius Romulus, son fils; à Aspronia Romula, sa mère; à..........., sa femme; — Titus Flavius Tigrinus (ou Tigellianus), soldat de la XXIIme légion, attaché au bureau du commandant (?), a élevé ce monument haut de..... pieds..... et l'a dédié sous l'ascia.

Vid. : *Spon*, Hist. de Gen., n° 50; *Orelli*, ampl. coll., 266; Insc. Helv., 70; *Fazy*, Cat., nos 8 et 9; Genève, nos 20 et 21, pl. IV, n° 6 et II, n° 5; *Allmer*, I, n° 103; atlas 269[117]; *Morel*, Indicateur, 1876, p. 708; Note sur une inscription de Genève; *Mommsen*, Inscr. helv., 81, 82; Corp., XII, 2604.

Pour le surnom (cognomen) du personnage désigné par Titus Flavius Tig......, Morel a proposé celui de *Tigrinus* et Mommsen, celui de *Tigellianus*. A la suite, Morel restituait [veteran]us miles, termes que, selon Mommsen, on ne trouve jamais rapprochés sur les textes épigraphiques. Ce personnage a été soldat de la XXIIme légion. Or, il y a eu sous l'Empire deux légions portant ce numéro, à savoir : la *Dejoteriana* et la *Primigenia*. Aucun de ces deux noms n'étant rappelé, Allmer en a déduit que le monument datait d'une époque où il n'existait qu'une XXIIme légion. Or, le caractère

des lettres et le nom de famille (T. Flavius) empêchant de fixer cette époque avant le règne de Claude, il ne peut être question que de la XXIIme Primigenia, formée précisément sous le règne de Claude ; cette légion tenait garnison dans la Germanie supérieure.

Le terme ADIVTOR, c'est-à-dire aide, n'étant jamais employé seul, Morel l'a fait suivre de l'attribut : *officii cornicularìorum* = attaché au bureau du commandant, titre que l'on rencontre sur les inscriptions de Dacie et de Pannonie et qui devait ici être abrégé *off. Corn.* La formule dédicatoire qui suit devait commencer par ces mots : [H(oc) m(onumentum) per]fectum ; *fectum,* au début de la 4me ligne, ne pouvant être que le reste de *perfectum.* A la suite, Morel a restitué PEdum, supposant que l'on avait indiqué en pieds les dimensions du monument ou du terrain sur lequel il était construit ; à cette restitution logique, Mommsen en préfère une autre moins simple : [per]fectum pe[r Primum l(ibertum)], la formule dédicatoire se terminait par : [S]umptu [s]u[o] sibi p[osuit et sub ascia de]dicav[it].

Tous les mâles de la famille portent le *praenomen* T(itus) et le *gentilice :* Fl(avius), ce qui indique qu'un de leurs ancêtres avait reçu le droit de cité, soit de l'un des empereurs de la maison des Flaviens, soit, par affranchissement, d'un T. Flavius. Les membres de la famille de Tigrinus mentionnés dans notre inscription, sont :

1° Son père : T. Fl(avius) Exon...... C S N Patri. *Exon......* est un surnom tel que : Exoneratus. C. S. N. est l'abréviation de *Civitas Saltus Nicerini,* c'est-à-dire cité des villes du Neckar, Heidelberg. (Cf. Wilmanns, Exempla, N°s 2256—2259). Le terme de *Saltus* désignait une circonscription rurale, soit un district montagnard transformé plus tard en cité, on connaît dans la même région, comprise entre le mur romain et les sources du Danube, la *Civitas Saltus Tannensis,* abrégé : C. S. T. Il faut donc conclure que le père de Tigrinus était originaire de Heidelberg.

2° La mère de Tigrinus est mentionnée à la deuxième ligne du fragment *b* : .....NIAE ROMVLAE MATRI. Son nom, que l'on peut restituer à l'aide du suivant (N° 3) a dû être : Aspronia Romula.

3° Le frère de Tigrinus est mentionné à la fin de la première ligne du fragment *b.* T. Fl. Aspro, et complété au début de la deuxième ligne du fragment *a* par : [fra]TRI. D'après le nom de sa mère, terminé en NIA, Morel a restitué le surnom *Aspronianus.*

4° La femme de Tigrinus; les lettres NIVGI. à la troisième ligne du fragment *a* ne peuvent être que la fin de *conjugi;* son nom est inconnu.

5° Le fils de Tigrinus: T. Fl. Rom, à la deuxième ligne du fragment *a;* son surnom était probablement Romulus, par analogie avec celui de sa grand'mère, Aspronia Romula.

La famille dont le tombeau renfermait les corps se composait donc de 6 personnes dont M. Morel a rétabli ainsi là filiation:

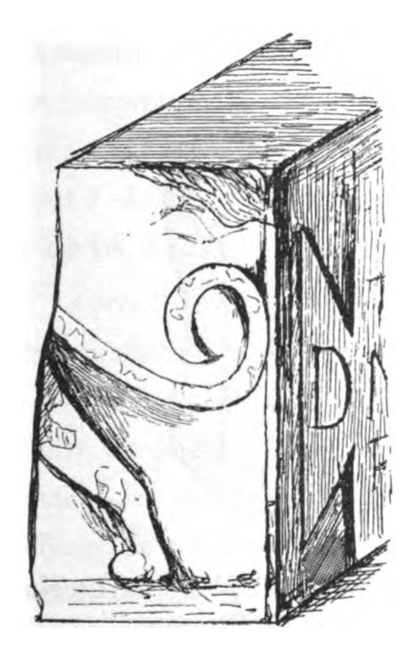
T. Flavius Exoneratus — Aspronia Romula

T. Flavius Tigrinus (?) — conjux   T. Flavius Aspro(nianus)

T. Flavius Romulus.

Reste de sculpture.

Sur le côté gauche du bloc sur lequel est gravé le fragment d'inscription *a*, on voit sculpté en bas-relief la partie postérieure d'un griffon, comprenant l'une des jambes postérieures de cet animal et la queue enroulée. La hauteur du bloc (0^{m},60) et la hauteur du griffon (0^{m},41) sont respectivement identiques à celle du bloc conservé sous le N° 60, et à celle du griffon sculpté sur ce dernier (N° 60, Fragments d'architecture) d'où l'on peut inférer qu'ils se rapportent à un seul et même monument. La plupart des auteurs qui en ont parlé, ont admis que ces griffons, provenant de l'arcade du Bourg-de-Four étaient d'origine burgonde.



Il se pourrait en effet que des matériaux gallo-romains du IIe ou IIIe siècle, époque de l'inscription ci-dessus, aient été utilisés au Ve pour l'érection du palais royal ; mais l'hypothèse que ces griffons soient contemporains de l'inscription gallo-romaine est aussi admissible, car Blavignac a reproduit (*Hist. de l'arch.,* pl. IX) un fragment de corniche gallo-romaine d'Avenches montrant deux griffons placés aux côtés d'une urne et ailés, pareils à ceux de Genève; on pourrait dans ce cas supposer qu'un mausolée de forme

rectangulaire avait été élevé aux mânes de la famille de Tigrinus, que sur l'une de ses faces de 4 mètres de long, se trouvait l'inscription citée, et que la frise avec les griffons en décorait une autre ou toutes les autres. Cf. : *Album de la Suisse romande,* 1843, p. 38, 39 ; *Blavignac,* Hist. de l'arch., p. 54.

XVIII (10)

Donation de réservoirs aux habitants du vicus de Genève.

Pierre de roche rectangulaire, brisée en deux parties inégales ; l'inscription est encadrée d'une moulure; découverte probablement dans la première moitié du XVII[e] siècle et déposée en la cour de la maison où logeait le Sieur Godefroy, *Guichenon ;* au coin de la rue des Chanoines (actuellement rue Calvin) vis-à-vis de la Pélisserie, *Spon ;* transportée plus tard à l'hôtel de ville, puis au Musée.

Hauteur 0^{m},60. Largeur 1^{m},20.



L(ucius) · IVL(ius) · P(ublii) · F(ilius) · VOL(tinia) · BROCCHVS · VAL(erius)
BASSVS · PRAEF(ectus) · FABR(um) · BIS · TRIB(unus)
MIL(itum) · LEG(ionis) $\overline{\text{VIII}}$ · AVG(ustæ) · $\overline{\text{II}}$ VIR · IVR(i) · D(icundo)
$\overline{\text{III}}$ VIR · LOC(orum) · P(ublicorum) · P(ersequendorum) · AVGVR · PONTIF(ex) · $\overline{\text{II}}$ VIR
ET FLAMEN IN · COL(onia) · EQVESTRE VIKANIS
GENAVENSIBVS · LA[cuus dat]

Fazy, III, 1 correction à FLAMEN.

Lucius Julius Brocchus Valerius Bassus, fils de Publius, de la tribu Voltinia, deux fois commandant d'un corps de génie, tribun militaire de la VIIIe légion auguste, duovir chargé de rendre la justice, triumvir chargé d'inspecter le domaine public, augure, pontife; duovir et flamen dans la Colonie Equestre, donne des réservoirs d'eau aux habitants du vicus de Genève.

Vid. : *Guichenon*, I, 35; *Spon*, Hist. de Gen., II, 325, n° 24; misc., p. 167; *Abauzit*, Commentaire msc. dans ses Papiers, à la Bibl. publ. Genève; imprimé dans *Spon*, éd. 1730, II, 380; *Schœpflin*, Alsat. ill. I, 816; *Pococke*, 79; *Beaumont*, Alp. Cott., I, 1, p. 158; *Fazy*, Cat., n° 10, Genève, n° 21; pl. III, n° 14; *Allmer*, II, n° 223; Atlas 243[6]; *Orelli*, ampl. coll., 253; Insc. Helv., 56; *Mommsen*, Inscr. helv., n° 83; Corp., XII, 2606; *Morel*, dans M. D. G., XX, p. 576.

Julius Brocchus a exercé, dans la Colonie de Vienne, les fonctions suivantes: deux fonctions militaires; il a été: *praefectus fabrum*, *tribunus militum legionis VIII;* puis deux fonctions civiles; celles de: *duovir juri dicundo* et de *triumvir locorum publicorum persequendorum;* enfin il a rempli deux fonctions religieuses; celles d'*augur* et de *pontifex*. La seconde des fonctions civiles, le triumvirat *locorum publicorum persequendorum* est une magistrature propre à la Province viennoise, ainsi que le duovirat aerarii. Elles ne peuvent ni l'une ni l'autre se rapporter à la Colonie des Equestres, ainsi que le soutenait à tort J.-J. Müller (voy.: *Nyon zur Römerzeit*, dans les *Mitth. der Antiq. Gesellschaft in Zürich,* XVIII, 1875).

Après l'énumération des fonctions remplies par L. Julius Brocchus dans la Province viennoise, viennent de nouveau une fonction civile et une fonction religieuse: *duovir et flamen*, suivis de l'indication: *in colonia equestre.* Si ces deux charges sont mentionnées à part, en dehors de l'ordre général, c'est qu'elles ont été exercées à Nyon et non plus à Vienne; par *duovir* tout court, il faut entendre le duovirat *juri dicundo*, charge que J. Brocchus a remplie successivement à Vienne et à Nyon. — Ainsi donc, J. Brocchus a revêtu dans ces deux colonies de hautes fonctions, soit militaires, soit civiles et religieuses. A Vienne, les *II viri juri dicundo* étaient, sous la nouvelle constitution, les magistrats suprêmes, chefs de la colonie, chargés de la surveillance générale de l'administration et de hautes fonctions judiciaires limitées seulement par la compétence du gouverneur de la province. Les *III viri locorum publicorum persequendorum* remplissaient, à Vienne, les

fonctions attribuées dans d'autres cités aux édiles; ils étaient chargés d'inspecter le domaine public de la colonie (loca publica) et de poursuivre ceux qui s'en attribuaient des parcelles.

(Un deuxième exemplaire de cette inscription se trouve dans la campagne Rilliet à Bellevue, encastré dans le mur limitant la route. Nous le reproduisons dans notre *Annexe.*)

XIX (77)

Fragment de l'inscription funéraire de D. Julius Capito Bassianus.

Ce fragment a été trouvé dans la propriété Moccand à Versoix, le 23 août 1863; l'inscription était renfermée dans un cartouche oblong, bordé de moulures et surmonté d'une attique, où se voyait, au milieu d'un fronton triangulaire, comme sur le tombeau de *Carantius* à Carouge (Annexe, No. LXVII) un faisceau d'armes, un *Scutum* accompagné de 4 *pila*.

Hauteur 0^{m},88. Largeur 0^{m},90.

(Anno)RVM XXV....

.....VOL(tinia) RIPANO CA[pitoni]....

...[equo p]VBLIC(o) ET IN [ter selectos ad lecto]....

On reconnait dans cette inscription le nom du personnage en l'honneur de qui son père avait fait placer à Nyon l'inscription suivante: D(ecimo) Jul(io), L(ucii) f(ilio), Vol(tinia), Ripano Capitoni Bassiano, equo publico honorato, praefecto fabrum, trib(uno) coh(ortis I Gall(icae), I Hisp(anae). - L(ucius) Jul(ius) Brocchus Valerius Bassus filio. — A l'aide de ce texte, il est possible de restituer notre inscription ainsi: [Anno]rum XXV....: [D. Julio, L. f.] vol. Ripano Ca[pitoni Bassiano, honorato equo p]ublic(o) et in[ter selectos adlecto].....

Mort à l'âge de 25 ans : A Decimus Julius Ripanus Capito Bassianus, fils de Lucius, créé chevalier et élu.

Vid. : *Journal de Genève*, 27 août 1863 ; *Allmer*, II, p. 443, n° 120 ; Atlas 269[130] ; *Fazy*, Cat., n° 77 ; Genève, p. 65 ; *Morel*, Genève, p. 151 ; *Mommsen*, Inscr. helv., n° 116 ; Corp., XII, 2607, *notes*.

Il est à remarquer qu'ici, comme sur l'inscription de l'un des Pline (Annexe, N° LXIX), l'indication de l'âge précède le nom du défunt.

A côté de *L. Julius Brocchus Valerius Bassus*, et de son fils, *D. Julius Ripanus Capito Basslanus*, nous connaissons encore *D. Julius Capito*, un 3e membre de la même famille, peut-être un fils du précédent. Ce dernier, *D. Julius Capito*, semble avoir habité dans sa jeunesse dans les environs de Genève. En effet il y avait autrefois à Genève, au pied de l'escalier des halles du Molard, une inscription, aujourd'hui perdue, ainsi conçue : D. Jul(io), D. f(ilio), Volt(inia), Capitoni, auguri, II viro aerar[ii], — flamini Martis, tr[ib(uno)] milit(um).

Vid. : *Allmer*, II, p. 243, n° 164 ; *Mommsen*, Inscr. helv., n° 90 ; Corp., XII, 2613.

Ce texte se rapporte probablement au même personnage que celui qui est mentionné dans deux inscriptions de Vienne, se complétant réciproquement :

1° D. Jul(io), D. f(ilio), Volt(inia), Capitoni, flam(ini) Juvent(utis), III vir(o) loc(orum) public(orum) pers(equendorum), II vir(o) aerar(ii) praef(ecto) fabr(um), tribuno milit(um) leg(ionis) II Adjut(ricis), cens(ori) civ(itatis) Remor(um) foederatae, Remi public(e), l(oco) d(ato) d(ecreto) d(ecurionum).

Vid. : *Allmer*, I, p. 241 ; *Mommsen*, Inscr. helv., n° 90 ; Corp., XII, 1869 et 1870.

2° Voici maintenant la 2e inscription de Vienne qui permit à M. Léon Renier de restituer le texte de la précédente :

D. Julio, D. filio, Voltinia, Capitoni, flamini Juventutis, III viro locorum publicorum persequendorum, II viro aerarii, praefecto fabrum, trib(uno) mil(itum) leg(ionis) II Adjutricis, censori civitatis Remor(um) foeder(atae), proc(uratori) imp(eratoris) Nervae Trajan(i) Caes(aris) Aug(usti) germ(anici) Dacici optimi Provinc(iae) Astur(iae) et Gallaec(iae) — Conventus Asturum, l(oco) d(ato) d(ecreto) d(ecurionum).

Vid. : *Renier,* Mélanges d'Epigr., p. 64 ; *Allmer,* I, p. 244, nº 69 ; Corp., XII, 1855.

On voit par là que D. Julius Capito devint aussi chevalier romain et procurateur de l'empereur Trajan dans la province d'Asturie et de Gallécie. Rappelons enfin que le nom de *D. Julius Capito* se retrouve sur une inscription de *Douvaine* (Annexe, Nº LXI et Corp., XII, 2580); que celui de *L(ucius) Julius Capito* se rencontre sur une inscription d'Aix en Savoie (Corp., XII, 2470); enfin que le même nom de *L(ucius) Julius Capito* se lit sur une inscription de Prangins près Nyon (*Mommsen,* Inscr. helv., nº 118).

XX (13)

MONUMENT ÉLEVÉ A LA MÉMOIRE D'UN CITOYEN DE NYON CHEVALIER ROMAIN, PATRON DE LA COLONIE DE VIENNE.

Grande pierre rectangulaire terminée à sa partie supérieure en forme de fronton; les lettres sont de la bonne époque. Placée en la muraille nouvelle auprès de la Corraterie en dedans, *Bonivard;* extra portam monetalem, *Gruter;* à la porte de la Monnaie, *Guichenon;* dans les murailles de la ville en dehors vis-à-vis de la Corraterie, *Spon.* Aujourd'hui au musée.

Hauteur $1^{m},20$. Largeur $2^{m},40$.



T(ito) · IVL(io) · T(iti) · FIL(io) · CORN(elia) · VALERIANO
PATRONO · COLON(iae) · $\overline{\text{II}}$ VIR(o) · AER(arii) · $\overline{\text{III}}$ VIR(o)
LOCOR(um) · P(ublicorum) · PERSEQVENDOR(um) · TRIB(uno) · MILIT(um)
LEG(ionis) · $\overline{\text{VI}}$ · VICTR(icis) · PRAEF(ecto) · FABR(um) · $\overline{\text{V}}$ · FLAM(ini) · AVG(usti)
PONTIFICI
IVLIA · T(iti) · F(ilia) · VERA · PATRI · OPTIMO

A Titus Julius Valerianus, fils de Titus Julius, de la tribu Cornelia, patron de la Colonie, duumvir du trésor, triumvir conservateur du domaine municipal, tribun de la VIe légion Victrix, cinq fois commandant d'un corps de génie, flamine d'Auguste, pontife, Julia Vera, fille de Titus, à son excellent père.

Vid. : *Bonivard*, Chron., I, 116; *Pingon*, f° 159; *Symeon*, Obs. ant., p. 94; *Scaliger*, msc. Leydes, 61, f° 106; *Lipsius*, p. 51; *Gruter*, 398, 6; 425, 7; Cit. de Genève., p. 27; *Heutzner*, p. 61; *Guichenon*, I, 36; *Spon*, n° 12; *Abauzit*, dans l'éd. de Spon, 1730, p. 386; *Amati*, p. 246; *Fazy*, Cat., n° 13; Genève, n° 29; pl. IV, n° 6; *Allmer*, II, n° 125; Atlas 243[1]; *Orelli*, ampl. coll., 256; Insc. Helv., 59; *Rigaud*, M. D. G., IV, p. 27; *Mommsen*, Inscr. helv., n° 91; Corp., XII, 2608.

Membre de la tribu *Cornelia*, *T. Julius Valerianus* était citoyen de la Colonie de Nyon et non pas de celle de Vienne, qui appartenait à la tribu *Voltinia*. Mais il a exercé des fonctions publiques dans la Colonie de Vienne, comme le prouve la mention du trium-

virat *locorum publicorum persequendorum,* magistrature spéciale à Vienne, de même que le fait que son tombeau se trouve à Genève, vient de la colonie de Vienne; et c'est par conséquent de cette colonie qu'il a été patron. Valerianus est arrivé à l'ordre équestre après avoir parcouru les honneurs municipaux, M. Allmer, s'appuyant sur cette considération que la VI[e] légion n'est point dénommée ici *Pia Fidelis,* comme elle le fut sous le règne de Trajan, et sur le fait que le tribunat militaire mentionné ici, à l'exclusion de tout autre grade militaire, ne saurait être que le tribunat sénestre, institué par l'empereur Claude, en déduit que l'inscription remonte au règne de cet empereur, d'ailleurs la beauté des lettres permet de la classer parmi celles de la meilleure époque.

XXI (11)

Enseigne d'une propriété particulière.

Pierre de roche carrée brisée à gauche, trouvée dans les fondations de l'Evêché, lors de sa démolition en 1841, dans la partie la plus basse des fondations de celui des murs de clôture au levant qui paraissait le plus ancien et dont la construction doit remonter au commencement du VI[e] siècle, *M. D. G. I.*

Hauteur 0m,45. Largeur 0m,60.



LOC(us) · EMPT(us)
EX · D(ecreto) · D(ecurionum)
FACT(us) · PRIVAT(us) .
ITA · VT · CONSAEPT(us) · EST ·
FLORVS SCRIBIT

Emplacement acheté en vertu d'un décret des décurions, devenu propriété privée, tel qu'il est enclos. — Ecrit par Florus.

Vid. : *Ferrucci,* M. D. G., I (1841), p. 213; *Fazy,* Cat., n° 11; Genève, n° 23; pl. III, n° 2; *Herzog,* n° 588; *Allmer,* II, n° 127; Atlas 243[7]; *Heuzen,* n° 6576; *Mommsen,* Inscr. helv., n° 86; Corp., XII, 2610.

Le *locus* mentionné dans cette inscription est un terrain ayant appartenu au domaine public de la Colonie. Un particulier ayant demandé à l'acheter, il avait fallu obtenir pour cela l'autorisation du Conseil des décurions, ou Sénat de Vienne ; ceci prouve que la faculté d'aliéner des portions du domaine communal était une attribution des décurions. Pourquoi cette vente a-t-elle eu lieu ? On peut supposer avec Morel que la colonie avait décidé de mettre en vente une partie de ses propriétés, ou qu'il s'agissait d'un terrain usurpé, réclamé par le domaine et que l'occupant avait demandé à conserver contre payement. L'hypothèse suivant laquelle cette pierre aurait été apportée de Nyon à Genève ne semble pas fondée et les décurions cités sont bien ceux de Vienne ; Mommsen admet toutefois que le *vicus* de Genève aurait pu avoir ses décurions municipaux.

La mention du scribe Florus peut faire supposer qu'il s'agit d'une sorte d'extrait des registres officiels, tenus sous la surveillance des magistrats, par des employés subalternes et salariés ; c'est dans ce sens que M. Allmer a traduit : *l'acte rédigé par Florus ;* peut-être est-ce simplement le nom du graveur.

Plusieurs autres inscriptions témoignent de l'habitude qu'avaient les particuliers de placer, sur ceux de leurs murs de clôture attenant à un fonds dépendant de la colonie, des écriteaux constatant que ces murs étaient à eux (voy. *Allmer*, III, p. 72, n° 407 : MVRVS PRIVATVS ; Corp., XII, 2544, 2547).

XXII (12)

Inscription relative a un édile municipal de Genève.

Cippe surmonté d'un haut couronnement très fruste, trouvé en avril 1722 dans les fondations du cloître ; sur le côté on voit sculpté un étroit fronton triangulaire entre deux antéfixes de même forme.

Hauteur $1^{m},06$. Largeur $0^{m},42$.



G(aio) · ARS(io) · MARCIANO OP
TIMO IVVENI ET PIENTIS
SIMO OFFICIO INTER CON
VICANOS · SVOS · FVNC
TO · AEDIL(itatis) · HVNC MIHI
INIQVE INIMICA MANVS AB
TVLIT CONIVGEM CARVM
ET PARENTIBVS · INFELICISSI
MIS POST CETEROS VNI
(cum) NATVM ATIS MARIA CONIVGI AMAN
TISSIMO ET MERENTISSIMO

A Gaius Arsius Marcianus, jeune homme très bon et très pieux, qui a rempli au milieu de ses concitoyens les fonctions d'édile. Une main ennemie m'a injustement enlevé ce cher époux et à ses parents désolés le seul fils qui leur restait. Atis.... Maria à son époux tendrement aimé et de très grand mérite.

Vid. : *Abauzit,* msc. Bibl. publ. Genève et éd. Spon, 1730, nº 8, p. 376 ; *Pococke,* nº 80 ; *Fazy,* Cat., nº 12 ; Genève, nº 24 ; pl. III, nº 3 ; *Allmer,* II, nº 225 ; Atlas 269[4] ; *Orelli,* ampl. coll., 259 ; Insc. helv., 62 ; *Mommsen,* Inscr. helv., nº 87 ; Corp., XII, 2611.

Cette inscription est importante au point de vue historique ; elle confirme le fait que l'inscription de *L. Julius Brocchus* établit d'ailleurs, c'est-à-dire que Genève était à l'origine un simple *vicus* dépendant de la colonie de Vienne ; c'est ce que prouvent les mots : *inter convicanos.* On sait d'autre part que les habitants du *vicus* avaient le droit d'élire un édile, magistrat d'ordre inférieur, chargé de la police locale. Suivant MM. Allmer et Fazy, cette inscription remonterait au IIIᵉ siècle ; elle ne pourrait point en effet dater du IVᵉ, époque à laquelle, suivant l'opinion généralement admise, Genève fut élevée au rang de *civitas.*

La paléographie de ce texte est remarquable par le grand nombre de ligatures et le peu d'abréviations qu'il contient. La rédaction n'en est pas moins curieuse par les regrets exprimés par la veuve de ce jeune homme, qui fut peut-être la victime d'un meurtre, comme semble l'indiquer la formule : « *Hunc mihi inique inimica manus abtulit conjugem carum,* » etc.

Sur l'existence des édiles dans les *vici* de la colonie et leurs attributions, cf. : *Ch. Morel, Genève et la colonie de Vienne,* p. 93.

XXIII (106)

Inscription rappelant un duovir du trésor.

Inscription sur pierre de roche : trouvée entre 1800 et 1805 au château de Chignans près Thonon, puis transportée à Bons, au pied des Voirons (H^{te}-Savoie), où elle fut retrouvée dans un fenil, *Aug. Turrettini* (en 1865). Allmer la donne par erreur comme provenant de Nyon.

Hauteur 0^{m},70. Largeur 0^{m},95.



T(ito) · RICCIO · F(ilio) · VOL(tinia)
FRONTONI · $\overline{\text{II}}$ VIR(o) · AER(arii)
ET · T(ito) · RICCIO · FRONTONI
PATRI · ET Q(uinto) · RICCIO
FIDO FRATRI
HERED(es) · EX · TESTAM(ento)

A Titus Riccius Fronto, fils de Titus, de la tribu Voltinia, duovir du trésor ; et à Titus Riccius Fronto, son père ; et à Quintus Riccius Fidus, son frère, les héritiers d'après leur testament.

Vid. : *Turrettini,* Journal de Genève, 28 mai 1864 et M. D. G. XII, p. 120 ; *Revon,* n° 84 ; *Ducis,* Rev. Savois., XII, 1871, p. 29 ; Alpes, p. 234 ; *Allmer,* II, n° 165 ; atlas 234^{16} ; Corp., XII, 2583.

Cette inscription se rapporte au même personnage que celui mentionné dans une inscription de St-Pierre, à Genève (Annexe, N° LXX). On peut supposer que celle-ci ait été transportée de Chignans à Genève ou que celle-là ait été amenée de Genève à Chignans. Une telle hypothèse semble plausible si l'on rappelle : 1° que la rive gauche du lac de Genève faisait partie de la colonie de Vienne ; et 2° que c'est à Douvaine, localité

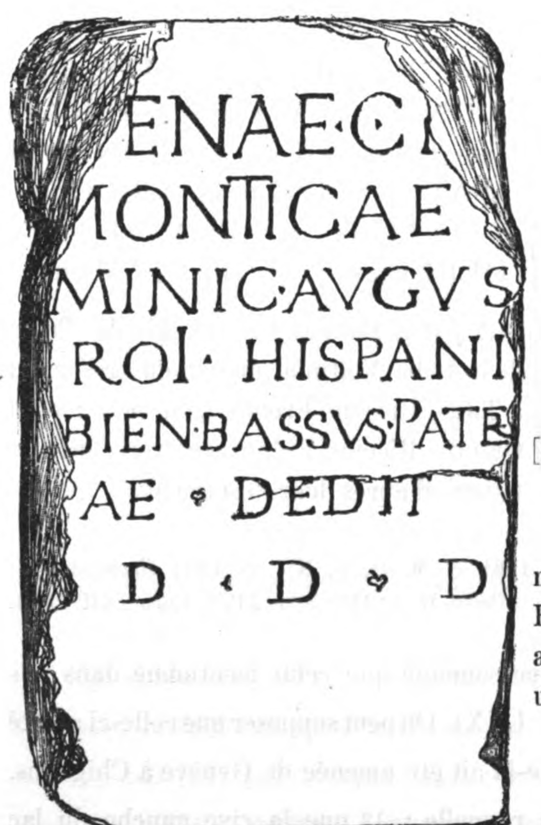
très rapprochée de Bons, qu'a été trouvée une inscription votive consacrée à Jupiter et à Mars par *D. Jul. Capito,* le même que celui dont la pierre tombale a été conservée (nº XIX).

XXIV (329)

INSCRIPTION RAPPELANT UNE FLAMINIQUE.

Bloc, entamé du côté droit où le commencement des lignes manque, dans le bas du bloc un chanfrein a été taillé pour permettre de le placer dans le socle de la tour du nord de St-Pierre, où il fut découvert en 1890, quelques jours après l'inscription nº III. Les deux premières lignes sont en caractères plus grands que les autres.

Hauteur $1^m,07$. Largeur $0^m,65$.



[Labi]ENAE · C(ai) · F(iliae)
MONTICAE
[fla]MINICAE · AVGVS(ti)
.... ROI · HISPANI
[La]BIENVS · BASSVS · PATER
[fili]AE · DEDIT
[L(ocus)] D(atus) · D(ecreto) · D(ecurionum)

A Labiena Montica, fille de Caius (Labienus), flaminique d'Auguste, femme de.... Roius Hispanus, — (Caius) Labienus Bassus son père a élevé ce monument. Emplacement donné par un décret des décurions.

Vid. : *Mayor,* B. D. G., I, 1, p. 123.

La première ligne peut être restituée à l'aide de la cinquième ; le gentilice *Labiena* est plus plausible que *Rabiena*. A la 4me ligne, le nom du mari étant incomplet, M. Mayor suppose un prænomen inconnu suivi du gentilice *Roius,* en conférant un fragment d'inscription de Vienne (voy. *Allmer*, II, p. 478). M. Mayor nous semble aller trop loin en affirmant que, pour cette inscription de Vienne, la question du nom est tranchée par la constatation du gentilice Roius sur l'inscription ci-dessus ; on trouve en effet le gentilice *Coius* sur la tombe de *Verr. Verula* (nº XLIV), gentilice qui, aussi bien que Roius compléterait le nom du personnage cité dans Allmer. Pour les autres lignes, la restitution est certaine. Le surnom du père : *Bassus* se retrouve à Genève dans *L. Julius Brocchus Valerius Bassus* (nº XVIII). Cette inscription nous fait connaître deux nouveaux noms de familles habitant Genève ; celle des *Labieni* et celle des *Roi;* elle permet d'ajouter une flaminique de Vienne à celles déjà connues (Corp., XII, 2616). La famille des Labieni devait jouir d'une certaine notoriété puisqu'elle a fourni une flaminique et que le Conseil des décurions de Vienne, dont c'est ici la deuxième mention sur les inscriptions de Genève (nº XXI), lui avait accordé un terrain pour élever ce monument.

XXV (200)

Inscription rappelant une flaminique.

Pierre rectangulaire trouvée à Genève : in collegio, *Gruter*. Donnée comme perdue par Mommsen, Fazy, Allmer.

Hauteur 1m,07. Largeur 0m,64.



..... Se]XTI FILI(ae)
..... Sa]BINAE
fla]MINICAE
MATERNAE

A Sabine, fille de Sextus (?)..... flaminique......

Vid. : *Gruter*, 897, 19a; *Guichenon*, I, 38; *Spon*, Hist. de Gen., n° 17; *Orelli*, ampl. coll., 262; Insc. helv., 65; *Allmer*, II, n° 139; atlas 269[121]; *Fazy*, Genève, n° 31; *Mommsen*, Inscr. helv., n° 93; Corp. XII, 2616.

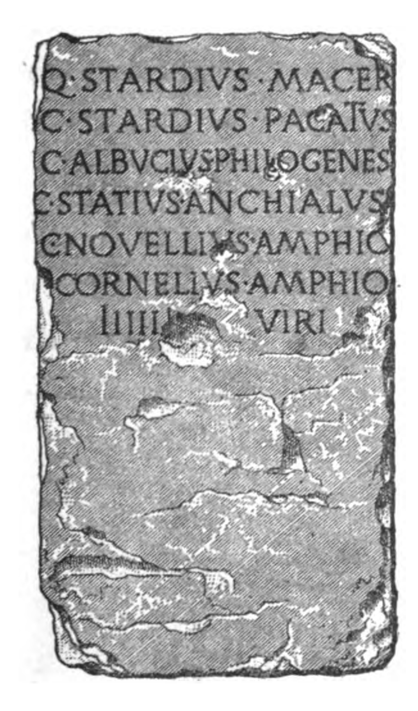
Ligne 3. Dans FLAMINICAE, les lettres FLA, données par Gruter, sont aujourd'hui à peu près disparues; il en est de même du M de *Maternae*, à la 4[me] ligne. La prêtresse ici mentionnée semble être une *flaminica Augustalis*, chargée du culte des femmes de la famille impériale; la flaminique ne semble pas avoir été, dans les provinces, la femme du flamen, comme c'était le cas à Rome pour l'épouse du flamen dialis. Cf. : le numéro précédent mentionnant une autre flaminique.

XXVI (14)

Collège de Sévirs augustaux.

Pierre de roche rectangulaire trouvée à Genève : Intra ecclesiam cathedralem, *Gruter;* à St-Pierre, proche des degrés, *Goulart, Spon;* aux degrés de l'église de St-Pierre, *Guichenon;* extraite du dallage de St-Pierre en 1850 ou 1851.

Hauteur 1m,05. Largeur 0m,60.



Q(uintus) · STARDIVS · MACER
C(aius) · STARDIVS · PACATVS
C(aius) · ALBVCIVS · PHILOGENES
C(aius) · STATIVS · ANCHIALVS
C(aius) . NOVELLIVS · AMPHIO
P(ublius) · CORNELIVS · AMPHIO
IIIII VIRI

Vid. : *Gruter,* 194, 8; *Guichenon,* I, 36; *Muratori,* 746, 7; *Spon,* Hist. de Gen., nº 15; *Blavignac,* M. D. G., VIII, 2; pl. I, nº 5; *Fazy,* Cat., nº 14; Genève, nº 30; pl. IV, nº 1; *Herzog,* nº 603; *Allmer,* II, nº 205; atlas 243¹⁰; *Orelli,* ampl. coll., 260; Inscr. Helv., 63; *Mommsen,* Inscr. helv., nº 92; Corp., XII, 2617.

Cette inscription donne la liste complète d'un collège de sévirs augustaux; c'était un collège religieux en sous-ordre dont les membres étaient préposés au culte des Lares de Rome et d'Auguste et à l'accomplissement de certaines cérémonies champêtres célébrées deux fois par an dans les *vici, pagi* et les carrefours où les dieux Lares avaient

leurs autels ou sanctuaires. Les 6 membres de ce collège ont, pour la plupart, des noms ou des surnoms tirés du grec, ce qui indique leur origine libertine; les sévirs semblent en effet avoir été choisis par le Conseil de la Colonie dans la classe des affranchis et avoir formé une classe intermédiaire entre celle des décurions et la plèbe municipale. Nommés pour un an, ils conservaient pendant le reste de leur vie leur titre et certaines prérogatives honorifiques qui y étaient attachées; c'est ce qui explique le grand nombre d'inscriptions qui mentionnent des *seviri* ou des *augustales*.

Cette institution avait une grande importance, car elle donnait accès aux classes privilégiées à des personnages jouissant d'une certaine influence, surtout dans les campagnes, tels que les intendants des gros propriétaires fonciers; d'autre part elle formait une sorte de transition entre la condition servile et celle des hommes libres, car les enfants d'un augustale avaient accès aux fonctions publiques (voy. *Morel*, loc. cit., pag. 123).

XXVII (20)

Sévir de la Colonie de Nyon.

Table oblongue, bordée d'une moulure encadrant l'inscription. Trouvée: à Versoix, «in porta» *Stumpf;* transportée à Genève en 1590 et placée «vers l'horloge du Molard», *Cit. de Genève*, *Spon.*

Hauteur 0^{m},35. Largeur 1^{m},07.



D(ecimo) · VALERIO · ASIATICI · LIBERT(o)
SISSI · $\overline{\text{IIIIII}}$ · VIRO · COL(oniae) · EQ(uestrium)
EX · T(estamento)

A. Decimus Valerius Sisses, affranchi de (Decimus Valerius) Asiaticus, sévir de la Colonie de Nyon, en exécution de son testament.

Vid. : *Tschudy*, Chron. de 1538, p. 134; *Stumpf*, cod. 47, p. 94; éd. VIII, 24; *Syméon*, Obs. ant., p. 93; *Gruter*, 498, 3; Cit. de Gen., p. 26; *Spon*, n° 21; *Orelli*, ampl. coll., 309; Inscr. Helv., 113; *Allmer*, Suppl. IV, 1966, atlas, n° 244; *Mommsen*, Inscr. helv., n° 121.

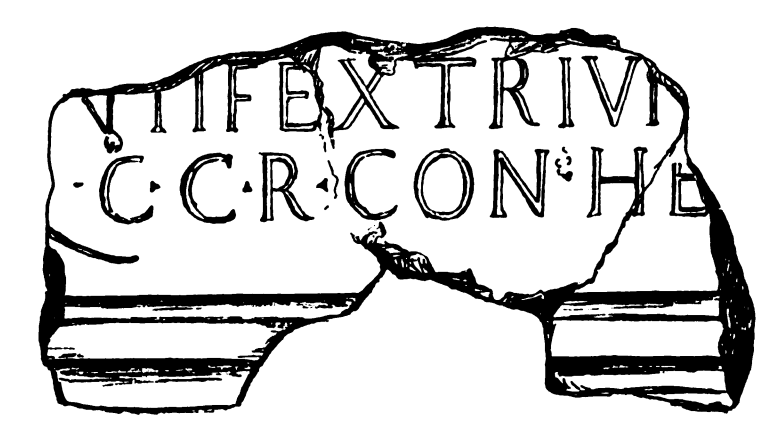
Il est probable que ce *Valerius Sisses* fut un affranchi du célèbre *Valerius Asiaticus*, qui eut un grand rôle à Rome, à la mort de Caligula, et pendant les premières années du règne de Claude. Dans ce cas, on pourrait conclure, suivant M. Allmer, que *Decius* était le prénom de Valerius Asiaticus, originaire de Vienne.

XXVIII (154)

Inscription rappelant un CURATOR CIVIUM ROMANORUM CONVENTUS HELVETICI.

Fragment d'inscription trouvé en 1869 à Genève dans les fondations de St-Pierre; il a dû appartenir à un monument assez considérable, à en juger par la dimension des lettres, mais il a été brisé et entaillé; on a en particulier creusé le bas en rond, sans doute pour faire entrer la pierre dans une maçonnerie; la pierre a une teinte jaune-rougeâtre.

Hauteur 0m,42. Largeur 0m,82.



[po]NTIFEX TRIV[mvir loc. p. p.....
C(urator) · C(ivium) · R(omanorum) · CON(ventus) · HE(lvetici)

Pontife, triumvir (chargé de l'inspection du domaine public?), Curateur des citoyens romains du « Conventus » helvétique.

Vid. : *Gosse,* Indicateur, Juillet 1873, p. 452 ; St-Pierre, III[e] fasc., p. 13 ; *Ch. Morel.* Les Associations de citoyens romains et les Curatores. C. R. Conventus Helvetici, dans les *Mémoires Soc. hist. Suisse rom.*, XXXIV, p. 191 ; *Mommsen,* Corp., XII, 2618.

Le triumvirat dont il s'agit ici ne peut être que la charge de *III vir locorum publicorum persequendorum*, particulière à la colonie de Vienne, dont Genève faisait partie. Le titre complet : *C(urator) c(ivium) r(omanorum) Con(ventus) he(lvetici)* a été restitué par Morel d'après une inscription de Nyon, aujourd'hui perdue (Cf. Mommsen, Insc. helv., No. 122) et une autre trouvée à Vidy (loc. cit., No. 133). Le titre de *Curator* ne se rencontre que dans les inscriptions de la Gaule, et l'on ne trouve de *Curatores civium romanorum*, à part ceux du Conventus helvétique, que dans la Gaule lyonnaise et à Mayence. Le Conventus helvétique désigne ici la circonscription judiciaire où le gouverneur de la province de Belgique et ses légats, se rendaient périodiquement pour exercer la justice. Cette circonscription ne comprenait probablement que deux cités, celle d'Avenches et celle de Nyon, c'est-à-dire l'espace compris entre le Rhin depuis sa sortie du lac de Constance, le Jura, le Rhône, le lac Léman et les Alpes ; car la partie orientale de la Suisse actuelle appartenait à la province de Rhétie, et le territoire des Rauraques se rattachait plutôt à la Séquanie. On sait qu'après la conquête de l'Helvétie par Jules César et la constitution de Nyon en colonie séparée, le reste de l'Helvétie devint pays sujet ou fédéré, une *Civitas* dont Aventicum était le chef-lieu. Plus tard, *Vespasien conféra à toute l'Helvétie le droit latin*, qui, tout en laissant au pays une certaine autonomie, rapprochait cependant des citoyens romains ses habitants en leur facilitant l'obtention du droit de cité. L'existence d'une association de citoyens romains avec des curateurs spéciaux n'aurait pas eu de raison d'être si la colonie avait possédé la *civitas* (droit romain). De toutes les inscriptions romaines du territoire helvète, on n'en trouve que cinq pour lesquelles la mention de la tribu indique qu'il s'agit d'un citoyen romain. On peut donc conclure delà que le curateur des citoyens romains était chargé de défendre leurs intérêts et servait d'intermédiaire entre eux et le gouverneur de la province. Il agissait aussi comme Modérateur sur les associations des citoyens et contrôlait leurs entreprises et leurs finances. Ce Curateur était vraisemblablement nommé par le gouverneur de la province, peut-être sur la présentation de la corporation. — Des trois Curateurs, à nous connus, des citoyens romains du Conventus helvétique, un seul, *P. Clodius Primus,* était helvète ;

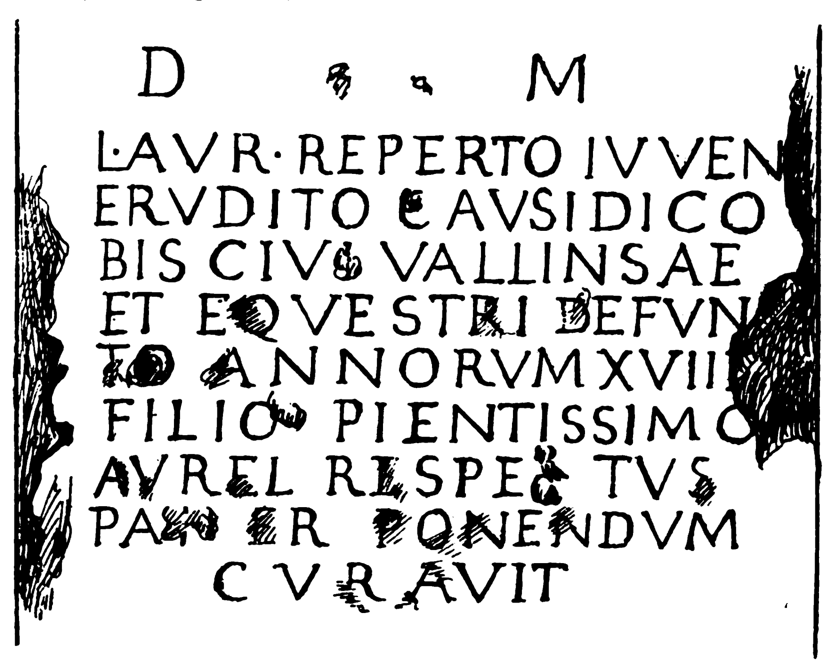
c'est celui de l'inscription de Vidy (Inscr. helv., No. 133); le deuxième était un ancien magistrat de Nyon (ibid, No. 122); le troisième, celui de notre inscription ci-dessus, était un ancien magistrat de Vienne en Dauphiné; ce qui implique l'intention d'éviter que le curateur eût déjà des relations trop intimes avec la corporation qu'il était chargé de surveiller. On voit en même temps que cette fonction était considérée comme très importante et très considérable.

XXIX (25)

Inscription rappelant un jeune avocat, citoyen de Nyon et du Valais.

Bloc de pierre fruste en haut, rectangulaire, trouvé : « Zwischend Versoix und Genff an der rechten Seyten des Sees an der Straassen, » *Stumpf;* transporté en 1590 à Genève, *Spon ;* et placé sous l'horloge du Molard. *Cit. de Genève.*

Hauteur 1m,30. Largeur 0m,55.



D(iis) M(anibus)
L(ucio) · AVR(elio) · REPERTO IVVEN(i)
ERVDITO CAVSIDICO
BIS CIVI VALLINSAE
ET EQVESTRI DEFVN[c]
TO ANNORVM XVIII
FILIO PIENTISSIMO
AVRELIVS RESPECTVS
PATER PONENDVM
CVRAVIT

Aux dieux mânes. A Lucius Aurelius Repertus, jeune avocat érudit, citoyen à la fois du Valais et de la colonie de Nyon, mort à l'âge de 18 (ou 19) ans; — Aurelius Respectus, son père, a fait élever ce monument à son fils tendrement aimé.

Vid.: *Stumpf,* cod. 47, p. 94; éd. VIII, 24; *Tschudy,* cod. 105 a, f° 13; cod. 105 b, f[os] 28, 75; éd. pp. 172, 363; *Simler,* cod. 102, f[os] 38, 76; *descr. Vales.* f° 1; *Guilliman,* p. 439, d'après Tschudy; *Boissard,* IV, 1598. p. 50; *Gruter,* 652, 4, d'après Simler et Commelin; *Guichenon,* I, 38; Cit. de Genève, p. 26; *Spon,* Hist. de Gen., n° 22; *Abauzit,* pap. a rectifié la lecture de Stumpf; *Orelli,* ampl. coll., 312; Inscr. Helv., 116; *Fazy,* Cat. n° 25; *Mommsen,* Inscr. helv., n° 117.

VARIANTES : ligne 2 : REPERTO, lecture certaine; Stumpf avait lu : RESPECTO et le Cit. de Gen. : LIBERTO.

Ligne 8 : le mot AVRELIVS RESPECTVS est écrit sans prénom; Stumpf avait lu à tort L(ucius).....

Lucius Aurelius Repertus était à la fois citoyen du Valais et de la Colonie équestre; c'est jusqu'ici le seul exemple connu de ce fait. — *Vallinsae* est le datif de *Vallinsa* comme *Vallensi* de *Vallensis,* nom commun donné aux habitants des Alpes et vallées pennines, aujourd'hui le Valais. — Cf. : l'inscription trouvée le 22 janvier 1897 à Martigny : SALVTI SACRVM / FORO CLAVDIEN / SES VALLENSES / CVM / T POMPONIO / VICTORE / PRoc..... RVM (restituez : Procuratore Augustorum). Cette inscription nous donne le nom complet des habitants de Martigny : *Foroclaudienses Vallenses,* dérivé de *Forum Claudii Vallense,* 1[er] nom romain de Martigny.

Pour les inscriptions de la catégorie de celles étudiées dans ce paragraphe et non déposées au musée, (voy. *Annexe*).

§ 3. Inscriptions funéraires de simples particuliers.

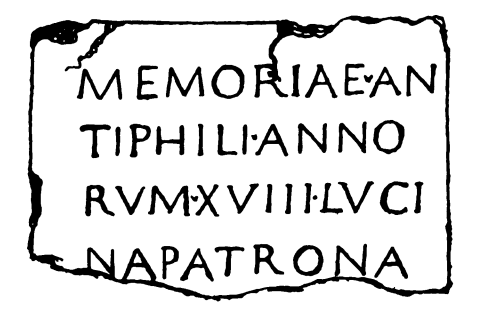
Nous avons classé autant que possible ces inscriptions par ordre alphabétique.

XXX (189)

ANTIPHILUS.

Inscription sur pierre grise carrée, trouvée à Céligny au bord du lac, conservée quelque temps dans la campagne Bernard, donnée au Musée épigraphique en 1872 par M. Marc Guignard.

Hauteur 0m,36. Largeur 0m,53.



MEMORIAE · AN
TIPHILI · ANNO
RVM · XVIII · LVCI
NA PATRONA

A la mémoire de Antiphilus, mort à 18 ans, Lucine sa protectrice. Inédite (?)

Le terme de *patrona* désigne habituellement l'ancienne maîtresse d'un affranchi; d'autre part le nom d'Antiphilus, d'origine grecque, ainsi isolé sans me tion de la filiation ni de la tribu, sans praenomen ni gentilice, confirme la supposition qu'il s'agit d'un ancien esclave, affranchi et protégé par son ancienne maîtresse.

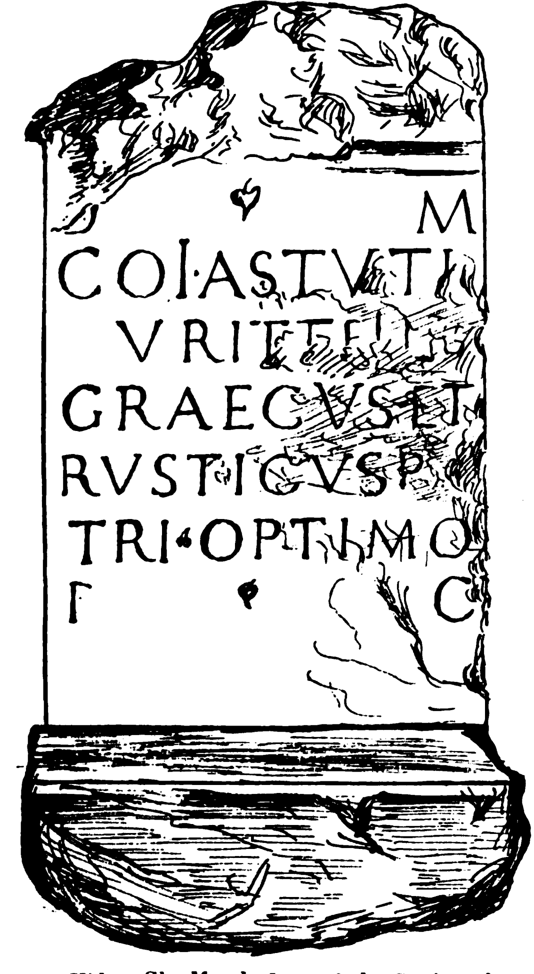
N. B. — Voyez, pour l'inscription de *Billicca*, celle de *Matussius* *Rottalus*, qui est gravée sur la même pierre, n° XXXVI.

XXXI (366)

Coius Astutus.

Inscription gravée sur un cippe rectangulaire en roche, dont la partie supérieure est brisée et le côté droit très fruste; sur la partie inférieure et au sommet se trouvent des moulures peu accentuées; ce bloc a été trouvé le 5 juin 1893 dans les fondations de la muraille septentrionale de la nef de St-Pierre.

Hauteur 1m,23. Largeur 0m,65.



D(iis) M(anibus)
COI · ASTVTI
VRITT(onis) FIL(ii)
GRAECVS ET
RVSTICVS P[a]
TRI OPTIMO
P(onendum) C(uraverunt)

Aux dieux mânes de Coius Astutus, fils d'Uritto (?); — Graecus et Rusticus ont élevé ce monument à leur excellent père.

Vid.: *Ch. Morel,* Journal de Genève du 7 juin 1893; *J. Mayor,* Rev. arch., 3e série, t. XXXI (1893), p. 118 et B. D. G., t. I, liv. 3, p. 365.

Le nom du père de Coïus Astutus paraît avoir été *Uritto*, cognomen peu usité; on le retrouve à Nîmes et à Macchia. La rareté de ce nom et l'absence d'un second nom pour les trois personnages mentionnés, font penser qu'il s'agit d'une famille d'esclaves. Suivant Morel, *Coïus Astutus* est le nom du mari de Verria Verula (voy. son épitaphe, nº XLIV); celle-ci était morte avant son mari et celui-ci la qualifiait d'épouse incomparable. Le fils de Verria Verula, mentionné dans une inscription de St-Pierre (Annexe, Nº LXXIII) était probablement issu d'un premier mariage.

XXXII (15)

Connius Secundus.

Inscription encadrée d'une faible moulure, gravée sur un bloc de roche rectangulaire; trouvé: « Genevae ad turrim ferream » *Gruter;* au four de fer, *Goulart;* sur le puits du four de fer, *Spon.*

Hauteur 0^{m},50. Largeur 0^{m},90.



M(anibus) . CONNI(us) . SECVNDI
M(arcus) . IVLIVS · MARCIANVS
FRATRI

Aux mânes de son frère Connius Secundus, Marcus Julius Marcianus.

Vid. : *Gruter,* 847, 2; *Spon,* Hist. de Gen., nº 6; *Muratori,* 1455, 4; *Fazy,* cat., nº 15; Genève, nº 32; pl. IV, nº 2; *Allmer,* III, nº 589; atlas 269^{119}; *Orelli,* ampl. coll., 294; Inscr. Helv., 97; *Mommsen,* Inscr. helv., nº 94; Corp., XII, 2621.

Les deux frères ne portant pas le même nom de famille, M. Allmer suppose que l'un d'eux n'était que le beau-frère de l'autre, ou son frère seulement par sa mère, ou bien encore qu'il avait été adopté dans une autre famille.

Les signes pareils à des accents que l'on remarque sur plusieurs lettres de cette inscription servaient, selon le P. Garucci, à indiquer les syllabes longues par nature; la

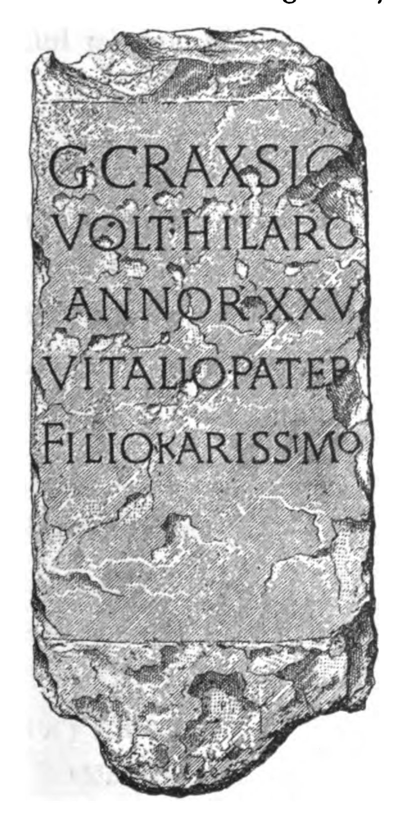
présence de ces signes permet de faire remonter ce monument au milieu du premier siècle de notre ère. *M. Jul. Marcianus* était mentionné encore sur un autre monument, aujourd'hui perdu, qui lui était consacré à lui et à ses descendants (voy. Corpus XII, 2625).

XXXIII (16)

G. Craxsius Hilarus.

Inscription découverte en 1840 dans les démolitions de l'Evêché; le cippe sur lequel elle est gravée formait la traverse d'une porte de communication entre les chambres connues sous le nom de « Chambre de l'Evêque » et de « Salle des Ordinations; » la partie gravée était noyée dans le mur (*M. D. G.*, I, 212); la base et le couronnement sont brisés.

Hauteur 2m. Largeur 0m,60.



G(aio) CRAXSIO
VOLT(inia) · HILARO
ANNOR(um) XXV
VITALIO · PATER
FILIO · KARISSIMO

A Gaius Craxsius Hilarus, de la tribu Voltinia, mort à l'âge de 25 ans; son père Vitalio à fait élever ce monument à son fils chéri.

Vid. : *Ferrucci*, dans M. D. G., t. I (1841), p. 213 ; *Fazy*, Cat., n° 16 ; Genève, n° 32 ; pl. V, n° 1 ; *Allmer*, III, n° 591 ; atlas 269[120] ; *Ducis*, M. D. S., 2e série, t. VIII (1866), p. 13 ; *Mommsen*, Inscr. helv., n° 95 ; Corp., XII, 2622.

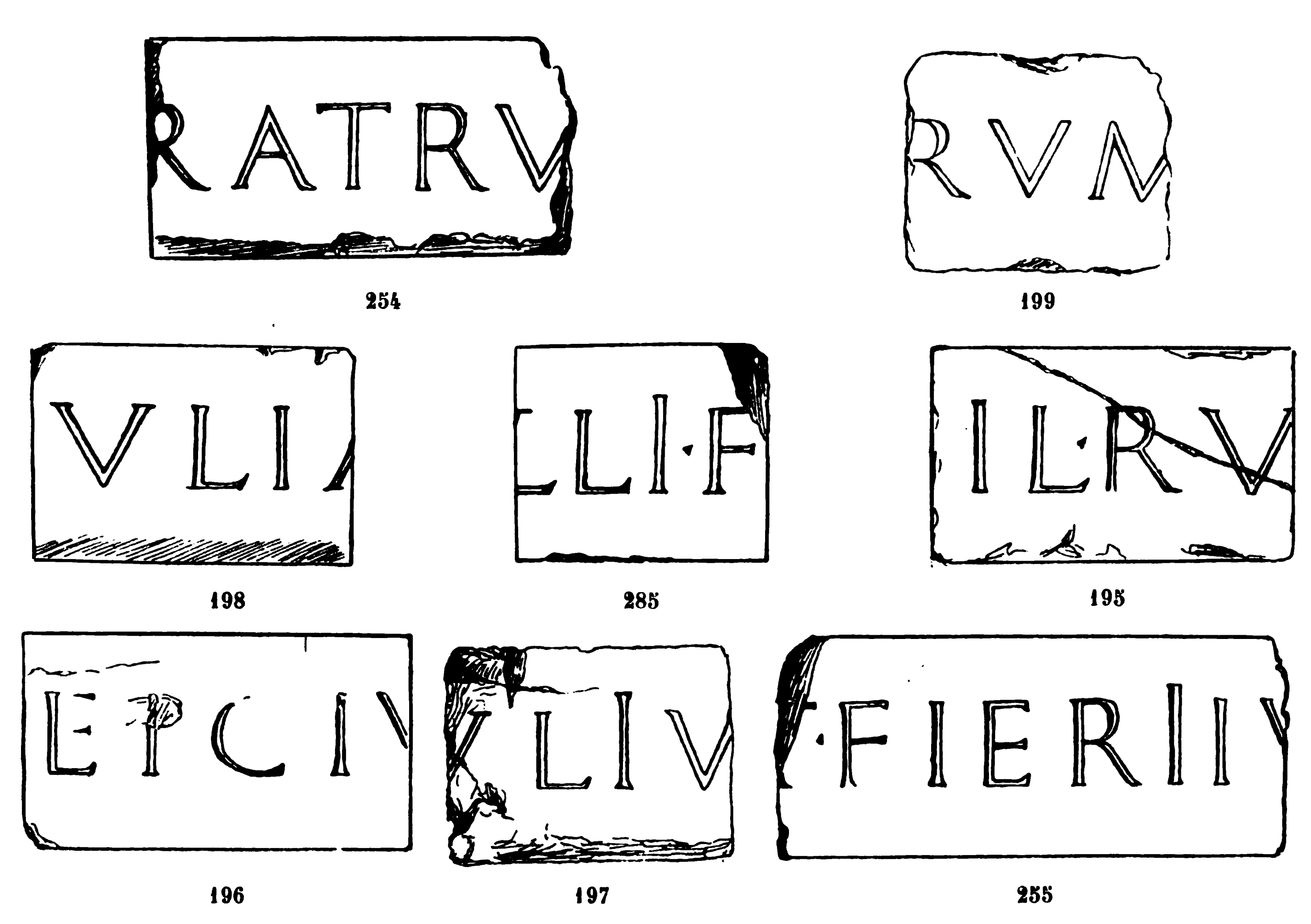
Craxsius Hilarus est, selon toute apparence, un nom gaulois, comme *Trouceteius Vepus* (Annexe, N° LXXIV), et *Nammius Numida* (ibid., N° LXXVII). Ce personnage possédait le droit de cité puisqu'il appartenait à la tribu *Voltinia;* l'inscription est fort ancienne, mais non antérieure — semble-t-il — à l'époque où Vienne devint *Civitas*, car il n'y est fait mention d'aucune fonction municipale remplie par ce citoyen, et en vertu de laquelle il eût pu obtenir individuellement le droit de cité. La forme élégante des lettres permet aussi de faire remonter cette inscription au temps de la bonne latinité ; elle remonte probablement à la 1re moitié du 1er siècle (après J.-C.).

XXXIV (105)

Fragments faisant partie d'une même grande inscription mentionnant des IULII, *nos 195, 196, 197, 198, 199, 254, 255 et 285.*

Huit fragments, tous rectangulaires, d'une inscription gallo-romaine. Spon et Abauzit ont vu quatre d'entre eux au Collège, où ils faisaient partie d'une frise. Cinq de ces fragments provenant du Collège ont été donnés au Musée par la Ville de Genève en 1872 ; ce sont les numéros : 195, 196, 197, 198 et 199 ; les fragments nos 254 et 255 ont été retrouvés vers 1884 au Collège ; le 8me fragment, n° 285 a été trouvé le 14 mars 1888, à Genève, au Grand-Quai, près de l'ancien port du Molard, sur l'emplacement occupé par le Café de la Couronne.

Hauteur des fragments : 0m,60 ; hauteur des lettres : 0m,23 ; la longueur totale des huit fragments = 7m,50 environ. Réduction : 1m = 0m,05.



Vid. : *Spon,* Hist. de Gen., n° 13 ; *Orelli,* ampl. coll., 252 ; Inscr. Helv., 55 ; *Abauzit,* msc. Bibl. Publ. Genève mhg., 153 ; *Allmer,* III, n° 602 ; atlas 269[13] donne les fragments 195 et 199) ; *Mommsen,* Inscr. helv., n° 108 (donne les n°s 197, 254 et 255) ; Corp. I, L, XII, 2624 donne les fragments 195, 197, 198, 199 ; au n° 2640, le fragm. 196 ; et au Supplément n° 863, les fragments 254, 255 et 285 d'après *C. Morel.*

Les restitutions proposées ont été les suivantes ; Spon a connu un fragment qui semble perdu aujourd'hui portant : C·IVL et restituait : C·IVL(ius) et IVLIA (a) RATRV(m) circumduxerunt et mVRVM aedificaverunt ; ce qui contredit le fait dûment établi de l'existence à Genève d'un simple *vicus,* ou bourg ouvert et sans enceinte. *Abauzit,* avec plus de raison et de sagacité, restituait le texte ainsi : [Deo Silvano vig] IL· RVRVM· IVLIA fRATRVM· L· IV..... ET· C· IVLI· voT· FIERI· IV sserunt. Mais il n'y a de certain que les noms propres.

Mommsen a proposé de placer les fragments dans l'ordre suivant : *a*

ET·C·IVLIV, *b.* L·IV, *c.* LLI·F, *d.* RATRVM, *e.* RVM, *f.* VLIA, *g.* IL·RV, *h.* T·FIERI·IV. Mommsen complétait ainsi le fragment *d* par le fragment *c*; il estime que le fragment nº 196 n'appartient pas à cette inscription. Il semble au contraire que le Nº 196, provenant du Collège comme six des autres et de mêmes dimensions qu'eux, appartient à notre inscription; la lecture du Corpus : LICIV est erronée; il faut lire : ET·C·IV, lettres qu'on trouve sur un manuscrit de Goulart[1], et qui étaient certaines; seulement elles ont été entaillées depuis. Nous nous risquons à proposer la restitution nouvelle que voici : d(iis) m(anibus..... fRATRVM....... Suo RVM (ou eorum)......... iVLIA....... gaLLI· FIL·RV....... ET·C·IVLIVS..... T(estamento) FIERI·IVsserunt.

XXXV (153)

Quintus Julius Sergius.

Cippe sans couronnement ni base, provenant de St-Pierre où il était déjà du temps de Gruter (1603); donné au Musée par la Ville de Genève en 1869.

Hauteur 0m,85. Largeur 0m,48.



Q(uinto) · IVLIO SERGIO
MEMORIAE
EIIVS FVLLON(ius)
IVSTINVS ET TE
RENTIA BELATVL
LA ET IVL(ius) · MACR
INVS PATRONO
HERED(es) · FACIEN
DVM CVRAVER(unt)

A Quintus Julius Sergius; — Fullonius Justinus, Terentia Belatulla et Julius Macrinus, ses héritiers, ont fait élever ce monument à sa mémoire.

[1] Le manuscrit de Goulart plaçait les 7 fragments restés au Collège dans l'ordre suivant: FIERI·IV.... IL·RV...... RVM..... RATRVM..VLIA...... VLIV... ET·C·IV; donnait le 8e: gALLI·F...... et comme situé à la porte de Rive, et en mentionnait un 9e : MIN... SV... « à la pointe du pin ».

Vid.: *Pingon,* msc. de Turin, f° 169; *Scaliger,* msc. de Leydes, 61, f° 106; *Gruter,* 943, 3; *Guichenon,* I, 38; *Heutzner,* p. 60; *Spon,* Hist. de Gen., n° 9; *Muratori,* 1543, 2; *Orelli,* ampl. coll., 287; Insc. Helv., n° 91; *Blavignac,* M. D. G., VIII, 2; pl. I, n° 4; *Fazy,* Genève, n° 36; pl. VI, n° 1; *Allmer,* III, 597; atlas 269[123]; *Mommsen,* Inscr. helv., n° 98; Corp., I, L, XII, 2627.

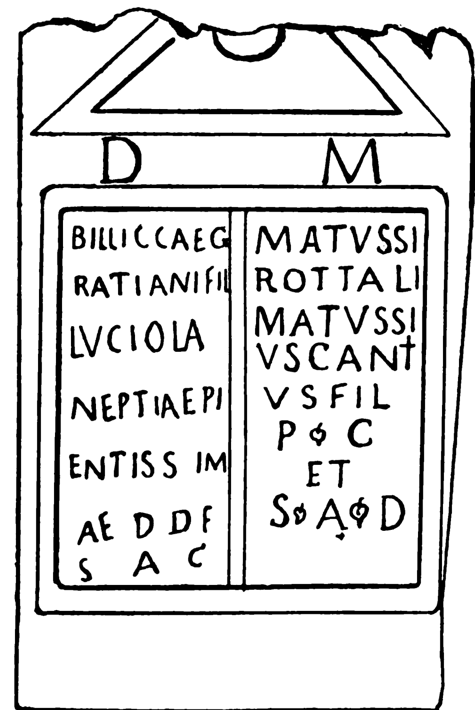
Le terme de patronus, protecteur, dont nous avons vu le féminin au N° XXX, ne semble s'appliquer ici qu'au 3me héritier : *Julius Macrinus,* qui porte le même gentilice que le défunt : *Q. Julius Sergius;* on sait en effet que c'était l'usage général, pour les affranchis, d'ajouter à leur propre nom le *praenomen* ou le nomen *(Julius)* de leur maître. Les deux autres héritiers *Fullonius Justinus* et *Terentia Belatulla* n'ont rien dans leur nom qui rappelle le nom du défunt. Le gentilice *Sergius* est employé ici comme surnom.

XXXVI (247)

MATUSSIUS ROTTALUS ET BILLICCA.

Stèle à inscription double, terminée, à sa partie supérieure, par un fronton triangulaire accosté d'antéfixes, et contenant dans son champ la figure d'un croissant de lune; autrefois : « en une maison ruinée au sieur de Maillans, seigneur d'*Anglefort* » (département de l'Ain), *Guichenon;* puis : « au lieu dit St-Symphorien, sur le mur d'une vigne, chez M. Tissot. » *Siraud.* Achetée à *Anglefort* pour le Musée. Les deux inscriptions, séparées l'une de l'autre par un trait vertical, sont renfermées dans un encadrement de moulures, en dessus duquel sont gravées les lettres D. M.

Hauteur 0m,91. Largeur 0m,60.



D(iis)	M(anibus)
BILLICCAE G	MATVSSI
RATIANI FIL(iae)	ROTTALI
LVCIOLA	MATVSSI
NEPTIAE PI	VS CANTI
ENTISSIM	VS FIL(io)
AE D(edicandum)	P(onendum) · C(uravit)
S(ub) A(scia) C(uravit)	ET
	S(ub) A(scia) D(edicavit)

a) Aux dieux mânes de Billicca, fille de Gratianus; Luciola à son excellente petite-fille a (élevé ce tombeau) et l'a dédié sous l'ascia.

b) Aux dieux mânes de Matussius Rottalus; Matussius Cantius a élevé ce tombeau à son fils et l'a dédié sous l'ascia.

Vid. : Cah. de fac-simile msc. dans la bibl. de M. *Valentin Smith*, b. *Guichenon*, p. 7; *de Moyria*, p. 66; *Siraud*, Antiq., p. 176; *Allmer*, IV, 691.

Comp., au N° XXXIX, l'épitaphe de la femme de Matussius Cantius, probablement la mère de Matussius Rottalus; cette femme étant morte à 31 ans, son fils ne pouvait en avoir guère plus de 10. Notez le terme *neptia* pour *neptio* et les noms de consonnance gauloise : Billica, Rottalius et Cantius. Anglefort se trouvait en dehors du territoire de la colonie de Vienne, dans le pays des Séquanes (province de Belgique).

XXXVII (17)

Palladius.

Cippe avec base et couronnement décoré d'un fronton à sa partie supérieure, trouvé en 1700 à Genève, *Spon*.

Hauteur 1^{m},25. Largeur 0^{m},65.



D(iis) M(anibus)
PALLADIO
POLITICE·SOCERA P(onendum)·C(uravit)
GENERO · PIENTISSIMO

Aux dieux mânes; à Palladius, Politice sa belle-mère a fait élever ce monument à son gendre bien-aimé.

Vid. : *Abauzit,* dans Spon, éd. de 1730, n° 6, II, p. 375; *Pococke,* p. 79; *Fazy,* cat., n° 17; Genève, n° 39; pl. V, n° 2; *Orelli,* ampl. coll., n° 289; *Allmer*, III, n° 595; atlas 269$^{1\,25}$; *Mommsen,* Inscr. helv., n° 101; Corp., XII, 2630.

Socera, pour *Socrus,* ne s'est rencontré que sur les inscriptions. *Palladius* et *Politice* étaient des affranchis, car ils n'ont pas de nom de famille, la forme grecque de leurs noms donne à croire qu'ils étaient d'origine grecque, mais l'on connaît aussi des Gaulois portant des noms grecs (cf. : *Amaranthus* et *Chelidon,* sur une inscription de St-Maurice, *Indicateur,* déc. 1896; *Edm. Le Blant,* manuel d'épigr. chrétienne).

XXXVIII (26)

Philetius Britta.

Cippe haut de 1^m,53, large de 0^m,62, provenant de Coppet : « Coppeti in pariete privatarum », *Stumpf*, *Tschudi*, *Gruter*, *Spon*.

L'inscription, effacée en bas, a 0^m,54 de large et a dû avoir 0^m,62 de haut ; les lettres supérieures portent des traces de couleur rouge.

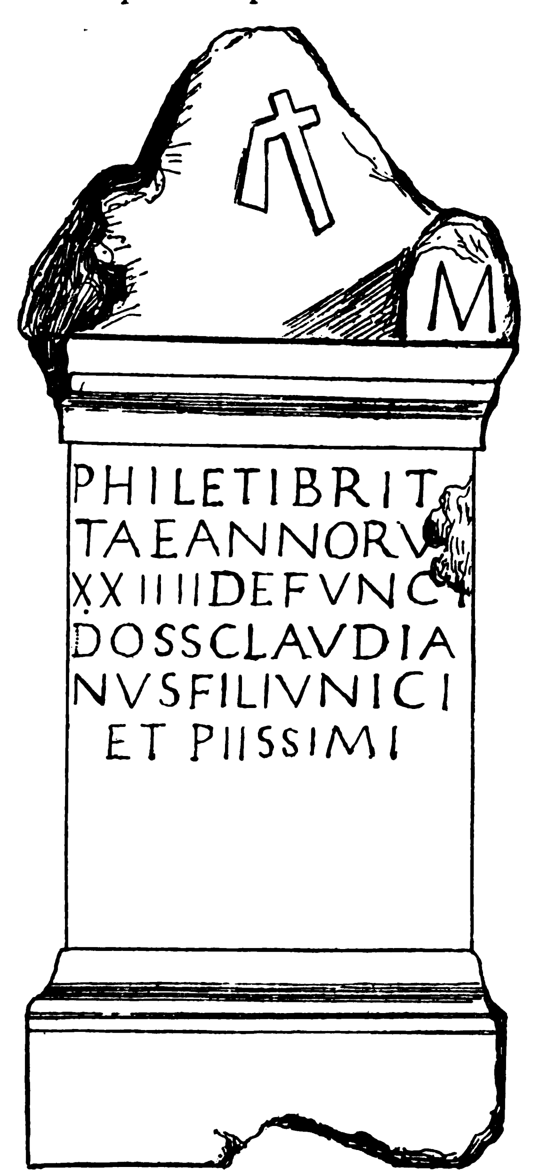


Figure de l'ascia.

D(iis) M(anibus)
PHILETI BRIT
TAE ANNORV(m)
XXIIII DEFVNCTI
DOSS CLAVDIA
NVS FILI VNICI
ET PIISSIMI

L'inscription se terminait probablement par

P(onendum) C(uravit)
SVB ASC(ia) DED(icavit)

partie aujourd'hui disparue.

Aux dieux mânes de Philetus Britta, mort à l'âge de 24 ans ; Doss... Claudianus a élevé ce monument à son fils unique et bien-aimé (et l'a consacré sous l'ascia).

Vid. : *Stumpf*, cod. 47, p. 94 ; éd. VIII, 24 ; *Tschudi*, cod. 105ª, fº 13, 101 ; éd., p. 171 ; *Simler*, cod. 102, fº 38 ; *Plantin*, Helv., p. 241 ; *Boissard*, Antiq. IV (1598), p. 50 ; *Gruter*, 700, 10 ; *Haller*, II, 211 ; *Spon*, Hist. de Gen., nº 45 ; *Muratori*, 200, 4 ; *Donat*, 372, 7 ; 386, 8 ; *Orelli*, ampl. coll., 297 ; Inscr. Helv., 101 ; *Amati*, p. 240 ; *Mommsen*, Inscr. helv., 124.

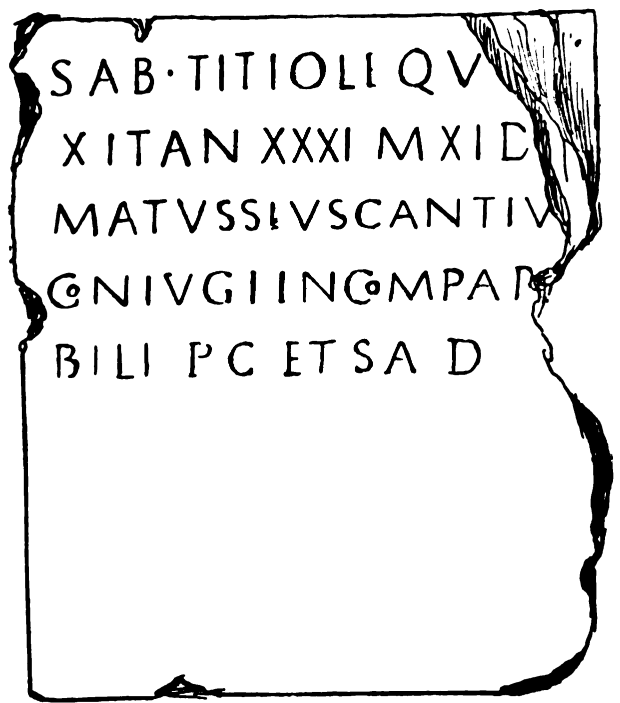
Ligne 5 : DOSS, lecture de Mommsen; OSS, Stumpf; O, Spon. Philetus Britta et son père Doss..... Claudianus étaient ressortissants de la colonie de Nyon.

XXXIX (248)

Sabina Titiola.

Bloc carré provenant d'Anglefort (Ain); autrefois « En une maison ruinée du Sieur de Maillans, seigneur d'Anglefort *Guichenon;* puis déposé sur le mur de clôture d'une vigne de M. Tissot, à St-Symphorien. — Achat du Musée.

Hauteur 0m,90. Largeur 0m,78.



SAB(inae) TITIOLE (?) QV(ae)[vi]
XIT AN(norum) XXXI M(enses) XI... D(ies)...
MATVSSIVS CANTIV(s)
CONIVGI INCOMPAR(a)
BILI P(onendum) C(uravit) ET
S(ub) A(scia) D(edicavit)

A Sabina Titiola qui vécut 31 ans, 11 mois et .... jours; Matussius Cantius à son épouse incomparable a élevé ce monument et l'a dédié sous l'ascia.

Vid. : *Guichenon*, p. 7; *de Moyria*, p. 66; *Siraud*, Ant., n° 176; *Allmer*, n° 690; III, p. 379.

C'est ici la pierre tombale de la femme de Matussius Cantius dont le fils était mort également avant son père, comme le prouve notre N° XXXVI. La forme des lettres, les formules de la fin sont pareilles; toutefois la pierre est différente dans chacun des deux monuments.

XL (18)

Segellius Terrenus.

Pierre rectangulaire oblongue, trouvée à Genève en 1711; l'inscription est renfermée dans un encadrement de rainures accosté de queues d'aronde.

Hauteur 0m,65. Largeur 1m,26.



C(aio)·SEGELLIO TERRENO
HER(edes)
EX · TESTAMENTO

A Caius Segellius Terrenus, ses héritiers d'après son testament.

Vid.: *Abauzit*, dans éd. de Spon, 1730, n° 7, II, p. 375; *Pococke*, p. 79; *Fazy*, Cat., n° 18; Genève, n° 40; pl. IV, n° 5; *Allmer*, III, n° 596; atlas 269[126]; *Orelli*, ampl. coll., 290; Inscr. Helv., 93; *Mommsen*, Insc. helv., 102; Corp., XII, 2632.

XLI[1]

Servilia Sabina.

Cippe funéraire trouvé, de même que l'inscription votive dédiée à Mercure, sur l'emplacement de la maison des Trois-Rois, à Bel-Air, Genève, le 15 juin 1897. Le sommet du cippe se terminait peut-être en pyramide et a seul été détérioré. Le fût rectangulaire

[1] Cette pierre ne porte pas de N° d'entrée au musée.

est décoré de moulures sur trois faces; le couronnement et la base sont aussi rectangulaires. La 4e face était destinée à être appuyée contre une muraille et l'on voit encore sur la face latérale des trous de scellement servant à maintenir la pierre droite. La surface a partout été altérée par le travail de l'eau.

Hauteur 1m,50. Largeur 0m,53.



SERVILIAE SABINE CATIA
SABINVLA MATRI KARISSIME

A Servilia Sabina, Catia Sabinula à sa mère très chérie.

Vid. : *Journal de Genève du 16 juin 1897;* article de M. J. Mayor.

Les noms de ces deux femmes ne sont pas encore représentés sur les inscriptions romaines de Genève; mais sur l'inscription d'Anglefort (No. XXXIX), est mentionnée une Sabina Titiola.

A remarquer les datifs écrits tantôt *ae* tantot *e : Serviliae, Sabine, Karissime.*

L'inscription que voici et celle dédiée à Mercure sont la propriété de la Société auxiliaire du Musée qui les a reçues de M. l'architecte Goss pour le compte de la Société des Trois-Rois.

XLII (22)

SEXTUS UCCIUS SECUNDUS.

Epitaphe de columbarium; l'inscription est encadrée d'une moulure. Trouvée à Genève: au château de St-Gervais, *Gruter;* dans la muraille de la III[e] classe du collège *Abauzit.*

Hauteur 0^m,35. Largeur 0^m,45.



SEX(to) VCCIO
SECVNDO
ALBVS · FRATER
D(e) · S(uo) · D(edit)

A Sextus Uccius Secundus, Albus son frère a élevé (ce tombeau) à ses frais.

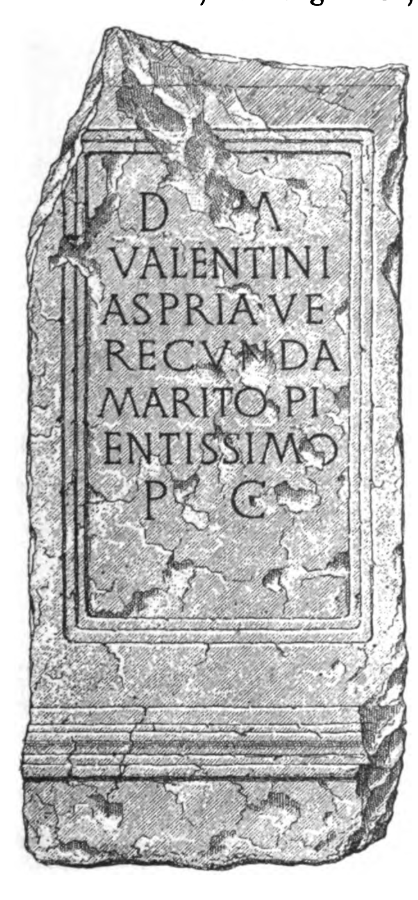
Vid. : *Gruter,* 853, 4 ; *Heutzner,* n° 61 ; *Abauzit,* dans éd. de Spon, 1730, n° 5, II, 374 ; *Fazy,* cat., n° 22 ; Genève, n° 43 ; pl. V, n° 4 ; *Allmer,* III, 600 ; atlas 269[131] ; *Orelli,* ampl. coll., 291 ; Inscr. Helv., 94 ; *Mommsen,* Inscr. helv., 105 ; Corp., XII, 2635.

XLIII (19)

VALENTINUS.

Cippe dont le couronnement est brisé, trouvé à Genève dans la cathédrale, en 1752, *Senebier*.

Hauteur 1m,65. Largeur 0m,75.



D(iis) M(anibus)
VALENTINI
ASPRIA VE
RECVNDA
MARITO PI
ENTISSIMO
P(onendum) C(uravit)

Aux dieux mânes de Valentinus, Aspria Verecunda a élevé ce monument à son excellent mari.

Vid. : *Senebier*, Journal de Genève du 11 juin 1791 ; *Blavignac*, M. D. G., VIII, 3; pl. I, n° 3 ; *Fazy*, Cat., n° 19 ; Genève, n° 41 ; pl. V, n° 3 ; *Allmer*, III, n° 601 ; atlas 269[132] ; *Mommsen*, Inscr. helv., n° 104 ; Corp., XII, 2634.

XLIV (23)

Verria Verula.

Cippe brisé en plusieurs fragments et privé de sa partie supérieure; trouvé à Genève: près du temple de St-Gervais, *Gruter;* au collège (Spon).

Hauteur 1^m^,05. Largeur 0^m^,60.



[me]MORI[ae
ae]TERNAE
VERR(iae) · VERVLA[e]
CO(ius) AST(utus)
CON[iugi] INCO[m
p]ARABILI · F(aciendum) C(uravit)
ET SVB ASC(ia) DED(icavit)

A la mémoire éternelle de Verria Verula, Coïus Astutus a fait élever ce monument à son épouse incomparable et l'a dédié sous l'ascia.

Vid. : *Gruter*, 389, 8; *Heutzner*, p. 60; *Spon*, nº 18; *Muratori*, 1418, 6; *Fazy*, cat., nº 23; Genève, nº 44 et pl. V, nº 5; *Allmer*, III, 599; atlas 269[27]; *Orelli*, ampl. coll., 28 ; inscr. helv., 89; *Mommsen*, Inscr. Helv., nº 106; Corp. XII, 2636.

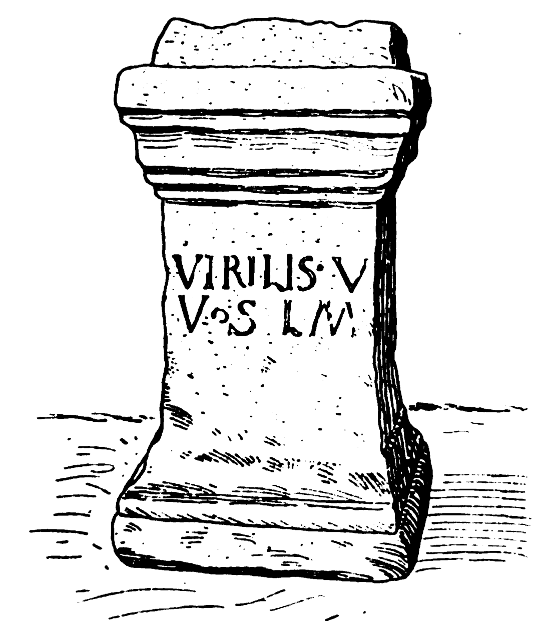
Verria Verula était femme de Coïus Astutus, dont l'épitaphe présen des dimensions et des caractères pareils à celle-ci (voy. No. XXXI) ; les auteurs antér urs à Mommsen avaient vainement essayé de restituer son nom, en partie mutilé. Gruter vait lu : COLVS ASTVTVS; Heutzner: COLVS ASTVTVS; Spon: COLVS AEST RO; Mommsen, l'a restitué avec certitude d'après l'épitaphe de COIVS MODESTV (Corp., LL. XII 2202) et en 1893, l'inscription découverte à St-Pierre, consacrée à C IVS ASTVTVS vint confirmer sa restitution.

XLV

VIRILIS.

Petit autel romain trouvé à Genève, en mai 1903, dans les fouilles d'une maison en construction, place St-Gervais, à l'angle de la rue Vallin.

Hauteur 0m,27. Largeur 0m,15.



VIRILIS · V(t)
V(overat) · S(olvit) L(ibens) M(erito)

Virilis comme il en avait fait le vœu l'accomplit avec plaisir et à juste titre. (Lecture de MM. P. Strœhlin et C. Seitz).

Cet autel, qui ne porte aucun numéro de classement dans le musée, auquel il a été donné par l'architecte Juvet, n'y est entré que six mois après le décès d'Emile Dunant. Nous le faisons néanmoins figurer ici pour compléter le catalogue. Deux lettres au Journal de Genève l'on fait connaître. La 1re de *P. C. Strœhlin,* dans le N° du 9 novembre 1903 ; la 2e de *M. X.* dans le N° du 17 novembre.

Ce petit monument est orné d'une corniche avec quadruples moulures et est surmonté d'une patère destinée aux libations. C'est un autel domestique voué à ses dieux lares par un Virilis inconnu. L'absence de tout autre nom laisse supposer que ce personnage n'exerçait aucune charge civile ou militaire, et qu'il était simple habitant du vicus genevois. Ce nom de Virilis, assez fréquent dans la Narbonnaise, dont Genève dépendait, y

apparaît pour la première fois, mais on le retrouve ailleurs en Suisse. ***Emile Dunant,*** dans son « Guide illustré du musée d'Avenches » paru en 1900, a reproduit l'épitaphe d'un Marcus Alpinus Virilis gravée sur une stèle en marbre du Jura qui existe dans ce musée, nº 2015. Le plus souvent le mot virilis qui signifie valeureux, intrépide, apparaît comme surnom, et pour cette raison *M. Eug. Secretan,* dans son « Aventicum » a conclu que ce Marcus Alpinus Virilis pourrait être un descendant, peut-être même un fils du héros helvète Julius Alpinus, cité par Tacite comme ayant tenu tête aux légions romaines.

§ 4. Inscriptions fragmentaires.

XLVI (27)

Cippe de provenance inconnue, avec base et couronnement ; la 1[re] ligne de l'inscription semble être gravée sur la doucine de la corniche.

Hauteur 1^{m},20. Largeur 0^{m},40.

Lectures de Messieurs :

Morel :

D/AVII/
AVREL · VIXTV/
INF///////
/P/S/C/FELIC
//ICVT CVRAV
V AN · III · HXX

Mommsen :

DIAIC/IWT · FI
AVREDA/IXTV
II/////////
P//CE/TIC
fiRI CVRAV
/ANBIS A/XX

Schmidt :

OI^{III}/I/W/ך/ET
AVRELV//XTIV
I
P CEL IS
SV
ANI SH

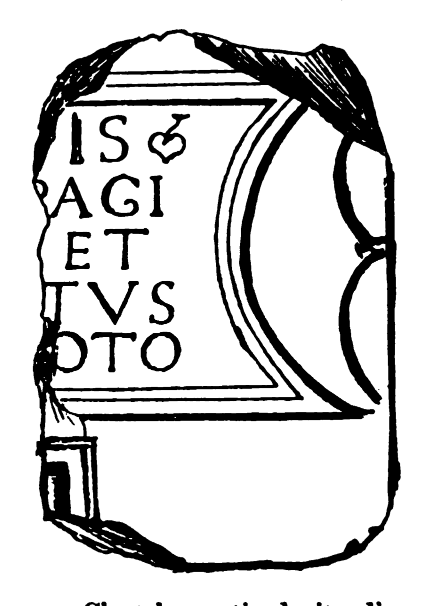
Vid. : *Fazy*, cat., n° 27 ; *Allmer*, III, n° 588 ; atlas 269[118].

L'inscription est presque effacée. D'après la lecture de Morel, M. Allmer a restitué les lignes suivantes : D(iis) Have.... M(anibus) Aurelii vixtu...... infantis..... curavit. Vixit an(nos) III, h(oras) XX. D'après le peu qui reste de ce texte, on peut supposer que c'était l'épitaphe d'un enfant mort en bas âge.

XLVII (246)

Fragment d'inscription votive provenant du château de Vens près Seyssel (Ain) ; Seyssel est l'ancienne *Condate* des gallo-romains.

Hauteur 0m,70. Largeur 0m,48.



..............IS
.... PAGI
.............ET
...........TVS
..... [ex v]OTO

C'est la partie droite d'une inscription votive, peut-être dédiée à une divinité du *pagus*. Les lettres sont artistiquement et profondément gravées. Le nom de Vens ou Vence est dérivé de Vintius, surnom du dieu Mars, qui se rencontre fréquemment sur les marbres de la colonie de Vienne. Cette localité, située près de Condate (Seyssel) a conservé quelques vestiges de l'occupation romaine. Morel suppose que cette inscription pourrait avoir mentionné le *pagus Luminis* un des 4 pagi romains de la Viennoise que nous connaissions. Le nom de PAGUS LUMINIS est connu par l'inscription d'une statuette en bronze, trouvée à Limony (rive droite du Rhône en aval de Vienne, dans le dép. de l'Ardèche) et qui porte les mots : *Apollini pagus luminis (Ch. Morel*, Genève, p. 141).

XLVIII (213)

Deux fragments d'une même inscription trouvés à Annemasse en 1874; déposés au Palais de justice. Don du Dr Gosse.

a

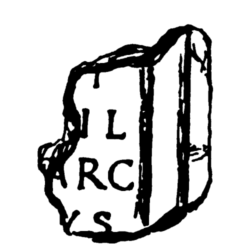
Hauteur 0^{m},23. Largeur 0^{m},20.

Fragment bordé d'une moulure à doite.

b

Hauteur 0^{m},16. Largeur 0^{m},23

Fragment bordé en haut d'une moulure.





Vid. : *Allmer*, IV (suppl.), nos 1982, 1983 ; atlas 269[202, 203] ; Corp. I, L, XII, 2577.

XLIX (288)

Fragment d'inscription gravée sur une dalle en roche, découvert à Genève, le 22 avril 1888, en creusant un canal près de la loge de l'huissier du collège, *Mayor*.

Hauteur 0^{m},39. Largeur 0^{m},40.

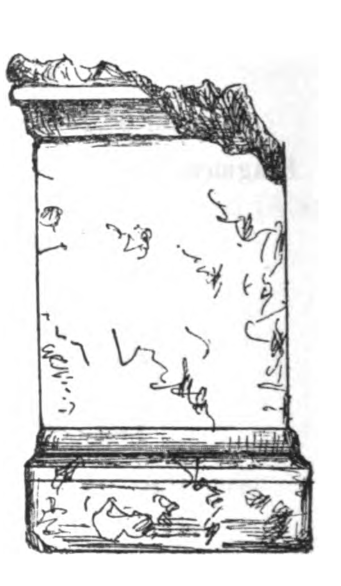


INI....
[f]RATRIS
P(osuit)

Vid. : *Mayor*, Fragments, B. D. G., I, p. 85.

C'est probablement une partie d'inscription funéraire, érigée par un personnage inconnu aux mânes de son frère; on ne peut lire que le mot [f]ratris et, au-dessous le P habituel, abréviation de POSVIT. La ligne supérieure a laissé trop peu de traces : on n'y reconnait qu'un N et les jambages informes de trois autres lettres, mais cela ne suffit pas pour restituer le texte.

L (282)



Autel romain anépigraphe ou à inscription illisible, trouvé en 1884 dans le lit du Rhône.

Hauteur 0^{m},65. Largeur 0^{m},38.

LI (201)

Inscription presque illisible qui se trouvait autrefois au Collège, où la vit M. Schmidt (pas retrouvée). Dépôt de la Ville de Genève, 1872.

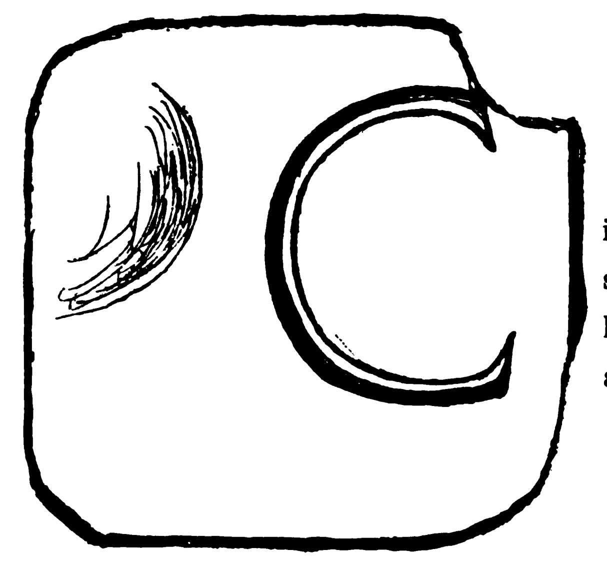
Lecture du Corpus

I\/I//IΛ/II///TAAII
//S//////ITIV()T
/////////////MOI
/////////M
//////////

LII (392)

Petit fragment d'inscription, trouvé le 10 mai 1897 dans la maçonnerie du mur de St-Pierre, près du contrefort sud de l'abside, pendant les travaux de restauration de cette dernière ; (le même jour on découvrit le cippe romain décoré d'un bel *ascia,* décrit au nº XXXVIII).

Hauteur 0m,07. Largeur 0m,075.



Ce C, seule lettre restante d'une inscription certainement gallo-romaine semble devoir remonter à l'époque de la bonne latinité, au 1er ou 2e siècle après J.-C.

---

§ 5. Bornes milliaires.

LIII (108)

BORNE MILLIAIRE DE LA ROUTE NYON-GENÈVE, AUX NOMS DE MARC-AURÈLE ET DE LUCIUS VERUS, DATÉE DE 161 APRÈS J.-C.

Borne milliaire composée de plusieurs fragments d'une colonne en dolomie ; trouvée, avec le milliaire du numéro suivant, dans la campagne Baumgartner, à Colovray (à 20 min. de Nyon sur la route de Genève). Les deux bornes trouvées en cet endroit, celle-

ci et la suivante, étaient couchées sur l'argile glaciaire et sous une couche de gravier de près de 2 m.; elles avaient été mises là probablement pour être transportées sur la rive gauche et utilisées pour des constructions. Donnée au musée épigraphique par M. Auguste Turrettini en 1866.

Hauteur 0^{m},75. Largeur 0^{m},48 (environ).



IMP(erator) CAES(ar) M(arcus) [Au
relius] ANTONINVS [Augustus
Pontifex Maximus] (T)RIB(uniciae) POTEST(atis) XV
[Consul III — Et] IMP(erator) CAES(ar)
[Lucius Aurelius] VERVS AV(gustus)
[Tribuniciae] (Pot)EST(atis) CO(n)S(ul) II.

L'empereur César Marc-Aurèle Antonin Auguste souverain pontife, tribun du peuple pour la quinzième fois, consul pour la troisième fois, et l'empereur César Lucius Aurelius Verus Augustus, tribun du peuple, consul pour la deuxième fois.

Vid. : *Turrettini*, M. D. G., t. XV (1865), p. 115 ; *Keller et Meyer*, Mém. des Antiq. de Zurich, XV, n° 53 ; *Corp.*, I, L, XII, 5530.

Les empereurs romains étaient toujours revêtus de la charge de tribuns du peuple et l'année de leur règne est indiquée par celle de leur puissance tribunice. La répétition du mot : TRIB. POT. indiquait donc qu'il y avait deux empereurs, dont un était un Antonin. Or, comme il résulte du chiffre XV, ligne 3, et de l'absence de chiffre après le mot POTEST, ligne 6, que le premier empereur est dans la quinzième année de son règne et le deuxième dans la première année, l'inscription ne peut se rapporter qu'à Marc-Aurèle, qui était dans la XVme année de sa puissance tribunice lorsqu'il associa à l'empire *L. Aurelius Verus,* fils adoptif comme lui d'Antonin-le-Pieux. La date de l'inscription est donc 161 après J.-C.

Il est probable que cette colonne, sur laquelle on ne voit aucun chiffre, était placée originairement à la porte de Nyon, comme point de départ pour la numérotation des milles. La forme nominative des noms des empereurs indique que les pierres milliaires ont été placées aux frais du trésor de l'Empire ; c'est le cas ici. Cette inscription est la seule en Suisse, portant les noms de Marc-Aurèle et de Lucius Verus.

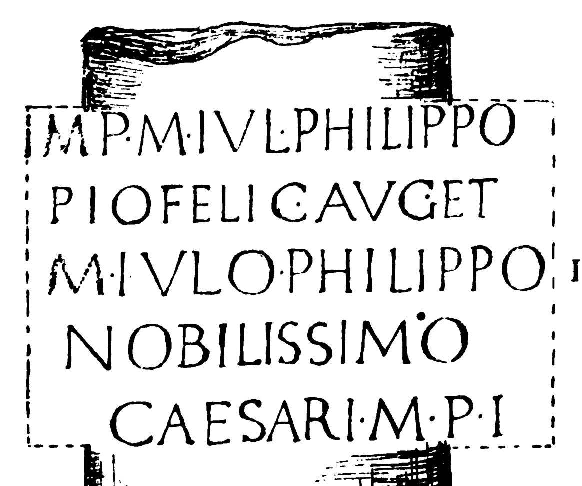
Variante : Mommsen restitue au lieu de P. M. TRIB. POTEST à la troisième ligne : AVG. TRIB. POTEST ; cette lecture est très admissible.

LIV (107)

BORNE MARQUANT LE 1er MILLE SUR LA ROUTE NYON-GENÈVE, AUX NOMS DES EMPEREURS PHILIPPE L'AINÉ ET PHILIPPE LE JEUNE, DATÉE DE L'AN 246 APRÈS J.-C.

Borne milliaire trouvée à Colovray (à 20 min. de Nyon sur la route de Genève) dans la campagne Baumgartner, avec le numéro précédent. Donnée au musée épigraphique par M. Auguste Turrettini en 1866.

Colonne haute de 1^m^,80 ; sur un socle carré haut de 0^m^,40. Inscription. Hauteur 0^m^,44. Largeur 0^m^,68.



IMP(eratori) · M(arco) · IVL(io) · PHILIPPO
PIO FELIC(i) · AVG(usto) · ET
M(arco) · IVLO · PHILIPPO
NOBILISSIMO
CAESARI · M(illia) · P(assuum) · I.

Dédié à l'empereur Marcus Julius Philippus, pieux, heureux, auguste, à Marcus Julius Philippus, très illustre César (son fils); 1er mille.

Vid. : *Turrettini*, M. D. G., XV (1865), p. 114 ; d'après lui *Keller et Meyer*, Mém. des Antiq. de Zurich, XV, nº 52 ; *Corp.*, XII, 5531.

L'empereur Philippe, dit l'Arabe, a régné de 244 à 249 et son fils, qui est désigné sous le nom de César, fut déclaré auguste en 247. Il en résulte que cette borne est de l'an 246 après J.-C. ; elle marquait le premier mille entre Nyon et Genève. C'est la première fois que le nom de l'empereur Philippe se rencontre sur les inscriptions romaines de l'Helvétie. Cf. une inscription presque identique à celle-ci et provenant de Coppet, *Corp.*, I, L, XII, nº 5533.

Le milliaire marquant le troisième mille, au nom des empereurs Maximin et Maxime et datant de 235-238 après J.-C. est conservé à Prévessin, petit village à 20 minutes de Fernex ; il forme le pilier de droite du porche de l'église. (Annexe, Nº LXXIX.)

LV

BORNE MARQUANT LE 4e MILLE SUR LA ROUTE NYON-GENÈVE, PLACÉE EN 201, PENDANT LE RÈGNE SIMULTANÉ DE SEPTIME SÉVÈRE ET DE CARACALLA.

Ce milliaire nº IIII, aux noms de Septime Sévère et de Caracalla, a été trouvé sur la rive gauche du lac de Genève à *Messery*, à l'ouest d'Yvoire; le milliaire suivant de ce catalogue, qui marque le VIIme mille, a été découvert à Hermance, à l'ouest de Messery, sur la rive gauche du lac également. Mommsen ne les en a pas moins classés tous deux parmi les milliaires de la route Nyon-Genève, d'accord en cela avec Aug. Turrettini. Il estime que ces deux bornes ont été transportées d'une rive à l'autre et que celle trouvée à Messery devait se trouver originairement placée entre Céligny et Founex, sur la rive droite. L'opinion suivant laquelle ces deux monuments seraient restés sur leur emplacement primitif, jalonnant une route qui aurait suivi la rive gauche du lac, est contredite par le chiffre des milles gravé sur chacun d'eux; en effet, la borne trouvée à Hermance, distant de Genève de 11,000 pas, porte le chiffre VII, et celle trouvée à Messery, distant de Genève de 14,000 pas, porte le chiffre IV; de telle sorte que le quatrième mille aurait été placé plus loin de Genève que le septième. A cela s'ajoute le fait qu'au temps de Septime Sévère, Genève n'était encore qu'un vicus de la colonie de Vienne et qu'on ne pouvait compter les distances depuis cette simple bourgade.

Verace Budé décrivait cette borne de Messery en 1653, comme suit : « Colonne de roc ronde, d'environ deux piez de diamètre coupée en deux pièces esgales, trouvée en Chablaix au village de Meseri il y a dix-sept ans; chacune pierre sert à soustenir deux pilliers du chesne qui porte le chapiteau de la porte de l'église. » Le tronçon de colonne conservé a 1 m. de haut sur $0^m,60$ de diamètre environ. Nous avons figuré l'inscription en la redressant, au $^1/_{100}$ de grandeur naturelle; la deuxième ligne complète a $1^m,20$ de long et l'inscription totale est haute de $0^m,66$. Entre la dernière ligne de l'inscription et le chiffre IIII on remarque un intervalle de neuf centimètres de hauteur égal à deux intervalles et une ligne du texte. Cela a fait supposer à Mommsen qu'il s'y trouvait une septième ligne sur laquelle était gravée le nom de l'empereur Geta, et qui aurait été martelée.



[Imp(eratori)] CAES(ari) [L. Sept(imio) Se]VERO
PIO · PERTIN(aci) · AVG(usto) · ARAB(ico) · ADIAB(enico)
PARTHIC(o) · MAX(imo) · P(ontifici) M(aximo) · TRIB(unitiae) POT(estatis) IX
[imp(eratori) XI] · CO(n)S(uli) II · DESIG(nato) III · P(atri) P(atriae) · ET
[imp(eratori) c]AES(ari) M(arco) AVREL(io) ANTONINO
[au]G(usto) · TRIB(unitiae) POT(estatis $\overline{IIII}$ · CO(n)S(uli) DESIG(nato)
[M(illia) p(assuum)] $\overline{IIII}$

A l'empereur César Septime Sévère, pieux, avisé, auguste, arabique, adiabénique, parthique très grand, souverain pontife, revêtu de la puissance tribunice pour la neuvième fois, salué empereur pour la onzième fois, consul pour la deuxième fois, et désigné

pour un troisième consulat, père de la patrie; et à l'empereur César Marcus Aurelius Antonnius (Caracalla) auguste, revêtu de la puissance tribunice pour la quatrième fois, désigné consul; 4 mille pas.

Mommsen qui suppose une septième ligne martelée la restitue ainsi : ET P(ublio) SEPT(imio) GETAE NOBILISSIM(imo) CAES(ari) c'est-à-dire : *Et à Publius Septimus Geta désigné comme César*.

Ainsi ce milliaire, portant les noms de Septime Sévère et de Caracalla et ayant porté aussi celui de Geta, est daté de l'an 201 après J.-C. En effet Septime Sévère et Caracalla ont régné simultanément de 198 à 208 après J.-C.; sur notre inscription ils y sont qualifiés de consuls désignés, le premier pour un troisième Consulat, le second pour un premier et c'est en 202 que Sévère fut consul pour la troisième fois et son fils pour la première.

Septime Sévère est tribun pour la neuvième fois et imperator pour la onzième, ce qui se rapporte également à l'an 201; *Pertinax* est un surnom qu'il prit en mémoire de l'empereur Pertinax; les titres de *Arabique* et de *Adiabénique* lui furent conférés après ses expéditions successives en Mésopotamie (l'an 195), contre les Arabes, les Adiabènes et les Parthes. Celui de *Parthique très grand* lui fut donné à la suite de la deuxième guerre contre les Parthes en l'an 198. C'est en 201 que Caracalla fut tribun du peuple pour la quatrième fois; quant à Geta, il portait le titre de César dès l'an 198.

Comme nous l'avons vu, ce milliaire devait se trouver placé sur la rive droite du lac, entre Céligny et Founex et a été transporté à Messery au Moyen Age probablement. Si l'on admet que ce milliaire et le suivant doivent être reportés de la rive gauche du lac sur la rive droite, on pourrait attribuer à la voie Nyon-Genève les pierres suivantes: deux milliaires de *Colovray* (Nos LIII et LIV); un de *Messery* (No LV), un d'*Hermance* (No LVI) et probablement deux de Prévessin (annexe Nos LXXVIII et LXXIX) enfin une colonne anépigraphe trouvée à Crans.

Vid. : *Guichenon*, Papier de Montpellier, vol. XXII, no 106; éd. hist. de Savoie, I, 42; Vérace Budé la lui décrivit dans une lettre du 29 oct. 1653; *Spon*, no 48; *Hagenbuch*, cod. 286, p. 3; *Orelli*, ampl. coll., 279; Inscr. Helv., 83; *Beaumont*, I, 1, 180; pl. 10, fo 56; *Revon*, p. 46, no 86; *Turrettini*, M. D. G., XV, p. 118; *Keller et Meyer*, no 56; *Allmer*, I, no 21; Atlas 2346.

LVI (29)

BORNE MARQUANT LE 7e MILLE SUR LA ROUTE NYON-GENÈVE, AUX NOMS DES EMPEREURS CONSTANCE CHLORE ET FLAVIUS SEVERUS (305-306 APRÈS J.-C.).

Colonne qui semble avoir été placée primitivement sur la route de Nyon à Genève entre Coppet et Mies, suivant l'opinion de Turrettini et de Mommsen. — Trouvée aux environs d'Hermance *Soret;* à une demi-lieue d'Hermance en face de Crevy, au bord de la route de Genève à Douvaine *Revon;* Hermance est distant de Genève de 9000 pas romains.

Hauteur 2^{m},10. Diamètre 0^{m},60.





IMP(eratori) CAES(ari) FLAVIO
VAL(erio) CONSTANTIO
PIO FEL(ici) IN(victo) AVG(usto) ET
SEVERO NOB(ilissimo) CAES(ari)
VII

A l'empereur César Flavius Valerius Constance, pieux, heureux, invincible, auguste ; et à Sévère désigné comme César. 7 mille pas.

Vid. : *Soret* l'envoya à Meyer en 1840 ; *Mommsen*, Bullettino dell' Instituto arch., 1852, p. 112 ; *Fazy*, Cat. n° 29 ; Genève, n° 50 ; pl. VI, n° 3 ; *Revon*, Inscr. de la Hte-Savoie, p. 45, n° 33 ; *Allmer*, I, n° 37 ; Atlas 243[13] ; *Mommsen*, Corp., XII, 5535.

La date de l'érection de ce milliaire aux noms de l'empereur Constance Chlore et de Sévère, désigné comme César, se place entre le 1er mai 305 et le 25 juillet 306. Les sept mille indiqués sur la borne sont équivalents à 10 $^1/_2$ kilom.; cette distance est à peu près celle de Genève à Hermance. Mais le milliaire trouvé à Messery qui marque le quatrième mille aurait dû, dans l'hypothèse d'une voie romaine, partant de Genève et suivant la rive gauche du lac, se trouver placée en deçà d'Hermance et non au-delà. Nous estimons qu'il faut, comme pour le précédent numéro, reporter ce milliaire à la voie de Nyon à Genève, où il devait être situé entre Coppet et Mies.

LVII (30)

BORNE MARQUANT LE 8e MILLE DE LA ROUTE NYON-GENÈVE, AU NOM DE L'EMPEREUR TRAJAN.

Milliaire trouvé à Versoix (à 12 kil. de Nyon = VIII mille pas). Placée à Genève : In molendo (Molardo?) ingens columna litteris corrosis admodum, *Pingon;* trouvée à Versoix par Revilliod et transportée à Genève où elle subsiste sous l'horloge du Molard du costé du lac, *Spon.*

Hauteur totale 1m,75. Diamètre 0m,60. Hauteur de l'inscription 0m,60.



[Imp(erator) Caes(ar)] NERVA [divi Nervae fil(ius) Tr]AIANVS [Aug(ustus) Germ(anicus)] PONT(ifex) M[ax(imus) imp..........] CO(n)S(ul) ..... II [trib(unitiae) pot(estatis)] M(illia) P(assuum) VIII

L'empereur César Nerva Trajan, fils de Nerva, auguste, germanique, souverain pontife, salué empereur.... Consul ..... II, revêtu de la puissance tribunice..... ; 8 mille pas.

Vid. : *Pingon*, f° 109 ; *Spon*, n° 30, d'après la copie de Revilliod ; *Orelli*, ampl. coll., 278 ; Inscr. Helv., 82 ; *Beaumont*, Alp. gr., I, 127 ; *Fazy*, Cat., n° 30 ; *Corp.*, I, L, XII, 5536.

Voyez au *Corpus*, Inscr. Lat., les lectures divergentes de *Schmidt*, de *Héron de Villefosse et Thédenat*.

Le règne de Trajan comprend les années 98 à 117 après J.-C. C'est donc entre ces deux dates qu'il faut chercher celle où ce milliaire fut placé; la mention du deuxième Consulat de cet empereur qui pourrait bien être celle indiquée par les mots Cos..... II lors même qu'un intervalle de 0m,20 les sépare, permettrait de le dater des années 98 ou 99. En tous cas c'est au commencement du règne de Trajan qu'il faut l'attribuer.

LVIII (28)

Borne milliaire de la route Nyon-Genève, au nom de l'empereur Elagabale (218-222) ou Alexandre Sévère (222-235).

Borne de provenance inconnue et placée à la treille, *Spon,* avant d'être déposée au musée.

Hauteur 1^m,70. Diamètre 0^m,60.

L'inscription suivante semble offrir une analogie frappante avec celle de la deuxième borne de l'église de Prévessin (celle de gauche). (Annexe, N° LXXVIII).





IMP(erator) CAES(ar)
DIVI · MAGNI ANTONI
NI PII · F(ilius) DI [v] I S(ev) ER(i) NE
POS . . . .
. . . .
TRIB(unitiae) POT(estatis) . . .
. . . .

L'empereur César (Alexandre Sévère ou Elagabale), fils d'Antonin-le-Grand, petit-fils de Sévère . . . . tribun du peuple . . . . .

Vid. : *Spon,* n° 31 ; *Abauzit,* dans éd. de Spon, 1730, II, n° 330 ; *Muratori,* 1045, 8 ; *Schœpflin,* Alsat. ill., I, p. 559 ; *Orelli,* ampl. coll., 280 ; Inscr. Helv., 84 ; *Fazy,* Cat., n° 128 ; Genève, n° 51 ; pl. VI, n° 4 ; *Allmer,* I, p. 109 : Atlas 2347 ; *Mommsen,* Insc. helv., 323 ; *Corp.,* XII, 5537.

Variantes : ligne 1 : IMP / AES Villefosse et Thédenat.

Ligne 2 : AÑON, les mêmes ; d'autres ont lu : ANTON.

Ligne 3 : NI FIL / / / / / RINE, Villefosse et Thédenat ; selon ces auteurs, il n'y a pas PII · F.

Ligne 5 : IIΛ Villefosse et Thédenat.

Ligne 6 : TRII / / I / / les mêmes.

Les 3e et 4e lignes pourraient être rétablies avec les mots : *M AVRELIVS ANTONINVS AVG* · ou *PIVS FEL* · *AVG* · ou encore *PIVS FEL* · *INV* · *AVG* · se rapportant à Elagabale ; ou bien avec ceux de : *M* · *AVRELIVS SEVERVS ALEXANDER AVG* · se rapportant à Alexandre Sévère.

III. — ANNEXE

Inscriptions d'époque gallo-romaine disséminées dans le canton de Genève et ses environs.

Le Musée épigraphique possède des reproductions : moulages, estampages ou photographies de presque toutes les inscriptions ici reproduites.

Avant propos de l'Annexe.

Suivant le plan indiqué dans notre Préface, nous avons groupé dans une *Annexe* les inscriptions disséminées hors du Musée épigraphique, dans le Canton de Genève et dans ses environs immédiats. Seule, la partie du Canton de Genève, située à gauche du lac et du Rhône, a fait partie de la province de Vienne (en Dauphiné). La rive droite, au moins en majeure partie, dépendait de la Colonia Equestris (Nyon). Mais, du moment que notre but était de faire la statistique des monuments existants dans le Canton nous avons renoncé à subdiviser encore par régions. D'ailleurs, sur les 19 inscriptions de cette Annexe, 3 seulement sont situées sur la rive droite : l'une est l'exemplaire du *Vangeron* (Bellevue) de l'inscription de *Julius Brocchus ;* les deux autres, deux milliaires de Prévessin. Or, la première se rapporte indubitablement à un don de réservoirs fait à des Genevois et les deux autres se rapportent à la route de Nyon à Genève : elles ont donc leur place marquée dans ce travail.

Sur la Rive gauche du lac, les localités d'où proviennent ces inscriptions, sont : *Genève,* (ville) 4; *Carouge,* 2; *Landecy,* 1; *Chougny,* 1; *Douvaine,* 1; *Ville-la-Grand,* 3; *Annemasse,* 3; *Annecy,* 1. Ces localités sont toutes comprises dans le territoire qui s'étend entre Aoste (en Isère) et le lac Léman, territoire qui formait la partie la plus septentrionale de

la Viennoise et sur lequel on ne compte pas moins de 56 localités ayant fourni des inscriptions ; savoir : Novalaise, Bissy, La Ravoire, St-Alban (près Chambéry), Margeriaz, Méry, Le Bourget, le Mont-du-Chat, St-Blaise (près Yenne : Etanna), Hautecombe, Lucey, Aix (en Savoie : Aquae) avec lieux environnants : Viviers, Tresserve, St-Innocent, Grésy sur Aix, Gruffy, St-Félix ; Albens avec les localités voisines, La Biolle, St-Germain, Brailles, Marigny, St-Marcel, La Villée, Bloye, Rumilly, Ruffieux, Chavanod, Sales, St-Sylvestre, St-Jorioz, Talloires, Bluffy, Annecy avec les localités avoisinantes : les Fins, Annecy-le-Vieux, Vovel, Gévrier, Meythet ; Dingy-St-Clair, Villaz, Hauteville, Lornay, Syon, Seyssel, Frangy, Novairy, Groisy. Sur la rive droite de l'Arve : Les Fins-de-Ley, près Mieussy, Thiez, Annemasse, Ville-la-Grand, Bons, Douvaine, Concise près Thonon, Lugrin. — Le territoire de la Savoie actuelle avec la moitié du canton de Genève située sur la rive gauche du Rhône était donc très peuplé ; il était divisé en vici et pagi, comme le prouvent les noms de *Compeys* et *Compesières,* de *Compagus,* limite de deux *pagi.* Aix était déjà une station importante et fréquentée des Romains pour ses eaux ; l'arc de triomphe de Campanus et les nombreux vestiges d'établissements romains le prouvent suffisamment. Nous avons tiré des ouvrages de *Fazy, Revon* et *Morel* quelques-unes des figures de textes d'inscriptions et pour les autres, nous avons fait des reproductions au $^{1}/_{10}$, en nous servant d'estampages ou de photographies.

Nous avons classé les 19 textes de cette Annexe dans le même ordre que les textes des inscriptions appartenant au Musée : les *Inscriptions votives :* 6 ; celles mentionnant des *magistrats, des officiers ou des prêtres :* 6 ; celles relatives à *de simples particuliers :* 5 ; les *milliaires :* 2. — Pour la description de chaque inscription, nous avons suivi la méthode adoptée pour celles du Musée, à savoir : *Provenance, texte, lecture, bibliographie, notices.*

§ 1. Inscriptions votives.

*LIX[1]

APOLLON.

(Moulage au Musée.)

Autel votif trouvé en 1844 chez M. Bachet aux Fins d'Annecy, emplacement présumé de l'ancienne Bautas. Maintenant au Musée d'ANNECY, don d'Eloi Serand.

Calcaire urgonien blanc de La Puya; les côtés un peu plus étroits que la face antérieure.

Hauteur 0^m,23. Largeur 0^m,32.



APOLLINI
VIROTVTI
T(itus) RVTILL(us) BVRICVS

A Apollon chef des hommes (?); Titus Rutillus Buricus.

Vid. : *Rabut*, M. de Savoie, série II, t. I, p. 50 ; *Philippe*, Annecy 1860, p. 14 ; *Ducis*, Rev. Savois., IV (1863), p. 39 ; les Fins, p. 11 ; *Revon* et *Ad. Pictet*, Rev. Savois., VIII (1867), p. 113 ; Inscript. de la Hte-Savoie, no I ; Rev. Savois., XIX, (1878), p. 89 ; *Allmer*, III, no 656 ; pl. 269[62] ; C. I. L., XII, 2525.

La désignation Virotuti serait, d'après Ad. Pictet, une épithète gauloise signifiant *chef des hommes.*

[1] Nous indiquons par une astérisque placée au côté du numéro que l'original est d'origine étrangère au *Canton de Genève;* et nous imprimons en lettres majuscules, dans le texte, le nom de la localité où se trouve chacune des inscriptions qui figurent dans cette annexe.



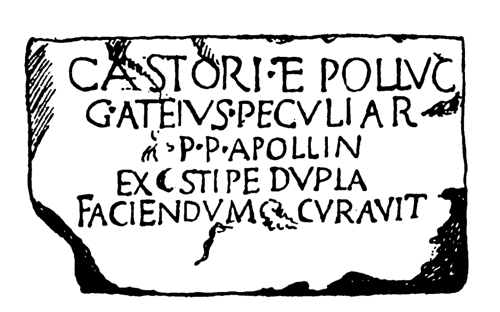
* LX

Castor et Pollux.

(Moulage au Musée.)

Pierre rectangulaire, trouvée dans la première moitié du XVIII[e] siècle, dans la plaine des Fins d'Annecy, du côté du pont de Brogny, *Allmer;* original déposé au Musée d'ANNECY, (catal., N° 11).

Hauteur 0m,34. Largeur 0m,58.



CASTORI ET POLLVCI
G(aius) · ATEIVS · PECVLIARIS
P(rimi) · P(ilaris) · APOLLIN(em) (Renier)
ou
PR(ae) POSITVS APOLLIN(arium) (Mommsen)
EX STIPE DVPLA
FACIENDVM CVRAVIT

D'après la lecture de *Léon Renier,* M. *Allmer* a admis la traduction suivante : « A Castor et Pollux, — Gaïus Ateius Peculiaris, primipilaire, à offert cet Apollon (c'est-à-dire cette statue d'Apollon), du produit d'une quête, dont il a doublé de ses deniers le montant. » — Dans cette hypothèse, il faut admettre que *G. Ateius Peculiaris* avait quitté l'armée avec le rang de primipilaire et qu'il offrit à Castor et à Pollux une statue d'Apollon (Cf. *Letronne,* sur l'usage des anciens de consacrer la statue d'un dieu à un autre dieu. Revue archéol., 1re année, p. 439).

D'après la lecture de Mommsen, la traduction serait la suivante « A Castor et à Pollux; — Gains Ateins Peculiaris, *préposé au culte d'Apollon,* a offert ce monument du produit d'une quête dont il a doublé de ses deniers le montant. » Cette dernière traduction nous paraît la plus probable.

Besson (1759), Mém., p. 113 ; *Grillet*, dict., p. 265 ; *Ducis*, Rev. Savois., IV, 1863, p. 38 ; les Fins, p. 9 ; *Alb. de Beaumont*, I, 1, p. 142 ; pl. IV, nº 19 ; *Bertolotti*, viaggio, I, p. 129 ; *Philippe*, Annecy, éd. de 1860, p. 11 ; *Rabut*, Mém. de la Soc. sav., série II, t. 5, 1842, p. 45, note 4 ; *Revon*, nº 2 ; *Allmer*, III, nº 657 et Atlas 269[93] ; *Henzen*, nº 5734 ; *Corp.*, I. L., XII, 2526.

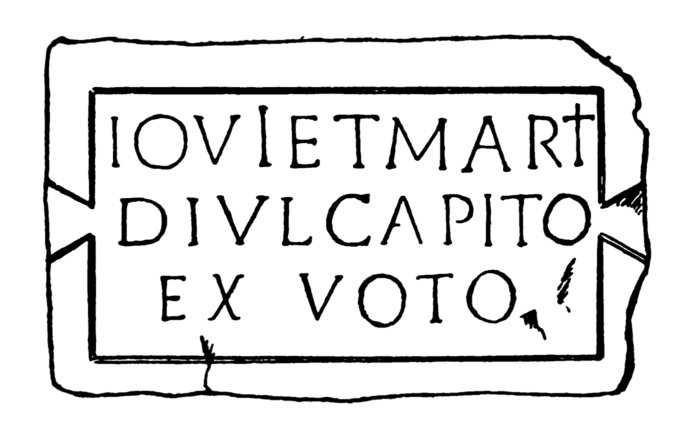
La haste sur le C du mot POLLVC pourrait être un *i* suscrit ou un trait accidentel.

* LXI

Jupiter et Mars.

A DOUVAINE (H^te^-Savoie). Pierre rectangulaire ; entreposée sous l'escalier de la tribune de l'église, *Revon ;* aujourd'hui encastrée dans le mur nord de l'église, où elle fut placée en 1887 lors de la reconstruction de l'église. L'inscription est renfermée dans un encadrement de rainures, accosté d'appendices en queue d'aronde.

Hauteur 0^{m},50. Largeur 0^{m},80.



IOVI ET MARTI
D(ecimus) IVL(ius) CAPITO
EX VOTO

A Jupiter et à Mars ; Decimus Julius Capito, en accomplissement d'un vœu.

Vid. : *Guichenon*, I, 42 (l'indique comme à « *Douenc, en l'église au pied du grand autel ;* » *Muratori*, 13, 5 ; *Grillet*, Dict., II, 244 ; *Beaumont*, I, 1, p. 179 (dit qu'elle était « *proche du chœur ;* ») pl. 10, nº 55 ; *Reydet*, ms., pl. 16, nº 69 ; *Revon*, nº 55 ; *Ducis*, Alpes, p. 228 ; *Allmer*, III, nº 680 ; Atlas 269[125] ; *Corp.*, I, L, XII, 2580.

1º Sur Decimus Julius Capito, comparez deux inscriptions de Vienne (Dauphiné). D · IVL · D · F · Vol / CAPITONI / FLAM · IvEN · $\overline{\text{III}}$ VIR / lOC · PVBLIC · PERseq / II · VIR · AERAr · augur / PRAEF · FAbR · TRIB · / MIL · leg · ii a DIVt / cENsor · civ · remor / FOEDERATAE / REMI · PVBLIC / 1 DDD ·. — *Corp.*, I, L, XII, 1869.

2° D · IVL · D · FIL · VOl / CAPITONI / flAM · IVVENT III Vir loc / puBLIC · PERSEQ · II Vir aer / auGVRI · PRAEF · FAbr · trib / mILIT · LEG · II · ADIVt · censor / civitas remor · fœder. — *Corp.,* I, L, XII, 1870.

3° Inscription trouvée à Genève, aujourd'hui perdue :
D · IVL · D · F · VOLT · CAPITOni / AVGVRI · II · VIRO · AERARI / FLAMINI · MARTIS · TRib / MILIT. — *Corp.,* I, L, XII, 2613.

D. Julus Capito, dont le nom se retrouve dans ces trois inscriptions, paraît être le même que celui de l'inscription de Douvaine. Successivement préfet des ouvriers, tribun légionnaire, chargé du recensement de la cité des Rémois, l'une des plus importantes de la Belgique, il arriva sous Trajan, au gouvernement en qualité de procureur impérial, d'un diocèse formé de plusieurs *Conventus* de la province d'Espagne citérieure.

Comparez avec l'inscription et la notice de notre n° XIX.

LXII

Autel a Mars Caturix.

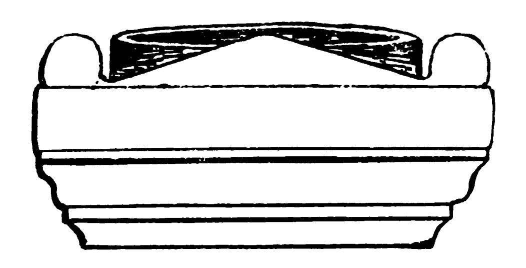
(Moulage au Musée, fait en 1896.)

A CHOUGNY (canton de Genève), campagne Fol. Autel quadrangulaire avec base décorée de moulures, et couronnement ; ce dernier était surmonté d'une patère aujourd'hui brisée, accompagnée à droite et à gauche de deux rebords élevés. Selon toute apparence, cet autel provient d'Yverdon d'où il fut transporté à Chougny près Genève *(Fazy)*.

Hauteur $1^{m},16$. Largeur $0^{m},59$.



Restitution du Couronnement
d'après
la face postérieure.



MARTI CATVR(igi)
SACR(um)
PRO SALVT(e) ET INCO
LVMITATE D(ecimi) VAL(erii)
AM(i)TI SEX(tus) CRI(s)
PIN(us) NIGRINVS
V(otum) S(olvit) L(ibens) M(erito)

A Mars Caturix, — pour le salut et la conservation de Decimus Valerius Amitus ; Sextus Crispinus Nigrinus a élevé ce monument en accomplissement d'un vœu.

Vid. : *Fazy,* Genève, p. 66 ; *Allmer,* III, n° 581.

Le culte de Mars dit *Caturix* ou *Caturige* (surnom gaulois) était répandu à Yverdon, l'ancien Eburodunum. L'on a trouvé en effet à Nonfoux près d'Essertines, à deux lieues d'Yverdon, les ruines d'un bâtiment qui paraît avoir été un temple consacré à Mars Caturige, comme l'indique l'inscription suivante, découverte au même endroit : Marti Caturigi, L. Camill, AEtolus Templum a novo in(sti)tuit. (*Fazy,* Genève, p. 67).

L'inscription de Chougny a été apportée à Genève à une époque reculée et a appartenu successivement aux propriétaires de la campagne Fol. Il semble toutefois avéré que Chougny, dont le nom vient de *Conniacum* (Cf. Connius Secundus), a été colonisé dès l'époque romaine.

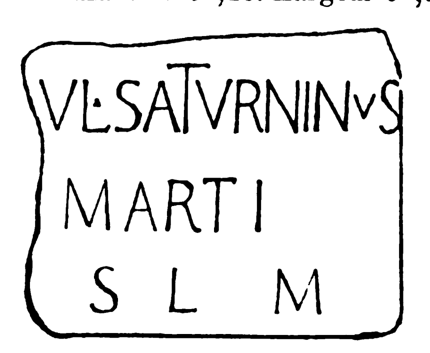
* LXIII

MARS.

(Moulage au Musée, fait en 1896.)

Pierre fracturée du côté gauche, à VILLE-LA-GRAND, près Annemasse (Haute-Savoie); encastrée dans le mur intérieur d'une dépendance adossée à la maison de M. Bonnet, *Fazy*. Cette dépendance, utilisée autrefois comme poulaillier, sert aujourd'hui de bûcher. Telle qu'elle est encastrée actuellement dans le mur, l'inscription se trouve être placée verticalement, c'est-à-dire que les lignes se lisent de bas en haut.

Hauteur 0^m,40. Largeur 0^m,50.



[Sex(?) I]VL(ius) · SATVRNINVS
MARTI
[V(otum)] S(olvit) L(ibens) M(erito).

Sextus (?) Julus Saturninus à Mars, en accomplissement d'un vœu.

Vid. : *Fazy*, Rev. arch., nouv. série, t. XV (1867), p. 225 ; *Revon*, Rev. Savois., VIII, (1867), p. 16 ; Inscr. H[te]-Savoie, n° 51 ; *Allmer*, II, 677 ; Atlas 269[126] ; *Corp.*, I. L, XII, 2578.

Contrairement à la formule épigraphique usuelle, le nom du dédicant se trouve ici placé le premier, avant celui du dieu Mars. La symétrie exige, au commencement de la première ligne, un prénom dont l'abréviation soit composée de plusieurs lettres; c'est pourquoi M. Allmer a proposé celui de SEXtus.

* LXIV

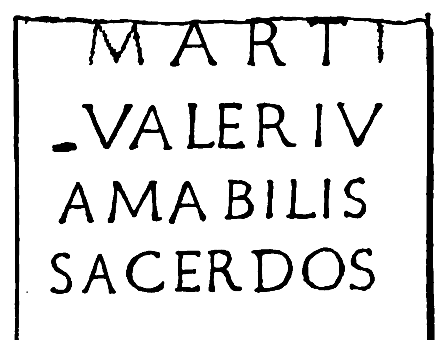
MARS.

(Moulage au Musée, fait en 1896.)

VILLE-LA-GRAND (H[te]-Savoie). Bloc de roche rectangulaire encastré dans le mur de l'église entre un contrefort et la porte latérale; trouvé en février 1894 dans le soubassement extérieur du chœur de l'église, lors de sa reconstruction.

Hauteur 0^m,85. Largeur 0^m,55.

Les quatre lignes ont une hauteur totale de 0^m,38.



MARTI
L(ucius) VALERIVS
AMABILIS
SACERDOS

A Mars ; le prêtre Lucius Valérius Amabilis.

Vid. : *J. Mayor,* Fragments, B. D. G., tome I, p. 392 ; Revue arch., 3e série, XXI, p. 117.

Ligne 2. L. Valerius restitué par M. Mayor.

Le nom du prêtre L. Valerius Amabilis apparaît pour la première fois dans ce texte, sans que nous soyons renseignés sur le grade qu'il occupait dans la hiérarchie sacerdotale.

*LXV

Mars.

(Moulage au Musée, fait en 1896.)

Pierre oblongue, trouvée en 1861 à Annemasse (Hte-Savoie), dans un champ en face de l'école ; déposée longtemps chez M. Couriard ; actuellement déposée au bureau de M. Perréard, maire d'Annemasse.

Hauteur 0^m,20. Largeur 0^m,40.



FIRMVS · HILARI · F(ilius)
MARTI · PRO · MER(itis)
C(aio) · ATEIO · CAPITONE · CAIO · VIBIO POSTVM(o)
CO(n)S(ulibus)

Firmus, fils d'Hilarus, consacre ce monument à Mars en retour de ses faveurs, érigé sous le consulat de C. Ateius Capito et de C. Vibius Postumus (= 5 après J.-C.).

Vid. : *Ducis,* Rev. Savois., II (1861), p. 68 ; *Fazy,* Rev. arch., nouv. série IV (1861), p. 402 ; *Rilliet de Candolle,* M. D. G., XVI (1867), p. 18 ; *Revon,* Hte-Sav., no 49 ; *Allmer,* III, no 646 ; Atlas 269[104] ; *Corp.,* XII, 2574.

Comme au no LXIII, le nom du dédicant se trouve placé avant celui de la divinité.

La dernière lettre de la deuxième ligne étant incomplète, on y a vu : un F, un P, un E, un R ; c'est sûrement un R, ce qui permet de restituer MERitis, comme l'a fait *Revon.* Cette inscription est de treize années postérieure à celle de Landecy (voy. no LXXIV, 8 avant J.-C. — 5 après J.-C.). Le dédicant n'avait point encore acquis le droit de cité puisqu'il n'est pas inscrit dans la tribu Voltinia.

§ 2. Inscriptions funéraires de magistrats, d'officiers ou de prêtres.

LXVI

RUFIA AQUILINA, FEMME D'UN SÉNATEUR ROMAIN. (?)

(Moulage au musée.)

Partie supérieure gauche d'une inscription, encastrée dans la muraille ouest de la tour de l'hôtel de ville, dite *Tour Baudet,* à GENÈVE ; cette tour donne sur la promenade de la Treille.

Hauteur 0m,42. Longueur 2m,24. (Les deux blocs dont se compose l'inscription ont respectivement 0m,86 et 1m,38 de longueur.)



D(iis) [M(anibus)]

RVFIAE AQVILINAE C(larissimae) F(eminae) ou : C(ai) F(iliae) AT.....

Aux dieux mânes de Rufia Aquilina très noble femme (ou fille de Caius)... At.....

Le qualificatif *clarissima femina*, si c'est bien celui qu'indiquent les deux lettres C. F, signifierait que Rufia Aquilina était femme d'un magistrat d'ordre sénatorial[1]. Les deux lettres AT.... qui suivent seraient le commencement du nom de son mari ; elles pourraient aussi se rapporter à un surnom de Rufia Aquilina, si les lettres C F signifient C(ai) f(iliæ).

Vid. : *Bonivard*, Chron., I, 115 ; *Scaliger*, msc. de Leydes, 61, f° 106 ; *Gruter*, 921, 18 ; *Spon*, Hist. de Gen., n° 33 ; *Muratori*, 1738, 3 ; *Hagenbuch*, cod. 284, f° 287 ; *Fazy*, Genève, n° 14 ; pl. I, n° 8 ; *Orelli*, ampl. coll., 292 ; Insc. Helv., 95 ; *Allmer*, I, n° 67 ; atlas 269[13] ; *Mommsen*, Insc. Helv., 76 ; *Corp.*, XII, 2599.

La croix qu'on remarque sous le mot Aquilinæ est postérieure à l'époque gallo-romaine. L'inscription elle-même ne paraît pas antérieure au IIIe siècle et a dû être enlevée à un tombeau, probablement à l'époque burgonde.

LXVII

Centurion de la 1re Cohorte urbaine.

(Moulage au Musée, fait en 1896.)

Monument funéraire encastré dans le mur de l'église catholique libérale de CAROUGE (Canton de Genève), sur la face postérieure. — Ce monument est formé de deux blocs juxtaposés sur lesquels est gravée l'inscription ; celle-ci est encadrée de moulures : au-dessus, dans le tympan d'un fronton triangulaire simulé par des moulures, sont sculptés un bouclier et deux lances, celle de gauche en partie détruite. A chacun des angles

[1] Un passage du discours de l'empereur Claude, conservé au Musée de Lyon, nous apprend qu'en l'an 48 après J.-C. un grand nombre de Viennois avaient obtenu le *Jus honorum*, c'est-à-dire qu'ils avaient rempli des fonctions sénatoriales. (Voyez *Morel*, loc. cit., p. 49.)

supérieurs, on voit sculpté en relief le cep de vigne des évocats et des centurions. — Suivant Grillet, ce monument fut trouvé « en mars 1805, en creusant un puits dans la propriété Turin (emplacement de la campagne Brocher à *Val d'Arve*), sur l'ancienne route qui conduisait, avant 1564, de Pinchat à l'extrémité du chemin des philosophes, où était l'ancien pont d'Arve, à peu de distance de l'ancienne douane, avec un autre monument romain. »

Hauteur 1^{m},25. Largeur 2^{m},25.



M(arcus) · CARANTIVS · MACRINVS · CENTVRIO COH(ortis)
PRIMAE VRBANAE
FACTVS · MILES · IN · EAD(em) · COHORTE · DOMITIANO II CO(n)S(ule)
BENEFICIAR(ius) · TETTIENI · SERENI · LEG(ati) · AVG(usti) · VESPAS(iano) X · CO(n)S(ule)
CORNICVLAR(ius) CORNELI GALLICANI LEG(ati) AVG(usti) EQVESTRIB(us)
STIPENDIS · DOMIT(iano) VIIII · CO(n)S(ule) · ITEM · MINICI · RVFI · LEGATI · AVG(usti)
EVOCATVS · AVG(usti) · DOMIT(iano) XIIII · CO(n)S(ule) CENTVRIO · IMP(eratori) NERVA · II
CO(n)S(uli) · T(estamento) · P(oni) · J(ussit)

M. Cariantius Macrinus, centurion de la première cohorte urbaine ; entré au service comme soldat dans cette même cohorte sous le deuxième consulat de Domitien (en 73) ; monté en grade sous Tettienus Serenus, légat impérial, sous le 10e (corrigez : 8e ou 9e ?) consulat de Vespasien (en 79) ; officier d'ordonnance (corniculaire) du légat impérial Cornelius Gallicanus et touchant la solde de la cavalerie, sous le 9e consulat de Domitien (en 83) ; revêtu des mêmes fonctions sous le légat impérial Minucius Rufus ; évocat de l'empereur sous le quatorzième consulat de Domitien (en 88) ; centurion sous le deuxième consulat de Nerva (en 90) ; a ordonné par son testament l'érection de ce tombeau.

Vid. : *Visconti*, cod. Paris... visc. 6, f° 27 ; cod. 7, f° 7, et 225 ; *Grillet*, Dict., II, p. 4 ; *Salverte*, Notice sur quelques monuments, p. 24 ; *Orelli*, ampl. coll., n° 5030 ; Insc. Helv. (1844), n° 66 ; *Ferrucci*, Bullet. dell'Inst., 1844, p. 127 ; *Borghesi*, lettres, VII, p. 393 ; *Bonivard*, Chron., I, 523 ; *Heuzen*, n° 6770 ; *Renier*, dans Borghesi, Lettres, VII, p. 393 ; *Fazy*, Genève, n° 16 ; pl. II, n° 2 ; *Allmer*, I, n° 108 ; atlas 269[116] ; *Gaullieur*, Annales de Carouge, p. 5 ; *Wilmanns*, Exempla inscr. lat., n° 1584 ; *Mommsen*, Insc. helv., 78 ; *Corp.*, I, L, XII, 2602.

Les cohortes urbaines faisaient suite aux cohortes prétoriennes créées par Auguste et avaient les numéros : X, XI, XII, XIII, XIV. — Vespasien ayant postérieurement institué une Xe cohorte prétorienne, il y eut alors simultanément une cohorte prétorienne X et une cohorte urbaine X. C'est cette dernière, ordinairement désignée sous le n° X qui est désignée ici sous le n° I. Cette cohorte est mentionnée aussi sur une inscription de Lyon et sur une d'Italie.

M. Allmer, en confrontant ces textes avec celui de Carouge, est arrivé à cette conclusion que la 1re (Xe) légion urbaine avait séjourné à Lyon sous le règne de Vespasien; mais que, sous celui de Caracalla, elle se trouvait en Italie. — *M. Carantius Macrinus* a donc tenu garnison à Lyon, et les noms des légats que nous fait connaître son épitaphe sont ceux de trois légats de la province impériale de Lyonnaise. Ce sont : 1° *Tettienus Serenus* qui administrait la province en 79 (de 79 à 81) ; 2° *Cornelius Gallicanus* qui exerçait les fonctions de légat en l'an 83 (82-84) ; 3° *L. Minucius Rufus* qui dut être le successeur immédiat du précédent (85-87).

Les fonctions de légat, ou gouverneur de la Lyonnaise, avaient une durée de trois ans ; leur titulaire avait, dans les fonctions publiques, un rang immédiatement inférieur à celui des consuls. *L. Minucius Rufus*, en déposant le gouvernement de la Lyonnaise,

devint consul avec Domitien, en 88. L'inscriptiom attribue un X^{e} consulat à Vespasien qui, étant consul pour la 9e fois en 79, mourut le 24 juin de la même année, sans avoir pu, par conséquent, être investi d'un 10e consulat. Léon Renier, s'aidant d'une inscription grecque de Galatie, dans laquelle Vespasien est désigné : ὑπατον το ἐνατον, δεδειγμενον το δεκατον, c'est-à-dire : Consulis VIIII, designati X, a prouvé qu'entre le 9 janvier et le 23 juin de l'an 79, Vespasien avait été, avec Titus, désigné consul pour l'année suivante. A sa mort, un consul *suffectus* dut être désigné pour le remplacer. Mais, dans les provinces, les particuliers n'avaient pu s'habituer à dater par les noms des consuls *suffecti*. Ces faits expliqueraient pourquoi, lorsque plusieurs années après la mort de Vespasien, on grava cette inscription, le rédacteur de ce document qui n'y a mentionné que les consuls ordinaires, crut pouvoir désigner l'année 80 par le nom de l'empereur qui avait été désigné comme devant être, cette année là, l'un des deux consuls ordinaires. Il se pourrait aussi qu'il n'y eût là qu'une simple erreur de l'ouvrier lapidaire.

Le titre d'*Imperator,* donné à Nerva, alors qu'il n'était que consul pour la 2e fois, en 90, fait supposer que l'épitaphe a été gravée alors qu'il était réellement empereur. Devenu soldat en l'an 73, Carantius a obtenu, au bout de seize ans, l'*emeritum* et a été admis en l'an 90 dans le corps des *evocati* (vétérans rappelés au service ? gardes du corps ?) Le nom de Carantius semble avoir donné celui de Charancien...

Cf. : le n° LXXV épitaphe de Gemina, sur laquelle on lit le nom de —.....arrius Macrinus, à rapprocher de M. Carantius Macrinus.

LXVIII

RÉPLIQUE DE L'INSCRIPTION DE JULIUS BROCCHUS RAPPELANT SA DONATION DE RÉSERVOIRS AUX HABITANTS DU VICUS DE GENÈVE.

Campagne Rilliet, à BELLEVUE (Canton de Genève) ; encastrée dans le mur limitant la route. Ce deuxième exemplaire de l'inscription de L. Julius Brocchus fut découvert en 1757 par le professeur Jacob Vernet, dans la campagne du Vangeron, qui appartenait à son frère, et située à 1 h. de Genève, sur la rive droite du lac, commune de Bellevue. C'est là que MM. Th. Dufour et Ch. Morel l'ont retrouvée 126 ans plus tard, en 1883 ;

elle est en deux morceaux : celui de gauche mieux conservé que celui de droite. Le texte de l'inscription du Vangeron est en cinq lignes, tandis que celui du Musée est en six lignes. Les lignes sont autrement coupées et l'on remarque quelques différences dans les caractères et les ligatures.

Inscription du Musée :

L·IVL·P·F VOL·BROCCHVS·VAL
BASSVS·PRAEF·FABR·BIS·TRIB
MIL·LEG VIII·AVG·IIVIR·IVR·D
IIIVIR·LOC·P·P·AVGVR·PONTIF·IIVIR
ET FLAMEN IN·COL·EQVESTRE·VKANIS
GENAV NSIBVS·LA

Inscription du Vangeron :

L·IVL·P·F·VOL·BROCCHVS·VAL
BASSVS·PRAEF·FAB·BIS·TRIB·MIL
LEG·VIII·AVG·IIVIR·IVR·DIC·IIIVIR·LOC
P·P·AVGVR·PONTIF·IIVIR·FLAMEN·IN·COL·EQVESTR
VICANIS·GENAVENSIBVS·LACVVS·DAT

Comparez notre N°.XVIII des inscriptions du Musée. Dans l'exemplaire du Vangeron, le graveur a omis le mot ET qu'on lit avant le mot FLAMEN dans l'exemplaire du Musée (ligne 5, commencement) ; dans celui-ci, le mot Vicanis est écrit VKANIS, tandis que dans l'autre exemplaire, il est écrit sans ligature avec un C : VICANIS. Dans l'inscription du Vangeron, on distingue, à la fin, le mot DAT, en toutes lettres, comme les anciennes copies le donnaient pour l'exemplaire du Musée.

L(ucius) IVL(ius) P(ublii) F(ilius) VOL(tinia) BROCCHVS VAL(erius)
BASSVS PRAEF(ectus) FAB(rum) BIS TRIB(unus) MIL(itum)
LEG(ionis) VIII AVG(ustae) DVVMVIR IVR(i) DIC(undo)
TRIVMVIR LOC(orum)
P(ublicorum) P(ersequendorum) AVGVR PONTIF(ex)
DVVMVIR FLAMEN IN COL(onia) EQVESTR(e)
VICANIS GENAVENSIBVS LACVVS DAT

Lucius Julius Brocchus Valerius Bassus, fils de Publius, de la tribu Voltinia, deux fois commandant d'un corps du génie : tribun militaire de la VIII[e] légion auguste, duumvir chargé de rendre la justice, triumvir chargé d'inspecter le domaine public, augure, pontife ; duumvir et flamine dans la colonie Equestre donne des réservoirs aux habitants du *vicus* de Genève.

Vid. : *Bibliothèque des Sciences et des Beaux-Arts,* vol. 8, juillet-septembre 1757, p. 187 ; Vernet en envoya copie à *Hagenbuch,* msc. lettres 1758, 151 ; 1759, 174 ; *Haller,* Bibliothek der Schw., G., IV, 277 ; *Orelli,* ampl. coll., n° 253 ; Insc. Helv., n° 57 ; d'Orbessan l'envoya à Séguier (cod. Nemaus 13816) épist., vol. XII), le 10 août 1762 ; lui-même la tenait de Jalabert ; *Mommsen,* Inscr. Helv., n° 84 ; *Morel,* Genève et la coll. de Vienne, p. 220 ; *Corp.,* I, L., n° 2607 et page 831.

(Pour le commentaire, voyez l'inscription du Musée n° XVIII ; voyez aussi la dissertation de Morel, loc. cit., 117-227.)

L'interprétation du texte de l'inscription du Musée n'a pas d'emblée été étayée sur une bonne lecture. Spon l'avait bien lue, mais s'était achoppé au mot VIKANIS qu'il lisait VIANIS et qu'il confessait ne pas comprendre à moins que ce ne fût une faute du sculpteur pour VI ANNIS, en sorte que Julius Brocchus aurait été duovir et flamine à Nyon pendant six ans, ou n'aurait fait sa donation que pour une durée de 6 ans. Mais il a commis une erreur beaucoup plus grave en traduisant LACVVS par « les lacs » et en supposant que le magistrat municipal aurait fait don aux Genevois du « Lac Léman et peut-être d'autres moindres lacs du Païs. »

Abauzit, de son côté, avait fait justice de cette erreur et fort bien expliqué que lacuus (au pluriel, comme l'indique le redoublement de l'U) n'étaient autres que des réservoirs (Dissertation III, jointe à l'éd. de Spon, 1730, II, p. 395 et suiv.). Mais d'autre part il avait donné au mot VIANIS une interprétation aussi ingénieuse qu'inadmissible, en faisant des lettres VI un chiffre et en lisant *Sextanis,* soldats de la sixième légion. Il déduisait de là que Genève avait été une colonie militaire et intitulait fièrement son Mémoire VI ANI GENAVENSES, *seu Geneva Sextanorum colonia.* Cependant, du vivant même d'Abauzit, on avait retrouvé la seconde inscription, celle du Vangeron qui, donnant le mot *vicanis,* tranchait définitivement la question et démontrait que Genève, pendant les premiers siècles de la domination romaine, avait été un *vicus* de la colonie de Vienne. Abauzit lui-même avait balancé à admettre cette opinion. Ce fut Séguier, épigraphiste

nimois qui, par une lettre du 19 août 1762, écrite à d'Orbessan qui lui avait envoyé le texte de notre inscription, donna à entendre que la pierre devait porter le mot *vicanis*. L'idée émise dans cette lettre, dont la teneur fut communiquée par d'Orbessan à Jalabert, à Genève, reçut sa consécration par les travaux de Mommsen, Ch. Morel et H. Fazy.

LXIX

TOMBEAU DE C. PLINIUS FAUSTUS ET DE L. PLINIUS SABINUS, SON FILS, CITOYENS DE NYON.

(Moulage au Musée.)

Monument funéraire en marbre blanc, brisé à droite, à gauche et en haut, encastré dans un mur de la cour intérieure de la maison dite « des Pline, » située à GENÈVE, Grand Rue n° 15, et appartenant à M. Estalla ; à droite l'inscription funéraire du père C. Plinius Faustus ; à gauche, celle du fils, L. Plinius Sabinus ; entre les deux et au-dessous, une riche bordure de rinceaux décore le monument ; ce dernier pourrait bien provenir de Nyon mais aucun des auteurs qui lui attribuent cette provenance ne l'a vu à Nyon. *Bonivard* le place : à Genève auprès du boulevard de Rive. *Guichenon ;* aux murailles de la porte de Rive.

Hauteur $0^m,56$. Largeur $1^m,04$.





a) ANNOR(um) XII
L(ucio) PLINIO
FAVSTI FIL(io)
SABINO

b) C(aio) PLINIO M(arci) F(ilio) C[or](nelia)
FAVSTO
AEDILI II VIRO [coloniae]
IVL(iae) EQ(uestris) FLAMIN[(i) AVG(usti)]
C(aius) PLINIVS FAV[stus]
VIVOS P(onendum)
C(uravit)

A Lucius Plinius Sabinus, fils de Faustus, âgé de 12 ans.

A Carius Plinius Faustus, fils de Marcus, de la tribu Cornelia, édile, duovir de la colonie Julia Equestris, flamine d'Auguste. — C. Plinius Faustus s'est élevé ce monument de son vivant.

Vid. : *Bonivard,* Chron., I, 116 ; *Stumpf,* cod. 47, f° 93 ; éd. VIII, 20 ; *Tschudy*, cod. St-Gall, 1083, f° 74 ; cod. 105, f° 102 ; éd. p. 173 ; *Simler,* cod. 102, f° 36 et 64 ; *Lipsius,* p. 42 ; *Guilliman,* p. 73 ; *Haller,* Bibl., I, 11 ; II, 210 ; *Pingon,* cod. Taur. f° 159 et p. 166 ; *Scaliger,* ms. de Leydes, 61, f° 106 ; *Gruter,* 454, 4 ; *Cit. de Genève,* p. 27 ; *Plantin,* Helv., p. 229 ; *Guichenon,* I, 36 ; *Spon,* n° 23 ; *Muratori,* 1111, 2 ; *Beaumont,* I, 1, p. 133 ; *Orelli,* ampl. coll., 108 ; Insc. Helv., 102 ; *Mommsen,* Insc. Helv., n° 120 ; *Corp.,* I, L, XII, 2614.

Les textes des auteurs les plus anciens, Bonivard, Stumpf, Scaliger, Gruter, Sarasin (dans le Cit. de Genève) présentent les mêmes lacunes que le nôtre. Tschudy, dans son manuscrit de Saint-Gall, a donné à la fin de la 1re ligne un N (corn) ; à la 3e, fin, COL ; à la 4e, fin I de flamini ; à la 5e, fin FAVSTVS F (dans son édition FAVSTVS) à la 6e, fin : PONENDVM et la 7e, fin : CVRAVIT.

Comme pour le n° XIX, la mention de l'âge du défunt précède, dans l'inscription *a*), le nom du défunt, Lucius Plinius Sabinus est mort à douze ans et son père, Caius Plinius Faustus lui a survécu. Ce dernier a été édile et duovir (juri dicundo) dans la colonie des Equestres de Nyon ; *Colonia Julia Equestris* (le duovirat aerarii n'existait pas à Nyon) ; il a rempli les fonctions de flamine d'Auguste et ce titre permet de faire remonter l'inscription à une époque postérieure à la mort d'Auguste. Il appartenait à la tribu *Cornelia,* de même que *I. Julus Valerianus* (n° XX), nouvelle preuve qu'il n'était pas citoyen viennois. Il est donc possible que son tombeau ait été érigé sur le territoire de la colonie de Nyon et transporté à Genève ; mais nous n'avons à ce sujet aucune donnée certaine.

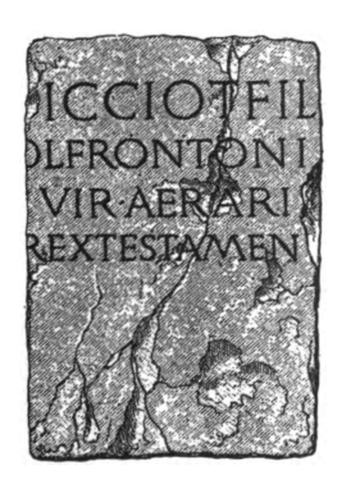
LXX

T. Riccius Fronto, duovir du trésor.

(Deux Moulages au Musée, dont un fait en 1896.)

La pierre sur laquelle on lit cette inscription est encastrée *dans un contrefort du côté de l'est de l'abside de St-Pierre à* GENÈVE, en face de la prison de l'Evêché ; elle y était déjà au XVIe siècle, du vivant des plus anciens auteurs qui l'ont citée ; *Stumpf, Pingon, Gruter, Spon.*

Hauteur 0m,70. Largeur 0m,62.



[T. R]ICCIO T(iti) F(ilio)
[V]OL(tinia) FRONTONI
[II] VIR(o) AERARI[i]
[He]R(edes) EX TESTAMEN(to)

A Titus Riccius Fronto, fils de Titus, de la tribu Voltinia, duovir du trésor ; ses héritiers d'après son testament.

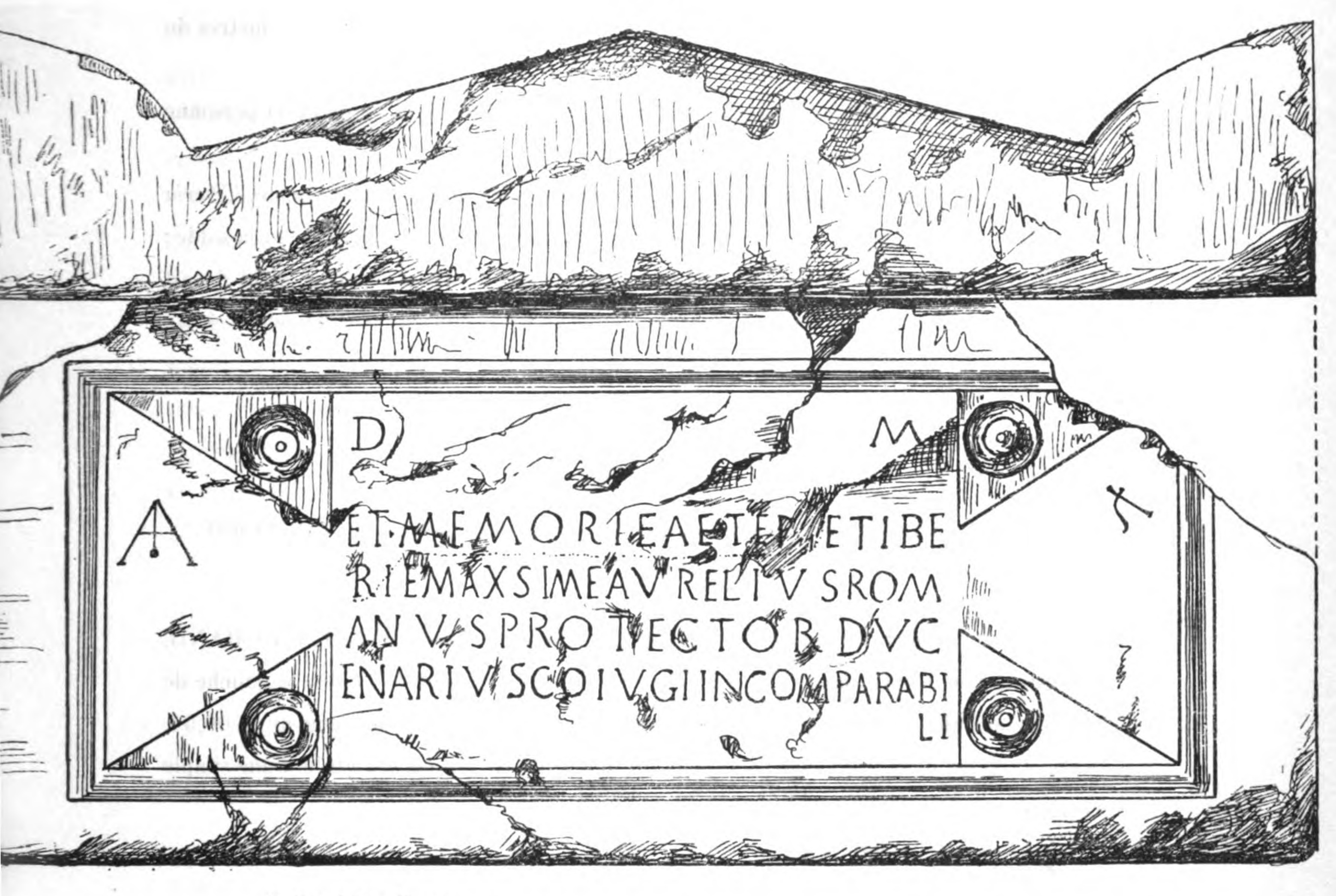
Vid. : *Stumpf,* cod. 47, f° 93 ; éd., VIII, 25 ; *Pingon,* cod. p. 159 et 166 ; *Guilliman* (1598) p. 87 ; *Scaliger,* ms. de Leydes, 61, f° 106 ; *Gruter,* 495, 8 ; *Guichenon,* I, 36 ; *Muratori,* 768, 7 ; *Orelli,* ampl. coll., 256 ; Insc. Helv., 61 ; *Fazy,* Genève, n° 26 ; pl. III, n° 4 ; *Allmer,* II, n° 166 ; atlas 243[5] ; *Mommsen,* Insc. Helv., n° 89 ; *Revon,* p. 45 ; *Turrettini,* M. D. G. XV, 113 ; *Corp.,* I, L, XII, 2615.

Titus Riccius Fronto exerçait le *duovirat ærarii,* magistrature propre à la colonie de Vienne ; il appartenait à la tribu Voltinia et était par conséquent citoyen de cette colonie. Comparez l'inscription du Musée (n° XXIII), trouvée à Bons en Hte-Savoie, qui, se rapportant au même personnage a permis de restituer le texte de celle-ci.

* LXXI

Sarcophage de Tiberia Maxsima, élevé par son mari, Aurelius Romanus, « protector ducenarius. »

Sarcophage haut de $1^m,30$, long de $2^m,10$, qui se trouvait debout et engagé dans la base du clocher de l'église d'Annemasse (Hte-Savoie) ; aujourd'hui déposé au Mont Gosse, commune de MORNEX (Hte-Savoie). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures, accosté de chaque côté d'un cartouche en forme de queue d'aronde. Dans celui de droite se voit une Ascia ; dans celui de gauche un niveau triangulaire pourvu de son fil d'aplomb et, à chacun des quatre angles, une sorte de rondelle pouvant se prendre pour une patère ou un bouclier.



D(iis) M(anibus)
ET MEMORIE AETERNE TIBE
RIE MAXSIME AVRELIVS ROM
ANVS PROTECTOR DVC
ENARIVS COIVGI INCOMPARABILI

Aux dieux mânes et à la mémoire éternelle de Tiberia Maxsima ; Aurelius Romanus protector à la solde de 200.000 sesterces à son épouse incomparable.

Vid. : *Gruter*, 531, d'après Gallus Olympius ; *Guichenon*, I, 38 ; *Spon*, nº 47 ; *Breval*, Remarks on several parts of Europa, II, p. 26 ; *Grillet*, Dict., I, p. 304 ; *Despine*, msc. I, pl. 14 et II, pl. 34 ; *Reydet*, msc. pl. 16, nº 65 ; *Beaumont*, I, 1, p. 143 ; V, nº 19 ; *Fazy*, Rev. arch. ; nouv. sér., IV, 1868, p. 402 ; *Gazzera*, msc. ; *Rilliet-de Candolle*, M. D. G. t., XVI (1867) p. 18, nº 4 ; *Revon*, 48 ; *Allmer*, I, 113 ; atlas 234^{27} ; *Herzog*, nº 584 ; *Haller*, Darstellg von Helvetien, ed. II, 2, p. 272 ; *Corp.*, I, L, XII, 2576.

Ligne 5 : Lisez COIVGI pour CONIVGI, orthographe nécessitée par les mètres du vers.

Les *protectores* paraissent avoir été une milice chargée de la garde de la personne de l'empereur et qui aurait existé déjà sous Caracalla.

Aurelius Romanus qui a fait faire, à Annemasse, un tombeau à sa femme, *Tiberia Maxsima,* était un officier dont le titre, *ducenarius,* indique à la fois le grade et la solde ; il était *protector* à la solde de 200.000 sesterces, ce qui oblige à supposer qu'il devait être un des officiers les plus élevés en grade du corps des Prétoriens (Cf. Allmer, I, 419).

* LXXII

FRAGMENT D'INSCRIPTION RAPPELANT UNE DONATION FAITE PAR UNE FEMME.

(Moulage au Musée, fait en 1896).

Bloc de roche provenant du soubassement de la nef de l'église de VILLE-LA-GRAND, reconstruite en 1894; aujourd'hui encastré dans le mur extérieur de l'église à gauche de la porte latérale. Le bloc, qui a une hauteur moyenne de 0^{m},47 et une largeur de 0^{m},54, est partagé en deux fragments; l'inscription, haute de 0^{m},30, est encadrée d'une simple moulure.



.......[P]ROCVLA
.... S(estertium) $\overline{N}$(ummum) · DECEM
[reficie]NDAS
..... S DAT

Vid. : *J. Mayor*, Fragments, B. D. G., t. I, p. 392-394.

Il s'agit d'une donation de 10,000 sesterces faite par une femme dans un but qui n'est plus révélé. A la première ligne le mot complet devait être le *cognomen Procula ;* M. Mayor croit voir inclus dans le R le reste d'une autre lettre.

A la 2e ligne, il manque le H ou I I qui formait avec le S l'abréviation de *Sestercium*. NDAS paraît être la fin du mot faciendas ou reficiendas. M. Mayor a restitué aux 3e et 4e lignes les mots *[u]ndas [ducenda]s dat* mais nous préférons *aquas* à undas qui n'est *jamais employé sur les inscriptions*.

Il s'agirait d'après lui d'une libéralité en faveur de l'adduction de l'eau potable dans un endroit quelconque. Or, l'aqueduc qui amenait à Genève l'eau prise à *Cranves,* derrière le coteau de Monthoux, devait précisément desservir la localité dont l'emplacement est occupé aujourd'hui par Ville-la-Grand. Cette circonstance donne une apparence de solidité à la restitution proposée. La donatrice, dont il est ici question, et dont le surnom semble bien avoir été *Procula* (surnom assez fréquent dans la Narbonnaise), devrait être rapprochée de *Julius Brocchus* qui avait donné aux Genevois des réservoirs destinés à amener à Genève l'eau du lac, sur la rive droite. (Cf. Insc. du Musée XVII, et Annexe, LXVIII).

---

§ 3. Inscriptions funéraires de simples particuliers.

LXXIII

PUBLIUS DECIUS ESUNERTUS.

(Moulage au Musée, fait en 1896.)

Inscription encastrée dans un mur de clôture de la campagne Micheli à LANDECY (Canton de Genève), où elle avait été jadis employée à recouvrir l'orifice d'une citerne ; elle est gravée sur une table rectangulaire, bordée d'une moulure, deux lignes ont été martelées dans l'antiquité. Hauteur 0m,47. Largeur 0m,65.



P(ublius) DECIVS TROVCETEI VEPI F(ilius)
VOLTIN(ia) ESVNERTVS
. . . .
[C. Asinio Gallo et]
C. MARCIO CENSORINO
CO(n)S(ulibus)

Publius Decius Esunertus, fils de Trouceteius (ou Troucetes) Vepus, de la tribu Voltinia, sous le consulat de (C. Asinius Gallus et de) C. Marcus Censorinus.

Vid. : *Abauzit*, dans *Spon*, édit. de 1730, n° 1 ; t. II, p. 371 ; *Fazy*, Genève, n° 18 ; pl. II, n° 4 ; *Allmer*, III, n° 574 ; Atlas 269[121] ; *Orelli*, ampl. coll., 298 ; insc. helv., 102 ; *Herzog*, n° 600 ; *Mommsen*, Insc. Helv., n° 80 ; *Corp.*, I, L, XII, 2623.

Le père du personnage en l'honneur duquel est gravée cette inscription, avait encore le nom gaulois de *Trouceteius*, ou primitivement *Troucetes Vepus*, tandis que le fils porte le nom romain de *P. Decius*, accompagné du surnom gaulois Esunertus, et appartient à la tribu *Voltinia*. Ceci prouve qu'il possédait le droit de cité et qu'à son nom gaulois *Esunertus* ou Esunert, il a ajouté le praenomen et le gentilice de son patron, *P. Decius*.

Cette inscription est datée du consulat de *C. Marcius Censorinus*, c'est-à-dire de l'an 746 de la fondation de Rome (= 8 avant J.-C.). *C'est la plus ancienne inscription datée du Canton de Genève.* La seconde des deux lignes martelées devait contenir la mention du deuxième consul de cette année là, qui était *C. Asinius Gallus*. Quant à la première des lignes martelées, elle pouvait contenir la mention d'une charge municipale ou d'un service militaire dans une légion. Si tel avait été le cas, l'octroi du droit de cité romaine à *P. Decius Esunertus* pourrait se justifier par le seul fait qu'il eût exercé ces fonctions. On ne peut donc pas conclure du seul fait que ce personnage avait le droit de cité, qu'à ce moment là déjà, ce même droit avait été attribué à la Cité de Vienne tout entière.

La cause du martellement des deux lignes du milieu peut être cherchée dans cette circonstance qu'*Asinius Gallus*, qui y était mentionné, fut mis à mort par Tibère et que sous le règne de ce prince, on ait voulu, en effaçant le nom de ce consul, profaner sa mémoire.

* LXXIV

GEMINA.

Cippe trouvé en 1873 à Annemasse (H^{te}-Savoie), dans la démolition du clocher de l'église ; aujourd'hui déposée dans la campagne Gosse à MORNEX.

Hauteur 1^{m},25. Largeur 0^{m},65.



[D(iis) M(anibus)]
GEMINAE
I A[mb]ARRI
VS MACRINVS
CONIVGI KARIS
SIMAE
S(ub) A(scia) D(edicavit)

A Gemina (ou : aux dieux mânes de Gemina), son épouse chérie ; Ambarrius (?) Macrinus a consacré ce monument sous l'ascia.

Vid. : *Ducis*, Rev. Savois., XIV, 1873, p. 89 ; *Allmer*, III, n° 647 ; atlas 269[195] ; *Corp.*, I, L, XII, 2575.

La restitution du mot *Ambarrius* a été proposée par M. Allmer. Le surnom *Macrinus*, qu'on retrouve dans *M. Carantius Macrinus* de l'inscription de Carouge (N° LXVII) a fait supposer à Morel qu'il s'agit ici de la femme de ce dernier, mais les lettres *A....* *arrius* étant certaines, d'après notre estampage, cette hypothèse nous semble devoir être écartée.

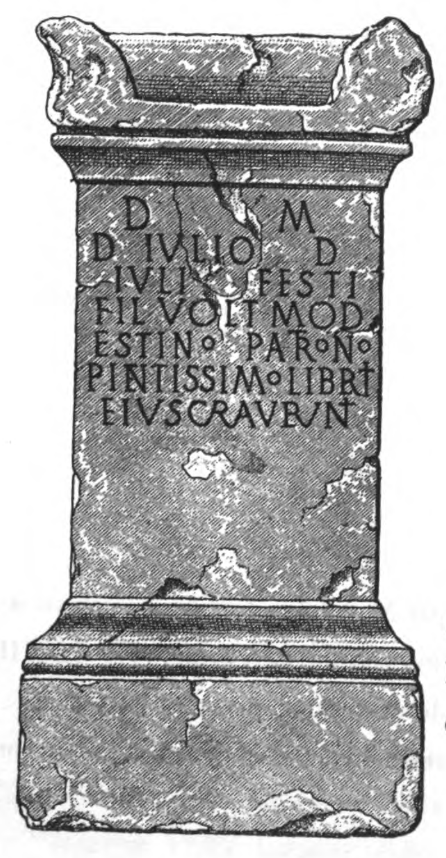
LXXV

DECIMUS JULIUS MODESTINUS.

(Moulage au Musée, fait en 1896.)

Inscription encastrée dans le mur de la sacristie de l'église catholique libérale à *Carouge;* le cippe sur lequel elle est gravée a été trouvé en 1805 dans un puits de l'ancienne propriété Turin, près CAROUGE, sur la route de Pinchat avec le monument funéraire de *M. Carantius Macrinus* (voy. N° LXVII); ce cippe porte une base et un couronnement accosté de deux acrotères.

Hauteur 1m,62. Largeur 0m,60.



D(iis) M(anibus)
D(ecimo) IVLIO D(ecimi)
IVLI FESTI
FIL(io) VOLT(inia) MOD
ESTINO PATRONO
PIENTISSIMO LIBERTI
EIVS CVRAVERVNT

Aux dieux mânes ; à Decimus Julius Modestinus, fils de Decimus Julius Festus, de la tribu Voltinia, leur patron bien aimé ; ses affranchis ont fait élever ce monument.

Vid. : *Grillet,* Dict. hist., II, p. 4 ; *Salverte,* notice sur quelques monuments, p. 22 ; *Orelli,* ampl. coll., 5029 ; Inscr. helv., 100 ; *Bonivard,* Chron., I, 523, insérée par l'éditeur ; *Fazy,* Genève, n° 35 ; pl. IV, n° 3 ; *Allmer,* III, n° 575 ; atlas 269[122] ; *Fontaine,* Recherches sur Carouge (1857), p. 15 ; *Herzog,* n° 602 ; *Gaullieur,* Annales de Carouge, p. 7 et 8 ; *Mommsen,* Inscr. helv., n° 97 ; *Corp.,* I, L, XII, 2626.

Trouvée en même temps et au même emplacement que le monument élevé à la mémoire de *M. Carantius Macrinus,* cette inscription paraît cependant postérieure à ce dernier ; car les lettres y sont plus enchevêtrées, d'une forme moins pure et moins nette. Or, comme Carantius a vécu à la fin du Ier siècle et au début du IIe, c'est probablement le milieu du IIe siècle qu'il faut assigner comme date à l'inscription ci-dessus.

Il semble que le graveur a omis le mot *faciendum* ou *ponendum* qui devrait précéder *curaverunt.*

LXXVI

LUCIUS NAMMIUS NUMIDA.

(Moulage au Musée.)

Inscription sur pierre noire, rectangulaire, arrondie et bordée d'une moulure, placée à GENÈVE : supra portam quandam prope aedem maiorem S. Petri, *Gruter ;* sous la halle de l'auditoire, *Spon ;* à la maison Pictet, Ritter ; aujourd'hui encastrée dans un mur de la cour intérieure de la maison de la Grand'Rue n° 15, au-dessus du tombeau des Pline (voir n° LXIX).

Hauteur 0m,43. Largeur 0m,65.



L(ucio) NAMMIO
NVMIDAE

A Lucius Nammius Numida.

Vid. : *Gruter,* 919, 2 ; *Guichenon,* I, 38 ; *Spon,* n° 34 ; *Muratori,* 1715, 10 ; *Hagenbuch,* ms. 284, f° 289 ; *Fazy,* Genève, n° 38 ; pl. IV, 4 ; *Allmer,* III, n° 592 ; atlas 269[124] ; *Orelli,* ampl. coll., 293 ; Insc. helv., 96 ; *Mommsen,* Insc. helv., 100 ; *Corp.,* I, L, XII, 2629.

Le nom de Nammius, qui paraît être d'origine gauloise, se retrouve à Grenoble; M. Fazy le rapproche de *Nameius,* nom de l'un des ambassadeurs envoyés par les Helvètes auprès de César. (Voy. *De Bello gallico,* I, ch. 7.)

---

§ 4. Bornes milliaires.

Dans le catalogue des inscriptions déposées au Musée épigraphique, nous avons énuméré 6 milliaires qui y sont conservés et qui tous se rapportent, selon toute apparence à la route de Nyon à Genève. Nous devons maintenant décrire deux autres milliaires qui se rapportent également à la route de Nyon à Genève et qui sont à *Prévessin,* petit village du Pays de Gex, à 20 min. à l'Ouest de Fernex. Ils sont placés sous le porche de l'église de cette localité, auquel ils servent de soutiens. — Ces deux milliaires portent l'un et l'autre le chiffre III, mais l'un est au nom d'Elagabale et daté de 219 après J.-C.; l'autre est daté de 235 à 238 après J.-C. et porte les noms de Maximin et de Maxime, et se rapporte à une réparation de la voie faite sous leur règne. — En ajoutant aux 6 milliaires du Musée, ces deux nouveaux de Prévessin et un milliaire actuellement perdu et qui était autrefois à Genève, nous arrivons à un total de 9 milliaires connus et datés au moins approximativement; on peut même y joindre un milliaire anépigraphe de Crans, mentionné par Aug. Turrettini. Le tableau synoptique suivant permettra de se rendre compte de leur place respective:

1. Milliaire de *Colovray,* aux noms de Marc-Aurèle et de Lucius Verus, déposé au Musée épigraphique de Genève, ne portant pas de chiffre et placé peut-être, à l'origine, à Nyon même. (Voyez *Keller et Meyer,* n° 53; M. D. G., XV, 115; *Corp.,* XII, 5530; et notre n° LIII). — 161 après J.-C.

2. Milliaire de *Colovray,* marquant le Ier mille à partir de Nyon, aux noms de Philippe l'aîné et de Philippe le Jeune. (Voyez *Keller et Meyer,* n° 52; M. D. G., XV, p. 114; *Corp.,* XII, 5531; et notre n° LIV). Il est déposé au Musée épigraphique de Genève. — 246 après J.-C.



3. Milliaire de Prévessin, marquant le III[e] mille au nom d'Elagabale (inédit jusqu'ici). Voyez notre texte n° LXXVIII. — 219 après J.-C.

4. Milliaire de *Prévessin,* marquant aussi le III[e] mille et mentionnant la réparation des ponts et chaussées, aux noms de Maximin et de Maxime. (Voyez *Corp.,* XII, 5534; et notre n° LXXIX). — 235-238 après J.-C.

5. Milliaire trouvé à *Messery* (H[te]-Savoie) mais primitivement entre Céligny et Founex, marquant le IV[e] mille aux noms de Septime-Sévère et de Caracalla; déposé au Musée épigraphique de Genève (*Corp.,* XII, 5532; et notre n° LV). — 201 après J.-C.

6. Milliaire trouvé à *Hermance* (H[te]-Savoie), mais primitivement sur la rive droite du lac; marquant le VII[e] mille, au nom de l'empereur Constance; déposé au Musée épigraphique de Genève. (*Corp.,* XII, 5535; *Fazy,* Genève, n° 50; et notre n° LVI). — 305-306 après J.-C.

7. Milliaire de *Versoix,* marquant le VIII[e] mille au nom de l'empereur Trajan; transporté au Molard et déposé aujourd'hui au Musée épigraphique de Genève. (*Corp.,* XII, 5537; *Fazy,* Genève, n° 51; Insc. Helv., n° 323; et notre n° LVII). — 98-117 après J.-C.

8. Milliaire de *Genève,* placé autrefois à la Treille, aujourd'hui au Musée épigraphique de Genève; au nom de l'empereur Elagabale ou Alexandre Sévère, sans chiffre. (Insc. Helv., 323; *Corp.,* XII, 5537; et notre n° LVIII). — Entre 218 et 235 après J.-C.

9. Milliaire de *Genève, perdu,* autrefois à la Pélisserie; au nom de l'empereur Trébonien Galle, sans chiffre (Insc. Helv., 328). — 252-254.

10. Milliaire de *Crans,* anépigraphe, cité par Aug. Turrettini.

Comme on le voit, ces divers milliaires portent respectivement les chiffres I, III, IIII, VII, VIII; les deux de Prévessin ont ceci de particulier qu'ils portent tous deux le chiffre III; le premier en date est celui au nom d'Elagabale, de l'an 219; le deuxième, au nom de Maximin et Maxime, de l'an 235-238 et qui rappelle la réfection de la route. Il faut donc supposer qu'entre ces deux dates, dans un intervalle de 16 à 19 ans, la route a subi des dégats qui ont nécessité des réparations. On pourrait aussi supposer qu'un des deux doive être attribué à la route de Nyon à Lausanne, ce qui cependant n'est pas probable.



* LXXVII

BORNE MILLIAIRE AU NOM DE L'EMPEREUR ELAGABALE, DATÉE DE 219 APRÈS J.-C. ET MARQUANT LE IIIe MILLE SUR LA ROUTE NYON-GENÈVE.

A PRÉVESSIN, près Fernex (Pays de Gex). Ce milliaire, jusqu'ici inédit, forme le pillier gauche du porche de l'église de Prévessin. Aug. Turrettini l'a signalé dans son mémoire sur quelques inscriptions de Genève M. D. G., t. XV, p. 113 à 121; mais il déclarait l'inscription illisible. Nous l'avons déchiffrée à l'aide d'une photographie et d'un estampage.

IMPCAES
DIVIMAGNIANTO
NNPIIF·DIVISE
VERINEPOSMAVR
ANTONINVSP·F·AVG
PONT·MAX·TRIB·POT
IICOSIIP·P·PROCOS
MPIII

IMP(erator) CAES(ar)
DIVI MAGNI [Anto]
NINI PII F(ilius) DIVI [Se]
VERI NEPOS [M(arcus) AVR(elius)
Antoninus] P(ius) F(elix) AVG(ustus)
PONT(ifex) MAX(imus) TRIB(unitia) POT(estate)
II CO(n)S(ul) II PATRI PATRIAE PROCO(n)S(ul)
M(illia) P(assuum) III

L'empereur César Marcus Aurelius Antonin (Elagabale), fils du divin grand Antonin pieux (= Caracalla), petit-fils du divin Sévère, pieux, heureux, auguste, souverain pontife, revêtu de la deuxième puissance tribunice, consul pour la deuxième fois, père de la patrie, proconsul. Trois mille pas.

Devenu empereur en l'an 218, Elagabale qui, sur les monuments est appelé M. AVRELIVS ANTONINVS, était en 219, revêtu simultanément de la deuxième puissance tribunice et de son deuxième consulat, il est désigné comme fils (adoptif) de Caracalla et petit fils de Septime Sévère. Son nom est écrit au nominatif, ce qui indique que le milliaire fut placé aux frais du fisc; on sait d'autre part que tous les empereurs, à partir d'Elagabale ont porté dès leur avènement les titres de *pius, felix, augustus,* ou *pius, felix, invictus, augustus.* L'ordre dans lequel se suivent les dignités impériales est bien celui qui est généralement adopté. (Cf. *Wilmanns,* Exempla insc. lat., n[os] 842, 998.)

La formule : *Divi magni Antonini pii filius Divi Severi nepos,* se retrouve telle qu'elle sur un autre milliaire de la route Nyon-Genève, mais qui ne porte pas de numéro (voy. notre n° LVIII des *Inscriptions du Musée;* Mommsen, *Insc. Helv.*, n° 323; *Fazy,* Genève, n° 28; *Corp.*, I, L, XII, 5537). Comme ce milliaire est endommagé à l'endroit où devait se trouver le nom de l'empereur après l'indication de la filiation, on pouvait l'attribuer avec Mommsen, soit à Elagabale, soit à Alexandre Sévère; actuellement, le fait que celui de Prévessin est daté du règne d'Elagabale constitue une présomption en faveur du même règne.

Nous connaissons en outre une inscription honorifique gravée sur un monument érigé jadis par la Cité des Equestres à Elagabale également, et qui date de la première année de son règne, de l'an 218, après J.-C. Voici le texte de cette inscription qui figure parmi les inscriptions du Musée de Genève (voy. notre n° XIV) : IM. P · CAES M / AVRELIO / ANTONINO / PIO · FELIC · AVG · / PONTIF MAX / TRIB POTEST / COS / CIVITAS / EQVESTRIVM. — On voit qu'Elagabale est qualifié tribun du peuple pour la première fois et consul, tandis que sur le milliaire de Prévessin il est tribun et consul pour la deuxième fois; donc une année tout au plus sépare l'un de l'autre ces deux monuments. Leur examen attentif me porte à croire que le nom d'Elagabale avait été postérieurement martelé.

Cette borne avait été signalée par *Guigue, Topographie du département de l'Ain,* page 23 du précis historique, n° 100. La lecture donnée était aussi incomplète que peu plausible :

N AVG
N MOT
....
PROCOS.

Siraud, dans ses Courses archéologiques et historiques dans le département de l'Ain n'a fait que mentionner le fait qu'on a trouvé un milliaire dans l'arrondissement de Gex, sans donner aucun texte. IV[e] partie, page 111.

* LXXVIII

BORNE MILLIAIRE AU NOM DE L'EMPEREUR MAXIMIN ET DE MAXIME CÉSAR (235-238 APRÈS J.-C.), MARQUANT AUSSI LE IIIe MILLE SUR LA ROUTE NYON-GENÈVE ET RAPPELANT LA RÉPARATION DE CETTE ROUTE.

Cette borne milliaire forme le pilier de droite du porche de l'église de PRÉVESSIN, près Fernex.

Hauteur 1^{m},50; le socle a 0^{m},40 de largeur.

IMP CAES
IVL MAXIMINVS
AVG·ET·C·IVL
MAXIMVS NOBIL
AES·PONTES ET
VIAS VETVSTAT
CONLABS REST
COL·EQ·M·P·III

IMP(erator) CAES(ar)
[C] IVL(ius) MAXIMI[nus]
[P(ius) F(elix)] AVG(ustus) ET C(aius) IVL(ius)
MAXIMVS NOBIL(issimus)
[C]AES(ar) PONTES ET
VIAS VETVSTAT(e)
CONLABS(as) REST(ituerunt)
COL(oniâ) EQ(uestri) M(illia) P(assuum) III

L'empereur César Caius Julius Maximin, pieux, heureux, auguste ; et Caius Julius Maxime très illustre César ont fait réparer des ponts et chaussées détruits par le temps. Trois mille pas de la Colonie Equestre.

Vid. : *Aug. Turrettini,* dans M. D. G., XV, 114 (1864) ; la lecture incorrecte ; *Mommsen,* Insc. helv., n° 324 ; *Corp.*, I, L, XII, 5534.

Nous avons adopté la lecture de Mommsen, mais, le nom complet de Maxime étant C. IVL. VERVS MAXIMVS, il nous semble que le mot de VERVS pourrait avoir terminé la deuxième ligne qui paraît incomplète. Daté du règne de Maximin, ce milliaire remonte à l'an 235-238 après J.-C.

Ce milliaire a dû être placé au même endroit que le précédent, c'est-à-dire vers Céligny : 3 milles romains = 4,444^{m},50, ce qui est à peu près la distance de Nyon à Céligny. Un intervalle de 16 à 19 ans seulement se serait donc écoulé entre le moment où fut placé le premier milliaire d'Elagabale et celui où la route fut réparée sous Maximin. On pourrait aussi supposer que l'un des deux milliaires ait été placé sur la route de Nyon à Lausanne ; on a retrouvé en 1782 à Dullit une borne qui marquait le VIIe mille entre Nyon et Lausanne et qui est aux noms de Maximin et de Maxime également (Insc. Helv., n° 325).

---

§ 5. Epoque burgonde.

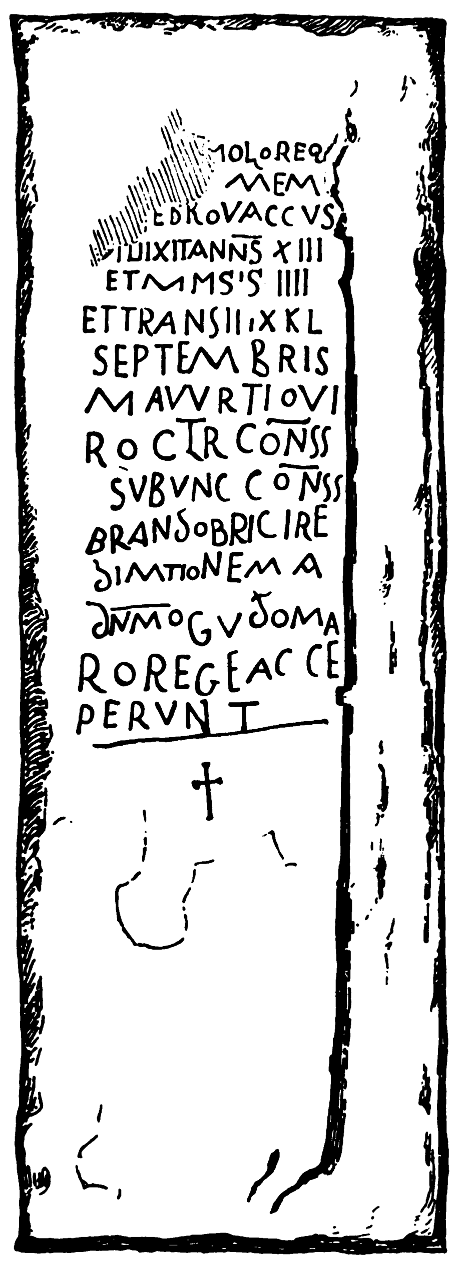
* LXXIX

(Moulage au Musée.)

Inscription burgonde, trouvée en 1855 dans la commune de Lugrin, entre Evian et la Tour-Ronde, en labourant le cimetière de l'ancien couvent de St-Offenge, situé au bord du lac. Après avoir été transportée au château d'Allaman, elle a été donnée au Musée de Lausanne (Revon).

Lettres du type du VIe siècle.

Hauteur 0^{m},96. Largeur 0^{m},29.



[In hoc to] MOLO REQ[uiescit
bonae] MEM[oriae]
BROVACCVS (ou EBROVACCVS)
[q]VI VIXIT ANN[i]S XIII
ET MENSIS IIII
ET TRANSIIT X K[a]L[endas]
SEPTEMBRIS
MAVVRTIO VI
RO CL[a]R[o] CONSS[ule]
SVB [h]VNC CONSS[ulem]
BRANDOBRICI RE
DIM[p]TIONEM A
D[o]N[i]MO GVDOMA
RO REGE ACCE
PERVNT

Dans ce tumulus repose Brovaccus (ou Ebrovaccus), de bonne mémoire, qui vécut treize ans et quatre mois et qui mourut le 10 des calendes de septembre, sous le consulat de Mavurtius. C'est sous ce consulat (527 après J.-C.) que les Brandobriges furent émancipés par le roi Godomar (de la domination des rois francs ?)

Vid. : *De Gingins,* Anzeiger für Schw. G., 1855, p. 48, avec fig. ; d'après lui, *Binding,* Das burgundisch-romanische Königreich, I, p. 262 et not. 908 ; Anzeiger für Schw. G., 1856, p. 37 ; *Roth,* ibid., 1856, p. 5 ; (cf. *Morlot,* ibid., 1857, p. 10) ; *Le Blant,* II, nº 683 ; *Revon,* nº 87 ; *Ducis,* Rev. Savois.. 1865, p. 86 ; Alpes, p. 221 ; *Corp.,* I, L, XII, 2584.

Binding et, avec lui, Le Blant, admettent que le mot *Brandobrici,* à la fin de cette inscription, se rapporte au Brandobriges, population burgonde qui aurait été émancipée de la domination franque par le roi Godomar, second fils de Gondebaud; ce dernier ayant régné de 524 à 534, c'est bien sous son règne que se place cette inscription datée de 527.

IV. — COMPLÉMENT DES INSCRIPTIONS DÉPOSÉES AU MUSÉE

Nous réunissons ici onze inscriptions du Musée épigraphique, décrites par Emile Dunant ou par M. H. Fazy, qui ensuite de diverses circonstances ne figurent pas à leur place naturelle dans la première partie de ce catalogue.

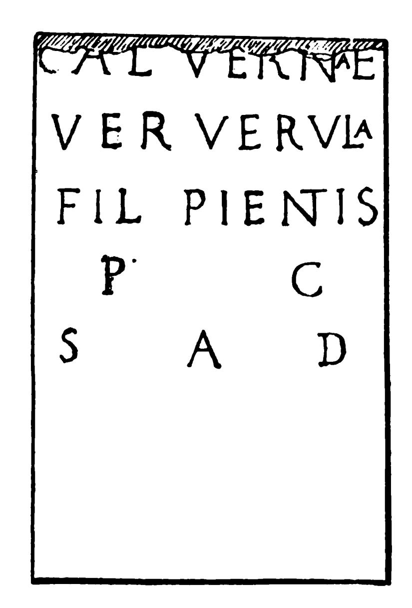
LXXX (418)

CAL VERNA, FILS DE VERRIA VERULA.

(Moulage au Musée, 2 exemplaires.)

Pierre de roche quadrangulaire : Genevae ad S. Petri muro inclusa, *Gruter* ; encastrée dans le mur de l'abside de St-Pierre, à gauche de la porte de la sacristie, et placée dans le sens de la longueur.

Hauteur $0^{m},71$. Largeur $0^{m},46$.



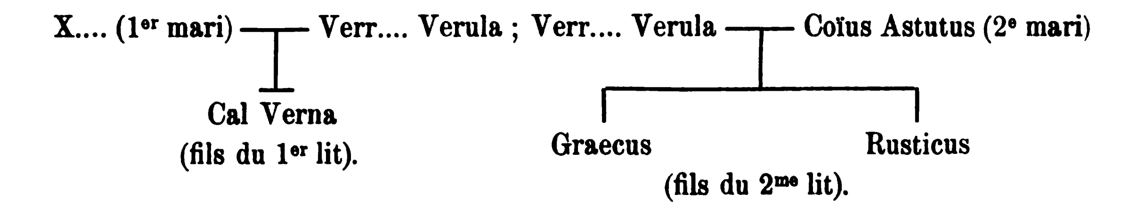
CAL.... VERNAE
VERR.... VERVLA
FIL(io) PIENTIS(simo)
P(onendum) C(uravit)
S(ub) A(scia) D(edicavit)

A Cal... Verna..., Verr(ia) Verula a élevé ce monument à son fils bien aimé et l'a dédié sous l'ascia.

Vid. : *Scaliger,* msc. de Leydes, 61, f° 106 ; *Gruter,* 713, 11 ; *Spon,* n° 19 ; *Orelli,* ampl. coll., 286 ; Inscr. Helv. 90 ; *Mommsen,* Inscr. Helv., n° 127 ; *Corp.,* I, L, 2620.

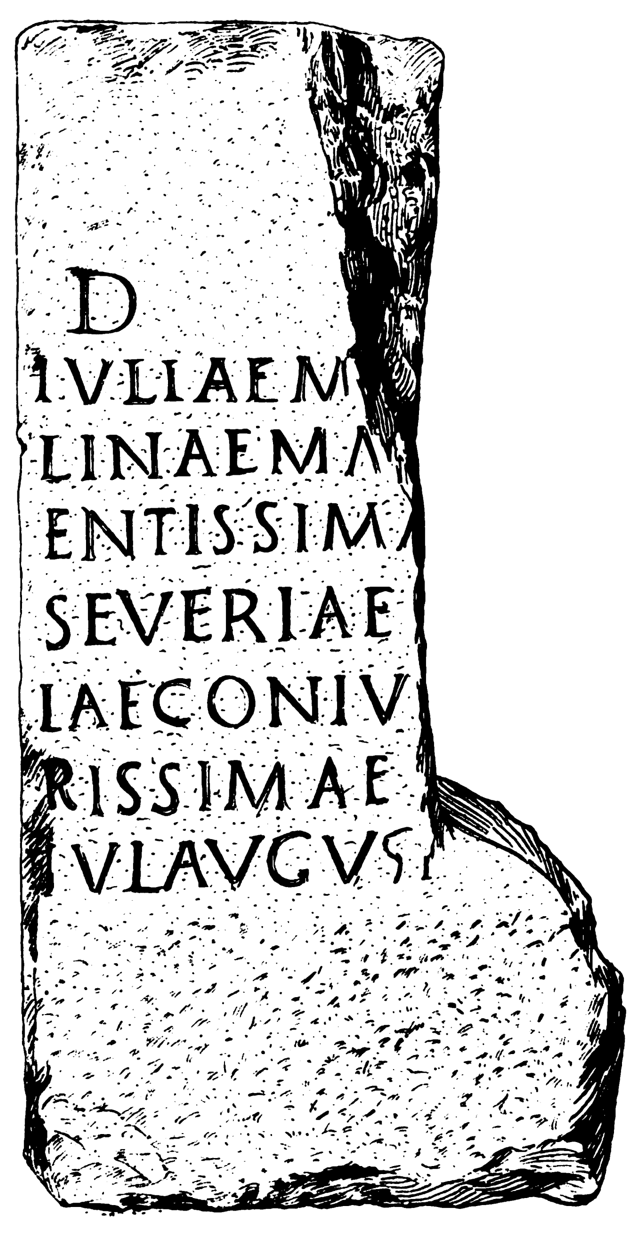
Le terme Verna, employé ici comme surnom, s'est retrouvé dans une inscription découverte en août 1896 à St-Maurice (Valais), où il qualifie un nommé *Amaranthus* et signifie : *esclave né dans la maison de son maître.* La mère de Cal... Verna, *Verr... Verula,* qui a élevé ce monument à son fils, est morte à Genève également et son cippe funéraire figure au n° XLIV des inscriptions du Musée. Coïus Astutus, celui qui fit élever ce cippe funéraire à sa femme, Verr... Verula, semble avoir été son second mari ; car, sur sa propre épitaphe (Voy. inscr. du Musée, n° XXXI), le nom de Coïus Astutus est suivi de celui de deux de ses fils : *Graecus et Rusticus* qui semblent être issus du deuxième mariage de Verr... Verula.

On peut donc supposer que les relations de parenté de ces divers personnages étaient les suivants :



LXXXI (403)

JULIA MARCELLINA ET SEVERIA VERULA.



Inscription trouvée par le professeur Gosse dans les fondations des contreforts de l'Abside de St-Pierre, à Genève, en 1898. Elle est gravée sur une stèle romaine haute de 1m,36 et large de 0m,70 qui se trouvait noyée dans la maçonnerie. Elle est malheureusement incomplète à droite.

D(iis) [Manibus]
IVLIAE M(arcel-)
LINAE MA(tri pi-)
ENTISSIM(ae et)
SEVERIAE V(eru)
LAE CONIV(gi ca-)
RISSIMAE S(ex)
IVL. AVGVS(tus)

Aux dieux mânes ; à Julia Marcellina, sa mère tendrement aimée, et à Severia Verula, sa femme très chérie ; Sextus (?) Julius Augustus (a élevé ce monument).

Les surnoms *Marcellina* et *Verula,* ainsi que le prénom *Sextus*, étaient très répandus dans la province Narbonnaise, et ce fait permet de considérer leur restitution comme probable. Quant au gentilice *Julius*, que portent, sur cette inscription, la mère et le fils, il était fréquent à Genève et à Nyon, comme on peut le voir dans le recueil d'inscriptions.

Si l'on considère la forme des lettres et notamment les traits horizontaux des E et des L, qui n'ont ni la longueur, ni la rectitude de la bonne époque de l'épigraphie latine. on est porté à dater cette inscription du IIe ou IIIe siècle de notre ère.

LXXXII (406)

SEVERA.

Seconde inscription trouvée par le professeur Gosse, le 31 janvier 1898, dans les fondations d'un contrefort de l'abside de St-Pierre, à Genève. Elle est gravée sur un cippe funéraire en roche, haut de 1m,10, large de 0m,64, et qui porte à sa partie supérieure la trace d'une moulure.



Aux dieux mânes de Severa et à sa mémoire ; Marcus Veratius Macrinus à sa femme très chérie.

Celui qui a fait élever ce monument : *Marcus Veratius Macrinus,* était peut-être parent de Marcus Veratius Mercator, connu par une inscription votive à Apollon (voir notre nº II). Le surnom *Macrinus* est celui que portait Marcus Carantius Macrinus, ce centurion de la première cohorte urbaine, dont le tombeau était à Carouge et dont l'épitaphe se trouve reproduite sous notre nº LXVII. C'était aussi celui de l'époux de Gemina (voir notre nº LXXV).

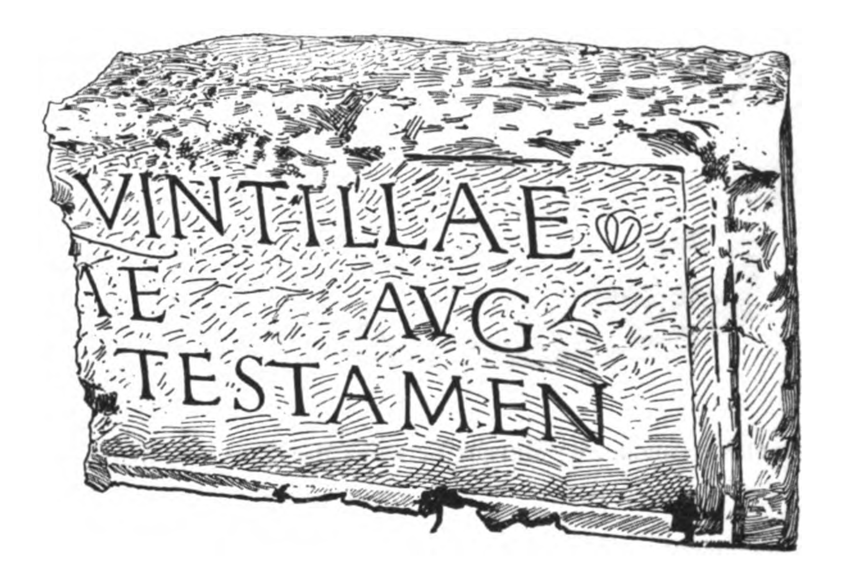
La beauté de la gravure et la forme des lettres permettent de supposer que cette inscription remonte au deuxième siècle de notre ère.

LXXXIII (424)

Quintilla.

Fragment d'inscription romaine, en roche blanche, trouvée le 22 août 1899 dans la cinquième travée de l'abside de l'église de St-Pierre, à Genève. Elle était placée dans la deuxième assise en contrebas dans le soubassement extérieur. Elle a été remise au Musée par la Ville de Genève, le 1er septembre 1899.

Longueur 1m,03. Hauteur 0m,62. Hauteur entre les moulures 0m,51.



[......] QVINTILLAE
[flaminic]AE AVG
[ex] TESTAMEN(to)

Cette inscription funéraire, dont la partie gauche manque, est décorée d'un cœur à la fin de la première ligne et d'un encadrement de moulures. Elle semble concerner une flaminique augustale, les lettres A E de la seconde ligne étant supposées les dernières du mot flaminicæ. Dans ce cas, à la première ligne, un prénom devait précéder le nom de Quintillæ, et, à la troisième ligne, le mot ex devait précéder celui de testamento.

LXXXIV (24)

INSCRIPTION FRAGMENTAIRE.

Les deux fragments de pierre qui portent cette inscription furent découverts, le 1er février 1862, dans les travaux de démolition de l'ancien bastion du Pin; ils furent recueillis par le professeur Bétant et remis au Musée épigraphique.



Cette inscription est malheureusement fort incomplète. M. H. Fazy, dans « Genève sous la domination romaine » (Mém. de l'Institut national genevois, 1868, tome XII, page 54, n° XLVI) lit, à la seconde ligne, les mots (æter)NE MEMO(riæ) qui indiquent que c'est une inscription funéraire, et à la sixième ligne (requies)CAT ANI(ma) qui paraissent prouver que le personnage dont il s'agit était chrétien, car c'est la formule ordinairement usitée dans les *tituli* chrétiens.

LXXXV (444)

FRAGMENT DE CIPPE.

Partie supérieure d'un cippe gallo-romain portant, au-dessus de la moulure supérieure, les lettres D M (Diis Manibus). Trouvé au collège de Genève, le 1er novembre 1901, encastré dans la balustrade de l'escalier, à gauche. La partie conservée de ce cippe, haute de 0m,54 et large de 0m,47, pourrait avoir surmonté l'inscription de Cal Verna (notre n° LXXII) vu les dimensions respectives des deux pièces. Toutefois, des traces de martelage au-dessous des moulures de ce fragment, à la place où devrait se trouver la première ligne de l'inscription, semblent de nature à faire écarter l'hypothèse de deux fragments d'un même cippe.



LXXXVI (420)

FRAGMENT D'INSCRIPTION.

Ce fragment d'inscription romaine, sur un petit bloc en roche, de 0m,10 de hauteur et de 0m,07 de largeur, portant une seule lettre, L, a été trouvé pendant les travaux de restauration de l'église de St-Pierre, à gauche de la porte de l'ancienne sacristie, à deux mètres au-dessus de l'inscription de Cal Verna. (Notre no LXXX.)

LXXXVII (229)

Petit fragment d'inscription romaine trouvée à Douvaine, achetée par le Musée en 1876, portant les lettres V G S.

Hauteur 0m,14. Largeur 0m,25.

LXXXVIII (521)

Bloc de roche trouvé en mai 1903 dans les fouilles de démolition, rue de la Croix-d'Or, 18, à Genève, et donné au Musée par M. Schæffer, entrepreneur. Hauteur 0m,70. Largeur 0m,65.

Il porte, comme fragment d'inscription romaine, les deux lettres L D, d'une belle gravure.

Inscriptions burgondes.

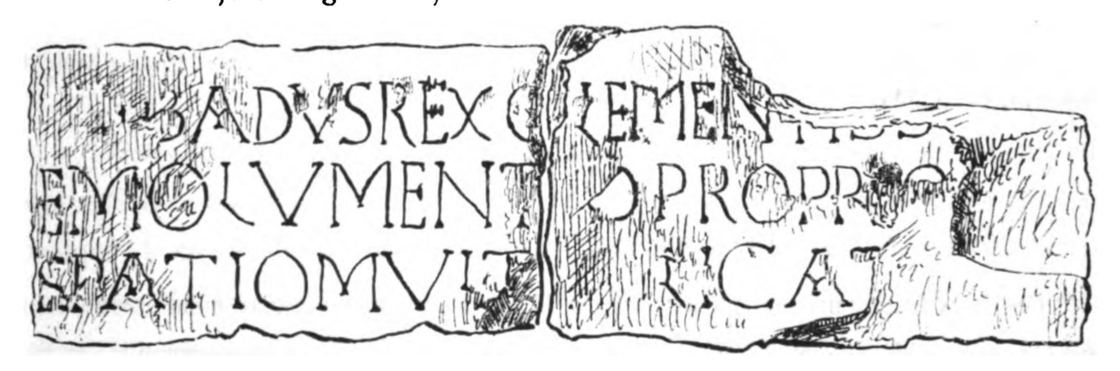
LXXXIX (31)

Gondebaud.

Cette inscription gravée sur pierre calcaire, brisée verticalement en deux fragments, était autrefois encastrée dans la face extérieure de la porte du Bourg-de-Four, à Genève.

En 1840, le professeur Auguste de la Rive fit démolir la maison de l'arcade, pour la remplacer par des constructions nouvelles et, à cette occasion, il fit don au Musée de cette inscription, dite *de Gondebaud*.

Hauteur 0^{m},60. Longueur 2^{m},00.



Selon M. H. Fazy, après Edouard Mallet, il faut lire :

(Gonde)BADVS REX CLEMEN(tissemus)
EMOLVMENTO PROPR(io)
SPATIO MVLT(ip)LICA(to).

C'est-à-dire : Gondebaud, roi très clément, *restaura la ville* à ses propres frais, en agrandissant l'enceinte.

Spon et Ed. Mallet ont tous deux attribué ce monument à Gondebaud, roi de Bourgogne. Mallet s'est appuyé principalement sur le fait que, dans une *Notice des provinces des Gaules,* relevée peu après la conquête germanique et publiée pour la première fois par Du Chesne, on trouve au nombre des subdivisions de la province viennoise la rubrique suivante : *Civitas gennavensium, quæ nunc Geneva, a Gundebado rege burgundionum restaurata*.

Suivant Mallet, la liaison entre le document écrit et le document lapidaire est évidente : l'un appuie, confirme et complète l'autre. Mallet a fait remarquer aussi que, d'après une tradition constante, le palais de Gondebaud, auquel succéda le château des comtes de Savoie de Genève, s'élevait précisément sur l'emplacement où se trouvait l'inscription. Quant à la date de cette inscription, voici les renseignements que nous fournit Mallet.

La date de ces travaux ne parait pas avoir dû précéder celle où Gondebaud, demeuré seul roi de Bourgogne, après la mort de ses frères, devint maître des Etats ci-devant possédés par son frère Godégisile qui, peu d'années auparavant, faisait sa résidence à Genève. Cette concentration des diverses parties du royaume burgonde ayant eu lieu en l'an 500, c'est dans les premières années du sixième siècle que Genève aura dû à Gondebaud cette restauration, cet agrandissement, dont notre inscription était destinée à consacrer la mémoire.

Vid. : *H. Fazy,* Cat. du Musée cant. d'Archéol., 1863, p. 26 ; *Mallet,* Mém. Soc. Hist. et Arch. de Genève, t. IV, p. 305.

XC (32)

Deux fragments d'inscriptions.

Ces deux fragments, qui paraissaient à M. H. Fazy appartenir au même monument, que Gosse considérait comme deux inscriptions distinctes mais contemporaines, et que nous n'avons pas su retrouver au Musée, furent découvertes en novembre 1862, près du collège de St-Antoine, à Genève, dans un pan de mur qui semblait avoir fait partie de l'enceinte fortifiée de Marcossey.

Ils portaient : l'un ...LVRSOLVSO... l'autre ....OI........
.....ANNVS..... ...DEI ANIMAM...
.. .REIVNGF....

Il s'agit probablement d'inscriptions funéraires.

« En rapprochant de ces deux fragments les fac-similés d'inscriptions mérovingiennes et burgondes publiées dans divers recueils, on reconnait bien vite que notre inscription remonte probablement au sixième ou au septième siècle de notre ère. La forme très irrégulière des lettres rappelle les inscriptions mérovingiennes découvertes à Artonne et publiées par le général Creuly » (*H. Fazy,* Cat. du Mus. cant. d'arch., 1863, p. 28).

V. — FRAGMENTS D'ARCHITECTURE ET DE SCULPTURE D'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE CONSERVÉS AU MUSÉE ÉPIGRAPHIQUE

AVANT-PROPOS.

Le catalogue de cette série présente plus de difficultés que celui des inscriptions ; ces difficultés sont : l'attribution à l'époque romaine de fragments d'un caractère peu marqué ; le classement des pièces dans un ordre rationnel et le mode de reproduction.

Le seul travail d'ensemble sur les « fragments d'architecture romaine » est celui de Blavignac auquel nous faisons de fréquents emprunts. Nous avons adopté, pour les fragments qu'il a mentionnés, l'ordre et les rapprochements qu'il a faits lui-même, en distinguant, parmi ces fragments, ceux d'au moins trois époques successives :

La *meilleure époque* étant représentée par la *corniche* d'ordre corinthien (notre nº 1), trouvée en 1838 à la rue du Marché et par le fragment de frise provenant de l'Evêché, deux morceaux qui ont dû appartenir à un seul et même monument. A cette époque appartiennent plusieurs autres fragments de corniches trouvés plus tard à St-Pierre et à la rue de la Croix-d'Or (nos nos 2, 3, 4 et 5).

L'*époque postérieure,* de décadence déjà, est représentée par le *fragment de fronton* et les blocs *de pilastres et de colonnes cannelées et rudentées,* provenant en majeure partie de l'arcade du Bourg-de-Four ; nous y avons joint ces *blocs décorés de panneaux à treillage* et à lignes bizarrement contournées dont parlait aussi Blavignac et dont il a reproduit un spécimen sur la première planche de son « Histoire de l'Architecture ».



L'*époque de décadence complète,* enfin, était représentée, du temps de Blavignac, par un seul morceau de corniche à propos duquel il signalait le fait que le soffite du larmier était remplacé par un grand cavet. D'autres morceaux de corniche identiques, des fragments d'entablement et de frises sont venus grossir cette série.

D'après ce cadre sommairement établi par Blavignac, nous avons classé par analogie ou par induction les nouvelles pièces entrées au Musée sans être arrivé à un résultat bien satisfaisant. Laissant de côté les fragments trop incomplets, d'époque trop incertaine, ou faisant double emploi avec ceux ici décrits, nous avons consciencieusement recherché ce qui offre un véritable intérêt, parmi les restes gallo-romains découverts jusqu'ici et déposés soit dans notre Musée épigraphique, soit dans le petit musée spécial de la cathédrale.

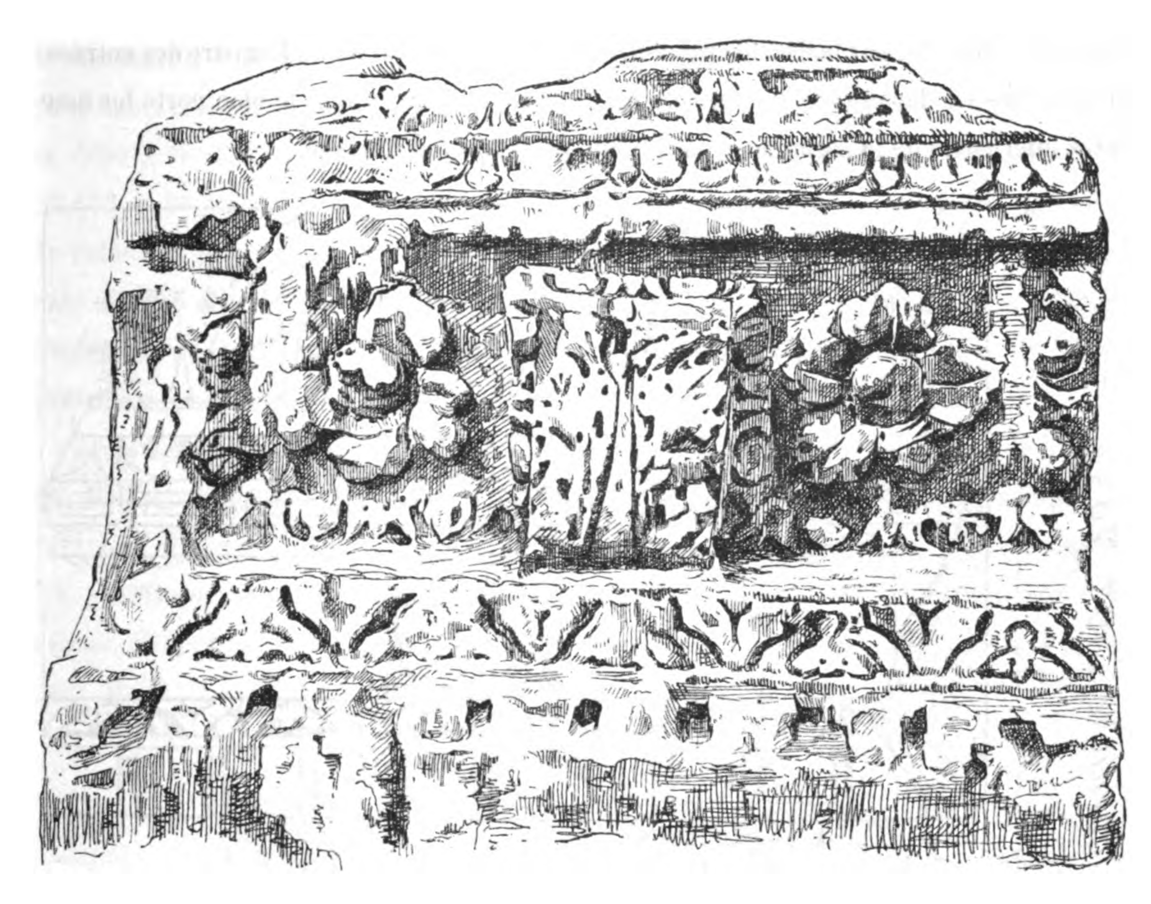
Des deux numéros que nous plaçons en tête de chaque article, le premier indique son rang dans notre catalogue, et le second, placé entre parenthèses, est celui que porte l'objet dont il est question dans le Registre des entrées au Musée.

1 (48)

FRAGMENT DE CORNICHE ET FRAGMENT DE FRISE.

Bloc de roche découvert en 1838 enfoui dans le pavé de la cour de la maison Jequier, rue du Marché, 40, en face de la place du Molard (autrefois rue des Marchands Drapiers, 194). Le côté sculpté était tourné vers la terre.

Hauteur totale $0^{m},64$ (et, avec les moulures inférieures qui se trouvent sur le bloc de la frise, $0^{m},70$). Largeur $0^{m},96$.

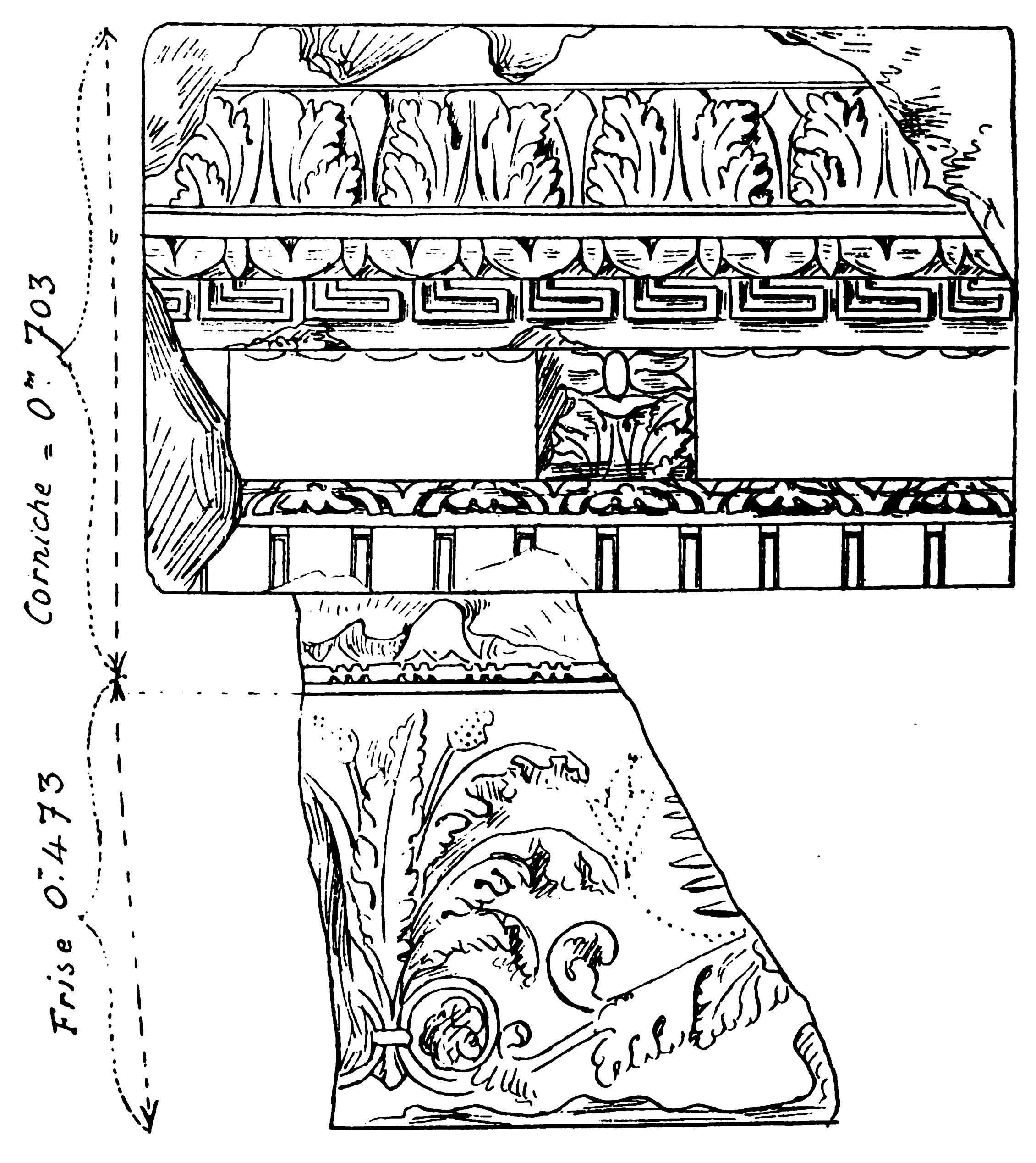


« Cette pierre présente une magnifique corniche d'ordre corinthien. Les moulures dont se compose la corniche sont : le denticule avec sa moulure supérieure ; le modillon d'une forme assez élégante et enrichi d'une grande feuille d'acanthe ; le quart de rond qui règne tout autour des modillons et fait le contour des caissons qui ornent le soffite du larmier ; le larmier avec le talon et enfin la cimaise richement ornée de feuilles d'acanthe. Il est à remarquer que tout est orné, même le larmier où l'on voit sculptée une grecque, sans que cette profusion d'ornements produise la moindre confusion. »

« Le sculpteur a si bien conservé la forme primitive de chaque moulure que l'œil n'est point fatigué à la vue de cette richesse de sculpture, et le style large et la hardiesse du ciseau rappelle ces beaux temps de l'antiquité où la sculpture était dans sa plus grande splendeur. »

Cette description de Durelli, directeur de l'Ecole d'architecture et d'ornement en 1845, insérée dans le mémoire de J.-J. Rigaud sur la culture des Beaux-Arts à Genève,

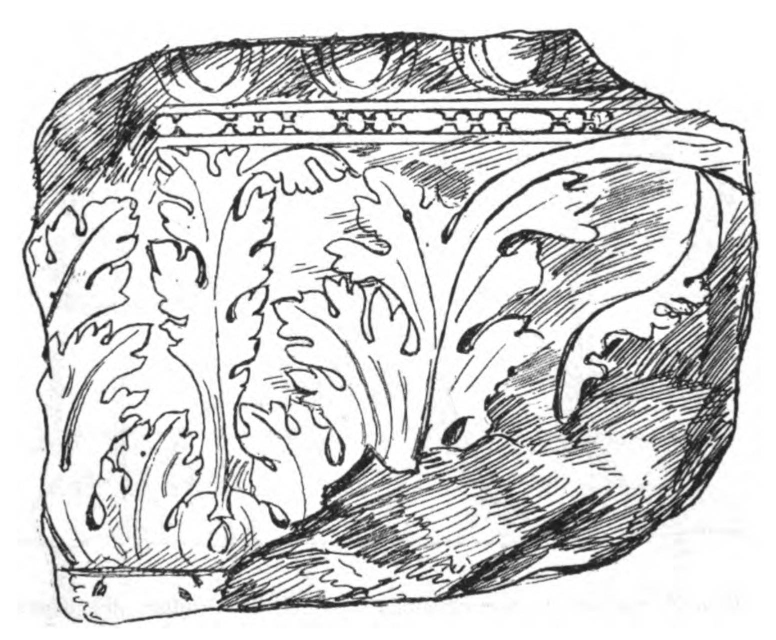
a pu être complétée par la découverte d'un fragment de frise (nº 92 du Registre des entrées), trouvé dans les démolitions de l'arcade du Bourg-de-Four, et dont le bloc porte les moulures inférieures de la corniche et même une partie de l'architrave.



Blavignac, dans ses « Recherches sur quelques fragments d'architecture romaine », s'est basé sur l'étude de ces deux fragments qui se complètent l'un l'autre pour faire sur

le monument, dont ils ont dû faire partie, les conjectures suivantes : l'architrave ayant pour hauteur les trois quarts de celle de la corniche, devait mesurer 0m,527 ; et, comme la frise a 0m,473, celle de l'entablement entier devait être de 1m,703 (= 0m,703 + 0m,473 + 0m,527). — On sait que la hauteur de l'entablement est la cinquième partie de celle de l'ordre, qui avait ainsi 8m,515. Mais cet ordre devait être élevé sur un stylobate d'à peu près 2m et, en supposant au temple une ordonnance hexastyle et un entrecolonnement de deux diamètres, Blavignac a conclu que la hauteur totale de la façade principale, prise du sol au sommet du fronton, devait être de 12m,397.

Blavignac a dessiné un deuxième fragment de frise d'ordre corinthien provenant des fouilles pratiquées à St-Pierre en 1850, et aujourd'hui perdu, qui présentait un caractère d'identité parfaite avec le fragment trouvé dans l'arcade du Bourg-de-Four. Un chapiteau corinthien provenant aussi de St-Pierre a été reproduit aussi par *Blavignac*. (Voyez sa *Notice sur les fouilles pratiquées en 1850 dans l'église de St-Pierre,* dans M. D. G. VIII, p. 2 et pl. I, nos 7 et 8.)

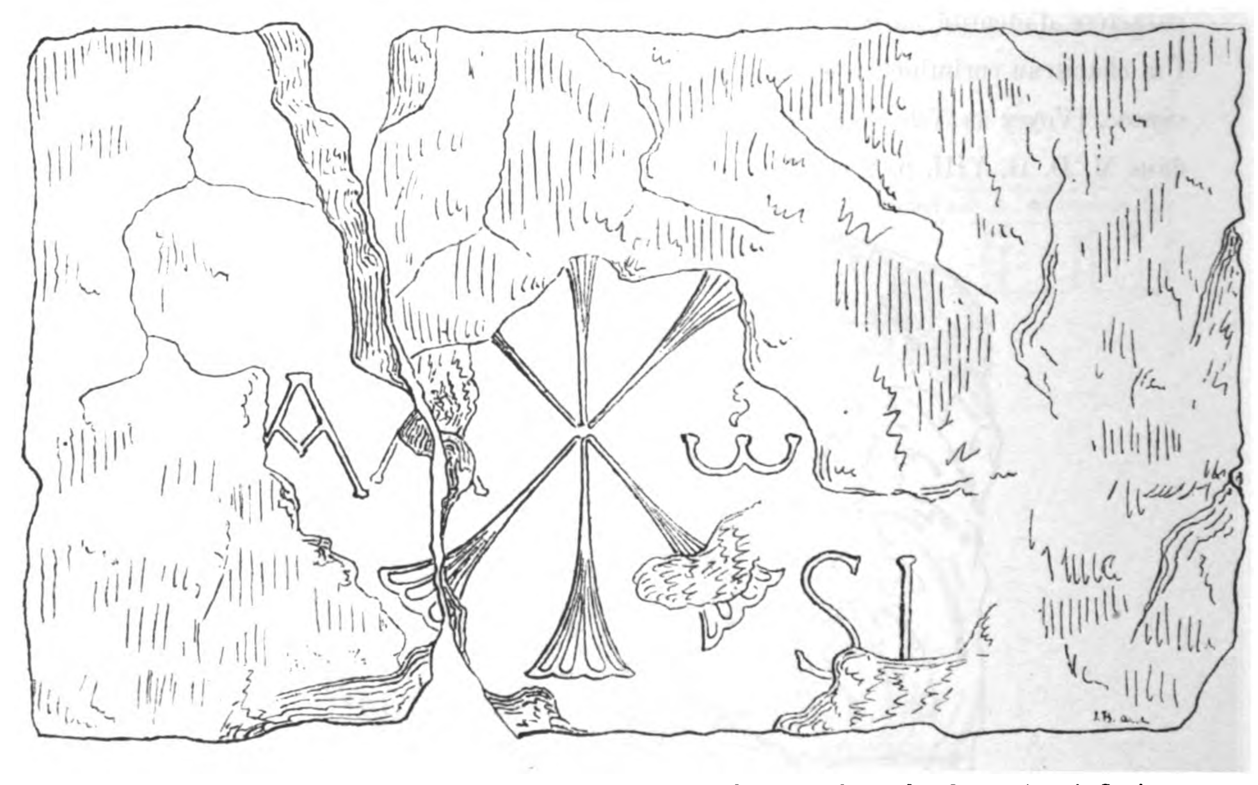


La richesse de décoration de ces fragments peut faire présumer qu'une colonnade, probablement engagée dans les murs extérieurs de la cella, régnait au pourtour de l'édifice. Les temples disposés de cette manière avaient en général une longueur double de leur largeur ; d'après les données établies plus haut, on obtient une largeur de 11m envi-

ron ; la longueur totale, non compris celle du perron, qui se développait dans la hauteur du stylobate, était ainsi de 22m.

La manière élégante avec laquelle tous les ornements sont traités, la sagesse des proportions et la pureté des profils ne permettent guère d'attribuer à l'érection du temple une époque postérieure au second siècle de notre ère. C'est la thèse de Blavignac qui suppose que nous sommes en présence des restes d'un temple.

La découverte faite d'un bloc sur lequel était gravé le monogramme de Christ, entouré de l'alpha et de l'oméga, à côté du fragment de frise, a fait croire au même auteur que ce temple aurait servi aux premiers chrétiens de Genève. Mais ce dernier monument, remontant aux premières années de l'introduction du christianisme, a disparu.



Vid. : *J.-J. Rigaud,* Recueil de renseignements relatifs à la culture des Beaux-Arts à Genève, Ire partie, M. D. G., t. IV, p. 21 et pl. I. — *J.-D. Blavignac,* Recherches sur quelques fragments d'architecture romaine découverts à Genève. M. D. G., t. V, p. 89 et suiv., et pl. 1.

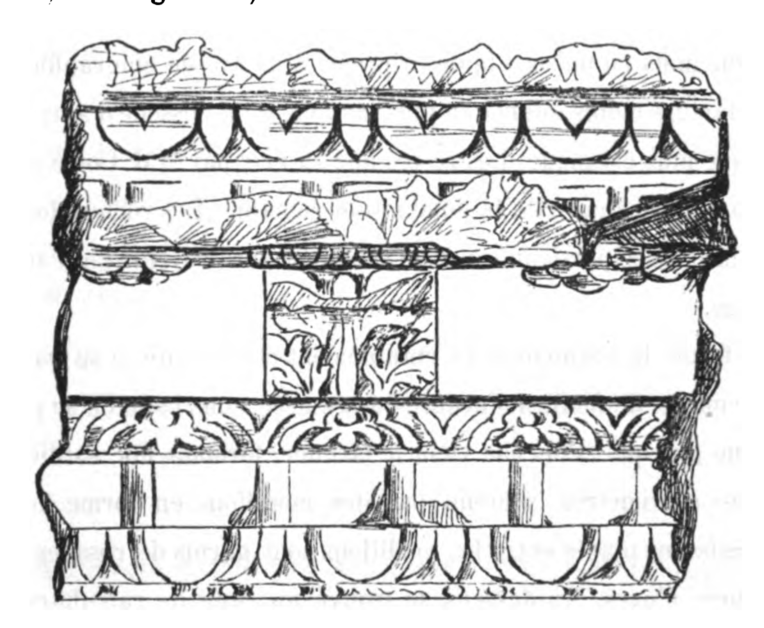
2 (286)

Fragment de corniche d'ordre corinthien.

Ce fragment de corniche gallo-romaine en roche fut découvert lors des premiers travaux de restauration entrepris à St-Pierre, en 1885; il était encastré dans le socle extérieur, la face noyée dans la maçonnerie.

En rapprochant ce fragment de celui qui a été trouvé en 1838, dans la cour de la maison Jequier (notre n° 1), on constate que le module du premier fragment est un peu plus grand que celui du second; mais la décoration et la facture sont identiques et tous deux faisaient partie de l'entablement de vastes édifices. Les moulures sont celles de l'ordre corinthien et d'une époque de décadence complète; toutes sont ornées d'oves, de perles, de denticules, de rais-de-cœur, de grecques et de feuilles d'acanthe; le larmier est occupé par des modillons ornés de feuilles d'acanthe alternant avec des rosaces.

Hauteur 0^{m},56. Largeur 0^{m},64.



A remarquer le fait que les moulures inférieures de la corniche sont ici sculptées sur le bloc même de cette corniche; au contraire, les moulures inférieures de la corniche à laquelle appartient le fragment précédent (n° 1) sont sculptées sur le bloc de la frise.

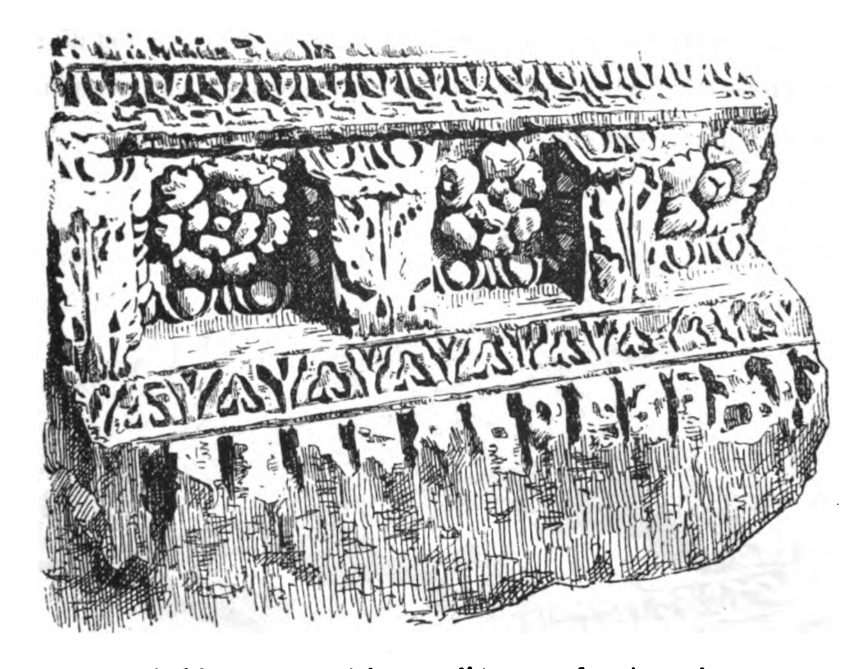
Cette différence touchant la disposition des moulures inférieures prouve, de même que la différence de module entre les deux morceaux, qu'ils ne devaient point provenir du même édifice. On peut donc conclure, avec M. Mayor, qu'il y avait à Genève, à l'époque romaine, au moins deux temples considérables (*J. Mayor,* Fragments, B. D. G., t. I, p. 110).

3 (428)

Fragment de corniche d'ordre corinthien.

Ce fragment et les deux fragments suivants ont été trouvés à Genève, en 1901, dans les fondations de la maison, alors en construction, à l'angle de la rue de la Croix-d'Or et de la place du Fort-de-l'Ecluse (côté est), et donnés à la Société auxiliaire du Musée, par MM. Corte, architectes. Ces trois morceaux d'entablements romains d'ordre corinthien ont été photographiés par Emile Dunant et décrits, après son décès, par M. Camille Favre dans le Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, tome II, livraison 7. C'est là que nous en puisons la description. Si le Musée épigraphique possède des fragments d'une facture moins soignée et plus tardive, il en possède d'autres qui paraissent dater d'une époque plus classique. Les restes mis au jour par MM. Corte appartiendraient donc à une phase intermédiaire de la domination romaine. Les roches dont ils sont constitués ont une teinte rosée particulière et ne semblent pas provenir des carrières actuelles de notre voisinage.

Notre nº 3 forme la corniche d'un entablement et présente, à sa partie supérieure, une bordure ou cimaise de feuilles d'acanthe assez usée, sous laquelle se placent des rais-de-cœur, puis une grecque. Plus bas vient le larmier, formant une saillie horizontale de près de quarante centimètres, soutenu par des modillons en forme de console ornés d'acanthe. Les caissons placés entre les modillons sont garnis de rosaces variées, entourées d'une bordure d'oves. Au-dessous se trouve un rang de rais-de-cœur; le tout se termine au bas par des denticules. La hauteur du fragment est de $0^{m},60$, tandis que la profondeur de la pierre a dû être de $1^{m},20$ au moins.



Ce morceau, probablement postérieur à l'époque des Antonins, est, pour l'époque romaine, une des trouvailles les plus intéressantes faites dans notre contrée. Il présente une grande ressemblance avec le fragment de corniche décrit sous notre nº 1 (48) et trouvé en 1838 dans le sol de la maison Jequier, rue du Marché, 40, de l'autre côté (côté ouest) de cette même petite place du Fort-de-l'Ecluse, où ont été trouvés nos nºs 3, 4 et 5. Ces morceaux pourraient fort bien avoir fait partie d'un même monument; ils ne sont cependant pas absolument identiques et les ornements semblent moins soignés dans le fragment de la maison Jequier.

4 (429)

Fragment de frise.

Cette seconde pierre, donnée par MM. Corte et provenant de la rue de la Croix-d'Or, devait être placée droit au-dessous de la précédente et servir de frise à cette corniche, comme cela est représenté dans le dessin ci-dessous. Elle offre, à sa partie supérieure, une bordure d'oves surmontant un fil de perles alternant avec des billettes. Au-dessous règne une surface verticale nue, dans laquelle on reconnaît la frise de l'édifice. Dans cette

surface sont percés quatre trous carrés, placés irrégulièrement, qui ont dû servir à fixer dans la pierre un revêtement de marbre ou, plus probablement, des sculptures ornant la frise. Hauteur de la pierre, plus de $0^{m},58$, profondeur $1^{m},13$ au moins.

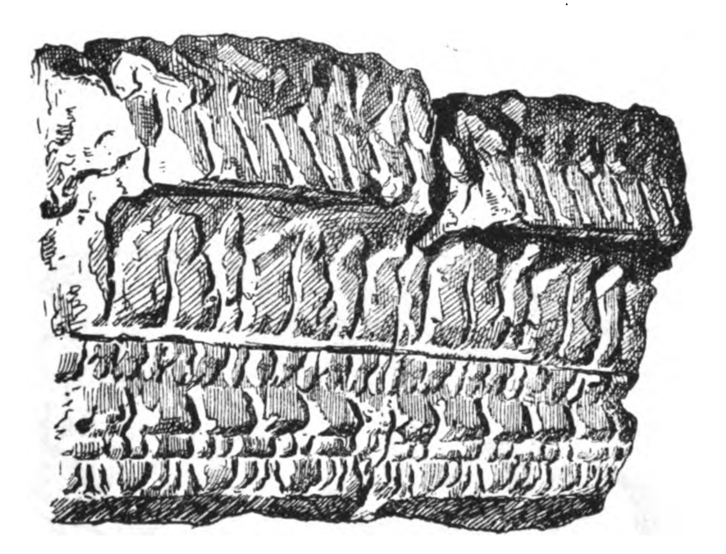


En examinant ce dessin des deux pierres superposées (3 et 4) il est impossible de ne pas être frappé de sa ressemblance avec les deux dessins de Blavignac reproduits dans notre article 1 du présent catalogue et avec celui de notre nº 2. On remarquera seulement que, dans ce dernier, la bordure d'oves et de perles termine par en bas le fragment de corniche, tandis que dans les trois autres cette bordure est sculptée sur le haut des fragments de frise, sous-jacents à la corniche.

5 (427)

FRAGMENT DE CORNICHE D'ORDRE CORINTHIEN.

Ce fragment est le troisième donné par MM. Corte et provenant des fouilles de l'immeuble rue de la Croix-d'Or, 2. Il a, à peu près, les mêmes dimensions que les précédents et leur est assez semblable par la nature et le style des ornements. Mais une comparaison détaillée montre que les ornements de ce dernier bloc ne sont pas du même module que ceux des deux premiers. En outre, le travail est différent. Tenant compte de l'usure, il est plus grossier, plus incorrect et semble dénoter une époque un peu postérieure.



Ce fragment présente un larmier faisant saillie, sur le nu du mur, de la même quantité que le larmier de notre nº 3. La face supérieure est taillée en fuite, sans doute pour amener l'écoulement des eaux, et, à quarante centimètres en arrière (c'est-à-dire à l'aplomb du bas du morceau), la pierre se relève, par un décroché destiné à recevoir d'autres pierres qui ont dû lui être superposées. La série des ornements se présente dans l'ordre suivant, à partir du haut : rang de feuilles très endommagé — denticules — larmier, de saillie très faible — feuilles d'acanthe séparées par une tige en fer de lance — rais-de-cœur — denticules — perles et billettes — oves.

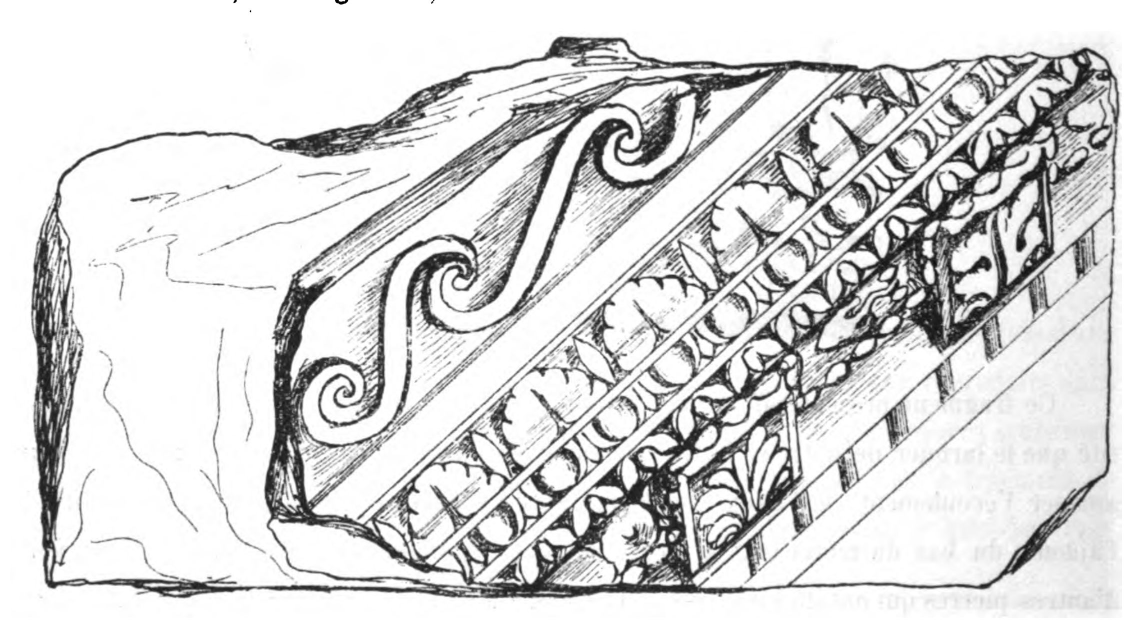
A propos de cette dernière sculpture, Ch. Morel a émis l'hypothèse assez vraisemblable que ces débris, utilisés dans des constructions postérieures, étaient, avec le temps, tombés du sommet de la colline de Saint-Pierre, dont les flancs étaient jadis beaucoup plus abrupts que dans les temps modernes. En effet, on a toujours pensé, d'après les morceaux recueillis, que sur le sommet de cette colline devait s'élever, à l'époque romaine, au moins un monument important, peut-être un temple.

6 (91)

Fragment de corniche.

Ce fragment d'un fronton gallo-romain en marbre blanc, provenant de l'arcade du Bourg-de-Four, démolie en 1840, a été donné au Musée par le professeur Aug. de la Rive.

Hauteur 0m,56. Largeur 1m,12.



Ce morceau porte le caractère de l'époque dégénérée à laquelle il appartient, qui est : l'altération de la disposition logique des moulures. Le larmier, au lieu d'être disposé de manière à projeter une ombre dont la largeur et la franchise fassent valoir l'entable-

ment, offre peu de saillie et une forme convexe qui donne à l'ensemble une mollesse que ne rachètent point ses nombreuses sculptures. La partie située au-dessus de la dernière moulure de la corniche représente un ornement en bas-relief rappelant probablement les tuiles qui se présentaient de profil dans cette partie des monuments antiques; cette portion de pierre qui s'élève au-dessus de la corniche est importante, car elle prouve, ainsi que la forme du bloc, que le monument entier n'était point un temple, mais un palais ou toute autre construction à plusieurs étages.

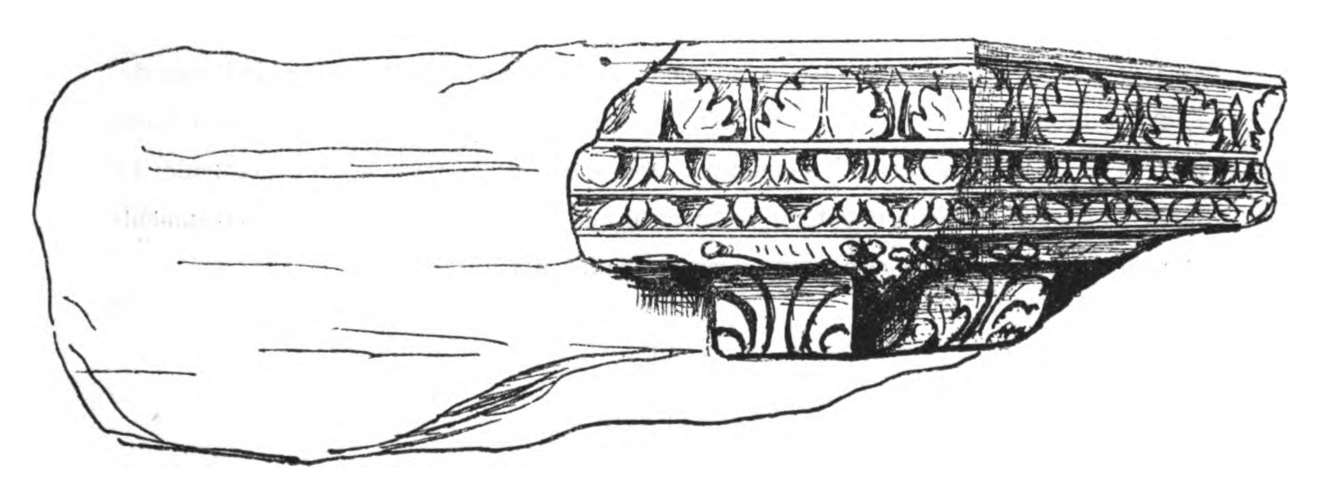
Ce fait, dit Blavignac, donne une idée de l'importance de la cité qui possédait des monuments secondaires exécutés avec des matériaux et un luxe de décoration réservés ordinairement pour les monuments du culte.

Vid. : *Blavignac*, Arch. Sac., p. 12, 13 et note; Fragments d'Arch. rom., M. D. G., V, 91 et 92.

7 (numéro effacé)

Fragment de corniche formant un angle.

Ce morceau de corniche en roche blanche provient de l'Evêché où il fut trouvé en 1840; il est du même module que le fragment de fronton qui précède. Le larmier offre la même disposition et les soffites sont décorés de la même façon. La décoration de la cimaise est la même également; enfin les dimensions des moulures concordent sur les deux monuments.



Longueur 0m,45. Largeur 0m,45. Hauteur 0m,32.

Ce morceau de corniche forme un angle et devait se trouver à l'angle d'un monument. Blavignac admet qu'il appartenait au même édifice (palais?) que le fragment précédent.

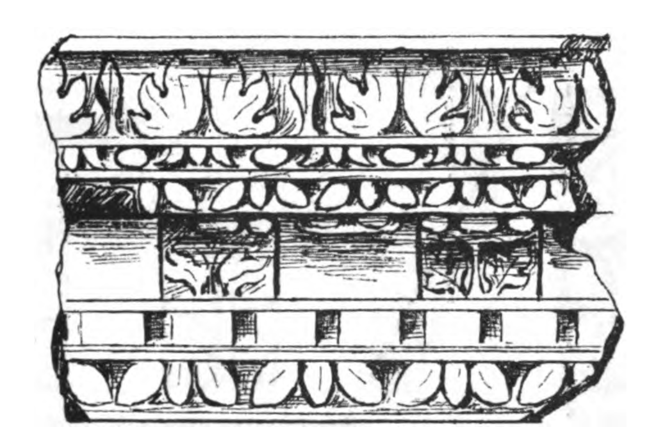
Vid. : *Rapport sur l'Evêché*, M. D. G., I, 211 ; *Blavignac*, M. D. G., V, 91.

Lullin disait dans le deuxième rapport sur l'Evêché qu'on l'avait découvert dans le corps de logis central de l'Evêché. « La taille en est très belle ; les ornements et les moulures en sont forts élégants. Il nous paraît qu'il a dû faire partie d'un ancien arc-de-triomphe romain ou de quelque porte monumentale, de même que plusieurs pierres d'une sculpture analogue qui ont été déjà recueillies dans diverses localités de notre ville, en particulier lors de la démolition de l'arcade du Bourg-de-Four. Il en a été trouvé encore quelques-unes du même genre incrustées dans les murs des fondations de l'Evêché ; mais elles étaient si détériorées qu'elles ne pouvaient plus servir que comme matériaux de construction ; nous avons cru inutile de les conserver. »

8 (55)

FRAGMENT DE CORNICHE GALLO-ROMAINE.

Ce fragment de corniche en grès rouge provient de l'Evêché (1840). La sculpture en est très fine ; la décoration est très analogue à celle du *fragment de fronton* (du Bourg-de-Four) et du *fragment de corniche* (de l'Evêché) en *roche blanche* déjà décrits. Ce morceau porte à sa partie inférieure les moulures supérieures de la frise avec le denticule. Le soffite du larmier est décoré de feuilles d'acanthe, de même que sur les premiers fragments étudiés. La cimaise est décorée également de feuilles d'acanthe.



Hauteur 0m,40. Largeur 0m,56.

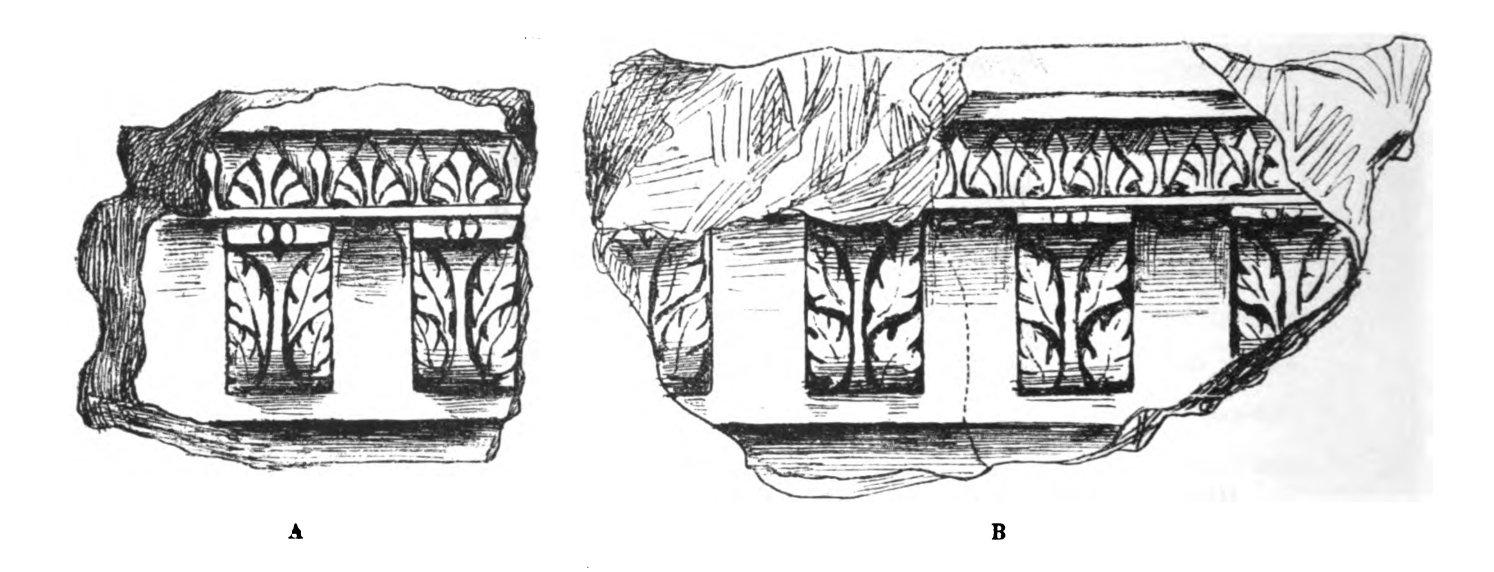
Blavignac a reproduit un fragment de corniche d'Avenches qui offre une décoration assez semblable à celle de celui-ci (voyez Hist. de l'Arch., Atlas, pl. X, 4).

9 (54 et 126)

Trois fragments de corniche gallo-romaine.

Le premier fragment doit être celui dont Blavignac (Fragments d'architecture gallo-romaine, 1846) dit qu'il provient « *du mur de la ville qui fait face à la promenade de la Treille* ».

Les deux autres fragments de corniche, en roche blanche également, ont été donnés au Musée par le *Cercle de la Terrasse* en 1868; ils présentent un caractère d'identité parfaite avec le précédent et ont été découverts dans *l'immeuble sis rue de l'Hôtel de Ville, 6,* près du mur de la Treille. Là se trouvait un blocage datant du IVme siècle probablement et pour lequel on avait utilisé des matériaux romains.



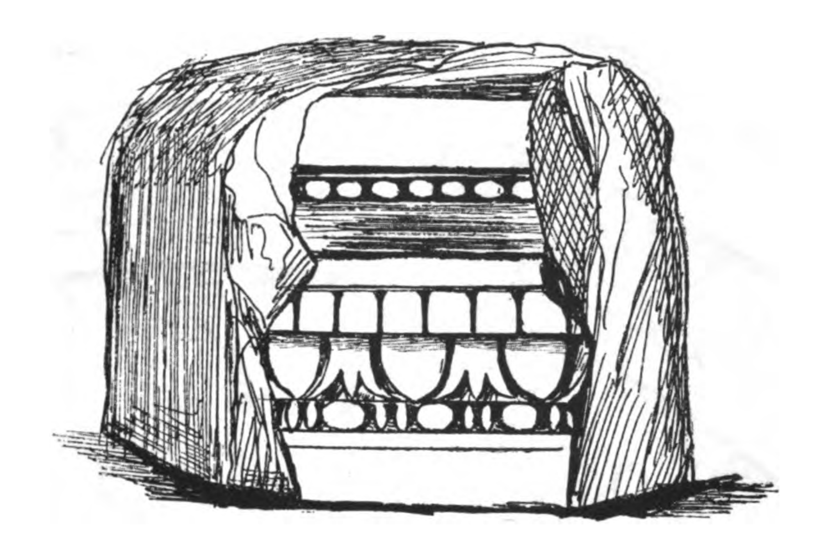
A. Hauteur 0^{m},40. Largeur 0^{m},40. B. Hauteur 0^{m},45. Largeur 0^{m},88.

Dans ces fragments les traditions antiques sont tout à fait perdues. La sculpture est de la plus mauvaise exécution. Le cavet, qui tient lieu de larmier de la corniche, est occupé par des soffites décorés de feuilles d'acanthe, motif qui se retrouve sur la moulure supérieure.

10 (364) [Musée de la cathédrale]

Fragment d'architecture romaine mouluré.

Ce fragment en roche, trouvé aussi à St-Pierre en 1893, en même temps que le fragment qui suit, lors de la restauration de la partie nord de l'édifice, offre sur une de ses faces des moulures comparables à celles des fragments déjà trouvés à St-Pierre.

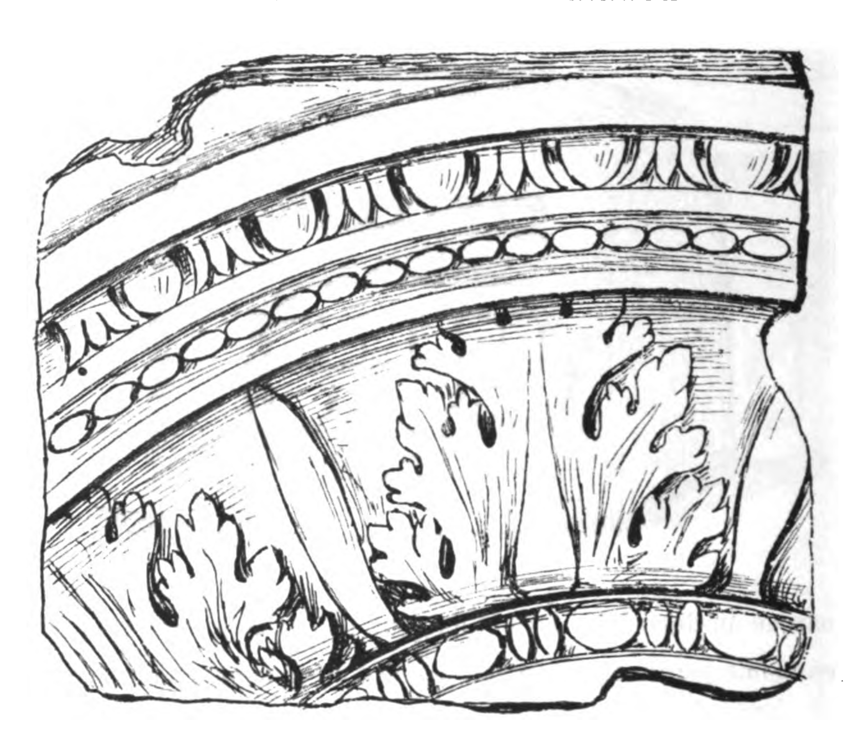


On remarque au-dessus des oves et du rang de perles le denticule et des moulures diverses ; l'ensemble paraissant avoir fait partie d'un monument de la bonne époque.

11 (363) [Musée de la cathédrale]

FRAGMENT DE SCULPTURE GALLO-ROMAINE.

Bloc rectangulaire en roche extrait en juin 1893 des fondations de la muraille septentrionale de la nef de St-Pierre, pendant les travaux de restauration. L'usage en est très difficile à déterminer.



Hauteur 0^m,65. Largeur 0^m,85.

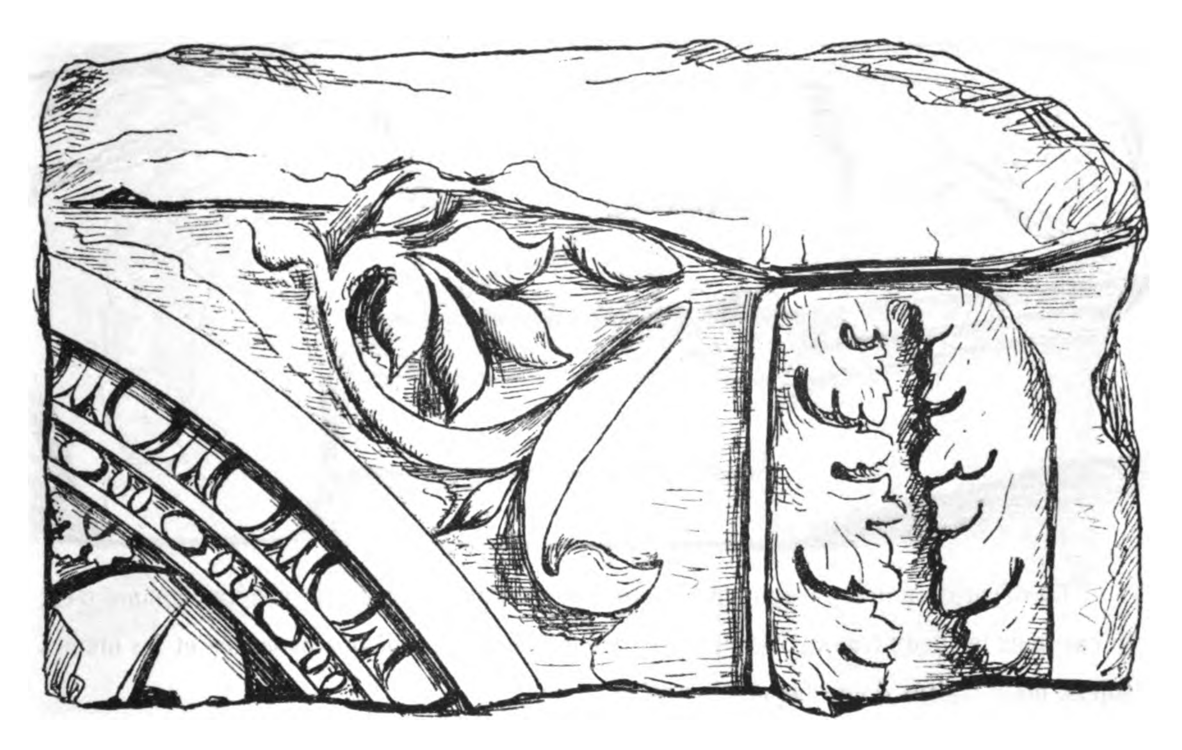
La pierre est quadrangulaire ; mais l'ornementation qui y est taillée en bas-relief faisait partie d'un motif circulaire appliqué : rosace, archivolte ou bordure quelconque : cette ornementation se compose de moulures sans caractère bien accusé recouvertes, au bas, d'un rang de perles ; au haut, d'oves et de perles ; entre deux se trouvent des feuilles d'acanthe. La partie centrale du motif, si tant est qu'il en ait comporté une, n'existe plus sur cette assise (car c'est une pierre d'assise et non un claveau), tandis que l'on voit dans l'un des angles une partie du champ ou du nu de la muraille.

Vid. : *Mayor*. Fragments. B. D. G., I, 364.

12 (**207**)

Fragment de frise romaine.

Fragment de sculpture gallo-romaine en pierre calcaire trouvé à Versoix et acheté à M. Fontaine-Borgel.



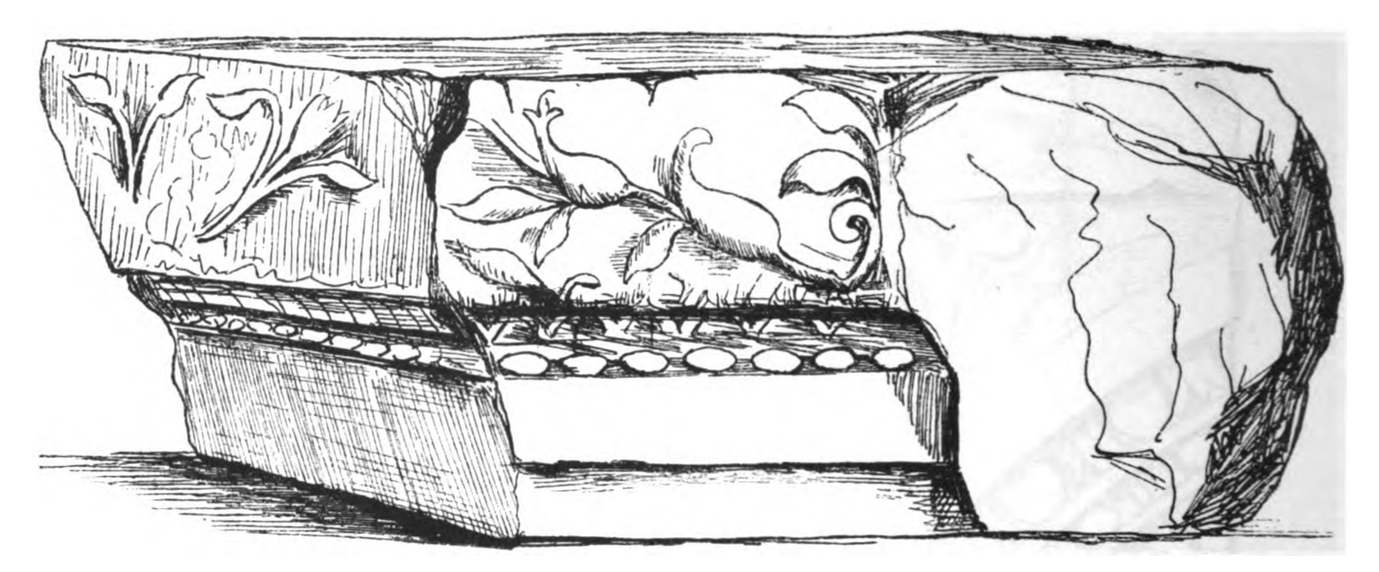
Hauteur 0^m,52. Largeur 1^m,14.

Ce bloc présente une analogie frappante avec le précédent en ce qui concerne le fragment de rosace ou motif circulaire ; ce dernier est décoré à sa partie excentrique de moulures (oves et rang de perles) d'un module à peu près pareil à celles du bloc précédent ; au centre se trouvaient non pas des feuilles d'acanthe mais des feuilles larges à bord nettement découpé. A l'angle supérieur un autre motif très élégant dont la décoration est empruntée également au règne végétal ; enfin, dans le champ à droite, un motif non moins gracieux mais moins bien conservé offrant une guirlande de feuilles d'acanthe.

13 (245)

Fragment de frise romaine.

Ce fragment de frise se trouvait dans les fondations d'une maison Rossel, à la rue du Rhône, à Genève, dans le mur mitoyen touchant l'immeuble sis rue du Commerce. Don Rossel, mars 1879.



La décoration de ce fragment de frise est empruntée au règne végétal comme c'est le cas pour les deux fragments déjà cités. On reconnait les mêmes procédés et les mêmes sujets, mais traités d'une façon plus sobre.

14, 15, 16 et *17* (518, 520, 519 et 517)

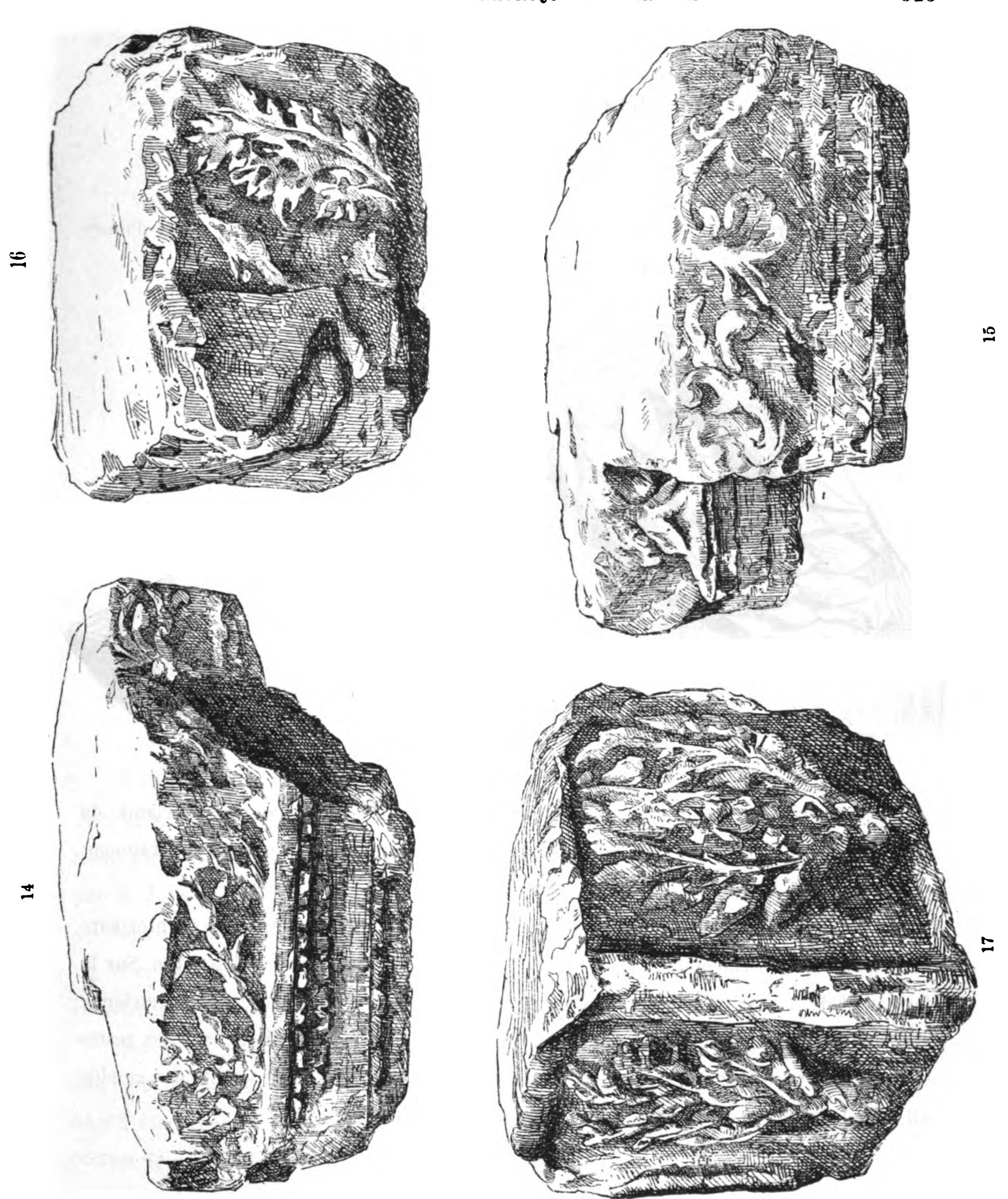
QUATRE FRAGMENTS DE SCULPTURE ROMAINE.

Les quatre blocs de roche, que nous réunissons ici, ont été trouvés en mai 1903 dans les fouilles de démolition de l'immeuble n° 18 de la rue de la Croix-d'Or et donnés au Musée par M. Schæffer, entrepreneur des travaux. Des sculptures bien conservées, représentant des parties de plantes, se voient sur tous les quatre.

Les deux premiers, nos n°s 14 (518) et 15 (520) sont des fragments de frise dont les dimensions et les principales sculptures ressemblent beaucoup à celle de la frise précédente, notre n° 13, trouvé à la rue du Rhône. Leur hauteur est de 0^{m},46 et leur longueur de 1^{m},20 et de 1^{m},40.

Le troisième, notre n° 16 (519) est haut de 0^{m},40, large de 0^{m},65 et profond de 0^{m},70. On y voit, sculptée sur une des faces, une belle feuille à découpures très profondes.

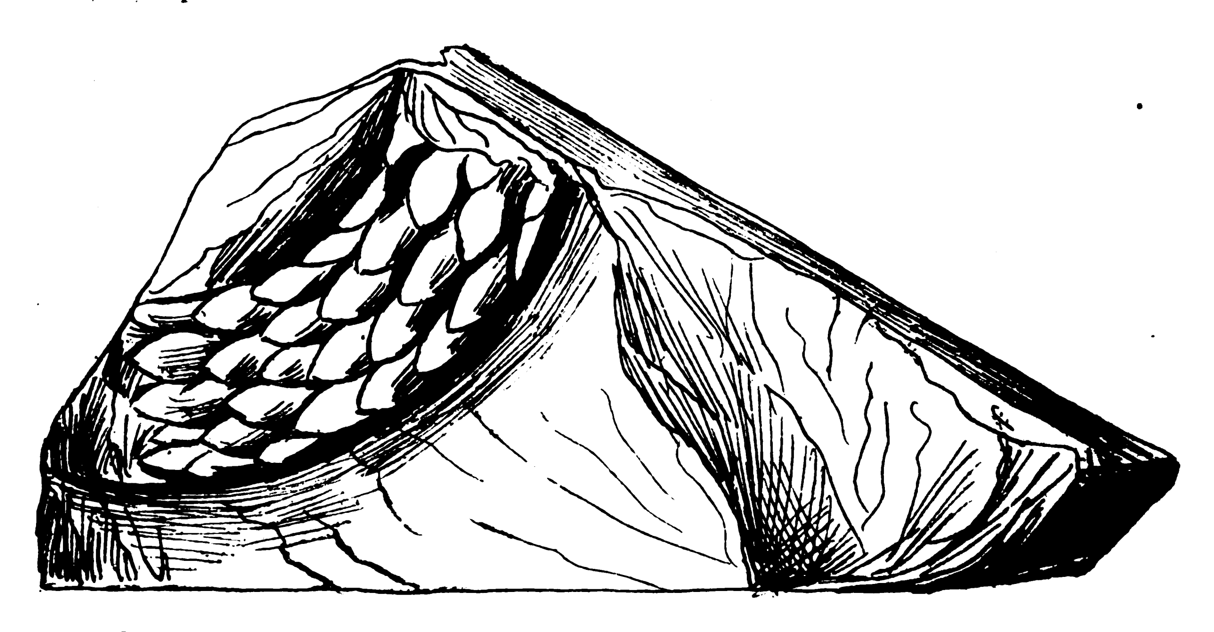
Le quatrième enfin, notre n° 17 (517), de forme régulièrement cubique, large et long de 1 mètre et haut de 0^{m},88, présente sur deux de ses faces, séparées par des arêtes très saillantes, deux arbres portant feuilles et fruits.


16
15
14
17

18 et *19* (127, A et B)

DEUX FRAGMENTS DE FRONTONS GALLO-ROMAINS.

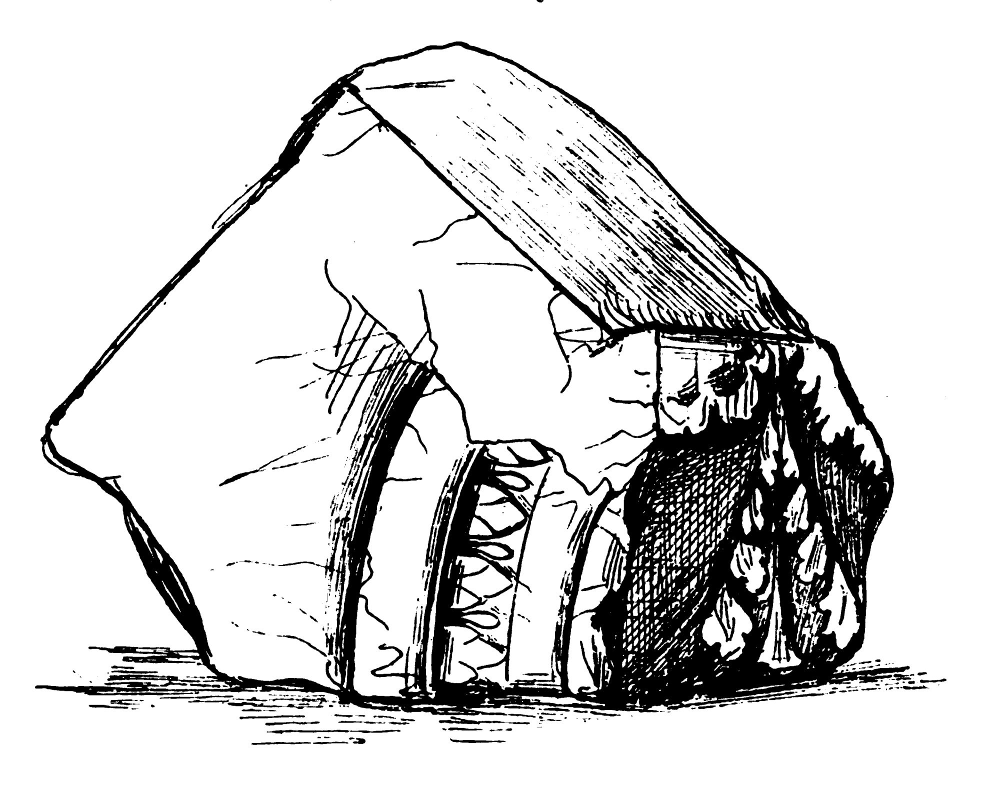
Ces deux fragments de fronton ont été trouvés rue de l'Hôtel de Ville, 6 et donnés au Musée par le Cercle de la Terrasse en 1868.



Longueur 1m,50. Hauteur 0m,70.

Sur le premier fragment on voit sculpté en haut-relief un segment de guirlande de feuilles de laurier de 0m,25 de largeur. Cette décoration se retrouve sur un fragment sculpté à Avenches (Voy. *Blavignac*, Hist. de l'Arch., Atlas pl. X, nº 11).

Le deuxième fragment de fronton est sculpté sur deux faces. Sur la face antérieure on remarque un segment de motif circulaire qui est décoré de feuilles d'acanthe. Sur la face latérale, moins large, la sculpture semble représenter l'extrémité d'une guirlande accostée de festons et retenue à un point fixe. Etant donné la manière dont ces restes d'ornementation se trouvent placés et la différence des deux motifs, il semble que ce bloc ait dû servir deux fois et pour deux constructions différentes.



20 (422)

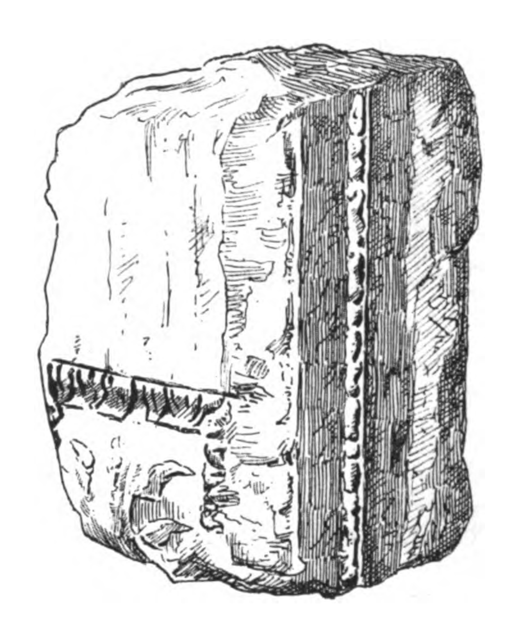
Fragment de roche sculpté sur deux faces.

Cette pierre, de forme cubique allongée, mesure 1m,03 de hauteur, 0m,73 de largeur et 0m,60 d'épaisseur. Elle a été trouvée pendant l'hiver 1898-99 dans les fondations d'une maison en démolition, sise à la place de Bel-Air, et a été donnée au Musée par M. John Revilliod. Elle présente, comme le fragment précédent (nº 19), des sculptures sur deux de ses faces.

Sur la principale se voient quelques feuilles lancéolées, peut-être un reste de palme, encadrées en haut et sur les côtés de rais-de-cœur.

Sur la face latérale droite existe, à 25 centimètres en arrière de la face principale, une ligne de perles qui devait être verticale si les sculptures des deux faces étaient destinées à être vues en même temps sur un monument. Mais alors on ne se rend pas bien compte de la place que cette pierre devait y occuper.

Comme d'ordinaire une rangée de perles est une ligne horizontale, et comme ici l'angle réunissant les deux faces a été coupé en biseau, ce qui a détruit plus de la moitié de la largeur du cadre de rais-de-cœur, on peut supposer que ce bloc a servi deux fois. Une première fois sa face principale était seule visible et décorée ; une seconde fois elle aurait été inutilisée comme décor et placée horizontalement sur le mur du bâtiment, tandis que la face latérale, devenue principale, aurait été taillée en corniche, décorée de perles au-dessous d'une saillie de six centimètres environ, faisant entablement, que présente la partie supérieure de la pierre dans cette position.

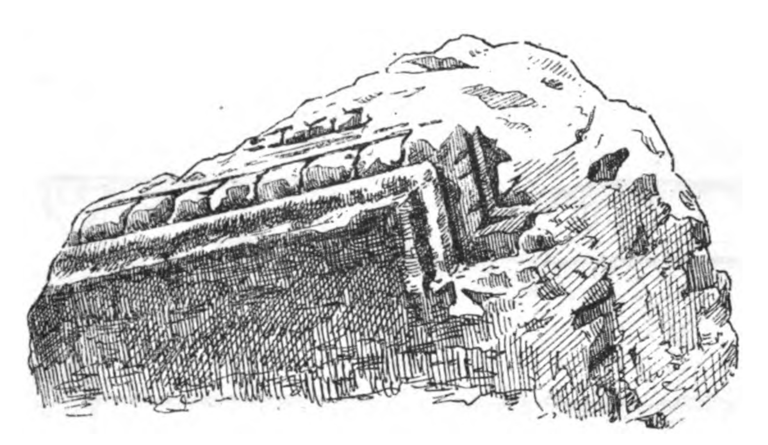


21 et *22* (sans numéro d'entrée)

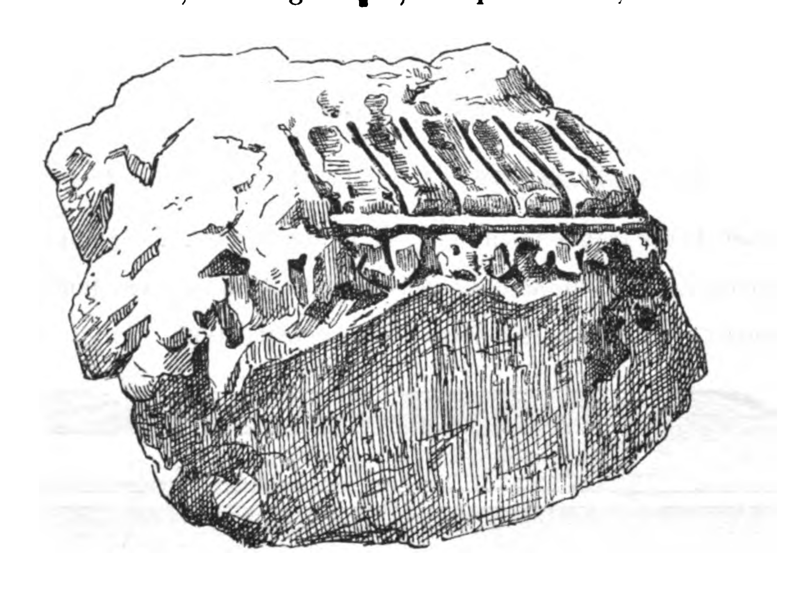
DEUX FRAGMENTS DE CORNICHE A DENTICULES.

Ces deux blocs en roche d'un beau blanc mesurent :

Le premier : Hauteur 0^{m},42. Longueur 0^{m},55. Epaisseur 0^{m},35.



Le second : Hauteur 0m,42. Longueur 0m,55. Epaisseur 0m,35.

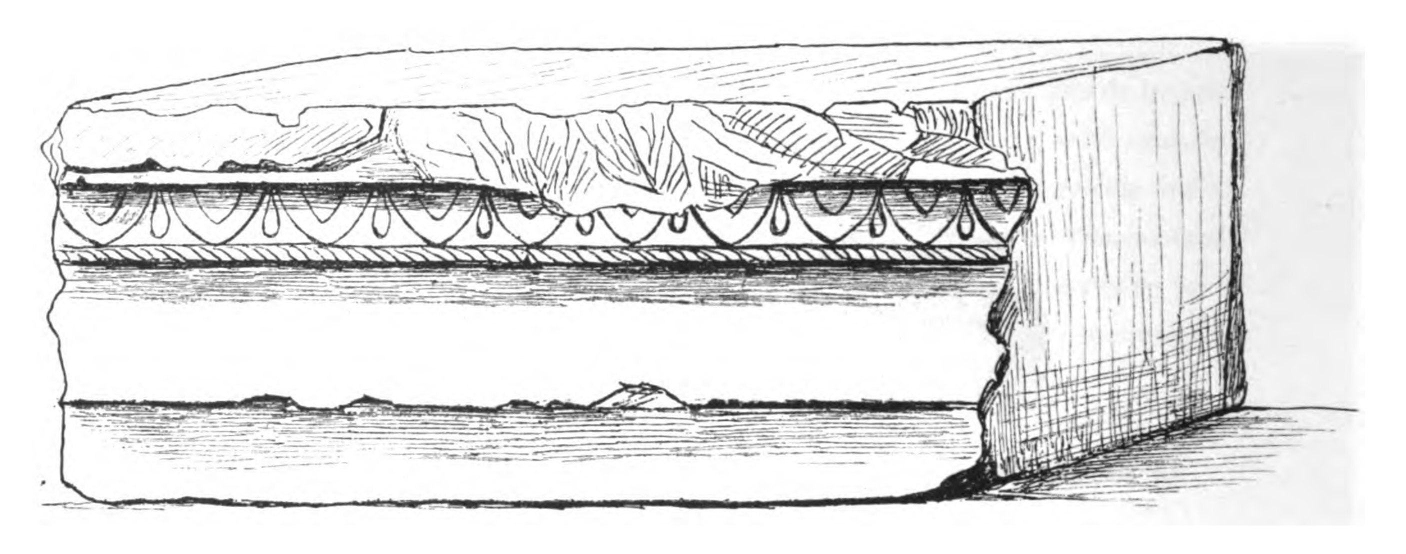


23 (230)

Fragment d'architrave gallo-romaine.

C'est au même édifice auquel appartenaient les trois fragments nos 13, 18 et 19 que Blavignac attribue le morceau suivant d'architrave, long de 1m, haut de 0m,44. Sur ce morceau, le talon est orné d'oves et le cordon qui est au-dessous est taillé en câble, la sculpture révèle une époque de décadence complète. Il n'est pas possible de préjuger la grandeur du monument dont il faisait partie.

Vid. : *Blavignac,* Hist. de l'archit., atlas, pl. II*, no 5.



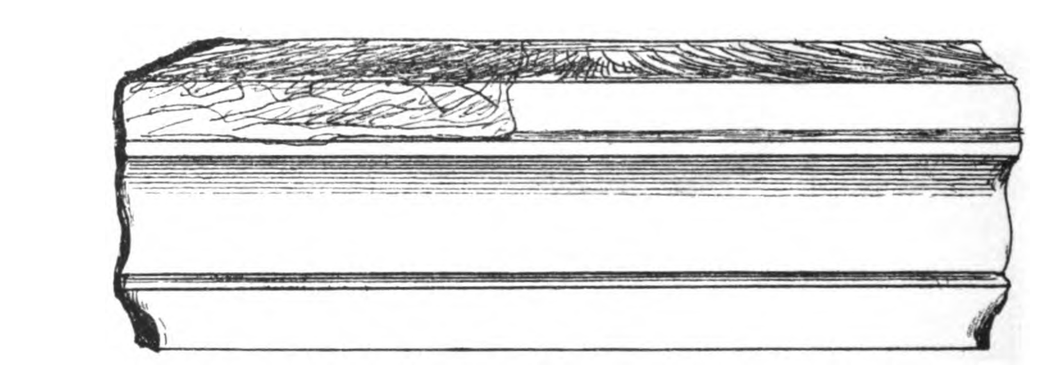
24 (pas de numéro d'entrée)

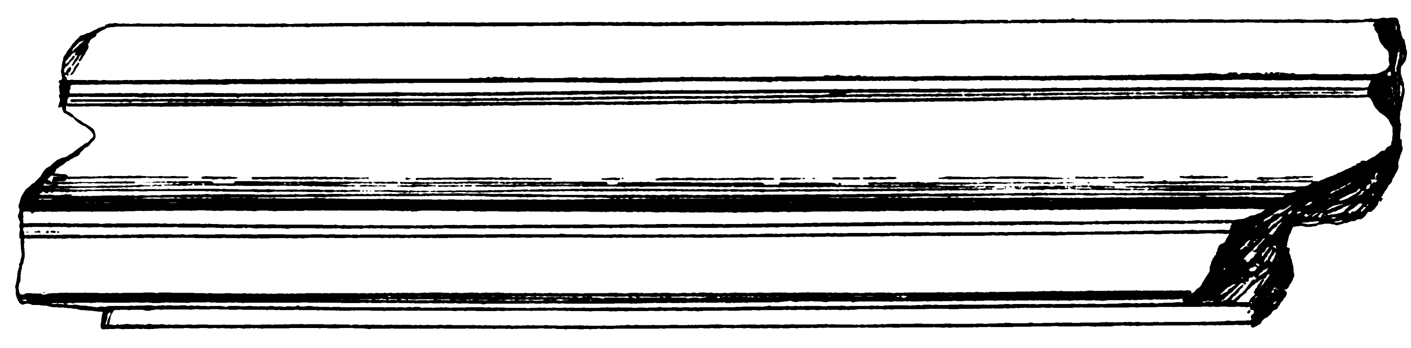
DEUX FRAGMENTS D'ENTABLEMENT GALLO-ROMAINS.

Le premier de ces fragments a 0m.32 de hauteur et 0m.92 de longueur.

Le deuxième a 0m,32 de hauteur également et 1m.34 de longueur.

Ils semblent avoir fait partie d'une même construction.

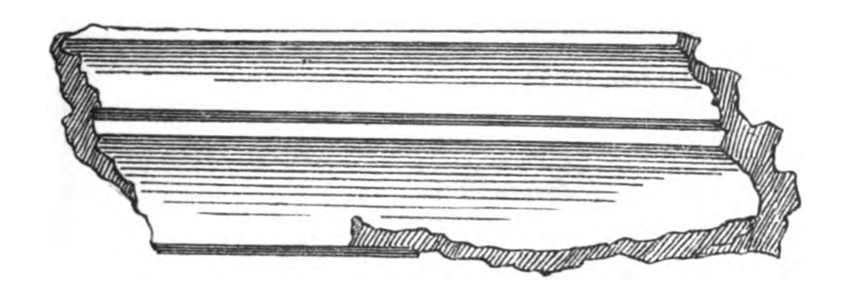




25 (135)

FRAGMENT D'UNE PETITE CORNICHE GALLO-ROMAINE.

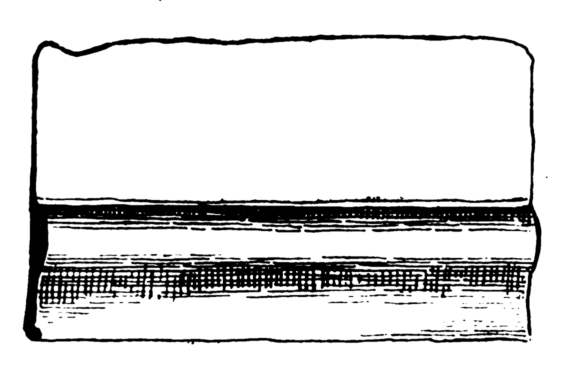
Longueur 0m,32. Hauteur 0m,10.



26 (?)

FRAGMENT DE MOULURE ROMAINE.

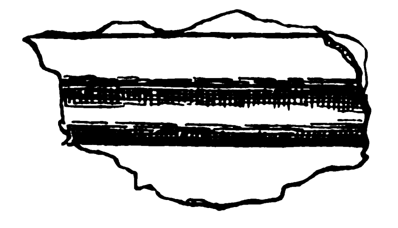
Longueur 0m,52. Hauteur 0m,30.



27 (193)

FRAGMENT DE MOULURE GALLO-ROMAINE.

Longueur 0m,36. Hauteur 0m,18.

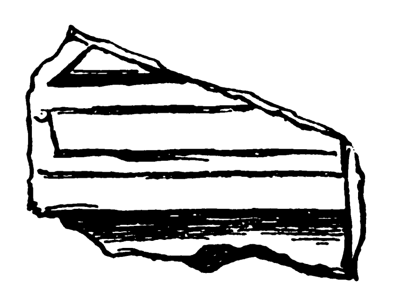


28 (140)

FRAGMENT D'ARCHITECTURE GALLO-ROMAINE.

Bloc en roche trouvé à St-Pierre.

Longueur 0^m,30. Hauteur 0^m,24.

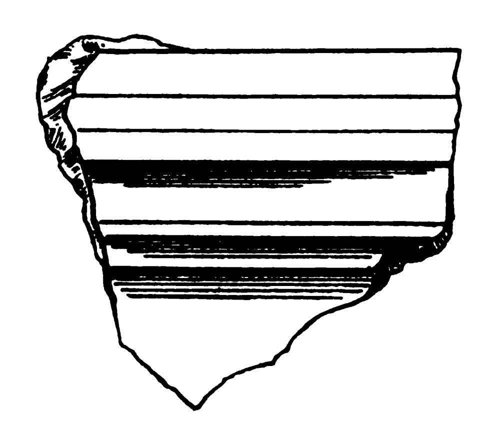


29 (147)

FRAGMENT D'ARCHITECTURE GALLO-ROMAINE.

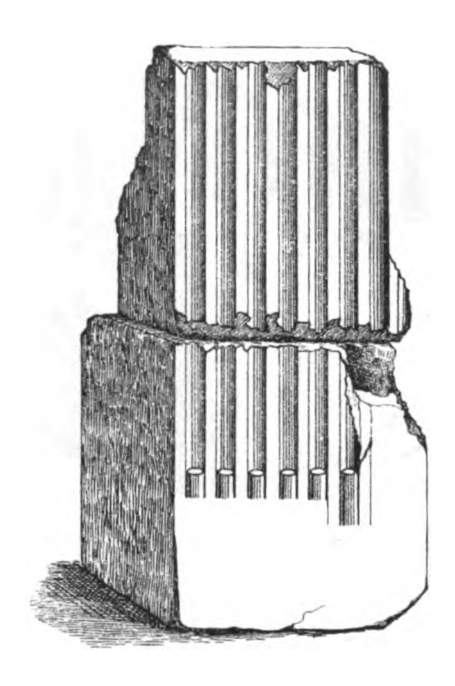
En roche comme le précédent, mais plus petit.

Hauteur 0^m,12. Largeur 0^m,13.



30 (93 et 94)

DEUX FRAGMENTS DE PILASTRES GALLO-ROMAINS.

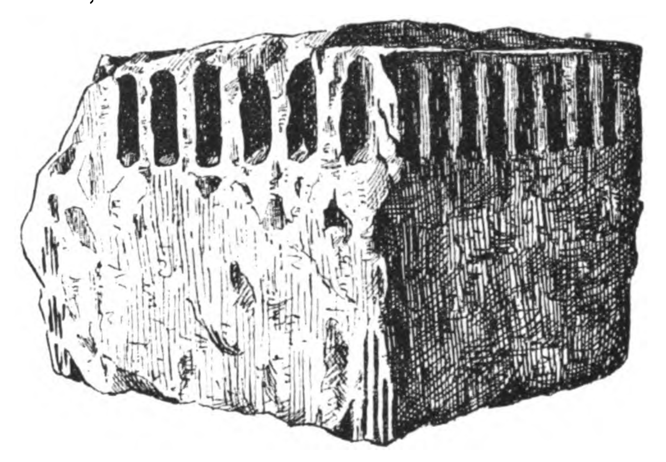


Ces deux fragments .proviennent des démolitions de la porte du Bourg-de-Four comme le fragment de fronton plus haut (notre nº 6). Chacun des blocs a 0^m,88 de haut; le bloc inférieur à 0^m,64 de large; le bloc supérieur en a 0^m,50 et est brisé à droite. Les cannelures qui décorent ces blocs devaient être au nombre de 8; il en reste 7 sur le bloc supérieur et 6 sur l'inférieur. Les cannelures du bloc inférieur qui naissent à la moitié de sa hauteur sont rudentées à leur base. La roche blanche donne à ces fragments une belle apparence; les rainures qui séparent les cannelures ont environ 0^m,07 de large.

31 (130)

Base d'un pilastre gallo-romain.

Cette base de pilastre d'angle présente des cannelures identiques à celles des fragments précédents, mais qui ne sont pas rudentées. La largeur de l'espace entre les cannelures est la même : 0m,7.



Hauteur 0m,40. Largeur du grand côté 0m,68 ; du petit côté 0m,60.

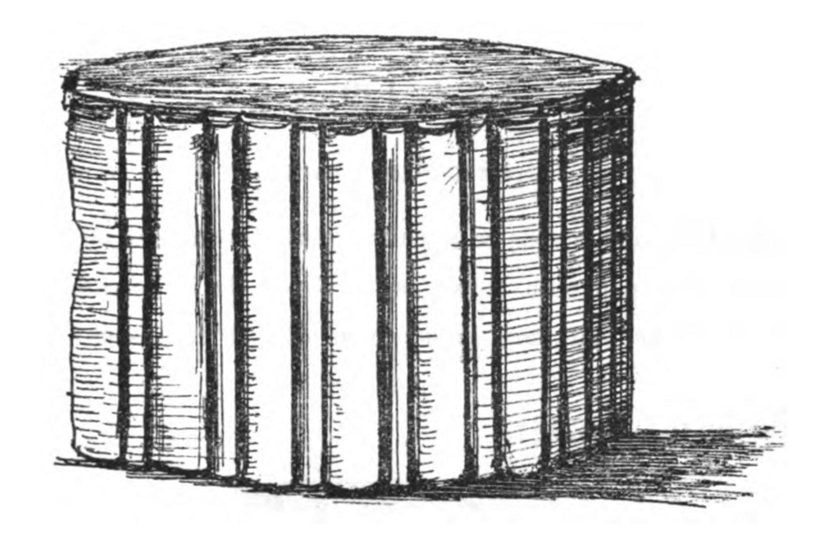
Blavignac dit en parlant de l'édifice auquel appartenaient le fragment de fronton et le fragment de corniche qu'il a décrit :

« *C'est au même édifice qu'il convient peut-être de rapporter plusieurs fragments de pilastres et de nombreux tronçons de colonnes cannelées et rudentées,* etc. »

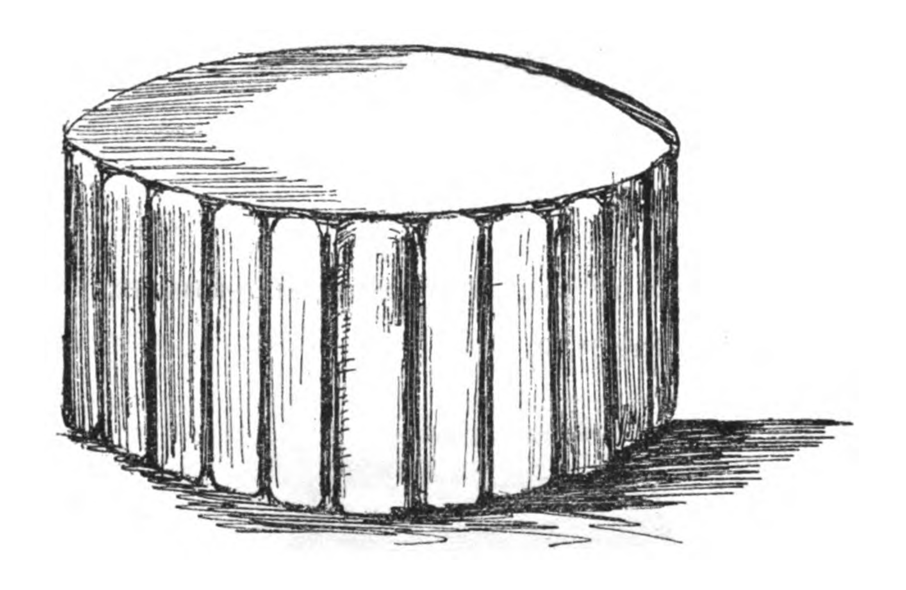
32 et *33* (52 et 53)

Deux tambours de colonnes cannelées de grand module.

L'un de ces tambours, le nº 52, est rudenté sur toute sa hauteur ; les rudentures sont de deux largeurs différentes ; les unes de la largeur d'une cannelure ; les autres, moins larges des deux tiers environ, occupent les interstices entre les précédentes. Le diamètre du fût de la colonne est de 0m,60, ce qui en admettant un module de 6 diamètres donnerait pour la colonne une hauteur de 3m,60. La hauteur du tambour conservé est de 0m,45.



Le deuxième tambour (nº 53) offre un diamètre de $0^m,70$ et une hauteur de $0^m,35$. Au lieu de rudentures, il est décoré de cannelures larges de $0^m,10$ et peu profondes. Entre chaque cannelure règne un filet plan. Le module de ces deux tambours et leur décoration semblent trop différents pour qu'ils aient pu appartenir à un seul et même édifice. Blavignac admettait qu'ils pouvaient se rapporter au même édifice que les fragments précédents.

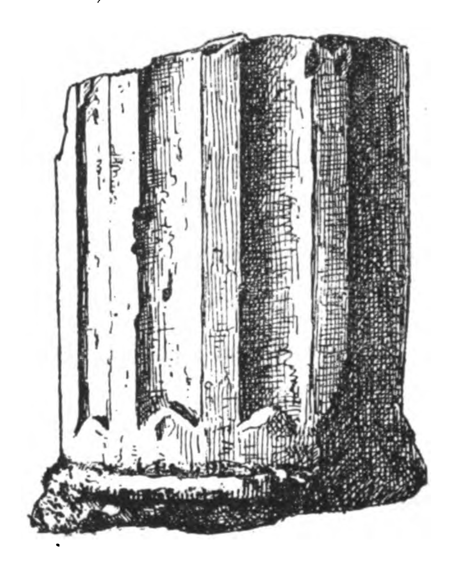


34 (129)

Fragment de colonne.

Ce fragment de colonne cannelée romaine trouvé comme les nos 18 et 19, rue de l'Hôtel de Ville, 6, a été donné au Musée par le Cercle de la Terrasse. D'après Blavignac, il remonte à l'édifice bâti sur l'emplacement de St-Pierre, sous Gontran, au VIme siècle.

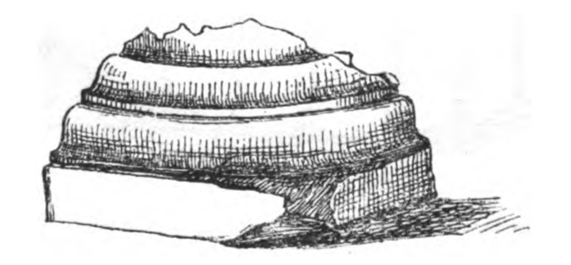
Hauteur 0m,43. Diamètre 0m,45.



35 (150)

Fragment de base de colonne gallo-romaine.

Hauteur 0m,18. Diamètre 0m,40.



36 (361)

FRAGMENT DE COLONNE EN MARBRE POLYCHROME et fragment de base gallo-romaine en roche. Diamètre de la colonne : 0^{m},24 ; base : hauteur 0^{m},24, diamètre 0^{m},56.



37 (232)

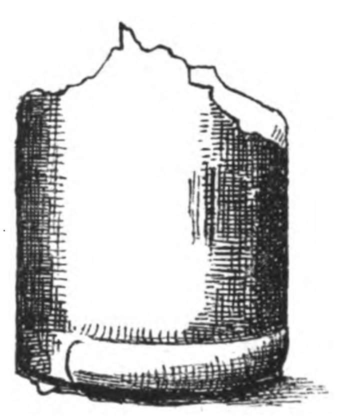
FRAGMENT DE BASE DE COLONNE gallo-romaine en roche, surmontée d'un *chapiteau* d'époque postérieure. Hauteur 0^{m},20. Diamètre 0^{m},40 (p^{r} la base).





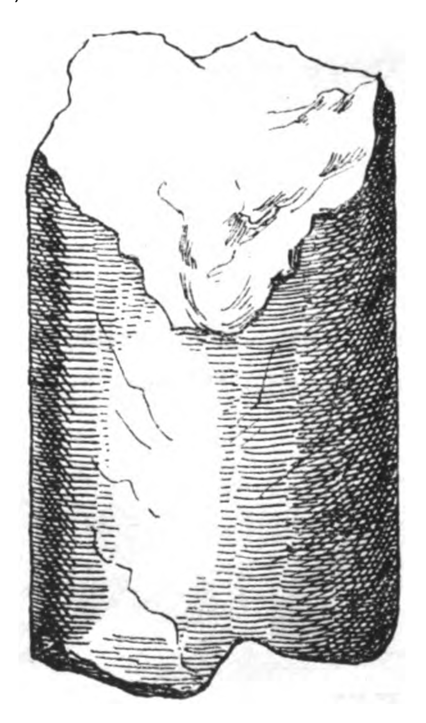
38 (322) [Musée de la cathédrale]

Fragment de colonne en roche, d'époque probablement romaine (?) Diamètre : 0m,28. Hauteur 0m,40.



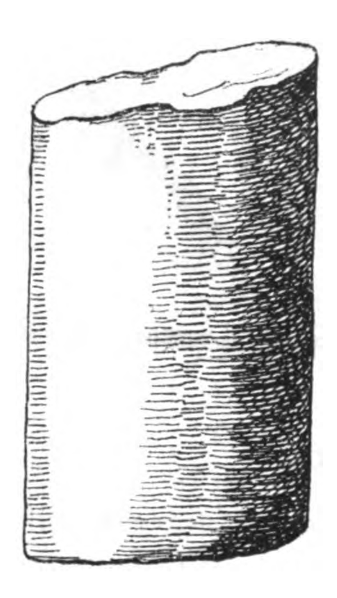
39 (152) [Musée de la cathédrale]

Fragment de fut de colonne gallo-romaine en roche, trouvé à St-Pierre. Diamètre 0m,40. Hauteur 0m,64.



40 (365) [Musée de la cathédrale]

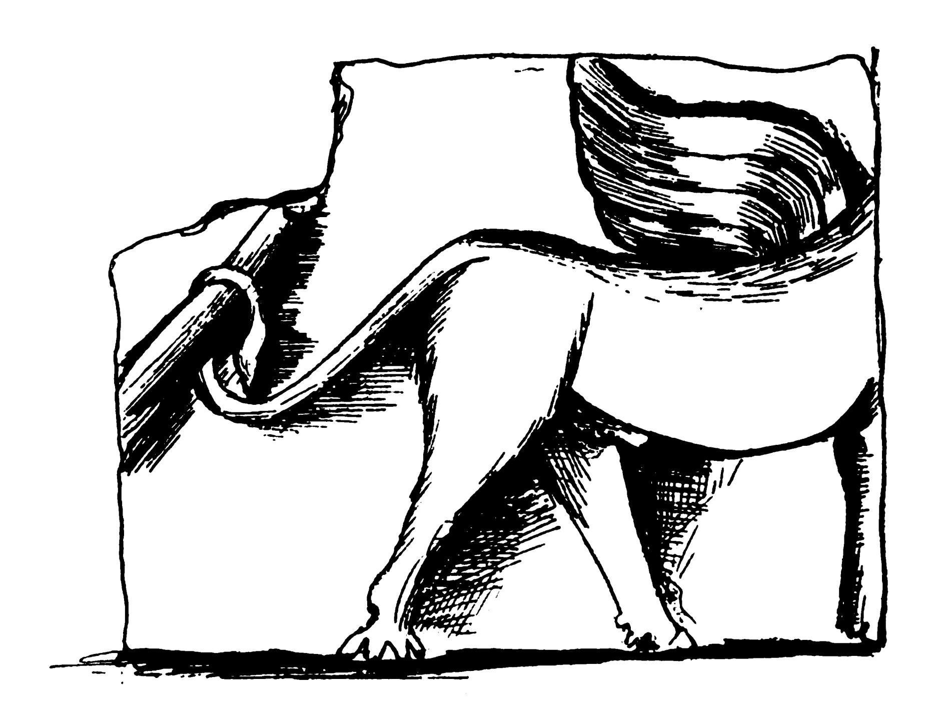
FRAGMENT DE COLONNE EN MARBRE ROUGE. Diamètre 0^m,29. Hauteur 0^m,47.



41 (60)

GRIFFON SCULPTÉ SUR UN FRAGMENT DE FRISE.

Sur ce fragment de frise, de la fin de l'époque romaine, le griffon est représenté marchant à droite; son aile est placée au-dessus du dos; la jambe antérieure droite, le cou et la tête manquent. La queue est repliée autour d'un tronc d'arbre.



Hauteur 0^{m},60. Longueur 1^{m},00.

Nous reproduisons cette sculpture dans cette série romaine parce qu'un fragment d'un autre griffon, la queue, se trouve sculptée sur le même bloc que l'inscription romaine publiée sous le nº XVII. Il se peut que ce griffon remonte à l'époque chrétienne et soit de peu antérieure au règne de Gondebaud. Toutefois on retrouve des griffons ailés sur une frise romaine d'Avenches.

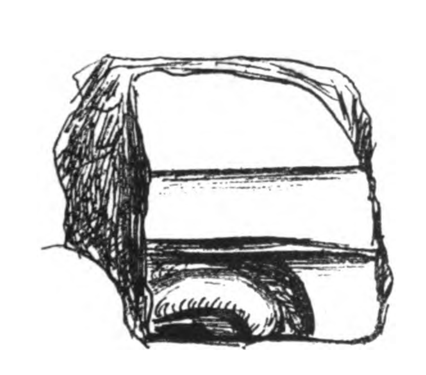
Voyez notre *note* du nº XVII.

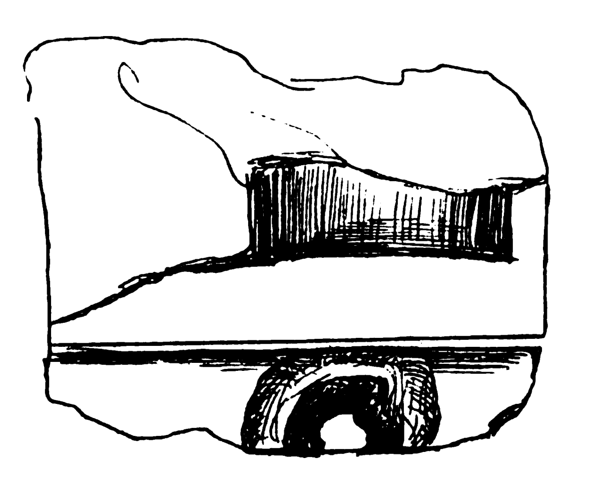
Vid. : *Blavignac,* Recherches sur quelques fragments, M. D. G., V, 92, *note;* Hist. de l'arch., pl. IX*, 5; Album de la Suisse romande, 1843, p. 38 et suivantes; *Abauzit,* Papiers, passim.

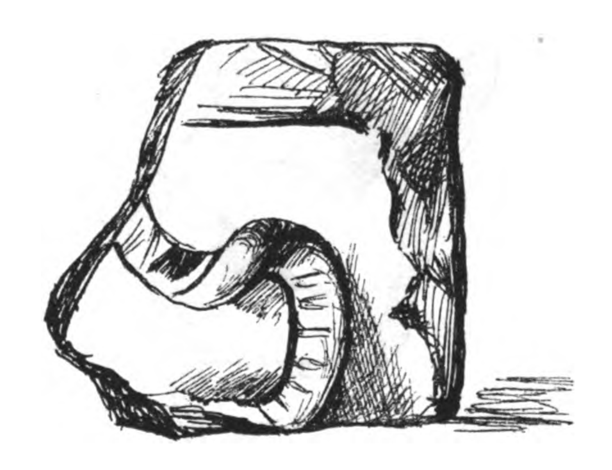
42 (141, 142 et 257)

TROIS FRAGMENTS DE FRISE ROMAINE.

Les deux premiers sont d'origine inconnue; le troisième fut trouvé en 1888 dans le lit du Rhône; la sculpture très endommagée semble avoir représenté des banderolles entrelacées, motif qui pourrait avoir quelque rapport avec les restes de guirlandes décrits plus haut, nº 19.



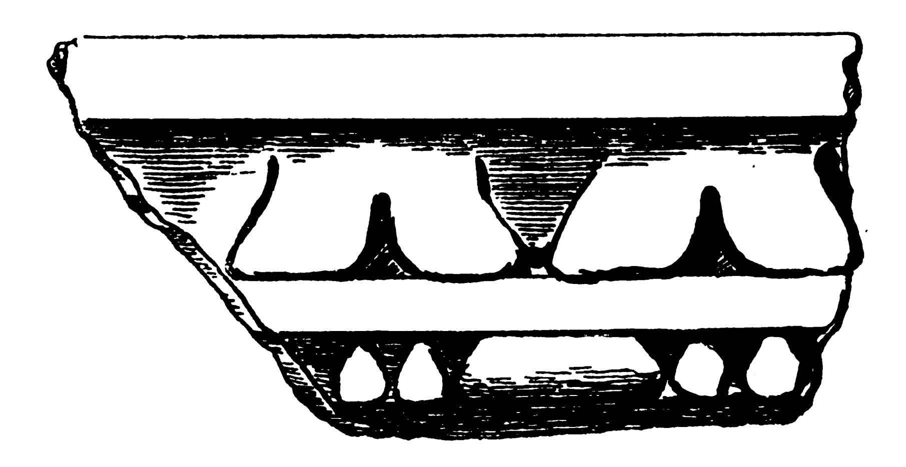




43 (113)

Fragment de moulure gallo-romaine provenant de St-Pierre.

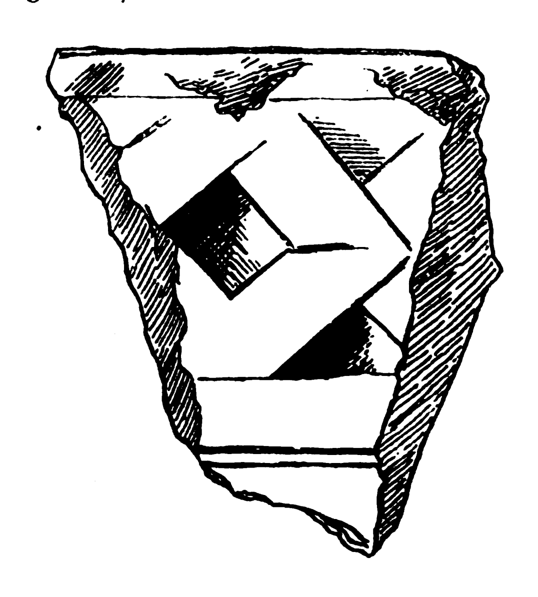
Longueur 0m,20. Hauteur 0m,10.



44 (155)

Fragment de moulure gallo-romaine provenant de St-Pierre.

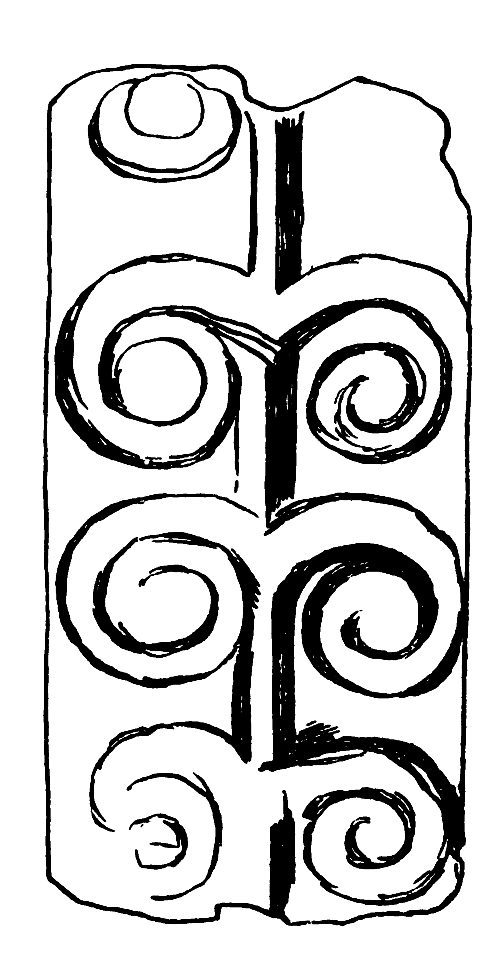
Hauteur 0m,12. Largeur 0m,09.



45 (124)

FRAGMENT D'UNE DÉCORATION gallo-romaine trouvée dans les murs près de l'Observatoire.

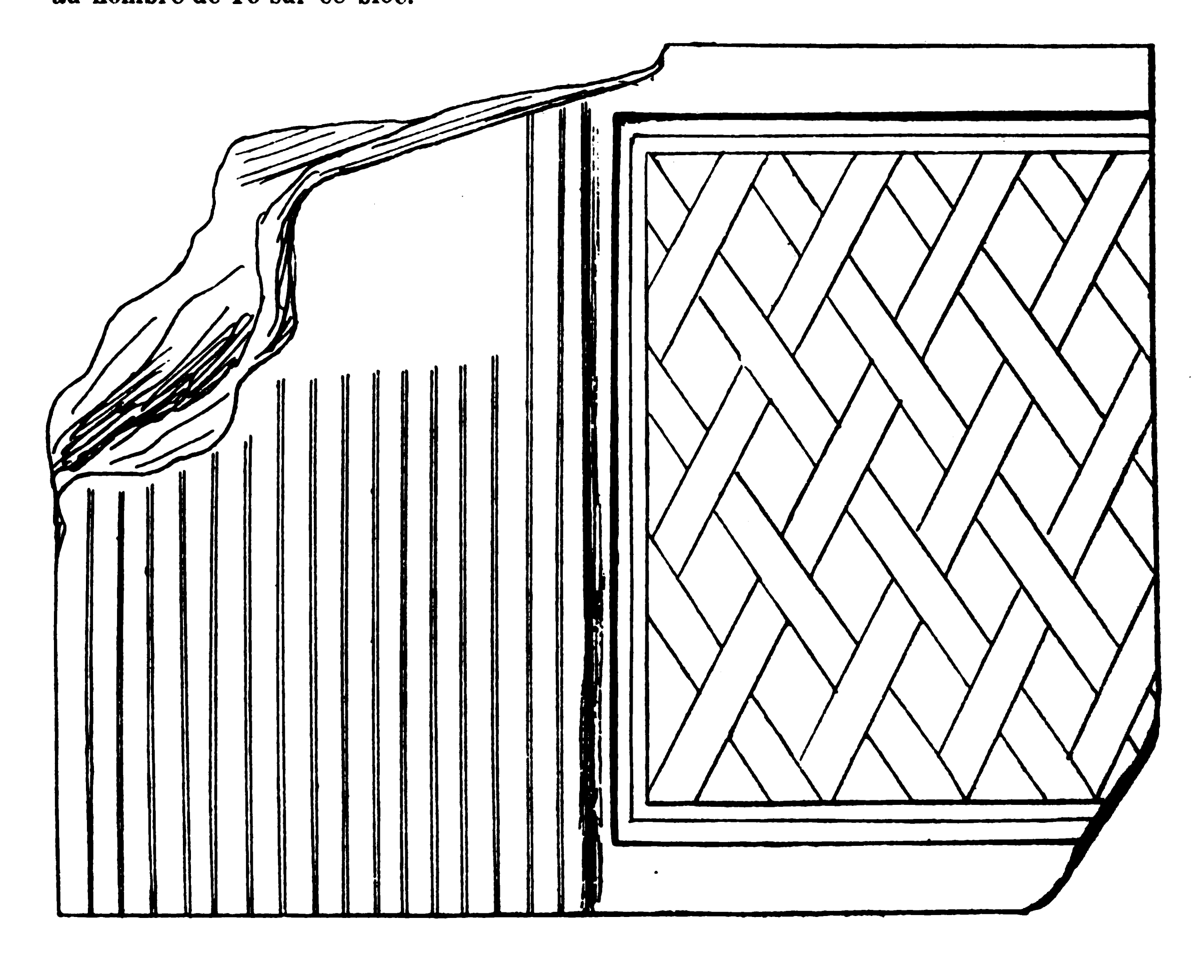
Hauteur 0m,22. Largeur 0m,12.



46 (95)

Bloc d'architecture burgonde.

Ce bloc, ainsi que plusieurs autres provenant de l'arcade du Bourg-de-Four, devait peut-être décorer avec assez de richesse les parements extérieurs des murs de l'édifice auquel se rapportent les fragments de fronton et de corniche (nº 6) et les pilastres qui précèdent (nº 30). On y voit un panneau encadré de moulures et représentant une sorte de grillage; ce panneau semble avoir été séparé des suivants par des réunions de cannelures verticales qui, semblables à des pilastres, mais n'ayant, de même que le panneau, qu'une saillie très légère, se continuaient probablement à une grande hauteur; ces cannelures ne commencent qu'à 9 centimètres environ du lit inférieur de la pierre; elles sont au nombre de 16 sur ce bloc.



Hauteur 0^m,95. Largeur 1^m,18.

Blavignac parlant de ce fragment dit qu'il rappelle par ses treillis, dont on retrouve plus d'un exemple, l'imitation des constructions indigènes en bois. Gosse a reproduit, dans St-Pierre, IIIme fascicule, des fragments d'architectures présentant avec celui-ci une frappante analogie.

47 (56)

Fragment d'architecture burgonde.

Ce panneau qui provient *peut-être* aussi de l'arcade du Bourg-de-Four, semble se rapporter au même genre d'architecture que le précédent. Ces *lignes bizarrement contournées* (Blavignac) formant comme des branches entrelacées entre les piquets d'une palissade paraissent, comme les sculptures du bloc précédent, une imitation des constructions en bois des indigènes. Mais en revanche le relief est ici très accentué.



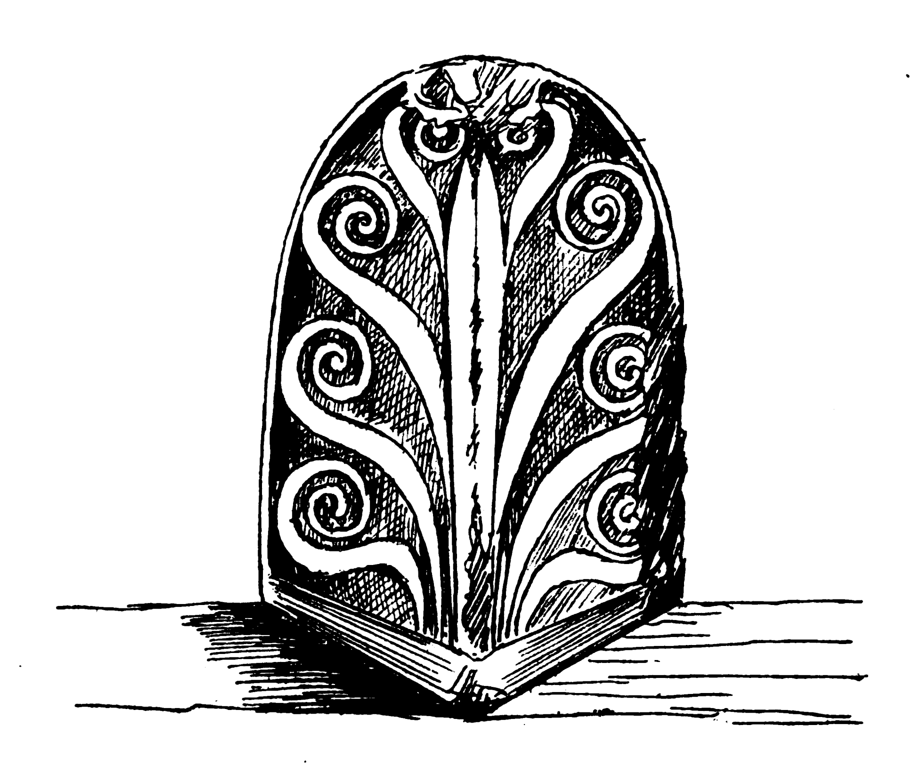
Hauteur 0^m,52. Longueur 1^m,40.

La surface de ce fragment est inclinée et doit avoir fait saillie sur la face d'un mur ou avoir fait partie d'une construction de forme pyramidale.

48 (402) [Musée de la cathédrale]

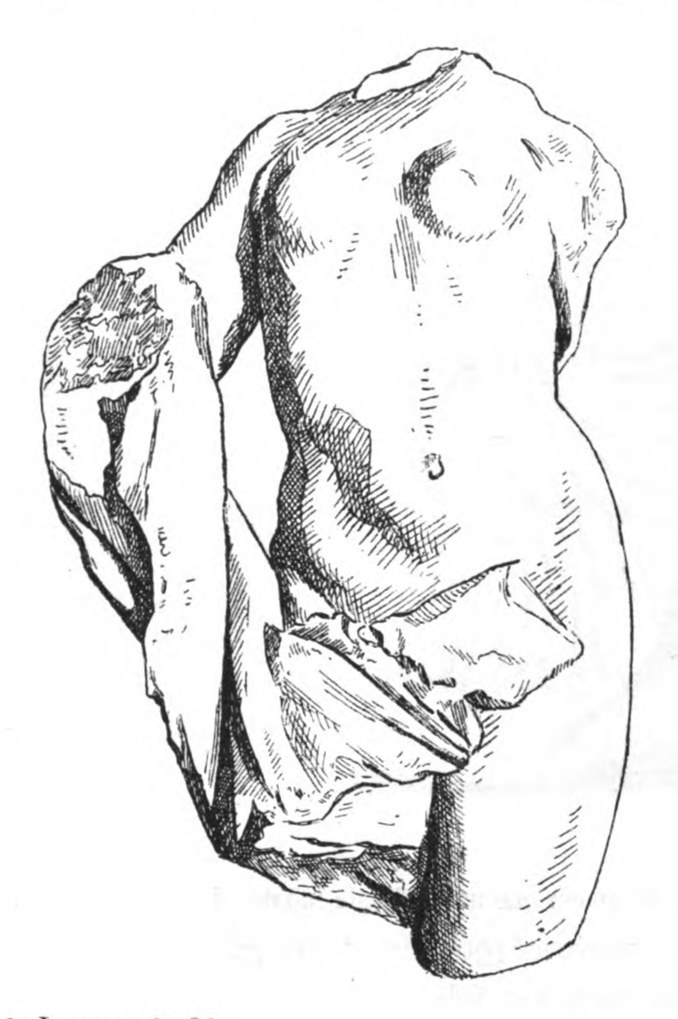
Acrotère.

Cet acrotère en roche a été trouvé dans un des contreforts de l'abside de St-Pierre, le 15 octobre 1897. Sa coupe horizontale a la forme d'un triangle isocèle, de 55 centimètres de côté à la base. La face postérieure, convexe d'un angle à l'autre, est dépourvue de sculptures; elle s'arrondit et s'incurve en avant, de bas en haut, pour atteindre le sommet de l'arête antérieure qui est verticale et a une hauteur de 87 centimètres. Vu par devant, cet acrotère présente ses deux faces latérales ornées de gracieuses sculptures, identiques à droite et à gauche.



49 (58)

FRAGMENT DE STATUE GALLO-ROMAINE de provenance inconnue.



Hauteur 0m,50. Largeur 0m,30.

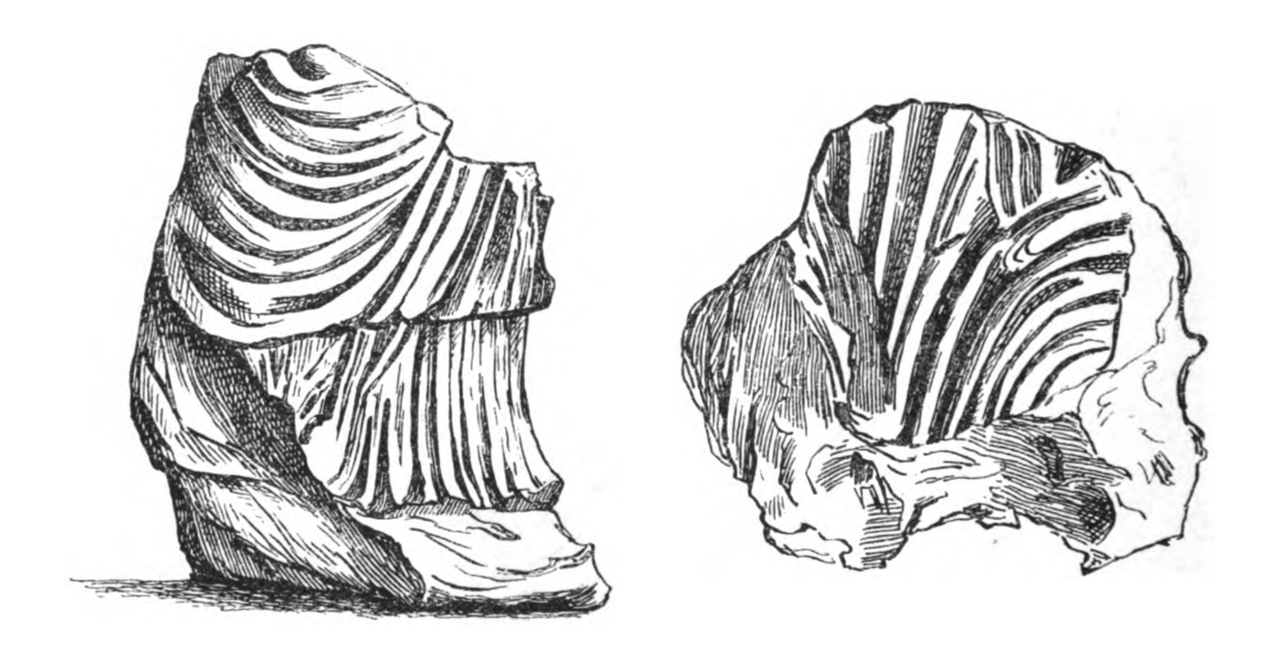
Cette statue présente le torse d'une femme nue ; le bras droit recourbé porte une étoffe qui retombe au-devant du corps en formant des plis gracieux ; l'avant-bras droit, le bras gauche, la tête et les deux jambes sont brisés.

Cette statue est trop incomplète pour que nous puissions y voir une réplique d'une des statues connues de l'antiquité. Elle devait probablement représenter une Vénus.

50 et *51* (128, A et B)

DEUX FRAGMENTS D'UNE STATUE DE FEMME DEBOUT DRAPÉE.

Musée épigraphique.



Le premier fragment que notre dessin montre du côté gauche permet de constater que le personnage représenté portait une double tunique dont l'une descendait au-dessous du genou et l'autre jusqu'aux pieds.

Ce vêtement peut faire supposer qu'il s'agissait d'une déesse mère ou d'une matrone.

Le deuxième fragment se rapporte au milieu du corps et offre les restes de la tunique supérieure, élégamment drapée.

52 et *53*

Deux fragments d'une statue de femme.

Il y a au Musée plusieurs fragments de statues dont voici deux spécimens d'une sculpture très fine et très pure. Leur provenance est inconnue.



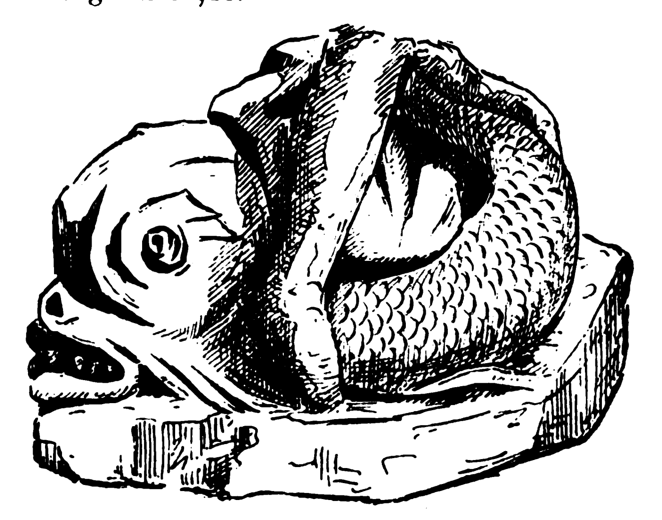


Le premier fragment montre le buste d'une femme dans la station droite et penchée légèrement à gauche; le deuxième fragment se rapporte à la partie inférieure des jambes et présente le bas de la tunique.

54 (110)

Fragment de statue de femme sur un dauphin.

Hauteur 0^m,20. Longueur 0^m,28.



Ce fragment représente un dauphin replié sur lui-même et la partie inférieure d'une jambe droite de femme; on distingue derrière la queue du dauphin les plis d'une étoffe qui probablement était portée par cette femme; celle-ci peut avoir représenté une divinité marine.

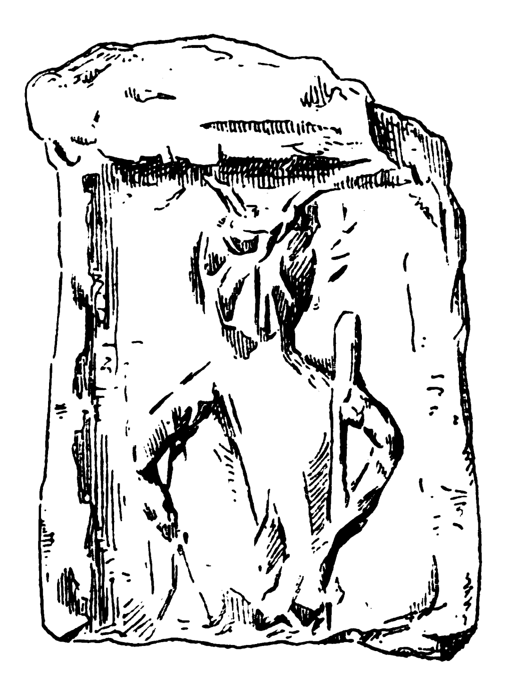
55 (182)

Petit autel du dieu Priape.

Hauteur 0^{m},22. Largeur 0^{m},15.

Trouvé à *Versoix* et donné au Musée par M. *Fontaine-Borgel.*

Cet autel quadrangulaire a été brisé en bas, de sorte que la base manque; le couronnement, très détérioré, offre encore quelques moulures. Sur la face antérieure on voit sculpté la figure du dieu Priape, la tête surmontée de cornes de bouc, les deux mains sur les hanches et tenant de la droite un bâton ou une houlette (?)





Sur la face latérale encore intacte, on voit, en bas à droite, sculptée une chèvre levant la tête et dont les cornes et les oreilles sont encore visibles.

Le même motif devait, semble-t-il, être reproduit sur l'autre côté, mais il n'en reste rien. Priape, fils de Bacchus et de Vénus, dieu des jardins, adoré pour la première fois à Lampsaque, était un dieu aimable et secondaire, chargé de présider aux jardins, de les faire fructifier, d'en éloigner les voleurs et les oiseaux, *custos furum et avium,* dit Virgile. Priape était surtout honoré de ceux qui nourrissaient des troupeaux de chèvres et de brebis, qui élevaient des mouches à miel; aussi lui offrait-on des fleurs, des fruits, du miel et du lait. L'âne lui était consacré. Sa tête, comme celle de Pan ou des Faunes, était ornée de cornes et d'oreilles de bouc; de sa main droite il tenait généralement une faux, une faucille (Columelle) ou une corne d'abondance pleine de fleurs pour symboliser la fécondité. D'après Pausanias, il y avait sur l'Hélicon une statue de Priape, et ce dieu était adoré dans les lieux où l'on faisait paître les brebis et les chèvres, où les abeilles avaient leurs ruches.

56 (391)

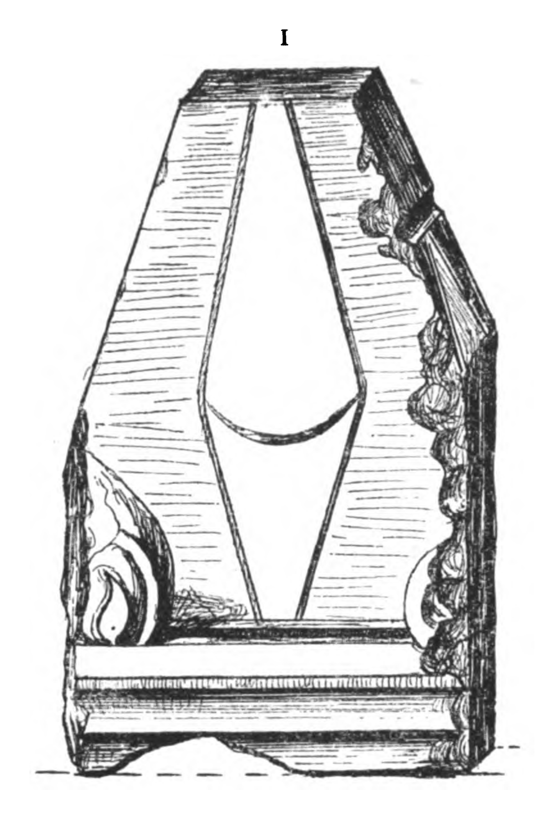
Deux fragments de cippe funéraire romain.

Ces deux fragments ont été découverts, le 10 mai 1897, en démolissant un des contreforts sud de l'abside de St-Pierre, à Genève; la première pierre qui se trouvait à l'angle du soubassement de ce contrefort est en pierre du Jura et porte des sculptures qui permettent de reconnaître qu'elle formait le couronnement d'un cippe funéraire romain; au-dessous devait se trouver le deuxième bloc de pierre, que l'on a retrouvé près du premier, et qui constituait le corps du monument; en effet, la largeur de ce deuxième bloc est la même que celle de la partie inférieure de la face principale du premier bloc. Il ne manque que la base qui peut-être est encore enfouie dans le socle de l'abside avec d'autres morceaux romains. Sur le deuxième bloc, servant de corps au cippe, on n'a trouvé aucune trace d'inscription, et, comme ce bloc est intact, il faut supposer qu'il n'a jamais servi.

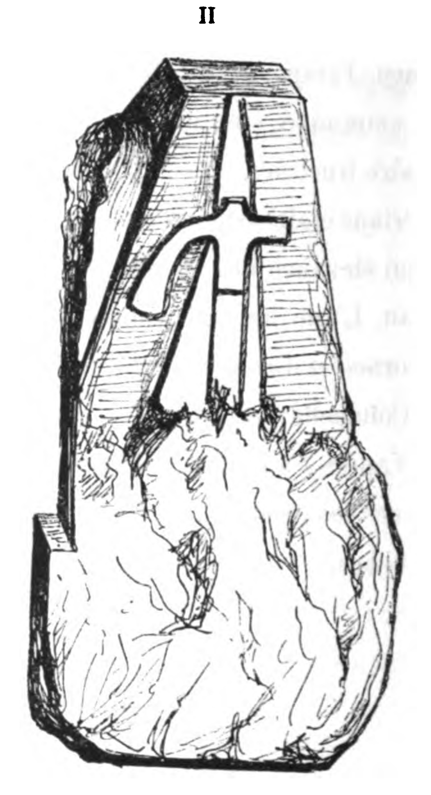
Le premier bloc, qui devait former le couronnement du cippe, haut de 0^{m},90 et atteignant 0^{m},52 à sa partie médiane, se compose d'une partie inférieure carrée surmontée d'une pyramide quadrangulaire tronquée.



I



II



1° *La face antérieure* ou principale (fig. I) est décorée, au bas, de moulures horizontales qui formaient saillie au-dessus du second bloc placé au-dessous ; on voit à droite et à gauche, au-dessus des moulures, deux acrotères feuillagés servant d'amortissement à la pyramide ; celle-ci est décorée, sur la même face principale, d'un grand losange en relief de $0^m,67$ de haut sur $0^m,22$ de large, chargé au milieu d'un croissant creusé, dont les extrémités vont s'amincissant.

2° *La face latérale gauche* (fig. II) est la plus intéressante. Sur la moitié supérieure de cette face, qui est encore intacte, on voit sculptée une *ascia*, dont le fer est placé en haut et tourné à gauche ; elle est remarquablement conservée et on distingue le manche qui était en bois, de l'outil lui-même qui était en fer. Le manche, incomplet en bas, semble avoir eu peu de longueur ; le fer qui y est adapté offre deux côtés inégaux ; l'un de ces côtés est tranchant et très recourbé, l'autre côté est prolongé horizontalement pour servir de marteau. Cette forme est pareille à celle que l'on trouve sur les autres exemples connus de l'*ascia ;* seulement le petit côté du fer est quelquefois terminé par une tête plate ou par une pointe, et le grand côté souvent coudé.

La figure de l'*ascia* se retrouve, au Musée épigraphique, sur le cippe funéraire de Philetius Britta [1]. Ce dernier présente sur son couronnement un cône pyramidal tronqué haut de 0m,42, et l'on voit sur la face principale une ascia sculptée à mi-hauteur, de forme pareille à celle du nouveau cippe de St-Pierre, avec cette différence que le fer est coudé à angle obtus au lieu d'être recourbé. L'*ascia* (hache, erminette, doloire) a été employée comme emblême funéraire spécialement dans la Gaule celtique et la Narbonnaise. Elle servait à divers emplois : à creuser, à aplanir le bois, comme la cognée, et les bas-reliefs nous la montrent entre les mains des charpentiers, des tonneliers, des charrons. D'autre part, les maçons et les tailleurs de pierre s'en servaient pour casser la pierre, la dégrossir et la polir, pour trancher la chaux et mélanger le mortier. Le sens de la formule *Sub ascia dedicare,* que l'on rencontre souvent sur les monuments gaulois, a donné lieu à de nombreux commentaires; l'on admet en général, avec Léon Renier, que: dédier sous l'ascia, c'est « dédier un tombeau qui n'a pas encore servi, un tombeau neuf qui sort des mains de l'ouvrier et qui est encore en quelque sorte sous la hache des tailleurs de pierre ». (Voy. cette formule sur les cippes funéraires de *Verria Verula,* nº XLIV, de son fils *Cal Verna,* de *Matussius Cantudo* et de *Sabino Titiola,* nos LXXX et XXIX). Au-dessous de l'ascia sculptée, on remarque la moitié supérieure d'un losange allongé. Ce motif de sculpture parait avoir été reproduit sur la face antérieure et les deux faces latérales de la pyramide (fig. II).

3° La face latérale droite de la pyramide est brisée et ne porte plus qu'une section de losange qui, à l'instar des deux autres côtés, devait en former la décoration; peut-être l'ascia y était-elle reproduite pour faire pendant à celle de gauche.

4° Sur la face postérieure, destinée à être appuyée contre une muraille et qui a été fortement bûchée, la pyramide est en partie masquée par un appendice taillé en demicercle à sa partie supérieure, laquelle est située à quelques centimètres au-dessous du sommet de la pyramide.

En résumé, on peut affirmer que les deux pierres trouvées dans l'abside de St-Pierre

[1] Voy. Inscript. du Musée, notre nº XXXVIII. — Ce cippe ne figure pas dans les planches du Mémoire de M. *H. Fazy* : « *Genève sous la domination romaine* », parce que, ayant été trouvé à Versoix, il appartient aux monuments de la Colonie de Nyon (Colonia Equestris).

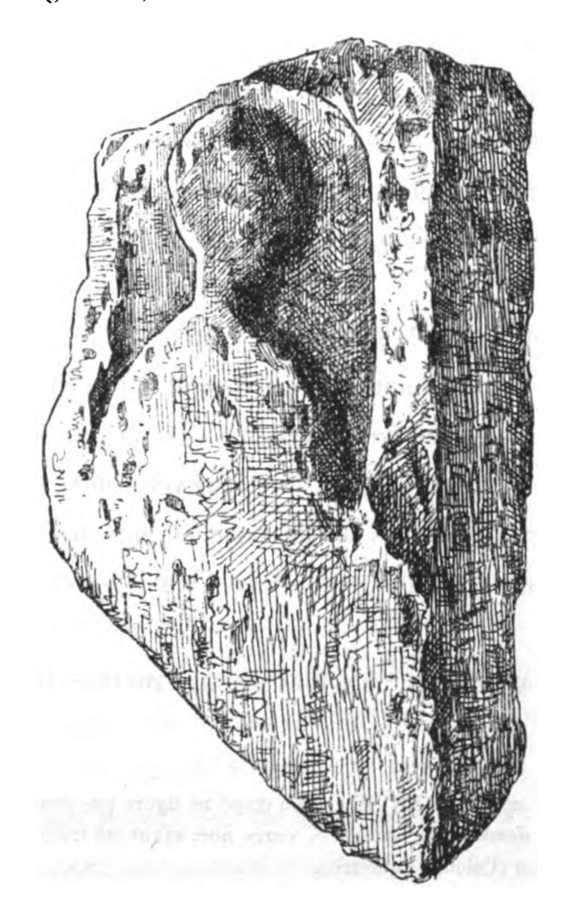
devaient être affectées à un monument funéraire d'une époque antérieure à l'introduction du christianisme à Genève, et l'inscription qui eût été gravée sur le cippe se fût terminée par la formule S. A. D. Il se peut que ces pierres soient restées dans l'atelier du sculpteur jusqu'au moment où elles furent employées comme matériaux de construction.

57 (253)

Stèle gallo-romaine trouvée dans le lit du Rhone.

Au milieu de cette stèle était sculpté le buste d'un personnage masculin dont les traits ont disparu; le peu qu'il reste de la sculpture rappelle la disposition des stèles analogues conservées à Lyon, à Sens et à St-Germain-en-Laye.

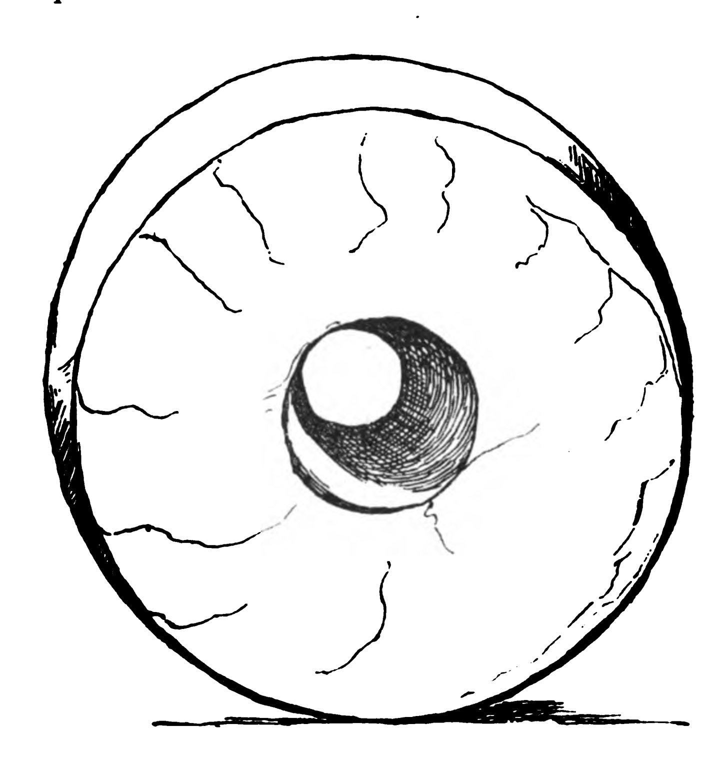
Hauteur 0m,92. Largeur 0m,60.



58 (259)

Meules romaines.

Le Musée possède dix-sept fragments de meules en grès rouge. Ils proviennent d'au moins deux meules, dont les diamètres devaient être de $0^m,85$ et de $0^m,90$. La grandeur des trous était de quinze et de dix centimètres.



FIN

VI. — INDEX ET ABRÉVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

A. *Manuscrits.*

Nous donnons à la suite du titre complet de l'ouvrage cité la forme abrégée dont nous nous servons pour les références placées à la suite des inscriptions.

Abauzit, Firmin. Papiers conservés à la Bibliothèque publique de Genève sous m h g 153 = **Abauzit, papiers.**

De la Corbière, J. Antiquités de Genève, manuscrit conservé à la Bibliothèque publique de Genève sous m h g 143ª = **De la Corbière, Antiq.**

Gazzera, Constantin. Papiers conservés à l'Académie de Turin.

Hagenbuch, J.-G. Lettres manuscrites conservées à la Bibliothèque de la Ville à Zurich sous C, 266-275 = **Hagenbuch, Lettres, msc.**

Le même. Helvetica litterata, seu sylloge inscriptionum antiquarum in Helvetia existantium, vol. 2; ibidem = **Hagenbuch, Helv.**

Minutoli. Collectanea. Manuscrit de la Société d'hist. et d'arch. de Genève, c. 213 = **Minutoli. msc.**

Peiresc (Nicolas-Claude-Fabrice de). 1580-1637. Manuscrit de la Bibliothèque nat. de Paris, fond lat. 8957-8958.

Reydet (de — de la Vulpillière). Note sur la quatrième voie militaire romaine, critique de l'ouvrage intitulé : Les Alpes grecques et cottiennes par Alb. de Beaumont; manuscrit autogr. de 24 fol. avec 35 tab., conservé à la Biblioth. de la Société florimontane d'Annecy.

Ruchat, Ab. Histoire générale de la Suisse depuis l'origine jusques à l'an 1516; 1744 Msc. Bibl. de Berne, hist. Helv. IV, 83 sq. = **Ruchat, Hist. msc.**

Scaliger, Jos.-Juste. Manuscrit conservé à la bibliothèque de Leyde, sous le nº 61, fº 106 = **Scaliger, msc. Leyde.**

Senebier. Essai sur Genève, 4º autographié, s. d., dép. à la Bibliothèque publique de Genève = **Senebier, Essai.**



Simler, Jos. Manuscrit conservé à la Bibliothèque de la ville de Zurich A, cod. 102 = **Simler, cod. 102.**

Stumpf. Adversarii. Manuscrit de la Bibliothèque de la ville de Zurich, L, cod. 47 (1544).

Tschudy, Aeg. Manuscrit de la Bibl. de la ville de Zurich : A, cod. 105 : 1re PARTIE p. 1-35 = **Tschudy cod. 105a.**

Id. Manuscrit de la Bibliothèque de la ville de Zurich, 2me PARTIE, p. 60-119, A. cod. 105 = **Tschudy, cod. 105b.**

Id. Msc. de la Bibl. de St-Gall, n° 1083, p. 65 = **Tschudy, msc. St-Gall.**

Visconti, Ennius-Quirinus (1751-1818). Manuscrit de la Bibl. nat. de Paris, nos 6 et 7.

B. Imprimés, ouvrages et périodiques.

Allmer, A. et *de Terrebasse,* Alf. Inscriptions antiques et du moyen âge de Vienne en Dauphiné, Vienne, 1875, t. I-III et V-VI; 1876, t. IV, in-8°; Atlas, in-4° = **Allmer** et **Allmer, Atlas.**

Amati. Peregrinazione al S. Bernardo. Losana, Friburgo, Ginevra, Mediolani, 1838, in-8° = **Amati.**

Anzeiger für Schweizerische Alterthumskunde, t. II, III et IV. (Voir : Morel, Gosse), en français : Indicateur d'antiquités suisses = **Indicateur.**

Baulacre, Léonard. Œuvres historiques et littéraires, publiées par Ed. Mallet, Genève et Paris 1857, in-8. = **Baulacre, œuvres.**

Bertolotti, David. Viaggio in Savoia ossia descrizione degli stati oltramontani di S. M. il Re di Sardegna. Aoste, 1828, 2 vol. 8° = **Bertolotti.**

Blavignac, J.-D. Histoire de l'architecture sacrée du IVme au Xme siècle dans les anciens évêchés de Genève, Lausanne et Sion. Genève, 1853, in-8 et atlas = **Blavignac, Hist. de l'arch.** et **atlas.**

Id. Notice sur les fouilles pratiquées en 1850 dans l'église de St-Pierre. Genève, 1851, 8° = **Blavignac, Notice.**

Id. Recherches sur quelques fragments d'architecture romaine découverts à Genève, dans M. D. G., t. V = **Blavignac, Rech.**

Id. Etudes sur Genève depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Genève, 1872, in-8° = **Blavignac, Etudes.**

Beaumont, Albanis de. Description des Alpes grecques et cottiennes. Paris, 1802-1806, 4 vol. in-4°. Atlas = **Beaumont, Alpes.**

Bochat. Mémoires critiques sur l'histoire ancienne de la Suisse et sur les monuments d'antiquité qui la concernent. 3 vol. in-4°. Lausanne, 1747-1751 = **Bochat, Mém.**

Bonivard, François de. Chroniques de Genève, publiées par G. Revilliod et précédées d'une notice par J.-J. Chaponnière. Genève, Fick, 1867, 2 vol., 8° = **Bonivard, Chron.**

Borghesi, Bartolomeo. Œuvres complètes, Lettres (t. II) = **Borghesi.**

Cagnat, René. Cours d'épigraphie latine, 2me édit., Paris, 1890, 8° = **Cagnat, Cours.**

Corpus inscriptionum latinarum. T. XII, 1888, publié par Otto Hirschfeld, comprenant les inscriptions de Genève, recueillies par Th. Mommsen = **Corp., t. XII.**

Desjardins, Ernest. Géographie historique et administrative de la Gaule romaine, 2 vol. Paris 1876-78, in-8.

Despine, Charles-Humbert-Antoine (baron de), 1777-1852. Son essai médical sur la topographie d'Aix-en-Savoie, du Mont-Blanc et sur les eaux minérales, autographe, paru en 1803 contient des planches reproduisant de nombreuses inscriptions ; le 1er tome avec 27 pl. et le 2me avec 37 = **Despine.**

Donatus. Supplément au *Novus Thesaurus veterum inscriptionum* de Muratori, Lucques, t. I, II, 1765-1775 = **Donat., suppl^t à Muratori.**

Ducis. Les Fins, Bautas et Annessy *(sic)*. Annecy, 1863, in-12. (Extr. de la Revue savoisienne) = **Ducis, les Fins.**

Ephemeris epigraphica. Corporis inscriptionum latinarum supplementum, Institutum archæologicum romanum. Rome et Berlin, 1872-75, t. I et II = **Eph. épig.**

Fabretti, Raphaël. Inscriptionum antiquarum quæ in ædibus paternis asservantur explicatio una cum aliquot emendationibus Gruterianis. Rome, 1702° fol. = **Fabretti.**

Fazy, Henri. Catalogue du musée cantonal d'archéologie. Genève, 1863, in-8° = **Fazy, Cat.**

Id. Genève sous la domination romaine. (Extrait du t. XII des Mémoires de l'Institut national genevois), in-4°. Genève, 1868 = **Fazy, Genève.**

Id. Note sur les antiquités romaines découvertes sur les Tranchées. Extrait de M. D. G., t. XI, p. 525 et XII, p. 315 = **Fazy, Note.**

Gosse, H.-J. Contribution à l'étude des édifices qui ont précédé l'église de St-Pierre-ès-liens à Genève, dans : St-Pierre, ancienne cathédrale de Genève, IIIme fasc. 1893 = **Gosse, St-Pierre III.**

Id. Inscriptions découvertes à Genève. (Indic. d'antiquités suisses, Zurich, 1873.)

Grillet, J.-L. Dictionnaire historique, littéraire et statistique des départements du Mt-Blanc et du Léman. Chambéry, 1807, 3 vol. in-8° = **Grillet, Dict.**

Gruter, Janus. Inscriptiones antiquæ totius orbis Romani auspiciis Scaligeri et Velseri ; accedunt notæ Tironis et Senecæ, 1re éd., Heidelberg, 1603 ; 2me, Genève, 1606 ; 3me, Amsterdam, 1707, = **Gruter.**

(Gruter a reproduit les inscriptions mentionnées par Scaliger dans son manuscrit de Leyde, en y ajoutant la mention du lieu ; le supplément donné par Lipsius au « Corpus » de Smetius contient des inscriptions de Genève, la plupart cependant inventées, dont le texte fut donné à Lipsius par Gulielmius ; Gruter, s'étant à son tour servi de l'ouvrage de Smetius, reproduit les errements de Gulielmius. On peut citer encore parmi les collaborateurs de Gruter, Boissard, Guldinast, Hiéronyme Commelius, Gallus, Olympius, Marquard et Ficher, comme ceux qui lui ont fourni des inscriptions de Genève et de Savoie).

Guichenon, Histoire généalogique de la Royale maison de Savoie. Lyon 1660, 3 vol., fol. = **Guichenon.**

Guilliman. De rebus Helvetiorum sive antiquitatum libri V. In-4°, Fribourg, 1598 = **Guilliman.**

Haller, Gottlieb-Emm. Bibliothek der Schweizer Geschichte. Berne, 1758-1787, t. I-VI = **Haller, Bibl.**

Hagenbuch, J.-G. Epistolæ epigraphicæ in quibus plurimæ antiquæ inscriptiones explicantur et emendantur. Zurich, 1747, in-4° = **Hagenbuch, Lettres.**



Hentzner, Paul. Itinéraire de la Germanie, Gaule, Angleterre, Italie = **Hentzner.**

Henzen. Collectionis Orellianæ supplementa. Zurich 1856, in-8° = **Henzen.**

Herzog, E. Galliæ Narbonensis, provinciæ romanæ, historia, descriptio, institutorum expositio: accedit appendix epigraphica Lipsiæ, Teubner, 1864, in-8°. (L'appendice de cet ouvrage contient les principales inscriptions de la Narbonnaise au nombre de 676) = **Herzog.**

Keller et Meyer. Erster Nachtrag zu den: Inscriptiones Confœderationis helveticæ latinæ von Theod. Mommsen. (Mittheil. der Antiq. Gesellsch. Zurich. Bd XV, Heft V. Zurich, 1865), = **Keller et Meyer.**

Lipsius, voy. Gruter.

Mayor, Jaques. Fragments d'archéologie genevoise. (Dans le: Bulletin de la Soc. hist. et arch. de Genève, tome I, liv. I et III) = **Mayor, Fragm. B. D. G.**

Mémoires et Documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 1re série, t. I-XX; 2me série, t. XX à XXIV, 1841-1897 = **M. D. G.** (pour le Bulletin = **B. D. G.**).

Mémoires et Documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie. 1856 ss., Chambéry = **M. D. S.**

Mommsen, Theod. Inscriptiones Confœderationis helveticæ latinæ, dans les: Mittheilungen der Antiq. Gesellschaft de Zurich, t. X, 1854 = **Inscr. helv.**

Morel, Charles. Note sur une inscription de Genève. (Indic. d'antiq. suisses. t. III, 1876, p. 707 = **Morel, Note.**

Id. Mémoire sur les Associations de citoyens romains et les Curatores civium romanorum conventus helvetici, Lausanne, 1877, 8° = **Morel, Mém.**

Id. Genève et la colonie de Vienne (dans M. D. G., t. XX). Genève et Paris, 1888, in-8° = **Morel, Genéve.**

Muratori, L.-A. Novus thesaurus veterum inscriptionum. Mediolani I (1739), II et III (1740), IV (1742), fol. (Celles des inscriptions de la Gaule qu'il reproduit, le plus souvent en les altérant, lui ont été transmises par Bimard, Guichenon, Guiran, Montfaucon, Maffei; le 1er de ces collaborateurs, Joseph de Bimard, baron de la Bastie-Montsaléon publia aussi des travaux originaux dans le Bulletin de l'Académie de Paris, etc.) = **Muratori.**

Orelli. Jean-Gaspard. 1° Inscriptiones in Helvetia. Zurich, 1826, in-4° = **Orelli, Insc. H, 1826.** (Ce recueil n'est pas cité en général, les suivants l'ayant remplacé.)

Id. 2° Inscriptionum latinarum selectarum amplissima cellectio. Vol. 1 et 2; Zurich. 1828. Vol. 3, édit. par Henzen, 1856. in-8° = **Orelli, ampl. coll., 1828.**

Id. 3° Inscriptiones Helvetiæ collectæ et explicatæ. Zurich, 1844. 8°. (Une partie reproduite dans les *Mittheil.* de Zurich, v. II) = **Orelli, Inscr. H, 1844.**

Osann. Sylloge inscriptionum antiquarum. Leipzig, 1834 f° = **Osann, Sylloge.**

Philippe, Jules. Annecy et ses environs, 2me éd. Annecy, 1860, in-12 = **Philippe.**

Pingon, Phil. Augusta Taurinarum. Turin, 1577 f° = **Pingon.**

Plantin. Helvetia antiqua et nova. Zurich, 1737, in-8° = **Plantin.**

Pococke, Richardus. Inscriptiones antiquæ, Londini, 1752, fol. = **Pococke.**

Revon, Louis. Inscriptions antiques de la Hte-Savoie, gauloises, romaines et burgondes. Annecy, 1870, 4° = **Revon.**



Revue archéologique, liv. de nov. 1862, Paris, in-8°, = **Revue arch.**

Revue savoisienne, journal mensuel, publié par la Société florimontane d'Annecy. In-4° = **Rev. sav.**

Rigaud, J.-J. Recueil de renseignements relatifs à la culture des beaux-arts à Genève. 1845 (dans M. D. G., t. IV et V).

Salverte, Eusèbe. Notice sur quelques monuments anciens situés dans les environs de Genève. Genève et Paris, 1819. = **Salverte.**

[*Sarasin.* J.-J.]. Le citadin de Genève ou response au Cavalier de Savoye. Paris, 1606, 8° = **Cit. de Genève.**

Schœpflin. Alsatia illustrata. Colmar, 1751-1761, 2 vol. = **Schœpflin, Als. ill.**

Simler, Jos. Vallesiæ descriptio, libri duo. Zurich, 1574 = **Simler, Vall.**

Siraud, Alex. Antiquités générales de l'Ain, 1 vol. 8°. Bourg-en-Bresse, Milliet-Bottier, 1855 = **Siraud, Antiq.**

Spon, Jacob. Miscellanea eruditæ antiquitatis. Lyon, 1679-1685 = **Spon, Misc.**

Id. Histoire de la ville et de l'estat de Genève. Lyon, 1re édition, 1680, 2 vol. in-12; 2me édit. Lyon, 1682. – La 3me édition avec un supplément rédigé par Abauzit concernant les inscriptions découvertes postérieurement à Spon, 2 vol. in-4°, 1730 = **Spon, 1730.**

Stumpf, Joh. Gemeiner loblicher Eydgnosschaft Stetten, Landen und Volckern chronikwidriger Thaaten Beschreybung. Zurich, 1548, Froschouer, f° = **Stumpf, Chron.**

Symeon, Gabriel, de Florence. Les illustres observations antiques de son dernier voyage d'Italie l'an 1557. Lyon, 1558, 4 vol., p. 134 = **Symeon, Obs. ant.**

Le même. César renouvellé par les observations militaires du S. Gab. Syméon. Paris, 1558, 8 = **Syméon, César renouvellé.**

Tschudy. Beschreibung von Gallia comata; Constance. 1758 fol. = **Tschudy.**

Turrettini, Auguste, Notice sur quelques inscriptions découvertes récemment dans les environs de Genève. Dans: M. D. G., t. XX, p. 113 = **Turrettini, M. D. G.**

Wilmanns, Gustavus. Exempla inscriptionum latinarum. t. I et II. In-8°, Berlin, 1873 = **Wilmanns, Ex.**

TABLE DES MATIÈRES

RÉPERTOIRE

L'entassement des objets déposés au Musée, conséquence inévitable de l'insuffisance de l'emplacement qu'ils occupent actuellement, et l'incertitude au sujet de leur transport dans le nouveau Musée d'Art et d'Histoire de la Ville de Genève, ont malheureusement rendu impossible leur classement sur un plan topographique.

Pour utiliser notre catalogue, *les visiteurs du Musée* doivent lire, sur chaque pierre qu'ils examinent, le numéro qu'elle porte, inscrit à l'encre rouge (correspondant à celui du registre des entrées au Musée), et le chercher dans la première colonne de ce répertoire. Ils y trouveront, sur la même ligne : dans la seconde colonne, le N° d'ordre ; dans la troisième, le N° de la page et dans la quatrième, le titre abrégé de l'article du catalogue relatif à la même pierre.

N° inscrit sur la pierre.	N° d'ordre du catalogue.	N° de la page du catalogue.	Titre abrégé de l'article.
1	I	30	Apollon.
2	IV	32	Mithra.
3	V	34	Jupiter.
4	VI	35	Jupiter.
5	VII	36	Mars.
6	XII	42	Silvain.
7	XVI	47	Préfet de cohorte.
8 et 9	XVII	48	Tombeau de famille.
10	XVIII	52	Donation de réservoirs.
11	XXI	58	Enseigne d'une propriété.
12	XXII	59	Edile municipal.
13	XX	56	Citoyen de Nyon.
14	XXVI	65	Collège de sévirs.
15	XXXII	74	Connius Secundus.
16	XXXIII	75	Craxsius Hilarus.
17	XXXVII	81	Palladius.
18	XL	84	Segellius Terrenus.
19	XLIII	87	Valentinus.
20	XXVII	66	Sévir a Nyon.
21	XIV	44	Empereur Elagabale.
22	XLII	86	Sextus Uccius.
23	XLIV	88	Verria Verula.
24	LXXXIV	149	Fragment d'inscription.

Nº inscrit sur la pierre.	Nº d'ordre du catalogue.	Nº de la page du catalogue.	Titre abrégé de l'article.
25	XXIX	70	Jeune avocat.
26	XXXVIII	82	Philetius Britta.
27	XLVI	91	Fragment d'inscription.
28	LVIII	105	Borne milliaire Elagabale.
29	LVI	102	Milliaire 7.
30	LVII	103	Milliaire 8.
31	LXXXIX	151	Gondebaud.
32	XC	152	Fragment d'inscription.
48	*1*	155	Corniche et frise.
52 et 53	32 et 33	182	Colonnes.
54 et 126	*9*	167	Corniches.
55	*8*	166	Corniche.
56	*47*	193	Fragment d'architecture.
58	*49*	195	Statue.
60	*41*	187	Griffon sculpté.
77	XIX	54	Julius Capito Bassianus.
91	*6*	164	Corniche.
93 et 94	*30*	181	Pilastres.
95	*46*	192	Architecture burgonde.
105	XV	46	Aemilius Tutor.
105	XXXIV	76	Julii fragments.
106	XXIII	61	Duovir du trésor.
107	LIV	98	Milliaire 1.
108	LIII	95	Milliaire Marc Aurèle.
109	VIII	37	Mercure.
110	*54*	197	Statue et Dauphin.
113	*43*	190	Moulure.
124	*45*	191	Décoration.
127	*18* et *19*	174 et 175	Frontons.
128	*50* et *51*	196	Fragments de statues.
129	*34*	184	Colonne.
130	*31*	182	Pilastre.
135	*25*	179	Corniche.
140	*28*	180	Fragment d'architecture.
141, 142, 257	*42*	189	Fragment de frise.
147	*29*	180	Fragment d'architecture.
150	*35*	184	Base de colonne.
152	*39*	186	Fut de colonne.
153	XXXV	78	Quintus Julius Sergius.
154	XXVIII	67	Curator civium.
155	*44*	190	Moulure.
182	*55*	198	Autel de Priape.
186	XIII	43	Déesses Sulleæ.

Nº inscrit sur la pierre.	Nº d'ordre du catalogue.	Nº de la page du catalogue.	Titre abrégé de l'article.
189	XXX	72	Antiphilus.
193	*27*	179	Moulure.
201	LI	94	Inscription illisible.
207	*12*	170	Frise.
213	XLVIII	93	Inscription fragment.
229	LXXXVII	150	Inscription fragment.
230	*23*	177	Architrave.
232	*37*	185	Base de colonne.
245	*13*	171	Frise.
246	XLVII	92	Inscription fragment.
247	XXXVI	79	Rottalus et Billicca.
248	XXXIX	83	Sabina Titiola.
253	*57*	202	Stèle.
259	*58*	203	Meule.
272	IX	38	Mercure.
279	XI	40	Neptune.
280	II	31	Apollon.
282	L	94	Autel anépigraphe.
286	*2*	159	Corniche.
288	XLIX	93	Inscription fragment.
322	*38*	186	Fragment de colonne.
328	III	31	Déesse Genava.
329	XXIV	62	Flamminique.
361	*36*	185	Colonne polychrome.
363	*11*	169	Sculpture.
364	*10*	168	Moulure.
365	*40*	187	Colonne marbre rouge.
366	XXXI	73	Coius Astutus.
391	*56*	199	Cippe funéraire.
392	LII	95	Inscription fragment.
402	*48*	194	Acrotère.
403	LXXXI	145	Julia Marcellina.
406	LXXXII	146	Severa.
418	LXXX	143	Cal Verna.
420	LXXXVI	150	Inscription fragment.
422	*20*	175	Pierre sculptée sur deux faces
424	LXXXIII	148	Quintilla.
427	*5*	163	Corniche.
428	*3*	160	Corniche.
429	*4*	161	Frise.
444	LXXXV	149	Fragment de cippe.
521	LXXXVIII	150	Inscription fragment.
517 à 520	*14* à *17*	172	Sculptures.

Pierres ne portant pas de numéros :

Nº d'ordre du catalogue.	Nº de la page du catalogue.	Titre abrégé de l'article.
X	39	Mercure.
XLI	84	Servilia Sabina.
XLV	89	Virilis.
LV	99	Milliaire 4.
7	165	Angle de corniche.
21 et *22*	176	Deux corniches.
24	178	Entablement.
26	179	Moulure.
52 et *53*	197	Fragments de statues.

N. B. — Les vingt et un numéros de notre catalogue, LIX à LXXIX, se rapportant à des inscriptions disséminées dans le canton de Genève et ses environs, ne figurent naturellement pas dans ce répertoire des objets *déposés dans le Musée*.